



swisscom

2015

Rapport Annuel



Publications du compte rendu d'activité

Le rapport annuel, le rapport sur le développement durable et *Swisscom en bref* font partie du compte rendu d'activité de 2015 de Swisscom, tous trois disponibles en ligne: swisscom.ch/rapport2015

Concept iconographique «Moment singuliers»

Ce sont les moments singuliers de la vie qui se gravent dans notre mémoire. Voilà sans doute pourquoi nous apprécions tant de les partager avec nos proches. Ne dit-on pas que joie partagée est joie doublée.

Swisscom nous aide à le faire via le smartphone ou une application – par quelques mots personnels, un texte, un court film ou une photo.

Merci aux collaborateurs Swisscom Elke Lanzoni, Andri Rüesch et Martin Fisch et à leurs proches qui ont bien voulu partager avec nous quelques beaux moments personnels que vous pourrez voir sur les photos de couverture des publications.

Bienvenue au pays de tous les possibles

Swisscom connecte la Suisse: grâce à notre réseau, à nos produits et à nos services, nous accompagnons nos clients dans le monde interconnecté et leur offrons le meilleur, partout et à tout moment.

Swisscom assume ses responsabilités: au côté de la population suisse, nous nous engageons pour notre pays.

Swisscom encourage la compétence chez ses collaborateurs: des personnes qui ont envie de façonner ensemble la Suisse numérique.



Lettre aux actionnaires

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires

Swisscom s'impose et accroît son résultat d'exploitation ajusté en dépit d'un environnement plus exigeant. Grâce aux investissements massifs dans le développement de son infrastructure de réseau, l'entreprise brigue le haut du classement dans le domaine du raccordement au très haut débit. Fastweb se développe de façon satisfaisante puisqu'elle accroît son chiffre d'affaires, son résultat d'exploitation et sa base clientèle.

Swisscom s'impose dans un environnement exigeant

En 2015, le chiffre d'affaires net de Swisscom, qui s'établit à CHF 11 678 millions, s'est replié de CHF 25 millions (-0,2%) par rapport à l'exercice précédent. Hors acquisitions et cessions d'entreprises et à taux de change constant, le chiffre d'affaires s'est accru de CHF 83 millions (+0,7%), dont CHF 57 millions au titre de l'activité principale en Suisse. Swisscom est parvenue à augmenter de CHF 103 millions (+2,3%) son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) ajusté. L'EBITDA comptabilisé affiche néanmoins un recul de CHF 315 millions (-7,1%) à CHF 4 098 millions suite à des effets exceptionnels (provisions pour procédures en cours, charges de restructuration et effets de change). Le bénéfice net s'est replié à CHF 1 362 millions (-20,2%) principalement en raison de ces effets exceptionnels. Les investissements se sont tassés de CHF 27 millions (-1,1%) à CHF 2 409 millions.

Solide marche des affaires en Suisse

Le chiffre d'affaires de l'activité en Suisse a progressé de CHF 178 millions (+1,9%) à CHF 9 764 millions. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de CHF 27 millions (+0,3%). Néanmoins, la croissance résultant de l'augmentation de la clientèle a été partiellement neutralisée par la baisse des tarifs d'itinérance. En effet, Swisscom a non seulement réduit ses tarifs en la matière en 2015, mais également inclus l'itinérance dans une grande partie de ses abonnements, de sorte qu'elle affiche aujourd'hui les tarifs les plus attractifs du marché suisse: plus de 90% des clients Natel infinity plus peuvent utiliser leur portable dans l'Union européenne sans aucuns frais supplémentaires. Dans l'activité en Suisse, le nombre d'unités générant un chiffre d'affaires (RGU) s'est accru de 170 000 (+1,4%) pour atteindre 12,5 millions. L'EBITDA des activités suisses a baissé de CHF 327 millions (-8,6%) à CHF 3 461 millions du fait des effets extraordinaires mentionnés mais, sur une base comparable, il a progressé de CHF 21 millions (+0,6%). Les investissements consentis en Suisse se sont accrus de CHF 71 millions (+4,1%) à CHF 1 822 millions. Swisscom y a poursuivi le développement de son infrastructure de réseau fixe: fin 2015, elle avait raccordé quelque 2,9 millions de ménages et commerces au très haut débit (plus de 50 Mbit/s), dont environ 2 millions équipés des dernières technologies de fibre optique. Toujours en Suisse, le nombre de collaborateurs a augmenté de 693 équivalents plein temps (+3,8%) à 18 965. Abstraction faite des acquisitions et cessions d'entreprises, l'augmentation atteint 258 équivalents plein temps (+1,4%).

Développement satisfaisant pour Fastweb

Le chiffre d'affaires de Fastweb en Italie a progressé d'EUR 48 millions (+2,8%) à EUR 1 736 millions sous l'effet de la croissance de la clientèle. Le nombre de clients haut débit a en effet bondi de 129 000 (+6,2%) à 2,2 millions en un an, en dépit d'un contexte économique difficile. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients privés s'est ainsi accru d'EUR 36 millions (+4,8%) à EUR 789 millions par rapport à l'exercice précédent. Quant au chiffre d'affaires généré avec les clients commerciaux, il s'est

amélioré d'EUR 11 millions (+1,4%) à EUR 800 millions. Le résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA) s'élève à EUR 576 millions, ce qui représente une hausse d'EUR 61 millions (+11,8%) en glissement annuel. Les investissements ont diminué d'EUR 21 millions par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à EUR 541 millions. En 2015, Fastweb a dégagé un free cash flow d'EUR 77 millions.

Evolution de l'action Swisscom en 2015

Le cours de l'action Swisscom a baissé de 3,7% en 2015, mais le rendement global du titre (variation de cours et distribution de bénéfices) atteint 0,12% en raison d'un taux de dividende élevé. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'approuver le versement d'un dividende ordinaire inchangé de CHF 22 par action, ce qui correspond à une somme globale de CHF 1 140 millions. Swisscom applique donc le principe de la continuité en matière de distribution.

Le meilleur dans le monde interconnecté – partout et à tout moment

La quatrième révolution industrielle est en marche: à l'instar des individus, machines et applications s'interconnectent, s'autogèrent et s'améliorent grâce aux applications dans le cloud et aux SmartData. L'Internet des objets poursuit sa marche triomphale: 4,9 milliards de machines communiquaient entre elles dans le monde en 2015 – on en comptera 25 milliards en 2020. Les personnes également se mettent en réseau de manière tout à fait inédite: on assiste à de nouvelles formes de collaboration visant le «partage du savoir». Grâce à ces «crowds», comme on les appelle, la matière première la plus précieuse de Suisse peut aisément être partagée au sein d'une entreprise.

Dans le domaine de la vente, les produits, munis de capteurs, deviennent «éloquentes»: ils indiquent leur propre taille, leur composition et leur provenance. Des informations jusqu'ici parcellaires, comme la disponibilité, les spécifications techniques ou les accessoires, se trouvent réunies au sein d'une seule application. Enfin, l'économie collaborative permet aux individus d'échanger des objets de toutes sortes de manière efficace et sans intermédiaire.

Toutes ces innovations offrent des perspectives inédites et ouvrent de nouveaux marchés, permettant la mise en place de nouvelles chaînes de création de valeur. Le succès de la numérisation repose toutefois sur la mise en réseau et sur une transmission sûre et performante des données: Swisscom se mue en un fournisseur intégré de technologies développant des solutions informatiques et de communication de qualité. Dans un monde de plus en plus connecté et tourné vers le numérique, Swisscom offre toujours le meilleur à ses clients. Elle souhaite ainsi permettre aux hommes et aux entreprises de Suisse d'exploiter toutes les opportunités liées au monde interconnecté. Faisant œuvre de pionnier, elle accompagne ses clients en leur proposant des solutions globales interconnectées dans de nombreux domaines de l'économie et de la vie en général. De fait, Swisscom accroît la compétitivité de ses clients, renforce la place économique suisse en déployant la meilleure infrastructure de réseau et contribue à la prospérité de la Suisse, aujourd'hui comme demain.

Des investissements pour des débits élevés, une infrastructure optimale

Dans l'univers interconnecté, le succès passe par une infrastructure de communication et d'information performante. Swisscom s'emploie à satisfaire cette condition et répond aux exigences croissantes de la clientèle en exploitant des réseaux qui se distinguent par leur sécurité, leur disponibilité et leur performance élevées. En 2015, elle a ainsi investi CHF 1,8 milliard dans l'infrastructure en Suisse, principalement dans l'extension des réseaux fixe et mobile à très haut débit.

Un mix de technologies pour le développement du réseau fixe

Dans tout le pays, un judicieux mix de technologies assure un accès au très haut débit dans les agglomérations urbaines ainsi que dans les régions rurales et périphériques: Swisscom mise sur la construction de nouvelles lignes à fibre optique jusqu'au bâtiment ou à l'abonné (FTTB/FTTH),

jusqu'au point de distribution (FTTS) ou jusqu'au trottoir (FTTC), qu'elle associe aux toutes dernières technologies telles que la vectorisation ou encore la norme G.fast prévue pour 2016. Il sera ainsi possible d'atteindre des débits allant jusqu'à 500 Mbit/s sur les lignes téléphoniques de cuivre traditionnelles. Swisscom, qui avait déjà raccordé au très haut débit (plus de 50 Mbit/s) de quelque 2,9 millions de ménages et commerces fin 2015, accélèrera le développement de son réseau ces prochaines années, afin de connecter 85% des ménages et commerces au très haut débit (100 Mbit/s au minimum) d'ici fin 2020 et, à long terme, d'offrir à chaque commune de Suisse une couverture haut débit intégrale. Elle mènera à bien ces projets pour autant que le cadre juridique dans lequel elle évolue protège ses investissements et qu'elle parvienne à dégager les moyens nécessaires pour les réaliser.

Des débits supérieurs sur le réseau mobile

Le trafic des données transmises sur le réseau mobile ne cesse de croître, le volume de données échangées doublant même chaque année. Au cours de l'exercice, Swisscom s'est employée à maintenir son avance et à asseoir sa position de leader en procédant à des investissements, en nouant un partenariat stratégique avec Ericsson et en développant des solutions innovantes comme les microcellules qu'elle installe dans les chambres à câbles du réseau fixe. Le réseau 4G a lui aussi bénéficié d'un coup d'accélérateur l'année dernière: Swisscom propose désormais dans 28 villes du pays la norme LTE Advanced, qui assure des débits allant jusqu'à 300 Mbit/s – voire 450 Mbit/s sur certains sites dès 2016. En 2020 vraisemblablement, la nouvelle génération de téléphonie mobile 5G offrira des débits encore plus élevés et garantira des temps de réponse encore plus courts. A la même époque, la norme 2G (GSM), qui aura alors 27 ans, sera mise hors service.

Tout IP: le protocole Internet comme langage universel

La substitution de la technologie fixe traditionnelle par le tout IP («tout par le biais du protocole Internet») se poursuit. Fin 2015, plus d'un million de clients (soit 40%) profitaient déjà des avantages de cette technologie, comme par exemple l'accès à ses propres données indépendamment du lieu ou de l'appareil. D'ici fin 2017, tous les clients seront transférés sur le tout IP.

Développement de l'activité principale et innovations, les meilleures expériences

Swisscom commercialise des produits et des services qui procurent des expériences clients inoubliables et contribuent à la démarquer dans son activité principale. C'est notamment le cas de sa nouvelle offre «Swisscom TV 2.0», qui suggère des émissions à visionner en fonction des préférences individuelles et les propose en Replay sous forme groupée, ou encore des nombreux «Smart Enterprise Services», qui rendent la transformation numérique accessible aux entreprises. Tous ces services placent toujours l'expérience client au premier plan. Il en est ainsi également d'offres telles que MyService, le paquet de service zéro souci pour les clients, ou les Swisscom Friends, qui proposent une aide de proximité pour résoudre les problèmes techniques.

Nouvelles opportunités de croissance

Dans l'activité principale, Swisscom continue d'exploiter ses atouts: offres combinées, Swisscom TV, raccordements très haut débit. Des solutions TIC ciblées lui offrent la possibilité d'accroître sa valeur ajoutée en lien avec l'infrastructure de réseau dans certaines branches comme le secteur bancaire, l'énergie ou la santé.

Enfin, le cloud devient la pierre angulaire sur laquelle reposeront toutes les activités commerciales à venir, comme l'Internet des objets ou le travail décentralisé. Swisscom, qui table sur une qualité et une sécurité élevées, est leader dans le développement du cloud en Suisse. L'entreprise va par ailleurs lancer de nouveaux services numériques dans certains secteurs triés sur le volet. En intégrant

local/search, Swisscom a renforcé sa position dans le secteur des annuaires; elle s'est en outre associée à Coop pour créer une place de marché baptisée «Siroop» et, en collaboration avec Ringier et la SSR, elle a créé une société commercialisant des solutions publicitaires innovantes, ouvertes à tous les acteurs du marché.

En Italie, enfin, Swisscom poursuit activement le développement de sa filiale Fastweb. Avec le déploiement du très haut débit et les améliorations visant la qualité du service, cette dernière est parfaitement armée pour l'avenir et, notamment, pour atteindre son objectif, qui est d'assurer la desserte de 30% de la population italienne d'ici fin 2016.

Le développement durable, partie intégrante de la stratégie d'entreprise

Swisscom accomplit ses activités dans le respect du développement durable, auquel sont associées des thématiques telles que la protection climatique, le mode de travail et mode de vie, la compétence médias, l'employeur de choix, une chaîne d'approvisionnement équitable et la Suisse interconnectée. Dans le domaine de l'énergie, le bâtiment d'exploitation de Zurich-Herdern est exclusivement chauffé à l'aide des rejets de chaleur provenant des serveurs depuis l'automne 2015, ce qui a un effet positif non seulement sur la protection climatique, mais aussi sur les coûts d'exploitation. L'engagement de Swisscom en faveur de la formation, quant à lui, se traduit par la présence dans ses rangs de plus de 900 apprentis dans sept professions différentes, ce qui lui assure une excellente relève de spécialistes, tout en offrant des perspectives professionnelles aux jeunes. Enfin, Swisscom promeut une culture d'entreprise permettant à chacun de s'épanouir et de contribuer, par ses idées, son engagement et son enthousiasme, au succès du groupe à long terme.

Renforcement des secteurs proches des clients et accent mis sur la gestion des coûts

Au 1^{er} janvier 2016, Swisscom a simplifié sa structure d'organisation, renforcé les secteurs en contact avec la clientèle et ménagé davantage de marge de manœuvre pour l'innovation. Vente et service sont désormais regroupés au sein d'un seul service s'adressant à chacun des segments Clients privés ou PME. De plus, un nouveau secteur, baptisé «Digital Business» a été créé pour tirer profit des opportunités de croissance générées par la numérisation.

Le marché suisse devient plus exigeant, la pression de la concurrence ne faiblit pas. Swisscom entend demeurer leader du marché et exploiter les chances offertes par la numérisation. Pour y parvenir, il faut qu'elle soit prête à investir et qu'elle en ait les moyens: l'entreprise a donc décidé d'intensifier sa gestion des coûts afin de libérer les fonds nécessaires pour tirer profit de nouvelles opportunités d'affaires. Swisscom s'est ainsi fixé pour objectif de réduire ses coûts de plus de CHF 300 millions jusqu'à 2020. Elle entend y parvenir par les adaptations organisationnelles entrées en vigueur début 2016 ainsi que par des suppressions de postes, des optimisations de processus et le passage à la technologie tout IP.

D'ici fin 2016, elle regroupera sur huit sites ses centres d'appels, actuellement disséminés sur 14 emplacements. En 2016, Swisscom créera au total jusqu'à 500 postes en Suisse mais réduira dans le même temps plusieurs centaines de postes dans les domaines d'assistance. L'entreprise estime que les réductions de postes dans ces domaines contraindront environ 700 collaborateurs à solliciter les prestations de son plan social, au demeurant bien conçu. Les coûts liés à ces mesures grèvent le résultat d'exploitation de CHF 70 millions dans les comptes de Swisscom clos fin 2015. Fin 2016, l'entreprise devrait recenser un effectif légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent en Suisse.

De nouvelles conditions-cadres qui mettent en péril l'esprit d'entreprise

En 2015, Swisscom s'est vu infliger des amendes d'environ CHF 350 millions dans le cadre des procédures relevant du droit de la concurrence. De plus, une mise en consultation de la révision de la loi sur les télécommunications (LTC) a été lancée, laquelle prévoit notamment l'abandon du principe éprouvé de la réglementation «ex-post». La décision de la Commission de la concurrence et la problématique de la procédure de consultation reposent sur l'hypothèse selon laquelle la concu-

rence ne fonctionnerait pas correctement en Suisse. Or, il n'en est rien. Depuis plusieurs années, il existe en Suisse une concurrence infrastructurelle intense entre trois opérateurs de communication mobile, ainsi qu'entre Swisscom et les câblo-opérateurs dans le domaine du réseau fixe. Avec les projets de réseaux à fibre optique menés par les entreprises d'électricité, un acteur supplémentaire s'est implanté sur le marché du réseau fixe depuis la dernière révision de la LTC. Quelque 90% des ménages suisses disposent aujourd'hui d'un raccordement au réseau câblé, ce qui leur permet de choisir entre deux fournisseurs d'infrastructure au moins, et entre une grande diversité de services. La Suisse occupe régulièrement les premières places dans des études comparatives concernant les infrastructures, preuve s'il en est que la concurrence fonctionne. Il en va de même des produits innovants que Swisscom lance sur le marché de la télévision pour contrer la concurrence des câblo-opérateurs. La Suisse doit pouvoir disposer des infrastructures les plus performantes. Pour ce faire, il est indispensable que les exploitants possèdent la capacité d'investissement appropriée. Or, le projet de révision et la décision de la Comco mettent en péril cette capacité d'investissement. C'est pourquoi Swisscom s'engagera avec détermination pour préserver la sécurité des investissements et l'esprit d'entreprise en Suisse.

Perspectives financières pour 2016

Swisscom prévoit pour 2016 un chiffre d'affaires net de plus de CHF 11,6 milliards, un EBITDA d'environ CHF 4,2 milliards et des investissements supérieurs à CHF 2,3 milliards. Swisscom hors Fastweb devrait réaliser un chiffre d'affaires légèrement inférieur en raison de la forte concurrence et de la pression sur les prix; Fastweb, en revanche, devrait générer un chiffre d'affaires en légère hausse. Après correction des provisions au titre de la procédure en cours sur les services à haut débit et des réductions de postes enregistrées en 2015, Swisscom hors Fastweb devrait dégager un EBITDA en baisse d'environ CHF 200 millions par rapport à l'exercice précédent. Parallèlement au recul du chiffre d'affaires lié à la pression sur les prix, Swisscom s'attend à des coûts plus élevés principalement dans le domaine du roaming. En revanche, les économies de coûts d'environ CHF 50 millions et la croissance de Fastweb auront un effet positif sur l'EBITDA. La légère réduction des investissements en Suisse, à plus de CHF 1,7 milliard, aboutira à une baisse globale des investissements à plus de CHF 2,3 milliards. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2017 le versement d'un dividende ordinaire d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2016.

Remerciements

L'exercice 2015 a été jalonné de beaux succès, en dépit d'un contexte économique difficile. Tout ce qui a été accompli en 2015 n'aurait pu l'être sans la confiance de nos clients et la fidélité de nos actionnaires. Nous leur exprimons ici toute notre gratitude. Nous remercions aussi chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs, dont la créativité, l'enthousiasme et le dévouement ont permis à Swisscom, cette année encore, d'offrir jour après jour le meilleur à ses clients et à ses clientes.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires, l'expression de notre parfaite considération.



Hansueli Loosli
Président du Conseil d'administration
Swisscom SA



Urs Schaeppi
CEO Swisscom SA

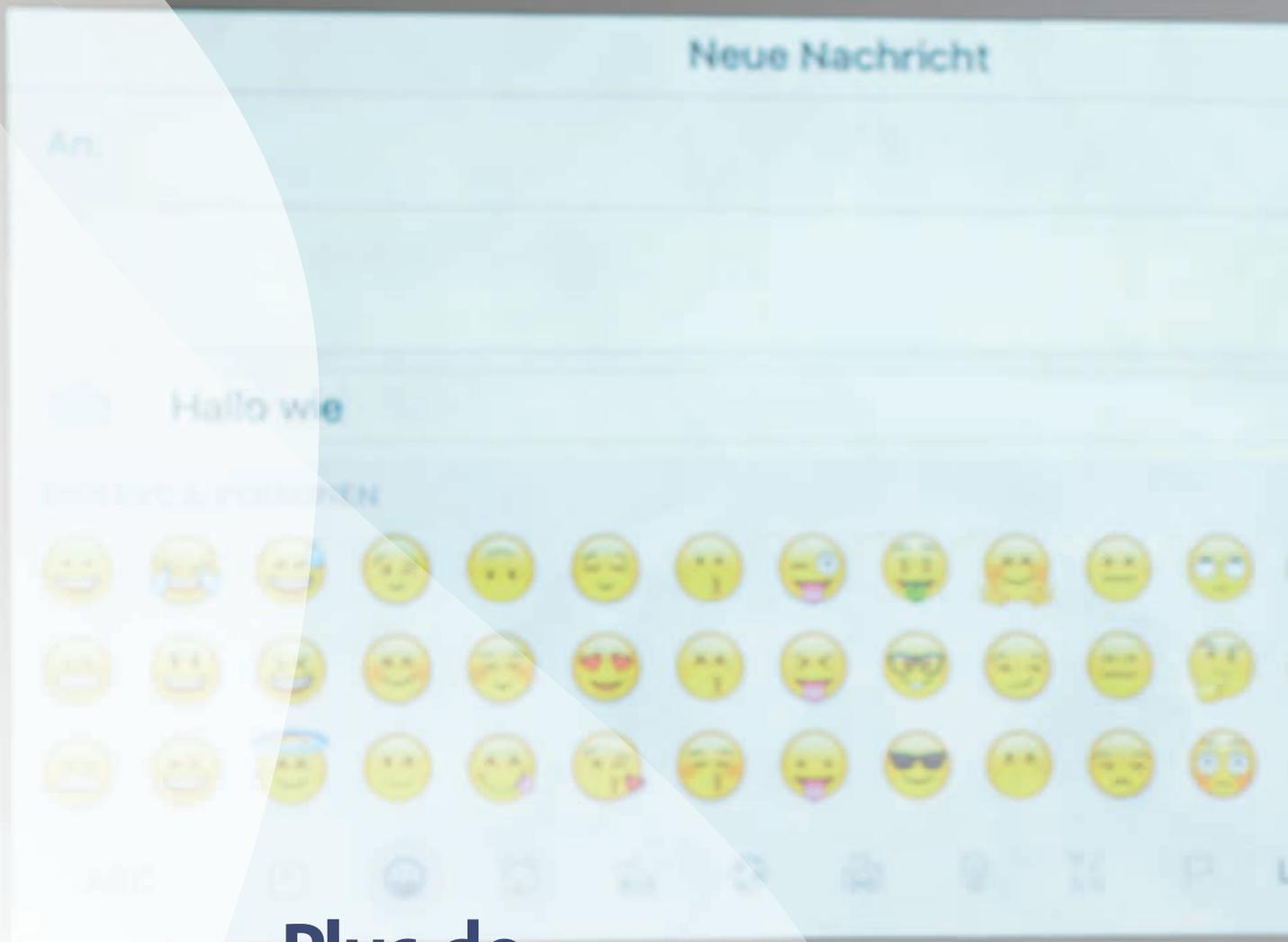
Les trois piliers

Swisscom rends compte d'aspect écologiques, économiques et sociaux, ainsi que de facteurs d'influence sur lesquels elle agit au travers de ses activités entrepreneuriales et en sa qualité de Corporate Citizen.



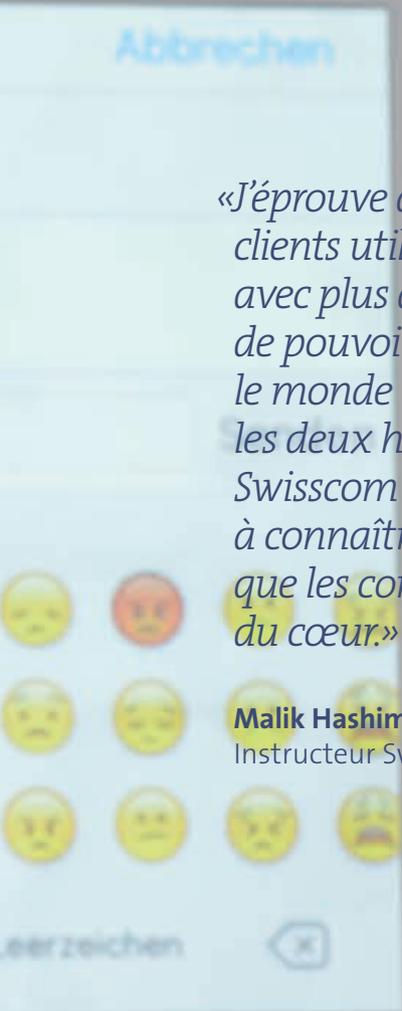
Table des matières

Introduction	8–19
Rapport financier	20–93
Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération	94–135
Comptes annuels	136–225
Informations complémentaires	226–238



Plus de
18 000
personnes

ont déjà suivi pour l'exercice
sous revue un cours
de la Swisscom Academy –
l'offre de formation de Swisscom.
Le taux de recommandation
s'élève à 99%.



«J'éprouve de la fierté lorsque mes clients utilisent leur smartphone avec plus de plaisir et j'apprécie de pouvoir les accompagner dans le monde numérique. Durant les deux heures de cours de la Swisscom Academy, j'apprends à connaître nos clients et je sens que les compliments viennent du cœur.»

Malik Hashim

Instructeur Swisscom Academy



Introduction

Le meilleur
dans le monde
interconnecté —
partout et à
tout moment.

14 Chiffres clés du groupe Swisscom

16 Faits marquants 2015

18 Tour d'horizon des activités

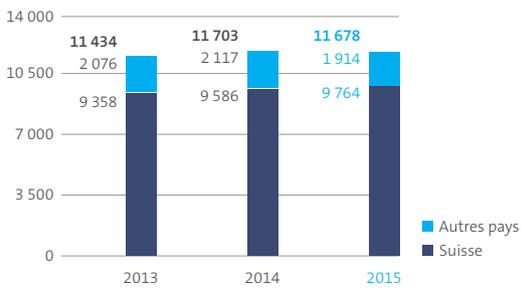
Chiffres clés du groupe Swisscom

En millions CHF ou selon indication		2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires et résultats				
Chiffre d'affaires net		11 678	11 703	-0,2%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		4 098	4 413	-7,1%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	%	35,1	37,7	
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 012	2 322	-13,4%
Bénéfice net		1 362	1 706	-20,2%
Bénéfice par action	CHF	26,27	32,70	-19,7%
Etat de la situation financière et flux de trésorerie				
Capitaux propres à la clôture de l'exercice		5 242	5 486	-4,4%
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	%	24,8	26,2	
Operating free cash flow		1 844	1 860	-0,9%
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		2 409	2 436	-1,1%
Dette nette à la clôture de l'exercice		8 042	8 120	-1,0%
Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice				
Raccordements réseau fixe en Suisse	En milliers	2 629	2 778	-5,4%
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	1 958	1 890	3,6%
Raccordements Swisscom TV en Suisse	En milliers	1 331	1 165	14,2%
Raccordements réseau mobile en Suisse	En milliers	6 625	6 540	1,3%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) Suisse	En milliers	12 543	12 373	1,4%
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	En milliers	128	180	-28,9%
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	315	262	20,2%
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	2 201	2 072	6,2%
Action Swisscom				
Nombre d'actions émises	En milliers	51 802	51 802	0,0%
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	503,00	522,50	-3,7%
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice		26 056	27 067	-3,7%
Dividende par action	CHF	22,00 ¹	22,00	0,0%
Indicateurs environnementaux en Suisse				
Consommation d'énergie	GWh	521	497	4,8%
Accroissement de l'efficacité énergétique depuis le 1 ^{er} janvier 2010	%	29,6	26,4	
Emissions de CO ₂ directes	Tonnes	20 115	21 380	-5,9%
Diminution des émissions de CO ₂ directes depuis le 1 ^{er} janvier 2010	%	23,5	17,0	
Collaborateurs				
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	21 637	21 125	2,4%
Effectif en Suisse à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	18 965	18 272	3,8%

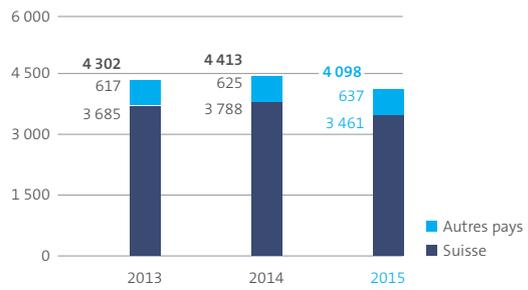
¹ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.



Chiffre d'affaires net en millions CHF



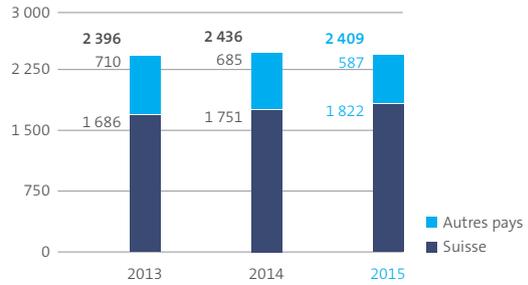
EBITDA en millions CHF



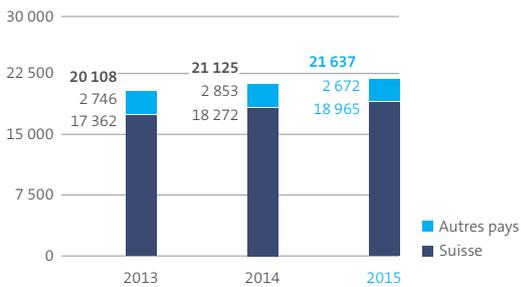
Bénéfice net en millions CHF



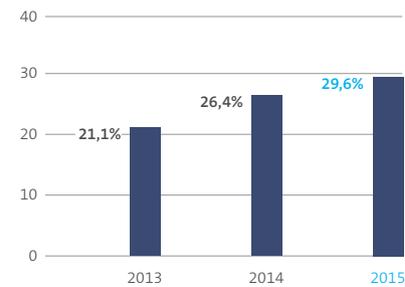
Investissements en millions CHF



Collaborateurs en équivalents plein temps (FTE)



Accroissement de l'efficacité énergétique en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2010 en %



Faits marquants 2015

Marché

- > Pour la septième fois d'affilée, le magazine «Connect» a décerné la palme du meilleur réseau de communication mobile de Suisse à Swisscom et l'a déclaré pour la deuxième fois vainqueur en comparaison internationale avec l'Allemagne et l'Autriche.
- > Avec Advanced Calling, les clients de Swisscom bénéficient d'une qualité vocale et téléphonique optimisée sur le réseau 4G/LTE (VoLTE) et WLAN.
- > Swisscom teste G.fast, une nouvelle norme de transmission pour le réseau fixe, et équipe un premier groupe de clients. Alliée à une combinaison de fibre optique et de lignes de cuivre, G.fast permet d'atteindre des débits allant jusqu'à 500 Mbit/s.
- > Swisscom a expérimenté la première voiture autopilotée sur les routes de Suisse, afin de recueillir des informations sur ce qui pourrait être la mobilité du futur.
- > Avec le nouveau service «All-in Signing», les utilisateurs peuvent apposer une signature électronique simplement et en toute sécurité au moyen de leur téléphone portable. Il n'est plus nécessaire d'imprimer et d'envoyer des documents papier.
- > Au travers du projet «Smart Cities», Swisscom aide les villes à planifier plus judicieusement leurs infrastructures et à les gérer de manière plus simple. A Pully, dans le canton de Vaud, une nouvelle méthode qui utilise les données de téléphonie mobile anonymisées et agrégées contribue à améliorer les flux de trafic dans la ville et à décharger le centre.

Produits et services

- > Les frais d'itinérance baissent massivement pour l'ensemble des clients de Swisscom. Tous les nouveaux abonnements Natel infinity plus contiennent la téléphonie et les SMS illimités et 1 Go pour la transmission de données dans les pays de l'Union européenne. Les prix standard pour l'utilisation du téléphone portable à l'étranger baissent eux aussi. Swisscom propose ainsi l'offre la plus avantageuse du marché suisse pour l'itinérance.
- > Swisscom augmente le débit Internet pour les offres combinées Vivo. En outre, les clients Vivo peuvent réceptionner des appels vers leur numéro de téléphone fixe n'importe où sur leur téléphone portable.
- > Swisscom accroît le volume de données des packs Natel easy smart et baisse le prix du plus grand pack ordinaire.
- > Swisscom TV 2.0 propose HbbTV sur les chaînes de la SRG. Le successeur multimédia du télétexte permet de découvrir le programme plus en détail en fonction des besoins et comporte de nombreuses fonctions intéressantes.
- > Avec cette application et l'Enterprise Cloud, Swisscom introduit sur le marché des offres Cloud innovantes et a déjà gagné des clients de renom dans ce domaine.
- > Swisscom lance SmartLife, un nouveau système de commande et de sécurité flexible pour l'habitat. L'Internet des objets pour l'habitat devient ainsi réalité. SmartLife émet une alarme, par exemple en cas d'intrusion ou d'incendie, et permet la commande à distance des appareils de consommation électrique.
- > Grâce à des bandes passantes symétriques, les clients sur fibre optique de Swisscom peuvent recevoir et envoyer leurs données à la même vitesse. Swisscom a doublé le débit du produit Vivo M pour tous les clients, qui pourront désormais surfer à 100 Mbit/s pour le même prix.
- > L'appli My Swisscom permet aux clients de scanner, de payer et d'emporter directement leurs achats d'une valeur maximale de 100 francs dans plus d'une centaine de Swisscom Shops.
- > Avec myCloud, l'espace de stockage en ligne pour les photos, vidéos et autres fichiers, les clients peuvent archiver en toute simplicité leurs contenus personnels, puis y accéder et les partager à tout moment et où qu'ils se trouvent.



Développement durable

- > Swisscom renforce son engagement en faveur du modèle de réussite que représente la formation professionnelle duale avec une offre d'apprentissage TIC diversifiée. Elle permet désormais aux titulaires de la maturité de se former en travaillant dans le monde numérique.
- > Le bâtiment Swisscom à Zurich-Herdern est entièrement chauffé avec une installation neutre en CO₂, qui utilise les rejets de chaleur de la climatisation de ses locaux d'exploitation.
- > Swisscom occupe la sixième place du «Green Ranking», classement mondial publié par le magazine américain «Newsweek» qui porte sur les 500 plus grandes entreprises du monde.
- > Swisscom signe l'initiative Work Smart et organise pour la première fois une Work Smart Week. Ce faisant, elle soutient les formes de travail flexibles et sans contraintes de lieu de ses collaborateurs.
- > La plateforme Internet «Médiafuté» enregistre depuis deux ans un nombre d'utilisateurs en hausse constante. Elle offre des conseils pratiques pour une utilisation compétente des médias numériques au sein de la famille dans des domaines tels que la sphère privée, le cyberharcèlement, la dépendance aux jeux et l'éducation aux médias.
- > En 2015, plus de 400 classes ont mis en œuvre des projets relatifs à la protection du climat et à l'utilisation rationnelle de l'énergie. L'initiative «Pionniers de l'énergie et du climat» a été lancée par Swisscom, en collaboration avec Solar Impulse, SuisseEnergie et myclimate.

Développement de l'entreprise

- > Swisscom Health et the i-engineers concluent un partenariat stratégique et proposent aux hôpitaux des dossiers médicaux et des solutions de mise en réseau. Cette coopération donne naissance à de nouvelles solutions basées sur le cloud pour les hôpitaux, dont les médecins et les patients profiteront également. Avec la reprise de H-Net SA, Swisscom renforce son portefeuille et son éventail de clients.
- > Avec la fusion de local.ch et search.ch, une plate-forme d'annuaires et d'informations complète en Suisse voit le jour et fait face à la concurrence de prestataires internationaux.
- > La division opérationnelle Swisscom Hospitality Services a été vendue à HoistLocatel. Le groupe EOS reprend la filiale de Swisscom Alphapay SA.
- > Swisscom lance Wingo, une marque destinée aux clients à l'aise avec le numérique. Wingo propose sa propre offre axée exclusivement sur les besoins du groupe cible et fournit une prestation optimale à un prix avantageux.
- > Avec Siroop, Swisscom et Coop lancent une place de marché en ligne et mettent en commun, au sein de la nouvelle start-up, leurs compétences en matière de numérisation, d'e-commerce, de distribution et de commerce traditionnel.
- > Swisscom propose à ses clients, conjointement avec la start-up Mila, une assistance sur site supplémentaire, flexible et rapide baptisée Swisscom Friends. Swisscom acquiert une participation majoritaire dans la start-up Mila.
- > La Commission de la concurrence donne son feu vert à la société de commercialisation commune entre Ringier, la SSR et Swisscom.
- > Swisscom et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) concluent un partenariat stratégique et réent, en fondant le laboratoire numérique de Swisscom sur le campus de l'EPFL, un centre de compétences pour la numérisation.
- > Pour renforcer l'expérience client «d'un seul tenant», augmenter la force de frappe sur le marché des TIC et dégager de nouveaux espaces pour l'innovation, Swisscom axera encore plus nettement son organisation sur la numérisation à compter du 1^{er} janvier 2016. Distribution et service pour la clientèle privée et pour les PME sont regroupés au sein d'une même unité, tout comme les activités numériques. Par ailleurs, afin de mettre à profit les synergies, le développement et la mise à disposition des produits destinés aux clients privés et aux PME sont réunis.

Tour d'horizon des activités

Le rapport financier de Swisscom s'articule autour des trois divisions opérationnelles Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels, auxquelles s'ajoute la division Group Headquarters.

Swisscom Suisse

Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation.

Clients privés

Le secteur Clients privés est l'interlocuteur des particuliers pour les réseaux fixe et mobile. Il dessert la Suisse en accès Internet à haut débit et assure le suivi d'un nombre croissant de clients Swisscom TV. Il exploite en outre www.bluewin.ch, l'un des portails Internet les plus fréquentés de Suisse. Le secteur Clients privés offre d'un seul tenant tous les services téléphoniques, Internet et de télévision, la télévision payante, les retransmissions d'événements sportifs et la vidéo à la demande. Il assure également la vente de terminaux. Cinetrade gère par ailleurs l'une des principales chaînes de cinémas en Suisse.

Petites et moyennes entreprises

Le secteur Petites et moyennes entreprises commercialise tout l'éventail des produits et prestations, de la téléphonie fixe et mobile à l'entretien et l'exploitation de l'infrastructure informatique, en passant par Internet et les services de données. Les PME se voient ainsi proposer des solutions globales adaptées à leurs besoins: raccordements adéquats, accès sécurisés, services professionnels et réseaux intelligents. Le secteur Petites et moyennes entreprises gère en outre les activités liées aux annuaires en ligne et aux annuaires téléphoniques.

Clientèle entreprise

Qu'il s'agisse de communication vocale ou de transmission de données, du réseau fixe ou du réseau mobile, de produits individuels ou de solutions globales, le secteur Clientèle entreprise, en sa qualité de leader dans le domaine de la communication d'entreprise, assiste les clients dans la planification, la réalisation et l'exploitation de leur infrastructure d'information et de communication en leur offrant des solutions économiques et des prestations fiables. Le secteur Clientèle entreprise compte parmi les plus importants fournisseurs de solutions d'intégration et d'exploitation de systèmes informatiques complexes. En outre, il concentre ses compétences clés dans les secteurs d'activités IT Outsourcing Services, Workplace Services, SAP Services et Finance Services (prestations destinées au secteur financier).

Wholesale

Le secteur Wholesale s'adresse aux autres opérateurs de télécommunication. Il met à leur disposition divers services, parmi lesquels l'accès réglementé au «dernier kilomètre» et une série de produits commerciaux des domaines voix, données et haut débit. Le secteur Wholesale gère aussi les accords d'itinérance avec les opérateurs étrangers.

IT, Network & Innovation

Le secteur IT, Network & Innovation (INI) construit, exploite et entretient le réseau fixe sur l'ensemble du territoire ainsi que l'infrastructure de téléphonie mobile de Swisscom en Suisse. Il se charge en outre, à l'échelle du groupe, du développement et de la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, ainsi que de l'exploitation de l'ensemble des systèmes informatiques. Le secteur IT, Network & Innovation fait par ailleurs progresser la migration des réseaux vers une plateforme informatique intégrée basée sur IP (tout IP). Il intègre en outre les fonctions de support de Swisscom Suisse et de Swisscom Immeubles SA. Les charges liées à son activité n'étant pas refacturées aux autres secteurs opérationnels, le secteur IT, Network & Innovation n'affiche que des coûts et aucun chiffre d'affaires.



Fastweb

Sur le marché du réseau fixe italien, Fastweb est un principal fournisseur alternatif, tant dans le secteur de la clientèle privée que dans celui de la clientèle commerciale. Fastweb fournit ses services soit directement sur son propre réseau à fibre optique, soit par le biais de raccordements dégroupés ou de produits Wholesale de Telecom Italia. Outre les services de téléphonie fixe, son offre comprend des services de téléphonie mobile pour les clients privés sur le réseau d'un autre opérateur. Fastweb commercialise ses prestations dans les grandes villes et agglomérations en Italie.

Autres secteurs opérationnels

Les Autres secteurs opérationnels comportent les secteurs Swisscom Health, Connected Living et un portefeuille de petites et moyennes entreprises opérant dans des secteurs en grande partie proches du cœur de métier de Swisscom ou fructueux pour celui-ci. Swisscom Health propose des solutions TIC innovantes pour les médecins, les hôpitaux et les assureurs. Connected Living développe et exploite des solutions intelligentes pour la gestion de l'énergie.

Group Headquarters

Group Headquarters regroupe pour l'essentiel les divisions du groupe Group Business Steering, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Human Resources, ainsi que la société d'occupation Worklink AG.



Human Centered Design

est une approche
fondée sur la conception
d'expériences marquantes
pour les clients de Swisscom.



«Agissant toujours dans l'intérêt de la clientèle, je suis co-responsable de concevoir l'expérience client dans son ensemble. Notre équipe prend soin d'intégrer les clients et les collaborateurs en contact avec la clientèle dès la phase de développement. Je suis très heureux de constater que notre travail quotidien crée de la valeur ajoutée.»

Mathias Schmocker

Expert Experience Validation,
Human Centered Design

Rapport financier

Accompagner
nos clients
dans le monde
interconnecté grâce
à des expériences
optimales.

**Stratégie, organisation
et environnement**

- 24 Structure du groupe et organisation
- 28 Stratégie d'entreprise et objectifs
- 32 Pilotage de l'entreprise axé sur la valeur
- 33 Conditions-cadres

**Modèle commercial et
relations avec les clients**

- 46 Activité
- 52 Produits, prestations, canaux de distribution
- 54 Satisfaction de la clientèle

Collaborateurs

- 55 Effectif
- 56 Principes relatifs au droit du travail en Suisse
- 58 Nouvelle architecture de postes
- 58 Développement du personnel
- 59 Recrutement de personnel
- 59 Satisfaction des collaborateurs
- 60 Principes relatifs au droit du travail en Italie

**Innovation et
développement**

- 61 Environnement, objectifs et approche de gestion
- 61 «Open Innovation», un facteur de réussite
- 62 Projets d'innovation en cours

Marche des affaires

- 64 Principaux indicateurs financiers
- 65 Résumé
- 66 Performance
- 69 Evolution du chiffre d'affaires et de la performance sectorielle
- 75 Aperçu trimestriel 2014 et 2015
- 78 Flux de trésorerie
- 79 Investissements
- 80 Patrimoine
- 82 Dette nette
- 83 Compte de création de valeur
- 84 Efficacité énergétique et émission de CO₂
- 85 Perspectives financières

Marché des capitaux

- 86 Action Swisscom
- 88 Politique de distribution
- 88 Emprunts

Risques

- 90 Système de gestion des risques
- 91 Généralités sur la situation en matière de risques
- 91 Facteurs de risque

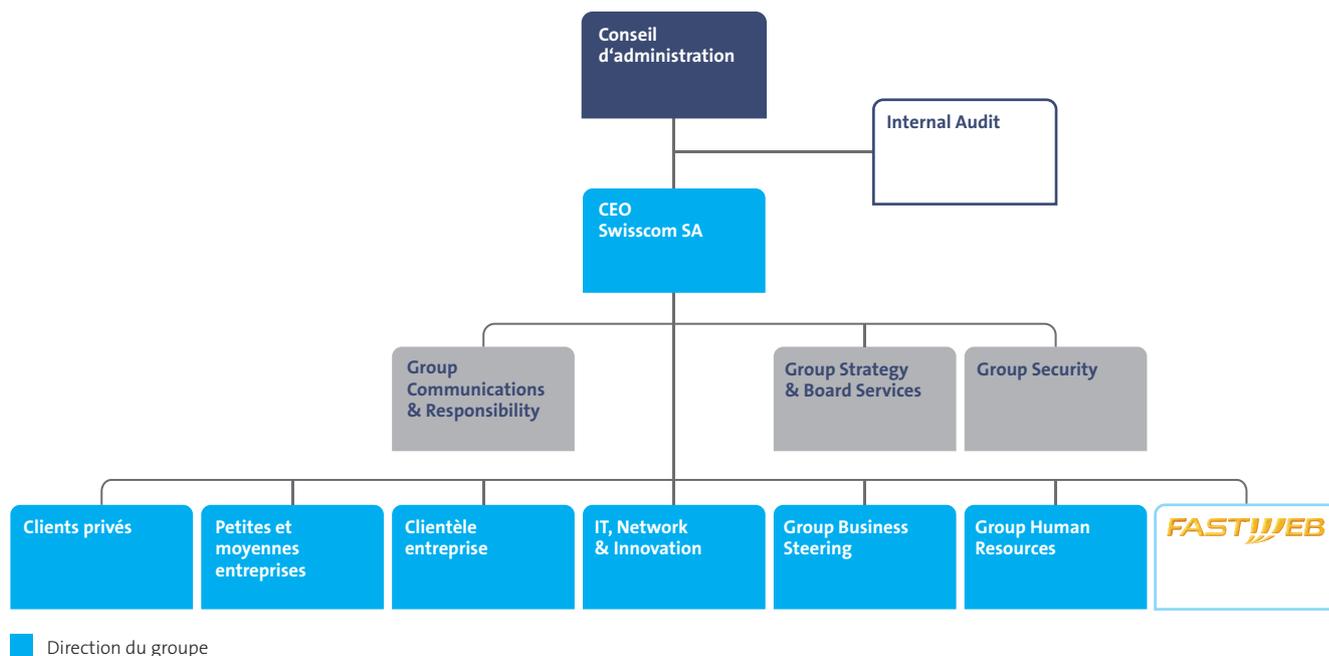
Stratégie, organisation et environnement

Dans le droit fil de sa stratégie d'entreprise, Swisscom veut asseoir sa position dans le secteur des TIC et offrir le meilleur à ses clients. Digne de confiance, simple, source d'inspiration.

Structure du groupe et organisation

Structure de direction en vigueur en 2015

L'organisation du groupe s'appuie sur la structure de direction suivante: le Conseil d'administration de Swisscom SA assume la haute direction de l'entreprise. Il définit les lignes stratégiques, organisationnelles et financières du groupe et délègue la conduite des affaires courantes au CEO de Swisscom SA, Urs Schaeppi. La Direction du groupe se compose du CEO de Swisscom SA, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que des responsables des divisions Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et Informatique, réseau et innovation de Swisscom Suisse. La filiale italienne Fastweb est dirigée directement par le Conseil d'administration présidé par le CEO de Swisscom SA.



Structure du groupe

La holding Swisscom SA est responsable de la haute direction de l'entreprise et de la direction stratégique et financière du groupe Swisscom. Conformément à la loi, la Confédération suisse doit détenir la majorité du capital de Swisscom SA. Au 31 décembre 2015, la part d'actions détenue par la Confédération suisse dans Swisscom SA est inchangée à 51,0%.

Dans les comptes consolidés de Swisscom arrêtés au 31 décembre 2015, 33 filiales suisses (exercice précédent: 28) et 15 filiales étrangères (exercice précédent: 32) sont consolidées intégralement. En outre, 15 entreprises associées (exercice précédent: 12) sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Enfin, Swisscom possède diverses participations minoritaires dans des entreprises à forte croissance actives sur le marché des technologies de l'information, de la communication et du divertissement.

Swisscom SA détient pour l'essentiel des participations directes dans Swisscom (Suisse) SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. La société Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et de sociétés intermédiaires en Belgique et en Italie. La société Swisscom Re SA sise au Liechtenstein est la propre réassurance du groupe.

Rachats d'entreprise

Début juillet 2015, Swisscom et Tamedia ont fusionné leurs entreprises respectives Swisscom Directories SA (local.ch) et search.ch SA en une filiale commune. Swisscom détient une participation de 69% dans cette société qu'elle consolidera intégralement. Forte de sa plateforme d'annuaires en ligne local.ch et de ses annuaires téléphoniques Local Guide, Swisscom Directories SA est l'un des leaders du secteur de la publicité et des annuaires en Suisse, tandis que search.ch SA (search.ch) y est un leader dans la recherche et l'information. La fusion de Swisscom Directories SA (local.ch) et de search.ch SA donne naissance en Suisse à une plateforme d'annuaires et d'informations complète destinée aux particuliers, aux entreprises et aux pouvoirs publics, ainsi qu'à un partenaire publicitaire important pour les PME suisses.

Par ailleurs, en janvier et en mars 2015, Swisscom a racheté intégralement deux entreprises du marché suisse: le groupe de sociétés Veltigroup et la société H-Net SA. En outre, Swisscom a acquis en 2015 une part de 51% dans Mila AG. En acquérant Veltigroup, Swisscom a élargi son portefeuille TIC pour clients commerciaux tout en renforçant sa présence en Suisse romande. Important fournisseur de services TIC, Veltigroup propose aux entreprises une offre TIC complète, allant des infrastructures aux services et solutions destinés au client final. Avec H-Net SA, Swisscom consolide son portefeuille dans le domaine de la santé. De fait, H-Net SA est une entreprise leader en Suisse dans l'échange de données administratives et médicales dans le secteur de la santé. La société a été fusionnée avec Swisscom Health SA fin 2015. L'acquisition de Mila AG doit apporter une contribution aux trois orientations stratégiques de Swisscom (orientation clientèle, innovation, excellence opérationnelle).

Ventes d'entreprises

En 2015, Swisscom a cédé la société Alphapay SA et le domaine d'activité Swisscom Hospitality Services. Alphapay SA est un prestataire de services d'encaissement spécialisé dans la gestion des créances pour le compte de tiers. Swisscom Hospitality Services propose des services basés sur Internet à ses hôtes et clients du secteur de l'hôtellerie et des conférences en Europe et en Amérique du Nord.

Autres participations importantes

En 2015, Swisscom a pris une participation de 50% dans Siroop SA, société fondée par Coop, qui démarrera ses activités en 2016 avec son nouveau marché en ligne. Swisscom, Ringier et la SSR ont regroupé en 2015 la commercialisation de leurs offres de médias et de leurs plateformes publicitaires au sein d'une nouvelle société de commercialisation commune. Swisscom a en outre fondé avec Sixt Leasing la société Managed Mobility SA, active dans la gestion des flottes et l'optimisation des parcs automobiles. Enfin, Swisscom a pris une participation minoritaire dans finnova SA Bankware (finnova), figure de proue de l'édition de progiciels bancaires sur la place financière suisse.

Compte rendu des secteurs

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles de Swisscom sont affectées aux différents secteurs organisés selon la structure de direction. Le rapport financier 2015 se subdivise comme suit: Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels. Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et Informatique, réseau et innovation. La division Group Headquarters, qui regroupe essentiellement les divisions du groupe et la société d'occupation Worklink AG, est présentée séparément.

	Swisscom Suisse ¹	Fastweb	Autres secteurs opérationnels ²	Group Headquarters
Filiales	<ul style="list-style-type: none"> > Swisscom (Suisse) SA³ > CT Cinetrade AG⁴ > Mila AG > Swisscom Banking Provider SA > Swisscom Directories SA > Swisscom ITS Finance Custom Solutions SA > Swisscom Immeubles SA > Veltigroup⁵ > Wingo SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Fastweb S.p.A. 	<ul style="list-style-type: none"> > BFM Business Fleet Management SA > Billag SA > Calex SA > Datasport SA > Improve Digital B.V. > Mona Lisa Capital AG⁶ > Swisscom Broadcast SA > Swisscom Energy Solutions SA > Swisscom Event & Media Solutions SA > Swisscom Health SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Swisscom SA > Swisscom Belgium N.V. > Swisscom Italia S.r.l. > Swisscom Re AG > Worklink AG
Sociétés associées	<ul style="list-style-type: none"> > Belgacom International Carrier SA > finnova sa bankware > Ringier Publishing SA > Siroop SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Metroweb S.p.A. 	<ul style="list-style-type: none"> > Managed Mobility SA > Medgate Holding SA > Venturing Participations > Zanox AG 	

¹ Swisscom Suisse englobe les secteurs opérationnels Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation.

² Autres secteurs opérationnels englobe les secteurs opérationnels Participations, Health et Connected Living.

³ Swisscom (Suisse) SA a des filiales opérationnelles en Autriche, Allemagne, France, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Suède, Suisse et à Singapour.

⁴ CT Cinetrade AG a des filiales en Suisse: Kitag Kino-Theater SA, PlazaVista Entertainment AG et Teleclub SA.

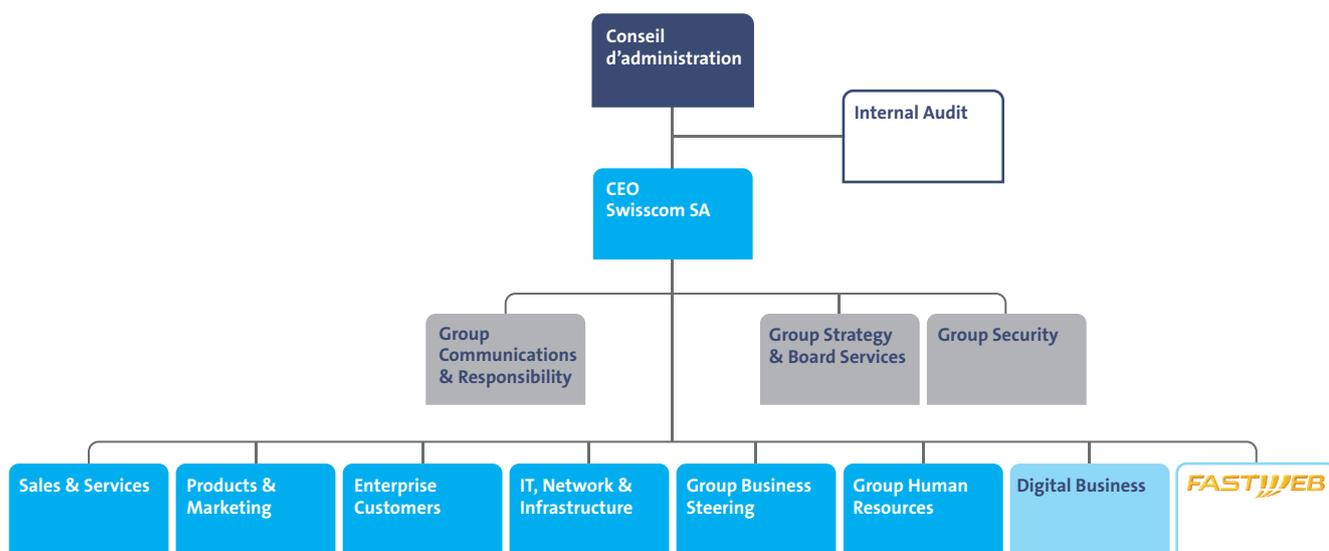
⁵ Veltigroup englobe les filiales opérationnelles insentia SA, ITS Information Technologie Services SA, LANexpert SA,

Veltigroup Consulting SA et Veltigroup SA.

⁶ Mona Lisa Capital SA est une participation venturing.

Adaptation de la structure de direction au 1^{er} janvier 2016

Pour augmenter sa force de frappe sur le marché très concurrentiel des TIC, Swisscom renforcera ses secteurs proches de la clientèle et axera encore plus nettement leur organisation sur la numérisation à compter du 1^{er} janvier 2016. La distribution et le service pour la clientèle privée et pour les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les activités numériques seront regroupés au sein des divisions Sales & Services et Digital Business. Afin d'exploiter des synergies et prendre en compte la convergence croissante, Swisscom réunit en outre le développement et la mise à disposition des produits destinés aux clients privés et aux PME. La concentration sur l'activité avec les grandes entreprises, dont l'organisation est encore simplifiée, demeure centrale pour Swisscom. Avec ces changements, Swisscom vise à renforcer l'expérience client «d'un seul tenant» et à accroître l'efficacité de manière à dégager de nouveaux espaces pour l'innovation. La réorientation débouche, logiquement, sur des modifications au sein de la Direction du groupe. Ainsi, la nouvelle division Products & Marketing sera dirigée par Dirk Wierzbitzki, qui siègera désormais à la Direction du groupe. Le responsable de la division opérationnelle Clients privés, Marc Werner, prendra les rênes de la nouvelle division Sales & Services. Roger Wüthrich-Hasenböhler, responsable de l'actuelle division opérationnelle Petites et moyennes entreprises, dirigera la nouvelle division Digital Business. Il a quitté la Direction du groupe fin 2015 et, à l'avenir, rendra compte directement au CEO de Swisscom SA. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la composition de la Direction du groupe est la suivante: Urs Schaeppi, CEO; Mario Rossi, CFO (Group Business Steering); Hans Werner, CPO (Group Human Resources); Christian Petit, responsable Enterprise Customers; Heinz Herren, responsable IT, Network & Infrastructure; Marc Werner, responsable Sales & Services et Dirk Wierzbitzki, responsable Products & Marketing. Comme jusqu'à présent, la filiale italienne Fastweb reste dirigée directement par le Conseil d'administration présidé par le CEO de Swisscom SA.



■ Direction du groupe

Stratégie d'entreprise et objectifs

Stratégie d'entreprise

Swisscom occupe en Suisse une position de leader dans les secteurs de la communication mobile, de la téléphonie fixe et du haut débit. Elle est en outre un acteur important sur le marché des services informatiques et de la télévision. Sur le marché du réseau fixe italien, Fastweb est le principal fournisseur alternatif, tant dans le secteur de la clientèle privée que dans celui de la clientèle commerciale. Dans le secteur classique des offres facturées à l'usage, les changements technologiques et l'évolution des besoins de la clientèle entraînent une érosion continue des prix et des volumes depuis quelques années déjà. De surcroît, la concurrence venant des rivaux actifs à l'international s'est intensifiée. Il s'agit de compenser ce recul du chiffre d'affaires et du résultat, afin de conserver la capacité financière nécessaire aux importants investissements à consentir dans les nouvelles technologies.

La société et l'économie changeront radicalement au cours des années à venir. Les mégatendances telles que le changement démographique, la mondialisation ou la robotique impriment leur marque sur la société et l'économie et influencent donc les activités de Swisscom à long terme. Par ailleurs, une série d'évolutions spécifiques auront déjà un impact sur les activités dans les prochaines années: c'est le cas de la forte expansion des systèmes de paiement mobiles et de la tendance au crowdsourcing.

L'environnement économique de Swisscom a beaucoup évolué au cours des dernières années. L'interconnexion est omniprésente et continue de progresser. Les individus, les applications et les appareils communiquant entre eux en permanence seront très nombreux. La numérisation de la société conduit à une quatrième révolution industrielle («Industrie 4.0»), qui révolutionnera les processus de production et les contacts avec les clients dans tous les secteurs. De plus, la concurrence entre les fournisseurs internationaux et régionaux s'est durcie avec l'arrivée sur le marché des TIC de nouveaux concurrents qui proposent souvent des modèles commerciaux disruptifs. Sur la base des évolutions plus ancrées dans son environnement économique et du dynamisme croissant sur le marché, Swisscom durcit périodiquement sa stratégie, définit des axes et en déduit des objectifs concrets.



La vision de Swisscom: le meilleur dans le monde interconnecté – partout et à tout moment

Dans un monde de plus en plus connecté et tourné vers le numérique, Swisscom offre toujours le meilleur à ses clients. Elle souhaite ainsi permettre aux hommes et aux entreprises de Suisse d'exploiter toutes les opportunités liées au monde interconnecté. Aussi Swisscom, fidèle à son esprit pionnier, accélère-t-elle activement la numérisation en faisant preuve d'innovation et d'audace dans tout ce qu'elle entreprend. En tant que meilleur compagnon dans le monde interconnecté, Swisscom est, pour ses clients, une source d'inspiration et un partenaire de confiance qui prône la simplicité. Elle aide par exemple les clients commerciaux à rendre leurs infrastructures TIC plus flexibles, à adapter leurs processus d'entreprise aux nouveaux défis de l'ère numérique et à optimiser la communication et la collaboration au sein du personnel. Dans ce rôle, Swisscom façonne le nouveau monde et contribue à faire de la Suisse l'un des pays leaders en matière de TIC. Par sa propre création de valeur et, indirectement, par ses investissements élevés qui profitent à d'autres entreprises, elle contribue de manière significative à la compétitivité de la Suisse ainsi qu'à l'évolution du produit intérieur brut et de l'emploi.

Les individus et leurs relations sont au cœur des activités de Swisscom. Orientation clients, développement durable, enthousiasme, curiosité et fiabilité caractérisent l'action commune de ses collaborateurs. Afin de pouvoir toujours offrir le meilleur dans le monde interconnecté, Swisscom doit répondre en permanence à des exigences élevées en matière d'infrastructure, d'expérience client et de croissance.

Construire la meilleure infrastructure

Une infrastructure performante permet à Swisscom de mettre à disposition ses offres, de proposer une expérience client durable et de se démarquer par rapport à la concurrence. Swisscom entend proposer la meilleure infrastructure informatique et de communication à ses clients, en Suisse comme en Italie. La dépendance vis-à-vis des réseaux toujours disponibles et performants s'accroîtra à l'avenir. Swisscom répond aux exigences croissantes des clients en exploitant des réseaux qui se distinguent par un niveau de sécurité, une disponibilité et une performance optimales. Dans le domaine du réseau fixe, elle met l'accent sur l'extension continue du réseau à très haut débit en ayant recours à diverses technologies de fibre optique, tant en Suisse qu'en Italie. Elle développe aussi constamment le très haut débit mobile (avec la technologie LTE advanced par ex.), afin d'optimiser l'utilisation et la capacité du réseau.

Swisscom se propose d'améliorer son efficacité grâce à une infrastructure modulaire, à une virtualisation étendue des services et de l'infrastructure ainsi qu'à des processus d'amélioration continue. L'infrastructure Swisscom Cloud offre une sécurité et une qualité élevées. Elle constitue la base de nouvelles offres modulables, développées en Suisse. Le transfert des plateformes internes vers Swisscom Cloud accroît la modularité, la flexibilité et l'optimisation des coûts. Le cloud ouvert offre aux partenaires un accès flexible à l'infrastructure via la mise à disposition d'interfaces de programmation simples et forme la base d'un écosystème pour les développeurs. Swisscom continue de favoriser la transformation technologique des solutions traditionnelles en solutions basées sur IP. Grâce à elle, Swisscom commercialise plus vite les nouveaux services, l'exploitation et les processus gagnent en flexibilité et les clients privés accèdent à leurs données depuis n'importe quel appareil, où qu'ils soient.

Proposer les meilleures expériences

Afin de se démarquer clairement dans son secteur d'activité principal, Swisscom entend proposer à ses clients un service remarquable et susciter leur enthousiasme grâce à des expériences globales incomparables. Les clients Swisscom sont accompagnés de manière compétente et bénéficient d'un service flexible, individuel et personnalisé à tous les points de contact. Du point de vue des clients, le contact avec Swisscom se caractérise par sa simplicité.

Swisscom souhaite répondre aux attentes croissantes des clients en matière de disponibilité des données et des applications – à commencer par l'accès aux données en temps réel et partout – en proposant des univers intégrés allant au-delà de l'offre de services de communication traditionnels. Swisscom prône une approche orientée client et vise à améliorer la perception de l'entreprise qu'a le client, que ce soit par l'optimisation des processus ou par la création de nouveaux services numériques et expériences. Swisscom entend continuer d'améliorer la fidélisation de la clientèle et renforcer sa marque. Parmi les exemples actuels de nouveaux services et d'expériences optimisées, on peut citer la personnalisation de Swisscom TV 2.0, le lancement de Voice over LTE et le Wifi Calling qui améliorent encore l'expérience téléphonique, mais aussi les «Smart Enterprise Services», qui aident les entreprises dans la transformation numérique, ou le service de livraison Express récemment introduit pour les achats en ligne.

Réaliser les meilleures opportunités de croissance

Malgré l'incertitude liée à l'évolution économique en Suisse et en Italie, les marchés importants pour Swisscom devraient dans l'ensemble poursuivre leur croissance modérée. Une légère augmentation de la population et du nombre de ménages, la progression du nombre d'appareils connectés (Internet des objets) et l'utilisation accrue des TIC dans de nombreux secteurs sont des facteurs de croissance essentiels. L'Italie accuse toujours un certain retard en raison du taux de pénétration relativement faible du haut débit.

Swisscom entend exploiter les perspectives de croissance en développant ses activités de base, notamment grâce à l'élaboration d'offres combinées ou à l'essor des services de télévision et raccordements à fibre optique. D'autres opportunités se présentent dans d'autres secteurs comme le bancaire, la santé ou l'énergie, secteurs dans lesquels Swisscom propose des prestations TIC verticales. Les nouveaux secteurs d'activité connexes que Swisscom veut ajouter de manière sélective offrent également des potentiels intéressants en termes de chiffre d'affaires. L'existence de synergies, la possibilité d'une différenciation et le renforcement des activités principales sur la base d'une infrastructure de réseau propre sont des critères de décision essentiels pour s'implanter dans un secteur d'activité. Dans certains secteurs, Swisscom veut lancer de nouveaux services numériques qui seraient proposés sur Internet et qui reposeraient en partie sur de nouveaux modèles commerciaux. Les activités déjà annoncées en matière de publicité ou d'e-commerce sont des exemples représentatifs, au même titre que l'Internet des objets ou le développement de Swisscom Energy Solutions.

Le développement de Fastweb en Italie est une autre priorité pour Swisscom. Cette dernière veut s'appuyer sur l'extension permanente du réseau à très haut débit, le recours aux partenariats et l'amélioration de la qualité de service pour asseoir davantage la bonne position de Fastweb sur le marché, et générer ainsi de la croissance.

Outre ces ambitions stratégiques, Swisscom mise sur des mesures transversales qui auront un impact à l'échelle du groupe. Elle aspire ainsi à une transformation de l'entreprise et veut créer des structures futuristes. Une utilisation judicieuse des ressources, des structures simples et une orientation claire sont autant d'éléments qui permettront à Swisscom de rester toujours compétitive à l'avenir, tant au niveau de l'offre que des coûts.

Précurseur dans le domaine de la Corporate Responsibility

Swisscom concentre ses activités en matière de responsabilité d'entreprise sur les thèmes auxquels les parties prenantes accordent une grande importance, mais aussi sur ceux qui sont étroitement liés à son activité principale et offrent ainsi des opportunités sur le marché. Elle cultive la vision d'une Suisse moderne et tournée vers l'avenir, d'un pays qui offre de nombreuses possibilités, notamment dans le domaine du développement durable. Concrètement, Swisscom articule sa stratégie autour de six thèmes majeurs. Pour chacun d'eux, elle a défini un objectif à long terme à l'horizon 2020:

Efficacité énergétique et protection climatique

En collaboration avec ses clients, Swisscom souhaite économiser, à l'horizon 2020, deux fois plus de CO₂ qu'elle n'en génère dans l'entreprise et dans sa chaîne d'approvisionnement. Grâce aux TIC vertes (Green ICT), les entreprises peuvent réduire sensiblement leurs besoins en énergie et leurs émissions de CO₂. Ainsi, les visioconférences et les solutions de télétravail font gagner du temps et réduisent les coûts de déplacement. Les offres TIC basées sur le cloud permettent aux clients commerciaux d'exploiter leur infrastructure informatique de manière plus efficace que s'ils disposaient de leurs propres serveurs. Grâce aux solutions TIC, les bâtiments, les véhicules et les réseaux peuvent être gérés efficacement sur le plan énergétique. De même, Swisscom propose aux clients privés de nombreuses possibilités permettant de limiter leur empreinte écologique, parmi lesquelles la facture en ligne ou le recyclage de leurs téléphones portables. Enfin, Swisscom veut réduire ses propres émissions de CO₂ résultant de l'exploitation et de la chaîne d'approvisionnement et exige de ses fournisseurs qu'ils réduisent leur empreinte écologique.

Travailler et vivre

D'ici à 2020, Swisscom entend soutenir un million de clients par son engagement dans le domaine de la santé, notamment au travers de la plateforme de santé Swisscom et des capteurs de fitness, du dossier électronique du patient et des offres de sa filiale Datasport. A l'horizon 2020, Swisscom offrira en outre à un million de clients la possibilité d'utiliser des formes de travail mobiles. L'entreprise commercialise pour ce faire des services Work Smart et encourage l'adoption d'un mode de travail mobile par le biais d'actions telles que le Home Office Day.

Compétences médias et sécurité

Swisscom entend s'imposer d'ici à 2020 comme le leader du marché dans le domaine de la sécurité des données et ainsi aider un million de personnes à utiliser les médias de façon sûre et responsable. Jusqu'à présent, Swisscom a raccordé gratuitement des écoles à Internet et initié des néophytes à l'univers numérique par le biais de ses cours sur les médias. L'entreprise contribue également à la protection de la jeunesse dans les médias par des solutions techniques et par des offres améliorant les compétences médias des jeunes.

Employeur attractif

Swisscom veut se positionner comme l'un des employeurs les plus attractifs de Suisse d'ici à 2020. Elle offre à ses collaborateurs des possibilités d'épanouissement professionnel et les encourage à trouver le juste équilibre entre travail et vie privée. Pour Swisscom, proposer des conditions d'embauche équitables va de soi, de même qu'un partenariat social réel et un engagement marqué en faveur de la formation professionnelle. Les collaborateurs Swisscom ont par ailleurs la possibilité de s'engager sur le plan social, par exemple dans le cadre du programme Corporate Volunteering.

Chaîne d'approvisionnement équitable

Dans le cadre d'une chaîne d'approvisionnement équitable, Swisscom s'engage pour l'amélioration des conditions de travail de plus de deux millions de personnes à l'horizon 2020. Pour y parvenir, elle fait appel à des partenariats internationaux qui assurent la mise en place des mesures correspondantes en collaboration étroite avec les fournisseurs. Swisscom fait par ailleurs contrôler chaque année, au moyen d'audits, l'amélioration des conditions de travail chez ses fournisseurs.

Suisse interconnectée

D'ici à 2020, Swisscom souhaite fournir le très haut débit (plus de 100 Mbit/s) à 85% des ménages et commerces, D'ici à fin 2016, 99% de la population bénéficieront de la téléphonie mobile de la quatrième génération et du réseau 4G/LTE. L'entreprise contribue ainsi de manière indirecte au produit intérieur brut à hauteur d'environ CHF 30 milliards, participant à la création et au maintien de quelque 100 000 postes de travail.

Objectifs de Swisscom

Se basant sur sa stratégie, Swisscom s'est fixé divers objectifs à court et à long terme qui prennent en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux.

	Objectifs	Effectif 2015
Objectifs financiers ¹		
Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires du groupe 2015 de plus de CHF 11,4 milliards	CHF 11 678 millions
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	EBITDA 2015 de quelque CHF 4,2 milliards	CHF 4 098 millions
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	Investissements 2015 de CHF 2,3 milliards	CHF 2 409 millions
Autres objectifs		
Très haut débit Suisse ²	Couverture 85% d'ici fin 2020	67% ou quelque 2,9 millions avec plus de 50 Mbit/s
Très haut débit Italie	Couverture 30% d'ici fin 2016	25% ou 6,3 millions
Réseau de téléphonie mobile Suisse	Couverture 99% avec 4G/LTE d'ici fin 2016	98%
Efficacité énergétique Suisse	+25% d'ici fin 2015 par rapport au 1 ^{er} janvier 2010	+29,6%
Emission de CO ₂ Suisse	-12% d'ici fin 2015 par rapport au 1 ^{er} janvier 2010	-23,5%

¹ Comme communiqué au cours de l'année 2015, suite à la modification du cours CHF/EUR attendu et à la constitution d'une provision pour procédure judiciaire, les objectifs financiers 2015 ont été adaptés comme suit: chiffre d'affaires du groupe supérieur à CHF 11,5 milliards, EBITDA de plus de CHF 4 milliards et investissements de plus de CHF 2,3 milliards.

² Base: 3,6 millions de ménages et 0,7 million de commerces (Office fédéral de la statistique – OFS).

Pilotage de l'entreprise axé sur la valeur

Les indicateurs financiers utilisés pour planifier et piloter les flux de trésorerie opérationnels sont le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) et les investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA permet en outre d'établir une comparaison relative de l'évaluation du cours de l'action avec celle d'autres entreprises de télécommunication.

Ce rapport est déterminé essentiellement par l'évolution du chiffre d'affaires et des marges et par les attentes des investisseurs en matière de croissance. Le système de rémunération des membres de la Direction du groupe comprend une part variable liée au résultat, versée à hauteur de 25% sous forme d'actions Swisscom bloquées à la vente pendant trois ans. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. Cette part variable repose notamment sur des objectifs financiers comme le chiffre d'affaires net, la marge EBITDA et le free cash flow opérationnel. Les objectifs financiers pertinents pour l'octroi de la part variable liée au résultat et le programme de participation garantissent l'harmonie entre les intérêts de la direction et ceux des actionnaires.

Valeur globale de l'entreprise

En millions CHF ou selon indication	31.12.2015	31.12.2014
Valeur globale de l'entreprise		
Capitalisation boursière	26 056	27 067
Dette nette	8 042	8 120
Part des actionnaires minoritaires aux filiales	5	3
Valeur globale de l'entreprise (EV)	34 103	35 190
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	4 413
Ratio valeur globale de l'entreprise/EBITDA	8,3	8,0

La valeur globale de l'entreprise (entreprise value) calculée sur la base du cours de l'action tient compte de la somme résultant de la capitalisation boursière, de la dette nette et des intérêts minoritaires dans les filiales de Swisscom. Les intérêts minoritaires sont évalués à leur valeur comptable. Dans un souci de simplification, les autres actifs et engagements non opérationnels ne sont pas pris en compte. La valeur globale de l'entreprise Swisscom a diminué de CHF 1,1 milliard ou 3,1% à CHF 34,1 milliards par rapport à l'année précédente. Ce repli s'explique surtout par la capitalisation boursière inférieure. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA s'est établi à 8,3 (exercice précédent: 8,0). Cette hausse est due au fait que l'EBITDA a plus fortement reculé que la valeur globale de l'entreprise en glissement annuel. L'EBITDA comptabilisé pour l'exercice 2015 a été particulièrement grevé par les provisions constituées pour une procédure juridique, d'un montant de CHF 186 millions. Abstraction faite de ces effets négatifs pour l'EBITDA, le rapport est de 8,0. Avec un rapport de 8,3 ou 8,0, la valeur boursière relative de Swisscom est nettement supérieure à la valeur moyenne des entreprises européennes comparables évoluant dans le secteur des télécommunications. Cette évaluation favorable résulte, d'une part, de la forte position sur le marché occupée par Swisscom grâce à des investissements élevés et à une politique attrayante en matière de dividendes et repose, d'autre part, sur les conditions-cadres suisses telles qu'un niveau des taux d'intérêt plus bas que dans d'autres pays européens et des taux d'impôt sur le bénéfice moins élevés.

Conditions-cadres

Environnement macroéconomique

La situation financière et patrimoniale de Swisscom ainsi que sa performance sont déterminées dans une large mesure par l'environnement macroéconomique et, en particulier, par l'évolution de la conjoncture, des taux d'intérêt, des cours de change et du marché des capitaux.

Conjoncture

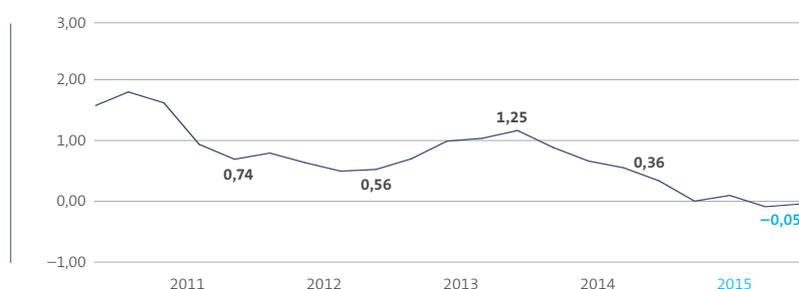
En 2015, les décisions de politique monétaire de la Banque nationale et une reprise de la zone euro ont influencé l'évolution conjoncturelle de la Suisse. Modeste, la croissance économique est avant tout soutenue par les dépenses de consommation. Le taux de chômage est en légère hausse, tandis que l'inflation, calculée à l'aune de l'indice suisse des prix à la consommation, est négative.

Une large part du chiffre d'affaires que Swisscom tire de la téléphonie et des services à haut débit provient des redevances mensuelles fixes peu sujettes aux aléas de la conjoncture. Par contre, le chiffre d'affaires généré par les projets menés avec la clientèle commerciale revêt un caractère plus cyclique.

Taux d'intérêt

Historiquement, le niveau général des taux en Suisse est inférieur à celui de la plupart des autres pays industrialisés. Pendant l'exercice sous revue, la politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS) ainsi que des Banques centrales européenne et américaine a dicté le niveau et l'évolution des taux d'intérêt. Le 15 janvier 2015, la BNS a supprimé le cours plancher de CHF 1,20 pour EUR 1 et introduit dans la foulée des taux d'intérêt négatifs sur les avoirs en compte. Les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans ont alors plongé en territoire négatif et se situaient même à moins 0,05% fin 2015.

Taux d'intérêt Suisse Rendements d'obligations de la Confédération 10 ans en %

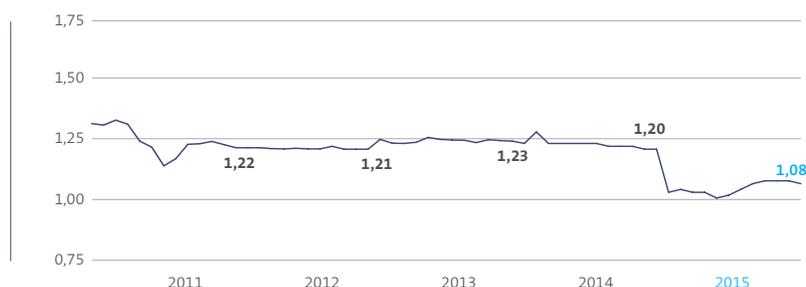


L'évolution des taux d'intérêt a des répercussions directes sur le montant des coûts de financement et influence l'évaluation des différents éléments des états financiers tels que les actifs, les provisions à long terme et les engagements de prévoyance. Swisscom a profité en 2015 également de la persistance des taux bas pour réaliser diverses transactions financières. Elle a souscrit un emprunt de CHF 400 millions et un autre d'EUR 500 millions, avec des durées comprises entre 8 et 20 ans, à des taux d'intérêt très avantageux, ainsi qu'un crédit bancaire à taux fixe d'EUR 200 millions assorti d'une durée de 5 ans. La part des passifs financiers à taux variable se monte à 24%, et les charges d'intérêts de toutes les dettes financières se sont élevées en moyenne en 2015 à 2,3% (exercice précédent: 2,6%). Swisscom a par ailleurs conclu dans le passé des swaps de taux d'intérêt de longue durée, qui ne peuvent pas être classés dans la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les variations des taux d'intérêt du marché peuvent donner lieu à des fluctuations élevées sur le résultat des valeurs de marché comptabilisées au bilan.

Changes

La Banque nationale suisse (BNS) a annoncé la suppression du cours plancher CHF/EUR de 1,20 le 15 janvier 2015. Le franc suisse s'est ensuite fortement apprécié, surtout vis-à-vis de l'euro. Fin 2015, le cours de l'euro était inférieur de 9,8% à son niveau de fin 2014.

Evolution du taux de change CHF/EUR à la clôture de l'exercice



Les effets directs de l'évolution des changes sur les activités de Swisscom ne sont pas déterminants. Swisscom ne réalise qu'un chiffre d'affaires peu élevé en devises étrangères. Des risques liés aux transactions en devises (principalement EUR et USD) existent uniquement pour l'acquisition de terminaux et d'installations techniques ainsi que pour le paiement de redevances liées à l'utilisation de réseaux de téléphonie fixe et mobile étrangers par des clients de Swisscom (itinérance). Or, ces risques sont en partie couverts par des contrats à terme sur devises.

Swisscom opère ses financements essentiellement en francs suisses. Mais la part des passifs financiers en EUR s'est toutefois accrue progressivement au cours des trois dernières années, en raison notamment de l'émission d'emprunts, ce qui a permis une meilleure diversification des sources de financement. Fin 2015, les passifs financiers s'élevaient à CHF 8,6 milliards, dont 66,8% en CHF, 31,5% en EUR et 1,7% en USD. La conversion de devises de sociétés étrangères du groupe, notamment de Fastweb en Italie, influe sur la présentation du patrimoine et de la performance dans les comptes consolidés. Comptabilisées dans les capitaux propres du groupe, les différences cumulées découlant de la conversion de monnaies étrangères en provenance de filiales étrangères ont atteint en 2015 CHF 2,2 milliards avant déduction des effets fiscaux (exercice précédent: CHF 2,0 milliards). Une partie des engagements en EUR a été affectée comme couverture de change (hedging) des investissements nets dans Fastweb.

Marché des capitaux

En 2015, les marchés des actions internationaux ont connu une évolution légèrement positive. Le SMI, indice principal suisse, a baissé de 1,8%. Swisscom conserve les excédents de trésorerie sous forme de liquidités et de placements monétaires à court terme et ne détient que peu d'investissements directs en actions ou sous d'autres formes de placement à long terme. Le patrimoine de quelque CHF 9,3 milliards de la fondation juridiquement indépendante comPlan – la caisse de pensions de Swisscom en Suisse – investit en actions, en obligations et dans d'autres catégories de placement et est donc soumis aux risques du marché des capitaux. Il en résulte un effet indirect sur la situation financière présentée dans les comptes consolidés de Swisscom.

Environnement légal et réglementaire

Cadre juridique pour Swisscom

Swisscom est une société anonyme de droit public soumise au droit suisse. Son organisation est régie par la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), le droit des sociétés anonymes et ses statuts. Elle fonde son activité principalement sur la législation relative aux télécommunications et à la radiodiffusion. Swisscom est en outre soumise aux règles qui s'appliquent à l'ensemble de l'économie, notamment au droit de la concurrence. Enfin, en tant que société cotée en Bourse, elle se conforme au droit du marché des capitaux ainsi qu'à l'ordonnance du Conseil fédéral contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération)

Le 1^{er} janvier 1998, l'ancienne entreprise des PTT a été scindée, en vertu de la loi, en deux entités distinctes: La Poste Suisse et Swisscom SA (d'où l'appellation «société anonyme de droit public»). La LET et les statuts prévoient que Swisscom fournit, en Suisse et à l'étranger, des services de télécommunication et de radiodiffusion ainsi que des produits et des services connexes. Conformément à la LET, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Si la Confédération décidait de renoncer à sa position majoritaire, il faudrait procéder à une modification de la LET. Par ailleurs, Swisscom a l'obligation de négocier la conclusion d'une convention collective de travail avec les associations du personnel. Le Conseil fédéral définit les objectifs que la Confédération veut atteindre en tant qu'actionnaire principal pour une durée de quatre ans. Il s'agit des objectifs en termes de stratégie, de finances et de politique du personnel de même que des objectifs liés aux coopérations et aux participations. Les objectifs sont rendus publics pour garantir la transparence vis-à-vis des autres actionnaires. Les objectifs de la Confédération sont intégrés aux objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise fixés par le Conseil d'administration de Swisscom. Pour la période sous revue, ce sont les objectifs de 2014 à 2017 qui s'appliquent. Le Conseil fédéral a défini les objectifs financiers suivants:

- > Swisscom doit augmenter à long terme la valeur de l'entreprise. Elle doit afficher, en matière de rendement global (cette notion comprend la distribution du dividende et l'évolution du cours de l'action), une performance en rapport avec les entreprises comparables de télécommunication européennes.
- > Swisscom doit mener une politique en matière de dividende conforme au principe de continuité et garantir un rendement de l'action attrayant par rapport à d'autres entreprises cotées en Bourse en Suisse. Ce faisant, elle doit tenir compte des exigences d'une activité durable en matière d'investissements, d'une part de fonds propres usuelle dans la branche et conforme aux risques ainsi que d'un accès toujours facile aux marchés des capitaux.
- > Swisscom doit limiter sa dette nette à un montant équivalent au plus à 2,1 fois l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements); des dépassements temporaires sont admis. Des dépassements temporaires de cette valeur sont admis.

Le Conseil fédéral attend également de Swisscom qu'elle n'entame des coopérations (participations, alliances, créations de sociétés et autres formes de collaboration) que si celles-ci contribuent à une augmentation durable de la valeur de l'entreprise, si elles peuvent être bien encadrées par la direction et si les risques potentiels sont suffisamment pris en compte. A l'étranger, Swisscom n'est pas autorisée à prendre des participations dans des sociétés de télécommunication ayant un mandat de service universel. Pour le reste, des participations à l'étranger sont possibles à condition qu'elles soutiennent l'activité principale en Suisse ou présentent une autre logique sur le plan stratégique et industriel.

Loi sur les télécommunications (LTC)

La loi sur les télécommunications règle les conditions auxquelles les fournisseurs de services occupant une position dominante sur le marché sont tenus de mettre leur réseau à la disposition d'autres fournisseurs de services de télécommunication. Elle englobe un catalogue exhaustif des différentes formes d'accès et se limite, dans le domaine des raccordements, aux lignes de cuivre. Les services d'accès spécifiés dans la loi doivent être proposés à des conditions réglementées et en particulier à des prix déterminés par les coûts. Outre l'accès au réseau, la loi sur les télécommunications vise à garantir qu'un service universel sûr et d'un prix abordable soit fourni à toute les catégories de la population et dans tout le pays. Le Conseil fédéral détermine périodiquement l'étendue des prestations ainsi que les directives en matière de qualité et de prix. Le service universel garantit entre autres l'accès dans toute la Suisse à un raccordement à haut débit avec une vitesse de télé-

Voir sous
www.admin.ch

Voir sous
www.admin.ch

Voir rapport
pages 192–194

chargement d'au moins 2 Mbit/s. La concession de service universel attribuée en 2007 à Swisscom par la Commission fédérale de la communication (ComCom) court jusqu'en 2017. Jusqu'ici, Swisscom a rempli les exigences imposées par la concession relative au service universel, dans le respect des critères de qualité définis par la législation sur les télécommunications, sans réclamations ni demande d'indemnités. Par ailleurs, la loi sur les télécommunications règle les modalités relatives à l'utilisation du spectre des fréquences de radiocommunication.

Droit de la concurrence et loi sur les cartels

La loi sur les cartels interdit les accords interentreprises nuisibles à la concurrence. Elle sanctionne les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante et proscrit les opérations de concentration d'entreprises entraînant une suppression de la concurrence. Est notamment considérée comme pratique abusive la discrimination de partenaires commerciaux au moyen des prix ou d'autres conditions générales.

Droit du marché des capitaux

Les actions de Swisscom SA sont cotées à la SIX Swiss Exchange à Zurich. Swisscom a en outre émis des emprunts obligataires qui sont négociés à la SIX Swiss Exchange. Elle est par conséquent soumise à la législation et à la réglementation suisses sur les Bourses. L'entreprise doit ainsi se conformer aux prescriptions en matière d'information financière et d'établissement des rapports financiers ainsi qu'aux prescriptions en matière de publicité ad hoc. Elle est par ailleurs tenue de publier les transactions de titres Swisscom réalisées par les membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe. Toute participation dans Swisscom doit également être mentionnée si celle-ci atteint ou dépasse certaines limites supérieures ou inférieures.

Evolution réglementaire en Suisse en 2015

Procédures en cours fondées sur le droit des télécommunications et le droit de la concurrence
Ces dernières années, plusieurs procédures fondées sur le droit des télécommunications et le droit de la concurrence ont été engagées à l'encontre de Swisscom. En octobre 2015, le Tribunal administratif fédéral a partiellement admis le recours déposé par Swisscom contre la décision de sanction prononcée par la Commission de la concurrence pour pratique de prix abusifs dans le cadre des services à haut débit durant la période allant jusqu'à fin 2007, et réduit le montant de l'amende infligée de CHF 220 millions à CHF 186 millions. Swisscom conteste la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Des informations détaillées sur les procédures en cours figurent dans les notes 28 et 29 jointes aux comptes consolidés.

Initiative «Pro Service Public»

Lancée en juin 2013 par un magazine suisse de consommateurs, l'initiative populaire «Pro Service Public» demande que la Confédération supprime les bénéfiques, les subventionnements croisés et les intérêts fiscaux dont bénéficie le service public et qu'elle adapte les salaires des entreprises proches de la Confédération à ceux de l'administration fédérale. Le Conseil fédéral et le Parlement ont refusé l'initiative sans contre-proposition. La votation populaire sur cette initiative aura lieu en juin 2016.

Révision de la loi sur les télécommunications (LTC)

Le 11 décembre 2015, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à la révision de la LTC, qu'il souhaite réaliser en deux étapes. Il s'agit, dans un premier temps, de s'attaquer aux problèmes les plus urgents. Dans un deuxième temps, un changement de système dans le domaine du régime d'accès ainsi qu'une adaptation en profondeur du service universel seront envisagés. Swisscom salue le fait que le Conseil fédéral a choisi d'exclure provisoirement du projet de révision l'extension de la réglementation des prix aux réseaux haut débit et l'élargissement du haut débit financé par l'Etat, deux questions délicates et controversées sur le plan politique. Outre d'autres adaptations, essentiellement formelles et techniques, la révision de la LTC doit permettre de renforcer certaines interventions sur le marché. Le système de réglementation de l'accès doit ainsi être adapté aux mécanismes en vigueur dans l'UE et le principe de la négociation, de facto, supprimé. Par ailleurs, les tarifs d'itinérance et les offres combinées doivent pouvoir être réglementés. Swisscom estime que ces durcissements risqueraient de porter préjudice à la concurrence et, partant, aux résultats réjouissants du marché. Il est également prévu que les requêtes justifiées dans le domaine de la protection de la jeunesse et des consommateurs, de l'extension du réseau ou de la neutralité des réseaux soient réglementées par la loi. Or, il a été démontré au cours de ces dernières années que ces requêtes pouvaient être résolues plus facilement et plus efficacement par d'autres moyens, parmi lesquels figurent des solutions sectorielles (autoréglementation) comme la table

ronde chargée de coordonner l'extension de la fibre optique, le code de conduite sur la neutralité des réseaux ou l'initiative sectorielle de l'asut visant à améliorer la protection de la jeunesse dans les médias.

Révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST)

Le 29 septembre 2015, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation visant une modification du service universel en 2018, modification sur laquelle Swisscom a pris position dans les délais. Dans sa prise de position, Swisscom se montre critique d'une part sur l'adaptation prévue des prix plafond, car elle y voit une ingérence injustifiée dans un marché qui fonctionne, et d'autre part sur l'augmentation de la bande passante minimum de l'accès Internet à haut débit, une augmentation de 1 Mbit/s étant susceptible de générer des coûts élevés, sans apporter un avantage tangible aux clients concernés. Swisscom se réjouit en revanche du fait que la nécessité d'un changement vers la technologie IP soit reconnue.

Itinérance

Deux motions qui visaient à réglementer l'itinérance sur le modèle en vigueur dans l'UE étaient pendantes au Parlement. En vertu de celles-ci, le Conseil fédéral aurait dû fixer des plafonds tarifaires applicables à tous les opérateurs de télécommunication, que ce soit pour les appels entrants ou sortants, les SMS ou les transferts de données depuis l'étranger. Le Conseil des Etats avait suspendu les deux motions de teneur identique pour donner au secteur le temps de réagir. Le 9 mars 2015, la majorité du Conseil des Etats estimait que, dans l'intervalle, les opérateurs téléphoniques avaient baissé les tarifs excessifs et qu'il existait un nombre suffisant d'alternatives avec WLAN, Skype et d'autres offres analogues. Finalement, les motions ont été refusées.

Neutralité des réseaux

Le 17 juin 2014, le Conseil national avait adopté une motion qui visait à contraindre le Conseil fédéral à inscrire la neutralité des réseaux dans la loi. Le 16 mars 2015, le Conseil des Etats a rejeté ce projet, sa commission consultative estimant qu'il n'était pas nécessaire d'agir en urgence. Il a donc suivi le Conseil fédéral qui, selon la Conseillère fédérale Doris Leuthard, s'en remet en premier lieu au code de conduite élaboré par le secteur fin 2014. Dans le cadre de la révision de la loi sur les télécommunications lancée fin 2015, le Conseil fédéral entend obliger les fournisseurs de services de télécommunication à informer le public au cas où ils viendraient à appliquer un traitement différent au transfert des données.

Droits d'auteur – projet de consultation portant sur la révision de la loi sur le droit d'auteur

En décembre 2015, le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation concernant une révision du droit d'auteur. Ce dernier doit être modernisé afin de pouvoir mieux lutter contre le piratage. Les dispositions prévues reprennent en grande partie les recommandations du groupe de travail «droit d'auteur». Swisscom a tout intérêt à ce que le droit d'auteur fonctionne bien et considère que le projet tient compte des requêtes formulées par les différents groupes d'intérêts de manière plus ou moins équilibrée.

Révision de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT)

En février 2013, le Conseil fédéral a adressé au Parlement son message relatif à la révision de la LSCPT. La révision doit garantir que l'utilisation de technologies modernes n'empêche pas la surveillance nécessaire. Il est prévu de garder le modèle de redevances et d'indemnisation actuel pour les services de télécommunication. Le Parlement n'a pas encore achevé ses délibérations en la matière.

Différences réglementaires par rapport à l'Union européenne

Dans l'Union européenne (UE), l'autorité de régulation dispose de compétences fortes pour analyser les marchés et imposer aux entreprises détenant des parts de marché importantes des contraintes en matière de non-discrimination, de transparence et de formes d'accès (réglementation ex-ante). Le législateur suisse a refusé une réglementation aussi complète, étant donné que les conditions du marché domestique sont différentes de celles de la plupart des Etats membres de l'UE. En effet, la concurrence joue pour ainsi dire sur tout le territoire national entre Swisscom et les câblo-opérateurs. Les entreprises d'électricité locales et régionales ont également fait leur apparition sur le marché. De par sa situation, la Suisse requiert par conséquent une réglementation différente de celle qui prévaut dans des pays tels que la France ou l'Italie, où la concurrence en matière de plateformes ne s'est pas développée et où il n'existe souvent qu'un seul opérateur de réseau de raccordement.

Environnement légal et réglementaire en Italie

Cadre juridique pour Fastweb

En tant que membre de l'Union européenne, l'Italie est tenue d'harmoniser sa législation nationale avec les bases juridiques européennes. L'autorité de régulation italienne des télécommunications, l'Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni (AGCOM), a pour attribution – sur la base d'une analyse spécifique des marchés réalisée par la Commission européenne – d'imposer aux entreprises des obligations émanant des autorités. Les projets relatifs à de tels règlements ou dispositions doivent être soumis à la Commission européenne ainsi qu'aux autorités de régulation des autres Etats membres, qui peuvent prendre position sur le projet ou opposer leur veto. La marche des affaires de Fastweb, filiale italienne de Swisscom, est donc fortement influencée par le droit européen et par le droit italien dans le domaine des télécommunications.

Evolution de la réglementation en Italie en 2015

En 2015, l'AGCOM a poursuivi son travail d'analyse des marchés de gros, qui doit fixer les directives réglementaires pour les trois prochaines années. Elle a ainsi publié en février un nouveau document consultatif et adopté en juillet le projet de décision définitif qui a été transmis à la Commission européenne. Pour la période 2015–2017, l'AGCOM propose de baisser les prix de gros approuvés dernièrement en 2013. Elle recommande en outre d'autoriser l'externalisation des services d'activation et de maintenance des communications préalables à des techniciens externes qualifiés. De même, elle approuve l'amélioration des accords de prestations ainsi que l'adoption d'incitations et de sanctions pour accroître le taux de pénétration des raccordements d'abonnés dégroupés.

En avril 2015, l'AGCOM a adopté une décision allant dans le sens de la décision prise par le tribunal administratif italien. L'augmentation des prix de gros pour l'année 2009 et pour la période 2010–2012 est par conséquent annulée; de plus, les prix appliqués aux raccordements d'abonnés dégroupés pour cette même période sont revus à la baisse avec effet rétroactif. Une deuxième décision relative à la révision des prix des services WLR (Wholesale Line Rental) et à haut débit est toujours en attente.

En 2015, l'AGCOM a réalisé une nouvelle analyse de marché sur les rémunérations des terminaisons en communication mobile. Elle y propose que les prix de terminaison de la communication mobile se basent sur le tarif de 98 centimes par minute pour la période 2015–2017 et pour tous les opérateurs de téléphonie mobile. En juillet, l'AGCOM a envoyé le projet de décision définitif de la Commission européenne. La décision définitive devrait être adoptée d'ici fin 2015. L'AGCOM suggère par ailleurs d'accorder aux opérateurs de communication mobile la possibilité de fixer les rémunérations de terminaison dans les pays non membres de l'UE, selon le principe de la mutualité. Les MVNO seront également assujettis à la rémunération réglementée des terminaisons à l'avenir.

Concernant la rémunération des terminaisons pour le réseau fixe, l'AGCOM a demandé une nouvelle analyse de marché. Une consultation publique est attendue début 2016.

Parties prenantes de Swisscom

Le dialogue avec les parties prenantes varie en fonction de la nature de la relation et des intérêts particuliers de ces dernières. La taille de la partie prenante concernée joue par ailleurs un rôle important dans les possibilités de dialogue. Le site Web de Swisscom fournit un aperçu des parties prenantes.

Clients

Swisscom s'enquiert systématiquement auprès de ses clients privés de leurs besoins et de leur satisfaction. Les Customer Relation Managers enregistrent ainsi les attentes de leurs interlocuteurs directement lors d'un contact avec le client. Des études représentatives sur la satisfaction de la clientèle sont par ailleurs menées régulièrement. Ces dernières visent notamment à déterminer dans quelle mesure les clients perçoivent Swisscom comme une entreprise agissant de manière responsable vis-à-vis de l'environnement et de la société.

Les clients commerciaux font, quant à eux, l'objet d'enquêtes périodiques portant notamment sur les questions de développement durable. Swisscom entretient en outre des contacts réguliers avec les associations de consommateurs dans toutes les régions linguistiques et anime différents blogs ainsi que des plateformes de discussion en ligne. Globalement, les enquêtes font ressortir que les clients réclament une politique de prix attrayante, un service de qualité, une certaine transparence sur le marché, un marketing responsable, une couverture de l'ensemble du territoire, un réseau stable, des technologies de communication à faible rayonnement ainsi que des produits et services durables.

Actionnaires et bailleurs de fonds tiers

En complément à l'Assemblée générale annuelle, Swisscom favorise les échanges avec ses actionnaires à l'occasion de présentations aux analystes, de roadshows et de conférences téléphoniques régulières. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération délègue un représentant au Conseil d'administration de Swisscom et définit les objectifs de Swisscom, pour une durée de quatre ans. Par ailleurs, Swisscom entretient régulièrement depuis des années des contacts ciblés avec de nombreux bailleurs de fonds tiers et autres agences de notation. Les actionnaires et les bailleurs de fonds tiers attendent en premier lieu de Swisscom qu'elle fasse preuve de stabilité, de rentabilité et d'innovation.

Autorités/riverains

Swisscom entretient des échanges réguliers et intensifs avec diverses autorités, notamment en ce qui concerne le développement du réseau de communication mobile. Les applications de données mobiles connaissent un succès croissant auprès de la clientèle. S'il est évident que la communication mobile est largement utilisée et appréciée, le développement de l'infrastructure requise n'est, quant à lui, pas toujours accepté.

Le développement du réseau se trouve donc à la croisée d'intérêts divergents. Depuis des années, Swisscom cultive le dialogue avec les riverains et les communes en matière de planification du réseau. Cette approche permet, lors de projets de construction, de proposer le cas échéant aux personnes concernées d'autres emplacements appropriés. Swisscom et les autorités entretiennent également des échanges réguliers sur d'autres thèmes et dans d'autres contextes; par exemple dans le cadre du séminaire de deux jours «Internet à l'école» organisé chaque année, auquel sont conviés les responsables TIC des directions cantonales de l'instruction. Les autorités attendent de Swisscom qu'elle assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis du public et plus particulièrement des jeunes.

Législateur

Swisscom s'occupe de questions politiques et réglementaires et défend ses intérêts en informant les partis politiques, les autorités et les associations. Le législateur attend de Swisscom le respect des règles de conformité (Compliance), une couverture réseau à l'échelle nationale et un leadership technologique.

Fournisseurs

Les services des achats de Swisscom passent régulièrement en revue les relations avec leurs fournisseurs. Ils analysent les résultats des évaluations, formulent des conventions d'objectifs et vérifient l'exécution des prestations. Une fois par an, ils se réunissent avec leurs principaux fournisseurs à l'occasion du Key Supplier Day. La limitation des risques et la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement sont au cœur des réflexions. Pour le dialogue avec les fournisseurs globaux, Swisscom s'appuie en outre sur des coopérations sectorielles internationales.

Médias

Swisscom entretient un dialogue nourri avec les journalistes, sept jours sur sept. Son travail avec les médias s'appuie sur les principes déontologiques du journalisme. En parallèle du travail effectué par le service médias, les représentants de la Direction s'entretiennent régulièrement avec les journalistes et se tiennent à leur disposition pour des interviews et des entretiens de fond.

Collaborateurs et représentation du personnel

Pour remplir sa mission et tenir sa promesse aux clients, Swisscom doit pouvoir s'appuyer sur des collaborateurs responsables, pleinement engagés et capables d'inscrire leur réflexion dans la perspective du groupe. Les collaborateurs de Swisscom sont la vitrine par laquelle les clients perçoivent l'entreprise. Swisscom obtient ainsi de précieuses informations qui remontent dans l'entreprise par l'intermédiaire des interfaces clients et lui permettent d'améliorer sans cesse ses produits et services. Grâce à de nombreuses plateformes et mesures de communication ainsi qu'à une culture d'entreprise adaptée, Swisscom encourage en outre le dialogue et l'échange au sein de l'entreprise. Swisscom réalise tous les deux ans une enquête auprès des collaborateurs, dont les résultats servent d'impulsion à des projets et des mesures concrètes. Contribuer à façonner l'avenir de Swisscom est l'une des principales fonctions de la représentation du personnel. Swisscom organise deux fois par an une table ronde avec les représentants du personnel. Les requêtes des collaborateurs concernent avant tout les partenariats sociaux, la formation professionnelle et continue, la diversité (Diversity), la santé et la sécurité au travail. S'orientant sur les thématiques relatives au développement durable,

Swisscom mène le dialogue «Allô l'avenir» avec les équipes de toutes les unités d'organisation. Dans le cadre de ce dialogue, elle informe les collaborateurs de son engagement en faveur du développement durable et les exhorte à appliquer les mesures en la matière au quotidien.

Partenaires et ONG

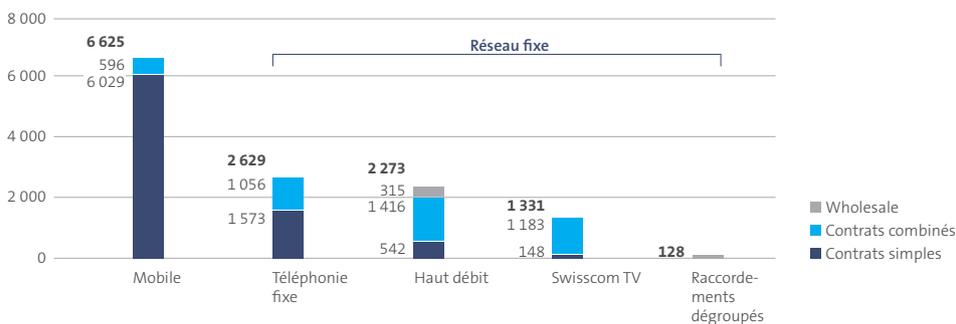
Swisscom attache de l'importance aux échanges avec ses partenaires menés dans le cadre de différents projets, notamment avec le WWF Climate Savers, myclimate, la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant et des organisations qui s'occupent des besoins spécifiques des populations concernées. Les partenaires et ONG accordent une importance toute particulière à un partenariat actif et à un engagement à la fois social et écologique de la part de Swisscom.

Développement du marché des services de télécommunication et des services informatiques

Marché suisse des télécommunications

La Suisse dispose de trois réseaux de communication mobile et de plusieurs réseaux dans le domaine du réseau fixe. Par ailleurs, en Suisse, les signaux TV sont diffusés par voie d'antennes terrestres et par satellite. En comparaison internationale, le marché suisse des télécommunications est très développé. Il se caractérise par l'innovation ainsi que par la diversité de son offre de services ayant trait à la transmission de la voix et des données et à la diffusion des signaux TV. Au total, on estime que le marché suisse des télécommunications pèse quelque CHF 13 milliards. Ce marché est en pleine mutation, car les télécommunications, les technologies de l'information, les médias et les divertissements tendent à ne faire plus qu'un. De plus, il est marqué par la progression de la numérisation et de la mise en réseau. Il attire par ailleurs de plus en plus de nouveaux concurrents actifs au plan international. Ces prestataires mettent à disposition des services basés sur Internet, gratuits ou payants, incluant la téléphonie, les messages courts et la télévision. Les solutions cloud jouent par ailleurs un rôle toujours plus important, engendrant un phénomène de migration vers Internet des espaces de stockage, de la puissance de calcul, des logiciels et des services. Quant aux besoins de la clientèle, ils ne cessent d'évoluer. De plus en plus, les clients veulent avoir accès aux données et aux applications en tout lieu et à tout moment par le biais de terminaux compatibles Internet de toutes sortes. D'où une hausse fulgurante de la demande de bandes passantes élevées offrant un accès à haut débit de qualité élevée. Pour faire face à cette évolution, Swisscom construit l'infrastructure de réseau de demain. Elle étend en permanence son réseau à haut débit pour la téléphonie fixe et développe des nouvelles technologies telles que la 4G/LTE (Long Term Evolution) sur le réseau mobile, afin d'anticiper la progression constante du volume de données. Swisscom propose par ailleurs des offres combinées faisant appel à diverses technologies. Ces offres comprennent un raccordement fixe pour la téléphonie, Internet et la télévision, ainsi qu'un raccordement mobile. Le marché suisse des télécommunications s'articule donc autour de quatre segments d'importance pour Swisscom: la communication mobile, le haut débit, la télévision et le réseau fixe.

Raccordements de Swisscom Suisse en milliers

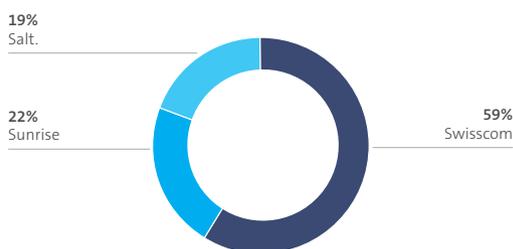


Marché de la communication mobile

En Suisse, les trois entreprises Swisscom, Salt et Sunrise exploitent leurs propres réseaux de communication mobile, qui couvrent l'ensemble du territoire. Le marché suisse de la communication mobile continue d'afficher un développement dynamique, comme en témoignent la vente d'Orange et son changement de nom en Salt, ou l'entrée en Bourse de Sunrise début 2015. Un autre grand acteur du marché, upc cablecom (en tant que MVNO, Mobile Virtual Network Operator), propose ses propres offres de communication mobile en utilisant le réseau de Salt. Swisscom met elle aussi son réseau de communication mobile à la disposition d'opérateurs tiers, qui peuvent l'utiliser pour proposer leurs propres produits et services.

Les attentes des utilisateurs envers les réseaux de communication mobile n'ont cessé d'augmenter. Pour pouvoir offrir à sa clientèle une qualité optimale dans la transmission de données, Swisscom équipe en permanence son réseau de communication mobile des toutes nouvelles technologies. A l'instar de l'exercice précédent, le nombre de raccordements mobiles (cartes SIM) en Suisse n'a enregistré qu'une hausse modérée en 2015 du fait de la pénétration déjà élevée du marché. Les trois opérateurs totalisent plus de 11 millions de raccordements mobiles, ce qui correspond à un taux de pénétration de quelque 135% en Suisse. Face à la vague déferlante des smartphones, les possibilités techniques continuent de se multiplier. Les nouvelles offres de communication mobile comme Natel infinity plus tiennent compte de l'évolution constante des besoins de la clientèle. Ces abonnements permettent aux clients de téléphoner et d'envoyer des SMS vers tous les réseaux suisses et de surfer sur Internet de manière illimitée, moyennant un tarif forfaitaire. Les diverses offres se distinguent les unes des autres notamment par le débit proposé pour le trafic de données et par le nombre de jours d'utilisation à l'étranger inclus. Swisscom propose aux utilisateurs occasionnels des offres à prépaiement sans redevance mensuelle d'abonnement.

Parts de marché téléphonie mobile en Suisse* en %



* Estimation Swisscom

Swisscom raccordements mobiles en milliers



En 2015, la part de marché de Swisscom est restée relativement stable à 59% (postpaid 64%, prepaid 50%). La part des clients disposant d'un abonnement (postpaid) atteint quelque 62% en Suisse. Sous l'effet de la concurrence, les prix des services de communication mobile ont continué de baisser en 2015, à l'instar des années précédentes.

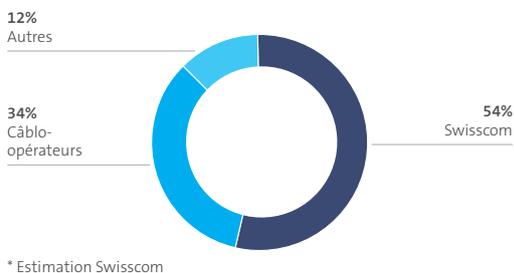
Réseau fixe

La Suisse est presque entièrement raccordée à des réseaux haut débit filaires. Outre les réseaux fixes des opérateurs de télécommunications comme Swisscom ou Sunrise, on y trouve aussi les réseaux câblés d'upc cablecom et ceux d'autres câblo-opérateurs de moindre envergure. De plus, au niveau régional, de nouveaux acteurs comme les services industriels de certaines villes et communes construisent et gèrent des réseaux à fibre optique de manière autonome. Afin de satisfaire aux exigences de plus en plus élevées en matière de réseau, Swisscom transforme son réseau fixe existant en un réseau à très haut débit performant basé sur la technologie ultramoderne qu'est la fibre optique. A moyen terme, le protocole Internet numérique utilisé sur ce réseau (IP) va remplacer les technologies de transfert traditionnelles. La technologie IP permet, via un même réseau, de combiner entre eux divers services de manière flexible et rapide et de les commercialiser plus rapidement que par le passé. Le raccordement à haut débit filaire tend de plus en plus à devenir le raccordement de base du client. Il constitue ainsi le socle sur lequel repose une offre de produits variés proposés par des concurrents suisses ou actifs à l'échelle mondiale. Dans le secteur de la téléphonie fixe, Swisscom propose, outre des produits individuels, diverses offres combinées adaptées aux besoins des clients qui incluent la télévision et/ou la téléphonie fixe en plus du raccordement à haut débit. Pour mieux répondre encore aux besoins des clients au profil urbain, la plupart du temps jeunes et très au fait des technologies numériques, Swisscom a lancé la marque autonome Wingo. Disponible exclusivement dans les zones où les lignes à fibre optique ont déjà été posées jusqu'aux habitations, Wingo gère une offre à prix réduit pour ce groupe-cible jeune.

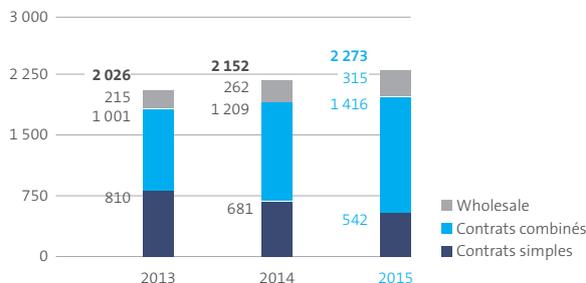
Marché du haut débit

En Suisse, les infrastructures basées sur les réseaux des opérateurs de télécommunication et ceux des câblo-opérateurs sont les techniques d'accès les plus répandues pour les raccordements à haut débit. Fin 2015, le nombre de raccordements à haut débit du segment retail s'élevait à 3,6 millions en Suisse, ce qui correspond à environ 72% des ménages et des commerces. Ce chiffre place la Suisse dans le peloton de tête international en ce qui concerne la pénétration du marché du haut débit.

Parts de marché raccordements à haut débit* en %



Swisscom raccordements à haut débit en milliers

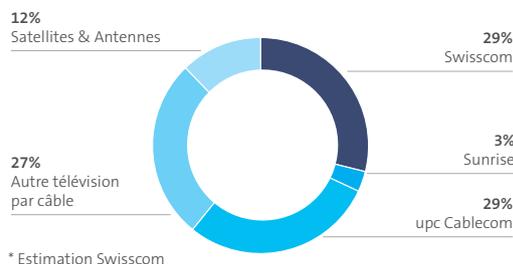


Le nombre de raccordements à haut débit a progressé d'environ 4% en 2015. Comme en 2014, la croissance des raccordements à haut débit des câblo-opérateurs a de nouveau dépassé celle des raccordements à haut débit des opérateurs de télécommunication. Les raccordements des opérateurs de télécommunication représentaient plus d'un tiers des nouveaux accès en 2015, ce qui porte leur part de marché, rapportée au nombre total de raccordements haut débit, à 66% (exercice précédent: 67%), dont 54% (exercice précédent: 54%) étaient détenus par des clients de Swisscom, tandis que 12% (exercice précédent: 13%) étaient liés à des offres wholesale de Swisscom et à des raccordements téléphoniques entièrement dégroupés.

Marché de la télévision

En Suisse, les modes de transmission des signaux TV sont le câble, le haut débit, le satellite, l'antenne (terrestre) et la communication mobile. La télévision haute définition connaît une forte progression et son taux de pénétration du marché ne cesse de croître. En 2015, upc cablecom a d'ailleurs cessé la diffusion des signaux analogiques. Différentes entreprises suisses ou internationales s'implantent en outre sur le marché suisse de la télévision. Elles proposent des services TV ou de vidéo à la demande qui peuvent être utilisés via un raccordement à haut débit existant, indépendamment du fournisseur d'accès.

Parts de marché Digital TV Suisse* en %



Clients Swisscom TV en milliers



Plus de 85% des raccordements TV sont reliés au réseau câblé ou au réseau à haut débit, la télévision par câble et Swisscom TV se taillant la part du lion. Ces dernières années, Swisscom n'a cessé d'étendre sa part de marché grâce à son offre de télévision numérique, de sorte qu'elle détenait 29% du marché fin 2015 (exercice précédent: 26%).

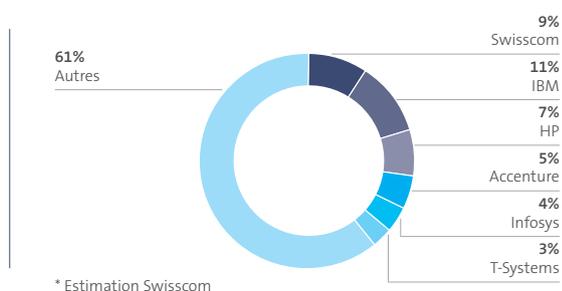
Marché de la téléphonie fixe

La téléphonie fixe repose essentiellement sur les raccordements au réseau fixe des fournisseurs de télécommunication et des câblo-opérateurs. Le nombre de raccordements au réseau fixe de Swisscom ne cesse de reculer: cette évolution s'est poursuivie en 2015, le nombre de raccordements au réseau fixe diminuant de quelque 5% à 2,6 millions. Ce recul s'explique principalement par la substitution de la téléphonie fixe par la communication mobile et par le léger recul des parts de marché.

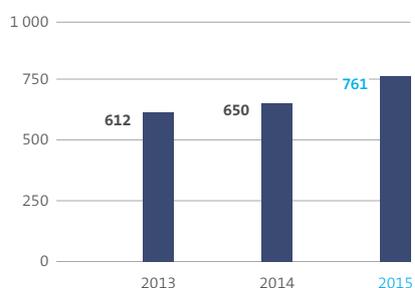
Marché suisse des services informatiques

En 2015, le marché des services informatiques totalisait un chiffre d'affaires de CHF 8,7 milliards, chiffre qui devrait passer à CHF 9,4 milliards à l'horizon 2019. Swisscom estime que la plus forte croissance devrait intervenir dans le domaine du Business Process Outsourcing (BPO) et dans celui des services orientés sur les projets d'infrastructure et sur les applications. Cette croissance est stimulée par la multiplication des projets TIC lancés à l'initiative des entreprises. En l'occurrence, les clients s'attendent en général à pouvoir disposer de services spécifiques à leur branche ou à leurs processus, assortis d'un conseil approprié. Il convient toutefois de considérer ces perspectives de croissance en tenant compte de la force du franc et de la mondialisation grandissante du marché sous l'effet de la numérisation. De fait, les concurrents, à l'instar de toutes les entreprises suisses, subissent de fortes pressions sur les coûts. Alors que les fournisseurs de TIC cherchent de nouveaux rôles à assumer et, pour certains, élaborent leurs propres offres cloud, les clients diffèrent de plus en plus leurs investissements en la matière.

Parts de marché services IT Suisse* en %



Swisscom chiffre d'affaires net services IT en millions CHF

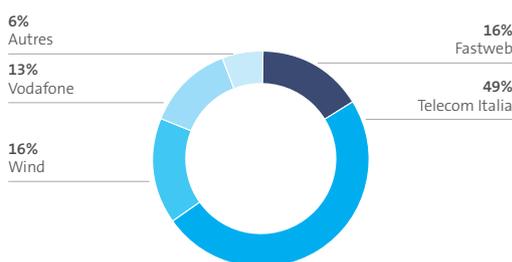


Les mouvements sur le marché et les innovations informatiques constituent de nouvelles opportunités pour Swisscom. Comptant parmi les rares fournisseurs de solutions complètes de numérisation, Swisscom aide ses clients à simplifier leurs processus, à les automatiser et à y intégrer les solutions existantes. Parallèlement, elle développe avec eux de nouveaux services informatiques dans le cadre d'un processus de co-création. Swisscom s'impose ainsi comme le moteur de la numérisation au sein de l'économie suisse; avec près de 9% de part de marché, elle continue de figurer au nombre des principaux fournisseurs de services informatiques de Suisse.

Marché italien du haut débit

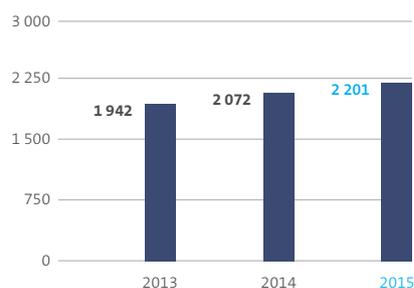
Le marché italien du haut débit basé sur le réseau fixe, qui génère un chiffre d'affaires de l'ordre d'EUR 13 milliards, est le quatrième plus important en Europe. Contrairement à la plupart des autres pays européens, l'Italie ne recense aucun câblo-opérateur proposant des services à haut débit. Dans la Péninsule, un peu plus de la moitié seulement des ménages et des commerces disposent d'un accès au réseau à haut débit, le taux de pénétration de cette technologie restant ainsi nettement inférieur à celui de la moyenne européenne. Le marché italien se caractérise toujours par une offre de produits combinés qui associent services à haut débit et services vocaux. La pression sur les prix y est particulièrement forte en raison d'un contexte concurrentiel tendu. Les services à très haut débit ont gagné en popularité. Dans le domaine des offres reposant sur la fibre optique/VDSL, Telecom Italia et Fastweb devançant la concurrence.

Parts de marché raccordements à haut débit en Italie* en %



* Estimation Swisscom

Fastweb raccordements à haut débit en milliers



Avec une part de 49% (exercice précédent: 50%), Telecom Italia est leader sur le marché du haut débit. De son côté, Fastweb a augmenté sa part de marché de 15% l'an dernier à 16% au cours de cet exercice, rejoignant ainsi l'opérateur Wind à la deuxième place derrière Telecom Italia. Pour les prestataires de services, une présence durable dans tout le pays se révèle de plus en plus capitale, eu égard à la complexité des produits et des services. Dans ce contexte, Fastweb continue de déployer le réseau à très haut débit et ambitionne d'y raccorder quelque 7,5 millions de ménages et de commerces afin de desservir 30% de la population d'ici fin 2016. Fastweb a en outre décidé d'étendre son réseau de distribution; elle entend ainsi accroître l'efficacité de sa structure de détaillants et augmenter ses investissements en faveur de ses propres points de vente dans les principales villes d'Italie.

Modèle commercial et relations avec les clients

Opérateur de télécommunication leader en Suisse, Swisscom a également acquis une position forte en Italie au travers de sa filiale Fastweb. Swisscom se veut offensive sur un marché dynamique et compétitif, toujours plus tourné vers l'international en raison de la présence de fournisseurs de services d'envergure mondiale. Elle oriente systématiquement son activité sur les besoins de la clientèle, mise sur le service et la qualité et investit massivement dans les réseaux du futur.

Activité

Profil de l'entreprise

Swisscom Suisse est leader dans le secteur des télécommunications en Suisse. A l'étranger, elle est essentiellement présente en Italie depuis le rachat, en 2007, de Fastweb, l'une des plus grandes entreprises de télécommunication de la Péninsule spécialisées dans le haut débit. La stratégie d'entreprise de Swisscom vise à renforcer son activité principale soutenue par une infrastructure qui se doit d'être performante, sûre et toujours disponible. Swisscom entend également générer de la croissance en affinant la différenciation de ses produits et services et en ayant davantage recours aux TIC. Pour continuer à satisfaire pleinement les besoins de la clientèle, elle investit massivement dans le développement de son infrastructure de réseau. Gestion durable et responsabilité à long terme sont deux principes solidement ancrés dans la culture d'entreprise de Swisscom. Plus de 21 000 collaborateurs travaillent au sein de l'entreprise et développent sans cesse de nouvelles solutions pour les clients et la société de l'information, contribuant au succès du groupe par leur engagement et leur souci de la performance. Swisscom, qui investit continuellement dans la formation et le perfectionnement de ses collaborateurs, forme également plus de 900 apprentis en Suisse.

Les activités de Swisscom en Suisse génèrent plus de 80% de son chiffre d'affaires net et de son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA). L'entreprise commercialise dans toute la Suisse l'ensemble des produits et services relatifs à la téléphonie fixe, au haut débit, à la communication mobile et à la télévision numérique. Elle assure le service universel sur mandat de la Confédération et met à la disposition de toute la population des services de télécommunication de base. A ses grands clients, Swisscom propose une offre complète de solutions de communication, de même que des services sur mesure. L'entreprise est en outre l'un des plus grands prestataires d'intégration et d'exploitation de systèmes informatiques dans les domaines Outsourcing, Workplaces, SAP Services et Banking. Les clients ont accès aux produits et services de Swisscom au travers de canaux de distribution très variés. Ils peuvent les tester et bénéficier d'un conseil complet dans les Swisscom Shops et chez de nombreux partenaires. Le site Internet de Swisscom permet en outre d'obtenir des informations et de commander produits et services à toute heure.

Accessible via Internet également, l'Espace clients numérique offre la possibilité aux clients de gérer eux-mêmes leurs données personnelles, leurs abonnements et leurs factures. Swisscom entretient des liens forts avec ses interlocuteurs, qu'il s'agisse des actionnaires, des bailleurs de fonds tiers, des collaborateurs, des fournisseurs ou encore du grand public, des autorités et surtout des clients. Par tradition, elle s'engage en faveur de la Suisse et met tout en œuvre pour que l'ensemble des habitants du pays puisse profiter des technologies les plus récentes. Swisscom prône ainsi une approche orientée solutions tenant compte aussi bien de l'intérêt général que des intérêts de l'entreprise.

La marque Swisscom

Actif incorporel et élément capital de la gestion du risque de réputation, la marque Swisscom fait l'objet d'une gestion stratégique. Elle a pour rôle principal de soutenir de manière optimale les diverses activités de Swisscom et de constituer un pôle d'attraction et une source de motivation pour les collaborateurs actuels et potentiels. Il s'agit par conséquent de mettre en évidence la marque et de la présenter de manière cohérente, tout en lui assurant une flexibilité suffisante face à des thèmes innovants et à de nouvelles opportunités d'affaires. Elle doit être capable d'évoluer et de se redéfinir sans cesse dans un monde en constante mutation, qui fait la part belle au numérique.

Le groupe Swisscom propose des produits et services en rapport avec son activité principale sous la marque Swisscom, mais son portefeuille compte également d'autres marques, qui sont associées à des thématiques et à des domaines complémentaires. A l'étranger, le groupe est essentiellement présent en Italie par l'intermédiaire de la marque Fastweb. Le développement stratégique et la gestion de l'ensemble du portefeuille de marques font partie intégrante de la communication d'entreprise.



Swisscom a consolidé ses activités liées à la santé sous le label Swisscom Health SA et poursuit sa stratégie visant à positionner sa marque dans le domaine clé des TIC (technologies de l'information et de la communication). Dans le secteur d'activité Banking également, la marque Swisscom apporte une valeur ajoutée importante. Il s'agit de deux secteurs où la gestion responsable des données clients est cruciale – or la marque Swisscom est précisément synonyme de confiance et de sécurité.

Le succès de Swisscom TV, qui ne se dément pas, assied la crédibilité de Swisscom dans le domaine du divertissement. Les marques Teleclub, Kitag et Cinetrade exploitées en parallèle par Swisscom contribuent en outre à profiler le groupe dans le secteur du divertissement numérique. D'autres produits innovants, commercialisés sous la marque Swisscom ou sous le label tiko – notamment dans le domaine de l'énergie – renforcent l'image de l'entreprise, qui se positionne comme un compagnon simple, fiable et source d'inspiration dans un monde numérique en rapide mutation.

En 2015, à l'occasion d'une évaluation organisée par le Reader's Digest auprès du public, Swisscom s'est une nouvelle fois vu décerner le titre de «Most Trusted Brand» dans trois catégories différentes. Ce résultat réjouissant montre que la marque Swisscom est solidement ancrée dans l'esprit des consommateurs suisses. Les caractéristiques «digne de confiance», «fiable» et «qualité élevée» constituent un puissant avantage concurrentiel et incitent l'entreprise à se surpasser, toujours et partout.

Confiance et service restent des atouts décisifs pour nous assurer la fidélité des clients existants et en faire venir de nouveaux. Mais ces deux aspects contribuent aussi à souligner l'importance de Swisscom pour le pays: partie prenante d'une Suisse moderne, le groupe est immédiatement identifiable comme une entreprise suisse et se positionne de manière crédible au travers de la thématique du développement durable. Tous ces éléments confèrent une image positive à la marque Swisscom et enrichissent ses nombreuses relations avec les clients. C'est notamment pour cette raison que la marque atteint des valeurs exceptionnellement élevées pour le secteur en termes de réputation.

Du point de vue de l'entreprise, cette image se voit confirmée: au cours de l'exercice sous revue, la marque Swisscom s'est à nouveau retrouvée au sixième rang de l'étude «Best Swiss Brands 2015» menée par Interbrand, ce qui fait d'elle l'une des marques suisses les plus cotées. Sa valeur de marque dépasse d'ailleurs CHF 5 milliards.

Chiffre d'affaires net
Swisscom génère en Suisse

84 % de son
chiffre d'affaires

**Résultat d'exploitation
avant amortissements (EBITDA)**
Swisscom réalise en Suisse

85 % de son EBITDA

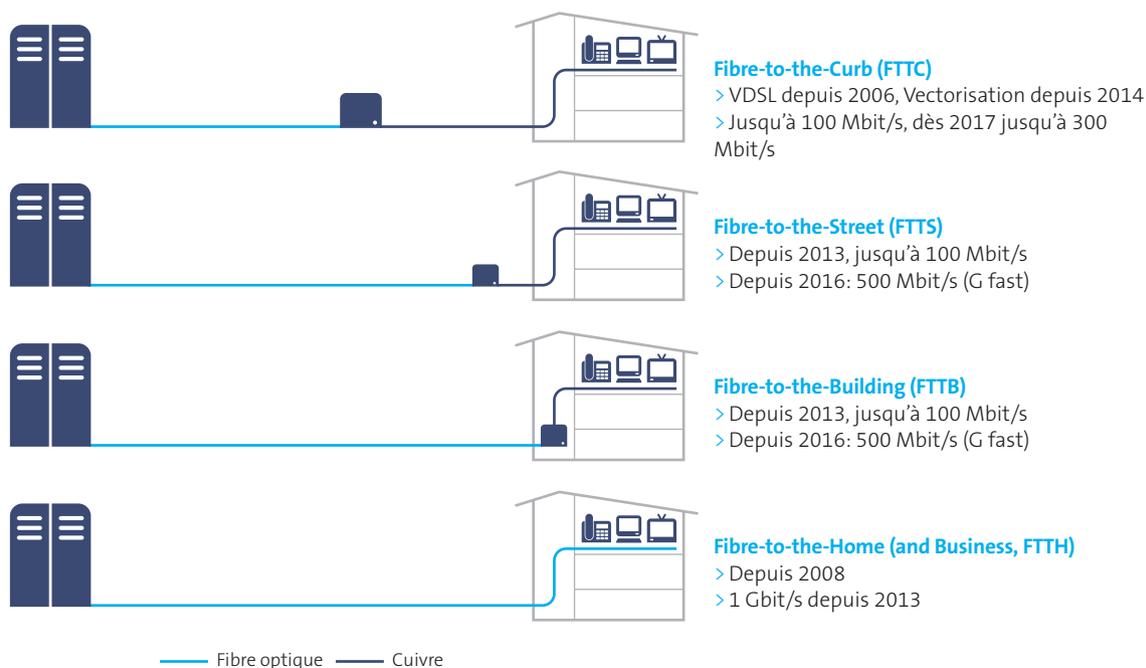
Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom

Infrastructure de réseau en Suisse

Les besoins en haut débit sur le réseau fixe suisse doublent tous les 16 mois; sur le réseau mobile, ils doublent même tous les ans. Car aujourd'hui, les clients veulent avoir accès partout et à tout moment, sur des terminaux complètement différents, à des applications telles que la télévision à haute définition, les visioconférences ou les services du cloud. Ces nouveaux modes d'utilisation sont possibles grâce à la technologie IP (protocole Internet), qui constitue le cœur du réseau du futur. Cette technologie, indépendante du mode de transmission choisi, fonctionne aussi bien avec le cuivre qu'avec la fibre optique. Swisscom a décidé de migrer tous ses produits et services vers cette technologie d'avenir d'ici fin 2017. Avec le tout IP, les processus et l'exploitation gagnent en rapidité et en flexibilité, ce qui permet à l'entreprise de renforcer non seulement sa propre compétitivité, mais aussi celle de ses clients commerciaux et de la place économique suisse. Swisscom satisfait aussi les attentes de ses clients privés, qui souhaitent avoir accès à leurs données jour et nuit, sur n'importe quel terminal et où qu'ils se trouvent. Enfin, le tout IP est le socle sur lequel s'appuie la numérisation de l'économie suisse.

Aujourd'hui déjà, la Suisse possède l'une des meilleures infrastructures d'information et de télécommunication au monde. D'après plusieurs enquêtes de l'OCDE (OCDE Broadband Portal, juin 2015, valeurs décembre 2014), la Suisse affiche, avec 48,9%, le taux de pénétration le plus élevé en matière de haut débit fixe, devançant le Danemark et les Pays-Bas. Ce fait est corroboré par le «State of the Internet Report» d'octobre 2015 du fournisseur de technologies Akamai. Selon cette même source, la Suisse occupe le premier rang européen et le quatrième rang mondial en ce qui concerne la disponibilité du très haut débit. Pour ce qui est du réseau mobile, la technologie à haut débit LTE dessert actuellement 98% de la population. Swisscom est de loin le principal opérateur helvétique, tant sur le réseau fixe que sur le réseau mobile.

Afin d'étendre la couverture du pays en très haut débit, l'entreprise table sur un mix de technologies large et innovant. Parallèlement à la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH), les technologies FTTS et FTTB jouent un rôle clé: la fibre optique se rapproche toujours plus du client final.



Le changement affecte non seulement la structure du réseau elle-même, mais aussi la manière dont les données sont transportées sur les câbles de cuivre restants. De fait, la vectorisation double pratiquement la capacité des câbles de cuivre, tandis que la norme G.fast, qui a succédé au VDSL, permettra bientôt d'atteindre des débits allant jusqu'à 500 Mbit/s. Fin 2015, Swisscom avait déjà installé quelque 2,9 millions de raccordements à très haut débit (plus de 50 Mbit/s) au moyen d'un mix de technologies, dont environ 2,0 millions par le biais des technologies à fibre optique les plus récentes. En comparaison internationale, Swisscom occupe une position de tête.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
reseau](http://www.swisscom.ch/reseau)

D'ici fin 2020, Swisscom entend proposer le très haut débit à 85% (plus de 100 Mbit/s) des ménages et des commerces de Suisse. L'entreprise possède une vision claire de la construction du réseau à long terme, selon laquelle chaque commune suisse devrait disposer du très haut débit pratiquement sur l'ensemble du territoire. Dans les régions périphériques, Swisscom assume ses responsabilités dans le cadre du service universel. De plus, elle cherche des solutions techniques inédites pour fournir des bandes passantes plus élevées aux régions les plus reculées. C'est ainsi qu'elle étudie le DSL-LTE-Bonding, qui combine les largeurs de bande des réseaux fixe et mobile et améliore ainsi considérablement l'expérience client.

En 2012, Swisscom était le premier opérateur de communication mobile à commercialiser la 4G/LTE en Suisse. Aujourd'hui, cette technologie dessert déjà 98% de la population du pays. Dans les zones urbaines où le trafic est particulièrement dense, dans les rues et les lieux fortement fréquentés, des microcellules 4G/LTE assurent la capacité de réseau nécessaire. A cet égard, Swisscom a développé un nouveau type de microcellules à installer dans les chambres à câbles, qui contribueront à améliorer la desserte à compter de 2016. L'entreprise installe en outre de plus en plus souvent des antennes dédiées dans les grands bâtiments commerciaux et les espaces publics couverts. Aujourd'hui déjà, dans les zones urbaines, la technologie 4G+ (LTE advanced) permet de bénéficier de bandes passantes pour l'Internet mobile proches des 300 Mbit/s, débit qui a même atteint 425 Mbit/s en automne 2015. L'offre de Swisscom se trouve donc à la pointe de la technologie, aussi bien en Suisse qu'en comparaison internationale. La téléphonie vocale mobile évolue elle aussi avec son temps. Alors qu'il y a peu, elle reposait uniquement sur les normes 2G et 3G, l'introduction de la technologie VoLTE (Voice over LTE) en juin 2015 et du WiFi Calling en août 2015 a donné accès à un service téléphonique vocal basé sur IP. Pour être en mesure de continuer à satisfaire une demande qui ne cesse de croître, Swisscom développe systématiquement son réseau mobile et table sur les nouvelles technologies. Or, comme la téléphonie mobile 2G, âgée de 22 ans déjà, occupe 30% des capacités d'antenne tout en absorbant seulement 0,5% du trafic des données, l'entreprise a décidé de ne pas poursuivre l'exploitation de la 2G après fin 2020.

Swisscom développe en permanence son réseau à haut débit, son offre de produits ainsi que le nombre de ses sites d'antennes. Dans un souci d'efficacité, mais aussi afin de satisfaire les exigences d'un aménagement du territoire moderne et de réduire au minimum les immissions, l'entreprise opte pour des technologies innovantes, adaptées aux besoins des utilisateurs. Elle coordonne dans la mesure du possible les extensions de sites avec d'autres opérateurs, partageant avec différents fournisseurs environ 22% de ses quelque 7 400 sites d'antennes. Fin 2015, Swisscom disposait d'au moins 5 200 installations extérieures et de 2 200 antennes de communication mobile dans des bâtiments. Avec plus de 2 200 hotspots en Suisse, Swisscom se positionne en outre comme le leader des exploitants de réseaux publics locaux sans fil.

Infrastructure de réseau en Italie

L'infrastructure de réseau de Fastweb consiste en un réseau à fibre optique qui s'étend sur une longueur totale d'environ 40 000 kilomètres et atteint plus de la moitié de la population italienne. Grâce aux technologies Fibre to the Home (FTTH) et Fibre to the Street (FTTS), l'entreprise dessert plus de 6 millions de ménages et de commerces en services à très haut débit, assurant des taux de transfert allant jusqu'à 100 Mbit/s. Fastweb poursuit le déploiement de son réseau à très haut débit, l'objectif étant de raccorder quelque 7,5 millions d'abonnés, soit environ 30% de la population, d'ici fin 2016.

Au premier trimestre 2015, Fastweb a par ailleurs conclu un accord avec ses partenaires de technologie afin d'accroître les capacités du réseau à fibre optique au moyen de la vectorisation et des technologies VDSL enhanced et G.fast. Ces technologies devraient lui permettre de proposer à ses clients, à compter de 2016, des débits de transmission supérieurs à 100 Mbit/s et allant jusqu'à 500 Mbit/s. Grâce aux prestations de gros exploitants italiens bien établis, Fastweb touche en outre des clients qui ne sont pas directement reliés à son propre réseau.

Enfin, bien que la filiale italienne de Swisscom ne dispose pas d'un réseau de communication mobile, elle fournit ses propres services mobiles sur la base d'un contrat conclu avec un autre opérateur de réseau (modèle MVNO).

Infrastructure informatique en Suisse

Swisscom exploite en Suisse 24 centres de calcul, dont la charge ne cesse de croître d'année en année – d'où la nécessité pour elle d'augmenter ses capacités en permanence. L'entreprise exploite ainsi un nouveau centre de calcul à Berne Wankdorf depuis l'automne 2014 et transforme les centres de calcul existants d'Oltén et de Zurich afin de poursuivre son développement. Outre les nouveaux services cloud dans leurs diverses variantes, les services informatiques classiques continuent de jouer un rôle important pour Swisscom. Le volume de données stockées a presque doublé

et atteint d'ores et déjà 36 pétaoctets. Swisscom veille à disposer en tout temps de la capacité de stockage suffisante et à exploiter des technologies efficaces, en négociant des contrats à la demande avec des entreprises partenaires innovantes.

La virtualisation galopante des fonctions de télécommunication classiques – autrement dit la convergence croissante de la téléphonie classique et de l'informatique – accroît les exigences envers les prestations informatiques. C'est pourquoi Swisscom est contrainte d'étendre ses capacités à l'échelle suisse et indépendamment de ses sites existants. Fidèle à son engagement en faveur de la durabilité, des TIC vertes et de la protection du climat, elle exploite ses centres de calcul de la manière la plus efficace possible sur le plan énergétique. Le centre de calcul de Zollikofen (Berne) affiche en moyenne annuelle un coefficient d'efficacité énergétique (Power Usage Effectiveness, PUE) de 1,3. Cette valeur correspond au rapport entre la consommation électrique globale d'un centre de calcul et la consommation électrique des installations informatiques. La consommation électrique à Zollikofen est inférieure d'environ 33% à celle des centres de calcul de conception traditionnelle. Quant au centre de calcul de Berne-Wankdorf, il est encore plus efficace puisqu'il affiche une valeur PUE de 1,2. Pour exploiter le plus judicieusement possible ses centres de calcul et limiter l'énergie consommée par les terminaux informatiques, Swisscom travaille en étroite collaboration avec les fabricants. Elle fait notamment partie d'un groupe de spécialistes qui étudient des technologies de rupture, et teste un procédé de refroidissement par immersion.

La technologie cloud a atteint un stade de développement avancé et ses domaines d'utilisation par excellence se dessinent de plus en plus précisément. De nombreuses applications ne sont pas encore en mesure d'exploiter les avantages de la technologie cloud et doivent d'abord être adaptées. Swisscom, qui a tiré de précieux enseignements de ses applications et de ses propres processus de production dans le cloud, en tient compte pour développer son infrastructure informatique, conforter son avance en sa qualité de compagnon de confiance dans l'univers numérique et mettre à profit son savoir-faire pour les clients commerciaux.

Infrastructure informatique de Fastweb

Fastweb exploite en Italie quatre centres de calcul principaux sur une surface totale de 8 000 mètres carrés. L'infrastructure informatique se compose de quelque 5 000 serveurs (pour moitié virtuels et pour moitié physiques), 700 bases de données et 2,9 pétaoctets de capacité de stockage.

L'un de ces centres est géré par un partenaire technologique, qui s'est chargé des activités de conception et de réalisation et qui veille à l'adaptation et à la satisfaction d'autres exigences opérationnelles liées à l'infrastructure informatique de Fastweb. Deux autres centres de calcul sont consacrés principalement aux services destinés à la clientèle commerciale, c'est-à-dire le housing, l'hébergement et d'autres services cloud. Enfin, Fastweb investit actuellement dans la construction de deux nouveaux centres, à Milan et dans le milieu de l'Italie, qui serviront à l'hébergement de services TIC et cloud pour les clients commerciaux. Le centre de calcul de Milan est le premier d'Italie certifié Tier IV – une certification synonyme de fiabilité, de sécurité et de performance maximales. Il est pleinement opérationnel et héberge les services de clients commerciaux.

Le trafic de données sur le réseau mobile croît chaque année.

Par rapport à l'année dernière, le volume de données a augmenté de

97 %

Swisscom a amélioré la performance et la sécurité de l'infrastructure suisse tout en accélérant la desserte par le réseau à très haut débit.

Pour ce faire, elle a investi en 2015

1,82 milliard CHF

Protection des données

Les données clients que gère Swisscom sont soumises à la loi sur la protection des données et à la loi sur les télécommunications. La protection de la sphère privée, le respect de la protection des données et la garantie du secret des télécommunications sont des missions et des thèmes chers à Swisscom. Sa politique de confidentialité fixe des règles claires concernant le traitement des données personnelles, dans le strict respect de la législation. Ainsi, Swisscom recueille, stocke et traite uniquement les données nécessaires aux activités suivantes: la fourniture de ses prestations, l'établissement et le maintien de ses relations avec la clientèle – reposant notamment sur la garantie d'une qualité de service irréprochable –, la sécurité de l'exploitation et de son infrastructure ainsi que la facturation. Les clients acceptent en outre que Swisscom utilise les données à des fins de marketing et les traite au sein du groupe. Ils ont la possibilité de préciser quelles formes de publicité ils souhaitent recevoir ou refuser (opt-out). De plus, Swisscom enjoint ses collaborateurs ayant accès à des données clients de respecter une conformité sans faille. Par une formation sur la protection des données, elle les sensibilise et les autorise en outre à mettre en œuvre les mesures qui s'imposent en matière de protection des données.

Swisscom a également instauré un certain nombre de mesures techniques qui visent à améliorer encore la protection des données. Elle a passé en revue et redéfini tous les droits d'accès aux données clients critiques. Elle a également mis en place un système qui vérifie si un accès à des données clients critiques est légitime ou non. Swisscom continuera de tout mettre en œuvre pour protéger au mieux les données de ses clients grâce à des optimisations en matière de technique, d'organisation, de processus et de formation des collaborateurs. Pleinement consciente de sa responsabilité en matière de protection des données, Swisscom continuera d'introduire de nouvelles technologies avec toute la prudence requise, de tenir compte des besoins du moment et d'assumer sa responsabilité sociale en sa qualité de compagnon de confiance dans l'univers numérique.

Produits, prestations, canaux de distribution

Swisscom en Suisse

Swisscom table sur le service et la qualité, de même que sur un échange personnalisé et créateur de valeur avec ses clients. Quelque 6 millions de visites de clients dans les Swisscom Shops, 3 500 conseillers à la clientèle, 12 millions d'appels et plus de 4 millions d'e-mails et de courriers par an: ces chiffres illustrent les moyens déployés par Swisscom pour établir le contact avec la clientèle et les accompagner individuellement. Des contacts à l'occasion desquels l'excellence du service jouit d'une priorité absolue depuis de nombreuses années.

Clients privés

L'offre Swisscom TV 2.0 a été enrichie de nouvelles fonctions et de contenus inédits en 2015. Ainsi, la fonction d'enregistrement basée sur le cloud permet d'enregistrer plusieurs émissions en parallèle et de les visionner depuis différents terminaux. Swisscom a en outre étendu la fonction Replay de 30 heures à 7 jours et ajouté à Swisscom TV 2.0 une cinquantaine d'applications très prisées comme YouTube ou Facebook. Par ailleurs, Swisscom TV proposera bientôt une image ultra précise répondant à la norme 4K/UHD (ultra-haute définition). L'offre de communication mobile Natel infinity a elle aussi été étoffée: le nouvel abonnement Natel infinity plus permet non seulement de surfer, de téléphoner, d'écrire des SMS/MMS de manière illimitée en Suisse, mais également de profiter d'une itinérance sans souci au sein de l'UE et de l'Europe occidentale. De plus, les clients Natel infinity (plus) peuvent bénéficier gratuitement, pendant un an, de Swisscom TV Air avec 30 heures de Replay et 60 heures d'enregistrements personnels. Les offres combinées Vivo XS à XL regroupent Swisscom TV, Internet et la téléphonie fixe au sein d'un même paquet et proposent l'abonnement adapté à chaque besoin. Les clients qui associent Vivo et Natel infinity (plus) profitent en plus d'un rabais combiné. Swisscom met en outre à la disposition de ses clients des applications telles que l'appli de communication iO ou l'appli cloud myCloud. iO permet de téléphoner, de chatter et d'envoyer des images à d'autres utilisateurs iO gratuitement, via Internet. Le nouveau chat vidéo offre même la possibilité de transmettre une vidéo live pendant le chat. Quant à myCloud, il s'agit d'une solution suisse pour la gestion et le partage sûrs de données personnelles telles que photos, vidéos et documents. My Service, l'offre d'assistance personnelle pour toutes les

questions techniques, vient par ailleurs enrichir le service à la clientèle de Swisscom. Proposée en abonnement ou sous la forme de prestation unique, cette offre peut être commandée chez soi, au Swisscom Shop ou via Internet.

Petites et moyennes entreprises

Avec les solutions combinées My PME Office et Natel business infinity plus, Swisscom commercialise des produits qui répondent aux besoins des petites et moyennes entreprises. Elle met également à disposition des solutions de communication innovantes, comme Business Connect et Full Service Solution, qui peuvent être adaptées aux besoins spécifiques des clients PME.

Clientèle entreprise

La numérisation modifie considérablement les processus commerciaux, les expériences clients et l'environnement de travail des entreprises. En tant que spécialiste TIC, Swisscom dispose d'une solide expérience de la numérisation et des solutions d'avenir, accélérant la numérisation de la Suisse et accompagnant les entreprises dans le processus de transformation numérique. A ce titre, elle dispose d'un portefeuille TIC très complet, qui inclut les solutions cloud, outsourcing et work-place, les solutions UCC, les solutions mobiles comme Natel go, les solutions réseau, la mise en réseau de sites, l'optimisation des processus opérationnels, les solutions SAP, les solutions de sécurité et d'authentification (Mobile ID) ainsi que toute une gamme de services spécialement conçus pour l'industrie financière. L'entreprise propose en outre des solutions inédites pour l'Internet des objets telles que la mise en réseau machine-to-machine, de nouvelles possibilités d'interaction grâce à Service Interactor et des solutions pour les processus opérationnels numérisés.

Marché de la santé

Swisscom commercialise d'ores et déjà un large éventail de services pour la mise en réseau des fournisseurs de prestations et pour la gestion de la santé des particuliers. Cette offre va du dossier de santé en ligne Evita aux prestations de décompte et dossiers médicaux mobiles pour les hôpitaux en passant par les solutions de mise en réseau pour les fournisseurs de prestations. Swisscom est par conséquent l'un des principaux fournisseurs de solutions interconnectées sur le marché suisse de la santé.

La maison interconnectée

La gamme de produits SmartLife rendent l'intérieur de tout un chacun plus sûr. Des détecteurs de mouvements aux détecteurs de fumée et d'eau en passant par les caméras HD, tout l'arsenal de sécurité domestique peut ainsi être piloté à partir de smartphones, d'ordinateurs ou de tablettes. De même, le réseau d'accumulation électrique intelligent tiko développé par Swisscom Energy Solutions permet aux utilisateurs de gérer et d'optimiser, via Internet, la consommation de leur pompe à chaleur, de leur chauffage électrique ou de leur chauffe-eau.

Développement durable

Les technologies TIC durables offrent un soutien aux entreprises désireuses de limiter leur consommation d'énergie, de faire des économies et de proposer en parallèle des conditions de travail attrayantes à leurs collaborateurs. Ces technologies englobent notamment les solutions de télétravail et les conférences virtuelles, qui font baisser les coûts et diminuent les temps de déplacement, ou encore le telehousing et les solutions d'hébergement, qui réduisent la consommation des centres de calcul. L'Internet des objets ouvre de nouvelles perspectives pour gérer de manière plus efficace et plus intelligente des véhicules, des immeubles et des machines.

Fastweb en Italie

Fastweb propose des services à haut débit et des services de téléphonie vocale à ses clients privés et commerciaux par le biais de son propre réseau à haut débit et à très haut débit, ainsi que par l'intermédiaire d'accès dégroupés et de produits de gros de Telecom Italia. La filiale italienne de Swisscom entretient un partenariat efficace avec le prestataire de télévision à péage Sky Italia. Elle dispose ainsi d'une offre combinée, alliant des services à haut débit et vocaux à des services de télévision. Fastweb commercialise des services mobiles essentiellement à l'intention de la clientèle privée, sur la base d'un accord avec un opérateur de téléphonie mobile. Elle gère en outre une palette complète de services TIC, cloud et de sécurité destinés aux clients commerciaux.

Fastweb défend avec succès sa position de leader des prestataires innovants. Elle a lancé sur le marché une solution WiFi complète, grâce à laquelle chaque routeur domestique d'un client peut servir de point d'accès WiFi à l'ensemble de la communauté Fastweb. Cette solution unique en son genre en Italie repose sur le réseau à fibre optique de Fastweb et sur un processus de connexion simple mais sûr. Ce faisant, Fastweb offre la possibilité à ses clients d'utiliser l'Internet mobile sans devoir assumer de coûts supplémentaires.

Satisfaction de la clientèle

Swisscom Suisse réalise des enquêtes et des études sectorielles pour mesurer la satisfaction globale de la clientèle. Elle se livre à cet exercice deux fois par an, au deuxième et au quatrième trimestre. Le segment Wholesale quant à lui évalue la satisfaction de la clientèle une fois par an. L'indicateur le plus important, tous segments confondus, est la propension des clients à recommander Swisscom, c'est à dire le taux de recommandation ou «Net Promoter Score» (NPS). Le NPS reflète l'attachement émotionnel des clients et éclaire sur l'attitude de ces derniers à l'égard de Swisscom. Il résulte de la différence entre les promoteurs (clients qui recommanderaient fortement Swisscom) et les critiques (clients qui ne recommanderaient Swisscom que sous réserve ou pas du tout). De plus, l'entreprise mène les enquêtes sectorielles suivantes:

- > Le **secteur Clients privés** procède à des enquêtes représentatives pour mesurer la satisfaction et la propension des clients à recommander Swisscom. Les personnes qui appellent la hotline de Swisscom et les visiteurs des Swisscom Shops sont régulièrement invités à donner leur avis sur les temps d'attente et la serviabilité de leurs interlocuteurs. Lors d'études de produits, acheteurs et utilisateurs font en outre fréquemment l'objet de sondages portant sur la satisfaction, le service et la qualité des produits.
- > Le **secteur Petites et moyennes entreprises** réalise des enquêtes aléatoires auprès des clients et des revendeurs spécialisés pour connaître leur degré de satisfaction concernant les produits et l'assistance fournie par Swisscom.
- > Le **secteur Clientèle entreprise** effectue une enquête de satisfaction portant sur la chaîne des expériences clients. Des instruments de feed-back sont mis en place aux points de contact importants afin d'évaluer la satisfaction de la clientèle. Ainsi, les utilisateurs informatiques peuvent formuler un retour après chaque interaction avec le Service Desk ou à la suite d'une commande. Enfin, une fois un projet terminé, les donneurs d'ordre évaluent la qualité et le succès du projet.
- > Le **secteur Wholesale** mesure la satisfaction de ses clients au moyen de la chaîne des expériences clients.

Les résultats de ces études et de ces enquêtes aident Swisscom à améliorer ses produits et services. Ils ont une influence sur la part variable liée au résultat versée aux collaborateurs.

Collaborateurs

L'effectif du personnel de Swisscom a augmenté de 512 équivalents plein temps par rapport à l'exercice précédent. Swisscom emploie en Suisse 18 965 collaborateurs et forme 903 apprentis.

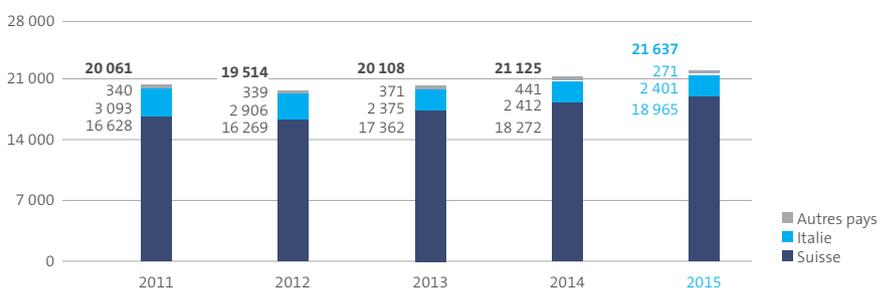
Effectif

Fin 2015, Swisscom comptait 21 637 collaborateurs en équivalents plein temps. Pas moins de 18 965 d'entre eux, soit 87,7% de l'effectif total, travaillent en Suisse (exercice précédent: 86,5%), où l'entreprise forme également 903 apprentis. Le nombre de collaborateurs en équivalents plein temps se répartit entre les segments suivants:

	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Effectif en équivalents plein temps			
Clients privés	4 870	4 898	-0,6%
Petites et moyennes entreprises	1 601	1 530	4,6%
Clientèle entreprise	5 378	4 834	11,3%
Wholesale	105	111	-5,4%
IT, Network & Innovation	5 245	5 072	3,4%
Swisscom Suisse	17 199	16 445	4,6%
Fastweb	2 401	2 391	0,4%
Autres secteurs opérationnels	1 723	1 962	-12,2%
Group Headquarters	314	327	-4,0%
Total groupe	21 637	21 125	2,4%
Dont collaborateurs en Suisse	18 965	18 272	3,8%

Le nombre de collaborateurs a progressé de 2,4% (512 équivalents plein temps) à 21 637 équivalents plein temps par rapport à l'exercice précédent. En janvier 2015, Swisscom a racheté Veltigroup; en mai, elle a cédé sa filiale Alphapay, puis, en juin, Hospitality Services. En juillet 2015, enfin, Tamedia a intégré search.ch SA à Swisscom Directories, filiale de Swisscom. Abstraction faite de ces acquisitions et cessions d'entreprises, l'effectif a augmenté de 277 équivalents plein temps ou 1,3%, en raison du renforcement du service à la clientèle et du développement du réseau. En Suisse, le nombre de collaborateurs a progressé de 693 équivalents plein temps ou 3,8% à 18 965. Au final, la hausse s'est ainsi élevée à 258 postes ou 1,4%. En 2015, quelque 99,7% des collaborateurs en Suisse (exercice précédent: 99,6%) étaient liés à l'entreprise par un contrat de travail de durée indéterminée. La part de collaborateurs à temps partiel s'élevait à 14,5% (exercice précédent: 14,2%). Les départs volontaires ont atteint 5,8% de l'effectif en Suisse, comme lors de l'exercice précédent.

Evolution de l'effectif en équivalents plein temps



Principes relatifs au droit du travail en Suisse

Introduction

Swisscom emploie en Suisse 18 965 collaborateurs en équivalents plein temps, ce qui fait d'elle l'un des principaux employeurs du pays. Les conditions d'engagement en Suisse sont fondées sur le droit des obligations. La convention collective de travail (CCT) a été revue suite au regroupement de Swisscom IT Services SA et de Swisscom (Suisse) SA et à l'introduction d'une nouvelle architecture des postes de travail. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015. La CCT contient les principales dispositions contractuelles relevant du droit du travail qui lient Swisscom et ses collaborateurs. Elle comporte en outre des clauses réglant les relations entre Swisscom et les partenaires sociaux. La nouvelle CCT de cablex SA, révisée également suite à l'adoption de la nouvelle architecture des postes de travail, est aussi entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015. Fin 2015, 14 812 collaborateurs en équivalents plein temps, soit 83,2% du personnel de Swisscom en Suisse, étaient soumis à la CCT. Les conditions générales d'engagement, qui vont au-delà des normes minimales prescrites par le droit des obligations, règlent les dispositions en matière de droit du travail s'appliquant aux cadres de Swisscom en Suisse.

Représentations du personnel et syndicats

Swisscom entretient un dialogue constructif tant avec les partenaires sociaux (syndicat syndicom et association du personnel transfair) qu'avec les représentations du personnel (représentants du personnel). La convention collective de travail (CCT) et le plan social constituent des solutions équitables élaborées en commun. Lorsque des réorganisations majeures sont envisagées, Swisscom associe suffisamment tôt aux discussions les partenaires sociaux et les représentations du personnel. La CCT confère un droit de participation aux partenaires sociaux et aux représentations du personnel dans différents domaines. A l'automne 2013, les collaborateurs de Swisscom ont désigné, au cours d'élections générales libres, leurs nouveaux représentants du personnel, qui exercent les droits de participation. Deux représentants du personnel issus des syndicats siègent en outre au Conseil d'administration de Swisscom SA.

Convention collective de travail (CCT)

Le temps de travail des collaborateurs soumis à la CCT de Swisscom est de 40 heures par semaine. Parmi les autres prestations progressistes de la CCT, il convient de citer notamment cinq semaines de vacances par an – 27 jours à compter de la 45^e année et six semaines de vacances à compter de la 60^e année –, un congé de maternité de 17 semaines et un congé de paternité de dix jours. Tous les cinq ans à partir de l'engagement, les collaborateurs bénéficient par ailleurs d'une semaine de congé payé supplémentaire. L'entreprise verse des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle d'un montant souvent supérieur à celui des allocations cantonales; elle accorde en outre des congés pour régler certaines affaires de famille, à l'instar du congé d'adoption. En cas d'incapacité de travail pour cause de maladie ou d'accident, Swisscom garantit le paiement intégral du salaire pendant 730 jours. La CCT met en outre l'accent sur le développement professionnel des collaborateurs et renforce les droits des collaborateurs à temps partiel.

En novembre 2015, sur la base de la révision de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail, Swisscom a négocié la CCT requise avec les partenaires sociaux. Cette dernière, qui porte sur la renonciation à l'enregistrement de la durée du travail, sera mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 simultanément à l'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée.

Modèles de temps de travail

Swisscom encourage ses collaborateurs à trouver le juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée au travers de mesures destinées tant au personnel occupé à plein temps qu'au personnel employé à temps partiel. L'horaire variable, adopté par la majorité des collaborateurs, est le modèle standard. A celui-ci s'ajoutent l'annualisation du temps de travail, le compte à long terme et le temps partiel à partir de 58 ans. Dans le cadre du modèle «Achat de vacances», les collaborateurs

peuvent même acheter des jours de vacances supplémentaires. De plus, ils ont la possibilité, d'entente avec leur supérieur, de travailler depuis leur domicile. Cette solution très prisée voit sa mise en œuvre facilitée par les nouveaux outils de travail à disposition tels que les Unified Communications & Collaboration (UCC). Swisscom est signataire de l'initiative Work Smart.

Réussir à concilier la vie professionnelle avec les soins à domicile et la prise en charge de proches représente un véritable défi pour les personnes concernées. C'est pourquoi Swisscom soutient de manière ciblée les collaborateurs qui, parallèlement à leur activité professionnelle, prennent soin d'un proche ou d'une personne de leur entourage. Deux modèles de travail variable, conçus dans le cadre d'un projet pilote intitulé «Work & Care», complètent l'offre existante et permettent de concilier avantageusement famille et profession.

Plan social

Le plan social de Swisscom règle les prestations accordées aux collaborateurs soumis à la CCT qui sont touchés par des mesures de suppression de postes. Il prévoit des moyens pour renforcer l'employabilité des collaborateurs et des programmes de reconversion lorsque les restructurations sont planifiées à long terme. La responsabilité de sa mise en œuvre a été confiée à Worklink AG, filiale à 100% de Swisscom, qui ouvre de nouvelles perspectives professionnelles aux collaborateurs concernés. Worklink conseille et assiste ces personnes dans la recherche d'un emploi hors du groupe ou leur procure des engagements temporaires au sein de Swisscom ou à l'extérieur. Son taux de réussite est élevé puisqu'en 2015, 69% des collaborateurs concernés ont retrouvé un emploi avant la fin des mesures prévues par le plan social. Worklink se charge également d'améliorer la compétitivité du personnel de Swisscom sur le marché du travail en proposant des bilans de compétences, des conseils relatifs à la planification de carrière et du coaching.

Swisscom privilégie les solutions équitables en mettant sur pied des programmes d'occupation spécifiques (par exemple retraite partielle progressive ou engagements temporaires dans des domaines d'activité similaires) pour les collaborateurs plus âgés touchés par une adaptation du profil d'exigences professionnel ou par des suppressions de postes.

Rémunération des collaborateurs

Système salarial

Un système de rémunération compétitif permet d'attirer des spécialistes et des cadres motivés et hautement qualifiés et de s'attacher leurs services à long terme. Le système salarial de Swisscom comprend le salaire de base, une part variable liée au résultat et des primes. Le salaire de base dépend de la fonction, de la prestation individuelle et du marché du travail, alors que la part variable est associée au résultat de l'entreprise et, pour les fonctions d'encadrement, de la prestation individuelle. Le résultat de l'entreprise se calcule en fonction de la réalisation d'objectifs d'ordre général du groupe Swisscom, des segments d'activité ou des secteurs concernés. Ces objectifs reposent principalement sur des indicateurs financiers et sur la fidélité de la clientèle. La prestation individuelle se mesure à l'aune de la réalisation d'objectifs liés au résultat et au comportement. Des informations détaillées sur la rémunération des membres de la Direction du groupe figurent dans le rapport de rémunération.

Salaire minimal

La législation suisse ne fixe pas de salaire minimal, cette question étant réglée dans les conventions collectives de travail négociées entre les partenaires sociaux. Les CCT de Swisscom et de cabledx prévoient respectivement un salaire minimal de CHF 52 000 et de CHF 50 000. Présente dans toute la Suisse, Swisscom ne fait aucune différence significative en matière salariale entre ses sites. Une enquête relative aux salaires d'entrée perçus par les plus jeunes collaborateurs (21 ans au maximum) aux échelons de fonction les plus répandus révèle que le salaire annuel moyen se situe à CHF 55 800 chez Swisscom et à CHF 55 500 chez cabledx, soit respectivement 7% et 11% au-dessus du salaire minimal fixé dans les deux CCT.

Revue des salaires

En janvier 2014, Swisscom et les partenaires sociaux ont conclu un accord de deux ans portant sur la revue des salaires 2014 et 2015. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a relevé de 1,8% la masse salariale en Suisse. Cette hausse a servi à des adaptations de salaire décidées en fonction de la prestation individuelle et du niveau du salaire par rapport au marché (benchmark).

Egalité des salaires

Swisscom voue une attention particulière à l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Son système salarial vise à accorder des salaires identiques aux personnes dont les tâches et les performances sont similaires. A cet effet, un Job Level est attribué à chaque fonction suivant les exigences du poste. Pour chaque Job, une fourchette salariale correspondant au salaire du marché indique la rémunération plancher et la rémunération plafond accordées pour des tâches équivalentes. Le salaire est ensuite fixé, dans cette fourchette salariale selon la performance du collaborateur. La revue des salaires permet à Swisscom d'adapter davantage les salaires des collaborateurs affichant les meilleures performances et se trouvant dans la partie inférieure de chaque fourchette salariale. Swisscom peut ainsi compenser en permanence les éventuelles différences de salaire existantes. L'entreprise vérifie également, lors de la revue des salaires, si des écarts existent entre les salaires des hommes et des femmes au sein de chaque unité d'organisation et, si nécessaire, les corrige. De même, Swisscom analyse périodiquement la structure salariale à l'aide de l'instrument de la Confédération pour l'égalité des salaires (Logib), afin de détecter d'éventuelles différences de salaire entre hommes et femmes. Les enquêtes effectuées jusqu'ici ont révélé de faibles différences, qui se situent nettement en deçà du seuil de tolérance de 5%.

Nouvelle architecture de postes

Le 1^{er} avril 2015, Swisscom a introduit une architecture de postes élaguée, qui compte désormais neuf Job Levels (six pour les collaborateurs soumis à la CCT, trois pour les cadres) et remplace l'ancien système composé de 18 échelons de fonction et de direction. Sur cette base, les conditions d'engagement et les fourchettes salariales ont également été revues. Toutes les fonctions ont été réévaluées au moyen d'une méthode reconnue d'évaluation des exigences liées aux postes et les collaborateurs se sont vu attribuer le Job Level correspondant à leur activité. Suite au nouveau classement adopté par l'entreprise, tous les collaborateurs ont reçu de nouveaux contrats de travail. Une seule résiliation pour cause de modification du contrat a été enregistrée. La nouvelle architecture de postes confère à Swisscom des structures transparentes et modernes, qui continuent de garantir une rémunération équitable et conforme au marché et offrent aux collaborateurs davantage d'opportunités d'orientation pour leur développement professionnel.

58

Développement du personnel

L'environnement de marché dans lequel évolue Swisscom change en permanence. Aussi l'entreprise investit-elle de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs et de ses cadres, afin d'accroître durablement leur employabilité et sa propre compétitivité. Pour assurer leur perfectionnement, les collaborateurs ont à leur disposition de nombreuses offres de développement on-the-job et off-the-job ainsi que des programmes et des formations en interne. Les offres de formation et de perfectionnement sont réunies dans le «Learning Center» utilisé à l'échelle du groupe, auquel tous les collaborateurs peuvent accéder depuis leur poste de formation personnel. Pratiquement la moitié des offres de formation et de perfectionnement proposées en interne sont des programmes e-learning, qui peuvent être suivis n'importe quand et n'importe où. L'offre englobe des formations liées à la spécialisation, à la conduite et à la gestion de projets. Quelque 10% des collaborateurs issus de divers groupes cibles ont suivi un tel programme interne dans le cadre de la gestion des talents. Le développement on-the-job sous la forme de stages et de changements de postes successifs (Job Moves) ne cesse de gagner en importance. Aujourd'hui déjà, Swisscom parvient à repourvoir en interne près de 43% des postes mis au concours. Elle approuve en outre les projets de perfectionnement menés à l'extérieur de l'entreprise et soutient les participants en leur accordant du temps et des moyens financiers. En Suisse, chaque collaborateur de Swisscom a consacré 3,8 jours à la formation et au perfectionnement en 2015.

Le management de l'entreprise considère le développement des collaborateurs comme une tâche de conduite importante. Le dialogue régulier entre les collaborateurs et les cadres fournit des orientations et renforce l'engagement commun en faveur de la formation et du développement dans un monde interconnecté. Il permet en outre de convenir et d'appliquer plus facilement les mesures de développement prévues à moyen terme. Swisscom perfectionne constamment son Performance

Management System selon les besoins, afin d'évaluer les performances et de promouvoir le développement des collaborateurs. Les évaluations, équitables et largement étayées, reposent sur des conventions d'objectifs contraignantes. Le dialogue permanent, mené entre les cadres et les collaborateurs, favorise la réalisation des objectifs en cours d'année. Les phases d'étalonnage, qui sont réalisées deux fois par an entre groupes de cadres, sous-tendent l'évaluation de la performance et du développement. Elles permettent d'évaluer systématiquement les prestations et de définir d'autres mesures de développement. Elles sont également l'occasion de réfléchir à la planification de la relève au sein des fonctions clés et de placer les talents dans le cadre de programmes spécialement conçus à leur intention, l'idée étant de leur offrir des postes exigeants à des niveaux dépassant le cadre de services isolés et, partant, de soutenir leur développement.

La «Leadership Academy» offre aux cadres dirigeants exerçant des fonctions de gestion du personnel ou des rôles de gestion fonctionnelle la possibilité de se pencher sur les compétences clés de la gestion dans un environnement en constante mutation. Les offres de formation individuelle de même que les plateformes visant à développer les compétences de conduite dans un groupe défini ou un contexte précis renforcent les compétences des cadres dirigeants de Swisscom de manière systématique et dans la durée.

Recrutement de personnel

Entreprise suisse, Swisscom s'engage en faveur du marché domestique de l'emploi. Pour répondre aux attentes de la clientèle et rester compétitive, l'entreprise collabore en outre avec des partenaires suisses et étrangers, mais fixe deux conditions à cette collaboration: les partenaires concernés doivent se conformer à la législation sur le travail et satisfaire aux exigences de Swisscom en matière de développement durable.

Swisscom souhaite embaucher des personnes capables d'accompagner les clients avec engagement et enthousiasme et désireuses de contribuer à l'univers interconnecté de demain. Sur tous ses sites en Suisse, elle veille à engager en priorité des personnes de la région. C'est pourquoi, dans toutes les divisions et à tous les niveaux hiérarchiques, la part des collaborateurs habitant dans la région considérée est élevée.

Afin d'attirer des diplômés talentueux et motivés, Swisscom entretient des contacts suivis avec les hautes écoles spécialisées et les universités. Sa présence aux salons de recrutement et les contacts étroits qu'elle y noue, lors de conférences et d'ateliers par exemple, sont primordiaux pour elle. De nombreux étudiants acquièrent une première expérience professionnelle chez Swisscom avant même d'avoir terminé leurs études, soit à la faveur d'un stage soit dans le cadre d'un travail de bachelor ou de master axé sur la pratique.

Dans le domaine de la formation de base, 254 jeunes ont commencé, en août 2015, leur apprentissage chez Swisscom. L'entreprise assume ainsi sa responsabilité de première organisation formatrice de spécialistes TIC en Suisse. En 2015, Swisscom a formé au total 903 apprentis à des professions techniques ou commerciales. Son modèle de formation fait la part belle à l'autonomie et à la responsabilité individuelle, favorisant ainsi le développement de la personnalité. Les apprentis aménagent leur plan de formation en fonction de leurs priorités; ils se portent candidats à différents stages pratiques au sein de l'entreprise et peuvent ainsi apprendre au contact de collaborateurs expérimentés.

Satisfaction des collaborateurs

Swisscom réalise tous les deux ans un vaste sondage auprès de l'ensemble de ses collaborateurs. Le dernier sondage, auquel 83% des collaborateurs en Suisse ont participé, remonte à 2014. Les résultats font apparaître, une fois de plus, un degré de satisfaction supérieur à la moyenne et un fort attachement à l'entreprise. L'évaluation par les collaborateurs s'est révélée en moyenne nettement plus positive dans tous les domaines que lors de l'enquête réalisée en 2012. En comparaison sectorielle, les résultats sont parfois largement au-dessus de la moyenne. Le prochain sondage est prévu en 2016.

Principes relatifs au droit du travail en Italie

Convention de travail au sein du secteur des télécommunications en Italie

En Italie, les conditions de travail aux termes de la loi reposent sur le Contratto collettivo nazionale di lavoro (CCNL), une convention collective étatique. Le CCNL définit les conditions de travail entre la société filiale italienne Fastweb et ses collaborateurs. Il contient également des clauses régissant les relations entre Fastweb et les syndicats.

Représentation du personnel et relations avec les syndicats

Fastweb entretient le dialogue avec les syndicats et les représentants des collaborateurs et, lors de réorganisations importantes dans la société, les associe suffisamment tôt au processus.

Convention-cadre collective pour les collaborateurs

Le temps de travail des collaborateurs soumis à la CCNL s'élève à 40 heures par semaine. La convention prévoit en outre cinq semaines de vacances, un congé de maternité de 20 semaines et un congé de paternité d'une journée. En cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, Fastweb garantit le versement intégral du salaire pendant 180 jours, puis la moitié du salaire pendant 185 jours.

Modèle de temps de travail

Fastweb encourage la recherche d'un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les conditions de travail qu'elle applique permettent aux collaborateurs de trouver cet équilibre. Y contribuent en particulier les mesures suivantes, convenues avec les syndicats et consignées dans la Conciliazione famiglia e lavoro de 2001: horaires de bureau souples, possibilité pour les mères de choisir leurs tours de service ou de travailler provisoirement à temps partiel.

Rémunération des collaborateurs

L'octroi de salaires compétitifs vise à fidéliser à Fastweb les cadres et les spécialistes hautement qualifiés. Le système de rémunération englobe un salaire de base, une participation variable collective au résultat pour les collaborateurs et, pour les cadres, une composante variable liée à la performance, qui dépend de la réalisation d'objectifs individuels et des objectifs de l'entreprise. Le salaire de base est fixé d'après la fonction, la prestation individuelle et la situation sur le marché de l'emploi. La participation variable au résultat est déterminée sur la base du Premio di risultato convenu séparément avec les syndicats. Fastweb respecte le salaire minimal légal défini par le CCNL.

Innovation et développement

Dans un environnement dynamique où les conditions-cadres changent sans cesse, l'innovation est une condition indispensable pour pérenniser le succès. Swisscom s'adapte donc en permanence à l'évolution des besoins de la clientèle et identifie les secteurs de croissance dans lesquels elle peut défendre et renforcer durablement son rôle.

Environnement, objectifs et approche de gestion

L'innovation joue un rôle moteur dans le déploiement des technologies émergentes et la conquête de nouvelles parts de marché. La recherche et le développement sont d'autant plus essentiels que l'environnement commercial de Swisscom évolue à une vitesse fulgurante. Swisscom s'est fixé pour objectif d'anticiper les défis stratégiques et d'identifier en amont les futurs besoins de la clientèle et les nouveaux secteurs de croissance. Elle prend donc une part active à la conception de l'avenir des télécommunications et d'Internet. L'innovation intervient à tous les échelons de l'entreprise, mais aussi en dehors du groupe.

«Open Innovation», un facteur de réussite

Swisscom table sur les échanges avec les clients, les collaborateurs, les fournisseurs ainsi que d'autres partenaires. Ces interactions créent un processus d'innovation continu et ouvert, mettant l'accent sur le client et ses besoins. Dans le développement de nouveaux produits et services, Swisscom mise systématiquement sur les méthodes du Human Centered Design, autrement dit la conception centrée sur l'humain. L'entreprise donne ainsi la possibilité à ses clients de vivre des expériences simples et enrichissantes en les accompagnant dans l'univers numérique.

Au sein de l'entreprise, Swisscom privilégie et encourage la décentralisation du développement de produits: de nouvelles idées voient ainsi le jour dans tout le groupe. Les événements et plateformes offrent aux collaborateurs l'opportunité d'échanger entre eux des idées novatrices et de découvrir des modèles de bonnes pratiques. La semaine de l'innovation, organisée deux fois par an, en est un exemple: des équipes de collaborateurs issus de différentes divisions concrétisent une idée répondant à un besoin exprimé par les clients, pertinente du point de vue commercial et dotée d'un bon potentiel sur le marché.

En dehors de l'entreprise, Swisscom encourage l'innovation dans l'ensemble du secteur. Elle s'engage particulièrement aux côtés des jeunes entreprises qui proposent des solutions d'avenir dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et du divertissement. Elle s'implique également comme partenaire de projet et investisseur dans des start-up, qu'elle soutient en leur proposant des produits et des services sur mesure. Depuis 2013, Swisscom organise le StartUp Challenge, qui permet de gagner un programme de mentorat d'une semaine dans la Silicon Valley.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
innovation](http://www.swisscom.ch/innovation)

Plateformes d'innovation

Swisscom contribue activement à façonner l'avenir de la Suisse. Son engagement en faveur d'une Suisse innovante et compétitive se manifeste de diverses manières: Swisscom soutient la recherche suisse au travers d'investissements et de partenariats avec différentes hautes écoles et institutions. Elle finance notamment la chaire du professeur Adrian Perrig, responsable du Network Security Group des EPF, contribuant ainsi à la sécurité de l'information dans notre pays. En tant que partenaire de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Swisscom contribue à la recherche dans les domaines de l'humain et du Smart Home (habitat connecté). Le partenariat met l'accent sur l'appui financier à des projets triés sur le volet, la construction du «Digital Lab», un centre de compétences dédié à la numérisation de l'EPFL Innovation Park, et diverses autres activités sur le campus, telles que des manifestations axées sur le thème de la numérisation. Swisscom est en outre partenaire du Swiss Innovation Park, un projet générationnel dans lequel elle prend une part active en sa qualité de membre du conseil de fondation. Par sa participation au site régional innovAARE, elle soutient par ailleurs la recherche dans le domaine de l'énergie. Enfin, Swisscom est membre fondateur de l'association Initiative Digital Zurich 2025, qui entend faire de la région zurichoise un vivier de start-up.

Projets d'innovation en cours

Swisscom investit dans les solutions d'avenir de différents secteurs technologiques. Elle entend ainsi fournir la meilleure infrastructure pour une Suisse numérique, explorer de nouveaux secteurs de croissance et offrir à ses clients les meilleurs produits et services:

- > **Identity Access Management:** dans un univers regorgeant de produits et services virtuels, une identité numérique peut se révéler très utile et simplifier la vie, par exemple en remplaçant une foule de mots de passe et en permettant ainsi à l'utilisateur de s'identifier facilement. Swisscom élabore actuellement les bases nécessaires à une telle identité numérique et à ses applications concrètes.
- > **Voice over LTE (VoLTE)/WLAN interworking:** le réseau 4G/LTE est aujourd'hui un réseau de données exclusivement. Les appels téléphoniques sont déviés vers le réseau 3G. Avec VoLTE, Swisscom entend faire passer également la téléphonie vocale sur le réseau 4G. Une adaptation technique apportée à l'infrastructure de communication mobile rendra en outre possible la téléphonie vocale via WLAN. Les clients profiteront ainsi d'un établissement plus rapide de la communication et d'une meilleure qualité vocale.
- > **Microcellules:** les attentes des clients à l'égard de la qualité du réseau ont considérablement augmenté ces dernières années. Le trafic mobile de données, qui ne cesse de croître, constitue notamment un défi considérable. Swisscom recherche et développe des solutions de réseau inédites, capables de gérer efficacement de gros volumes de données et de garantir une couverture de réseau mobile irréprochable sur des sites à forte fréquentation. La construction de petites cellules (microcellules), qui mettent à disposition une capacité locale élevée pour une faible puissance, ouvrent des perspectives prometteuses. Swisscom travaille au développement de nouveaux types d'antennes permettant d'intégrer de manière idéale ces petites cellules à l'architecture existante et de les exploiter efficacement.
- > **Cloud:** Swisscom met au point un cloud, qui présente un cadre architectural unifié et offre de nombreuses prestations tant aux entreprises qu'aux particuliers. Grâce aux technologies modernes open source, aux concepts de sécurité actuels et au stockage des données sur des serveurs en Suisse, Swisscom se trouve à la pointe du développement du cloud.
- > **Application Cloud, le turbo pour les applications:** permettre de lancer de nouvelles applications sur le marché avec agilité et rapidité, tel est, en quelques mots, le rôle du nouvel Application Cloud de Swisscom. Infrastructure et services nécessaires sont mis automatiquement à la disposition des développeurs dans le Public Cloud. L'Application Cloud que propose Swisscom est un puissant outil favorisant l'innovation continue. Il se nourrit directement du fruit de la collaboration étroite avec des start-up et avec le Cloud Foundry. Dans le domaine technologique, Swisscom est donc pleinement dans l'air du temps et a toutes les cartes en main pour accélérer la transformation numérique de l'économie.

- > **Low Power Network – mise en réseau des objets du quotidien:** pour que les objets puissent communiquer plus efficacement entre eux, Swisscom teste un réseau dédié à l'Internet des objets. Le Low Power Network, comme on l'appelle, est le premier du genre en Suisse. Il connecte des objets qui échangent de faibles volumes de données et sont peu gourmands en énergie, par exemple des vélos, des boîtes aux lettres, des poubelles ou des chaussures. Le projet pilote de ce réseau complémentaire a été lancé durant l'été dans les régions de Zurich et de Genève.
- > **Smart City:** à Pully, dans le canton de Vaud, des données mobiles agrégées et anonymes contribueront bientôt à améliorer les flux de trafic dans la ville et à décharger le centre-ville. Le projet est exemplaire: Swisscom aide les villes à planifier plus judicieusement leurs infrastructures et à les gérer de manière plus simple.
- > **Une nouvelle box pour une nouvelle ère de qualité visuelle – l'Ultra High Definition:** en mai 2015, Swisscom TV 2.0 a obtenu le très renommé TV Connect Award, qui distingue chaque année des innovations exceptionnelles dans le domaine de la télévision numérique et du divertissement en réseau. Pour 2016, Swisscom a de nouveau prévu quelques nouveautés: au printemps, l'entreprise va lancer une nouvelle TV-Box, grâce à laquelle les utilisateurs de Swisscom TV 2.0 pourront visionner des contenus UHD (en ultra-haute définition) sur leurs téléviseurs. Cette solution prendra également en charge le High Dynamic Range (HDR) et offrira donc des images d'une grande intensité lumineuse. Elle sera complétée d'une télécommande inédite, avec laquelle il sera possible de chercher le contenu de son choix par commande vocale.
- > **My Digital Life:** «My Digital Life», qui signifie littéralement «ma vie numérique», illustre les efforts que déploie Swisscom pour regrouper les données numériques de ses clients – comme les données provenant de leurs applications mobiles – et leur proposer sur cette base de nouvelles expériences. myCloud, la solution cloud lancée récemment à l'intention de la clientèle privée pour réunir photos, vidéos et autres fichiers, constitue par exemple un élément de My Digital Life.
- > **Clean Pipe:** sous le nom de travail «Clean Pipe», Swisscom teste des solutions inédites permettant aux clients de vivre des expériences numériques sans souci et de se protéger des dangers et des interactions non souhaitées, comme le phishing. Premier produit développé selon l'approche Clean Pipe, SafeConnect a été lancé au cours de l'exercice. L'appli basée sur la technologie VPN bloque l'accès à des logiciels malveillants ou à des sites web dangereux connus.
- > **Interactor numérise les expériences clients:** Swisscom Interactor repose sur de petits capteurs appelés beacons qui proposent une expérience d'achat personnalisée sous la forme d'offres sur mesure, comme des bons numériques ou des points à collectionner. Ils sont déjà utilisés notamment dans le magasin bernois Loeb. Après ses achats, le client évalue son expérience d'achat sur l'appli, ce qui permet au vendeur de mieux connaître les préférences de sa clientèle et de proposer progressivement un meilleur service. Les beacons représentent le premier stade de développement. Swisscom Interactor s'intéressera prochainement à d'autres technologies, comme la réalité augmentée, les GPS, la 4G ou le WiFi, et estompera bientôt la limite entre les canaux en ligne et hors ligne.
- > **Siroop:** grâce à sa participation dans Siroop SA, start-up fondée par Coop, et au lancement du marché en ligne Siroop, Swisscom accélère la numérisation, mettant en réseau clients et commerçants suisses sur une plateforme sécurisée et attrayante. Elle exploite ainsi la tendance à utiliser les canaux de vente en ligne, qui ne cessent de gagner en importance, y compris pour Swisscom. Swisscom et Coop mettent en commun dans la nouvelle start-up leurs compétences en matière de numérisation, d'e-commerce, de distribution et de commerce traditionnel.

Marche des affaires

Baisse du chiffre d'affaires (-0,2%), de l'EBITDA (-7,1%) et du bénéfice net (-20,2%). Sur une base comparable, toutefois, progression du chiffre d'affaires (+0,7%) et de l'EBITDA (+2,3%). Croissance de la clientèle en Suisse (+1,4%) et en Italie (+6,2%). Proposition de versement d'un dividende inchangé de CHF 22 par action pour l'exercice 2015.

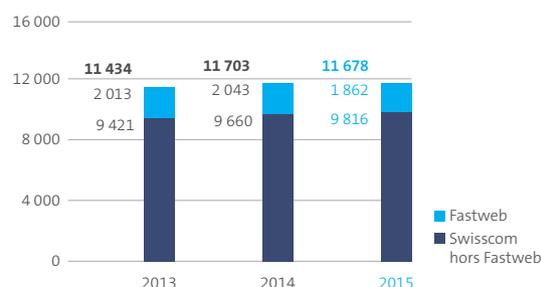
Principaux indicateurs financiers

En millions CHF ou selon indication	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires net	11 678	11 703	-0,2%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	4 413	-7,1%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	35,1	37,7	
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 012	2 322	-13,4%
Bénéfice net	1 362	1 706	-20,2%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 361	1 694	-19,7%
Bénéfice par action (en CHF)	26,27	32,70	-19,7%
Operating free cash flow	1 844	1 860	-0,9%
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	2 409	2 436	-1,1%
Dette nette à la clôture de l'exercice	8 042	8 120	-1,0%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	21 637	21 125	2,4%

64

Rapport financier
Marche des affaires

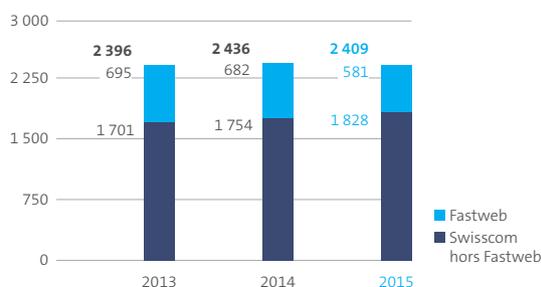
Evolution du chiffre d'affaires net en millions CHF



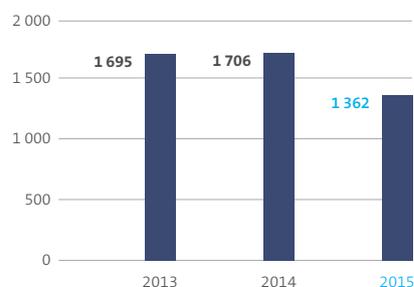
Evolution d'EBITDA en millions CHF



Evolution des investissements en millions CHF



Evolution du bénéfice net en millions CHF



Résumé

Le chiffre d'affaires net de Swisscom, qui s'établit à CHF 11 678 millions, s'est replié de CHF 25 millions ou 0,2% par rapport à l'exercice précédent. Hors acquisitions et cessions d'entreprises et à taux de change constant, le chiffre d'affaires net a toutefois progressé de CHF 83 millions ou 0,7%, en raison principalement de l'augmentation de la clientèle des activités suisses (+1,4%) et de la filiale italienne Fastweb (+6,2%). Le chiffre d'affaires après correction a progressé de CHF 57 millions ou 0,6% dans l'activité principale en Suisse et le chiffre d'affaires de Fastweb en monnaie locale a augmenté d'EUR 48 millions ou 2,8%.

Après correction, Swisscom est parvenue à améliorer son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) par rapport à l'exercice précédent, même si l'EBITDA comptabilisé s'est tassé de CHF 315 millions ou 7,1%, à CHF 4 098 millions en raison d'effets exceptionnels. Ce recul s'explique principalement par la constitution d'une provision de CHF 186 millions au titre de la procédure de la Comco sur les services à haut débit. Swisscom conteste la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Corrigé de cette provision et d'autres effets exceptionnels tels qu'acquisitions et ventes d'entreprises, provisions pour réductions de postes, produits de la vente d'immeubles, charges de prévoyance professionnelle sans incidence sur les liquidités selon IAS 19, indemnisation suite à une procédure juridique, l'EBITDA s'est accru de CHF 103 millions ou 2,3% à taux de change constant. Sur une base comparable, l'EBITDA des activités suisses s'est amélioré de CHF 21 millions ou 0,6%, tandis que pour Fastweb, la progression a atteint EUR 46 millions ou 8,9%. Le bénéfice net a baissé de CHF 344 millions ou 20,2% à CHF 1 362 millions, principalement en raison des effets exceptionnels mentionnés comptabilisés dans l'EBITDA. En conséquence, le bénéfice par action s'est replié de CHF 32,70 à CHF 26,27. L'Assemblée générale se verra proposer le versement d'un dividende ordinaire d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2015.

Les investissements ont diminué de CHF 27 millions ou 1,1% à CHF 2 409 millions, ce qui se traduit néanmoins par une hausse de CHF 47 millions ou 1,9% à taux de change constant. En Suisse, les investissements ont augmenté de CHF 71 millions ou 4,1% pour s'établir à CHF 1 822 millions. Cette évolution est due principalement au déploiement des toutes dernières technologies dans les réseaux haut débit. Fin 2015, Swisscom avait raccordé environ 2,9 millions de ménages et de commerces au très haut débit (plus de 50 Mbit/s), dont quelque 2,0 millions de lignes équipées des toutes dernières technologies à fibre optique. Les investissements de Fastweb se sont tassés de 3,7% ou EUR 21 millions à EUR 541 millions, mais sont néanmoins restés élevés en raison de la poursuite du déploiement du réseau haut débit en Italie.

L'operating free cash flow s'est replié de CHF 16 millions ou 0,9% à CHF 1 844 millions. L'endettement net s'est réduit de CHF 78 millions ou 1,0% à CHF 8 042 millions par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de collaborateurs a progressé de 2,4% (512 équivalents plein temps) à 21 637 équivalents plein temps par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des effectifs provient des acquisitions d'entreprises et du développement de nouveaux services comme les services cloud ou les solutions pour le secteur de la santé. De plus, de nouveaux collaborateurs ont été embauchés pour maintenir des connaissances centrales. En Suisse, le nombre de collaborateurs a augmenté de 693 équivalents plein temps ou 3,8% à 18 965. Hors acquisitions et cessions d'entreprises, l'augmentation atteint 277 équivalents plein temps ou 1,3%, en Suisse 258 équivalents plein temps ou 1,4%. Swisscom prévoit pour 2016 un chiffre d'affaires net de plus de CHF 11,6 milliards, un EBITDA d'environ CHF 4,2 milliards et des investissements supérieurs à CHF 2,3 milliards. Swisscom hors Fastweb devrait réaliser un chiffre d'affaires légèrement inférieur en raison de la forte concurrence et de la pression sur les prix; Fastweb, en revanche, devrait générer un chiffre d'affaires en légère hausse. Après correction des provisions au titre de la procédure en cours sur les services à haut débit et des réductions de postes enregistrées en 2015, Swisscom hors Fastweb devrait dégager un EBITDA en baisse d'environ CHF 200 millions par rapport à l'exercice précédent. Parallèlement au recul du chiffre d'affaires lié à la pression sur les prix, Swisscom s'attend à des coûts plus élevés principalement dans le domaine du roaming. En revanche, les économies de coûts d'environ CHF 50 millions et la croissance de Fastweb auront un effet positif sur l'EBITDA. La légère réduction des investissements en Suisse, à plus de CHF 1,7 milliard, aboutira à une baisse globale des investissements à plus de CHF 2,3 milliards. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2017 le versement d'un dividende ordinaire d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2016.

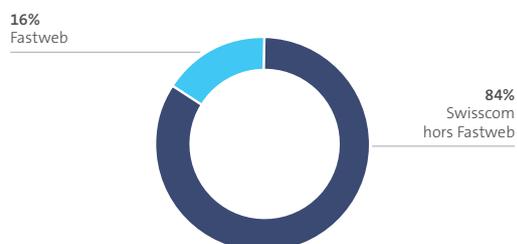
Performance

Compte de profits et pertes

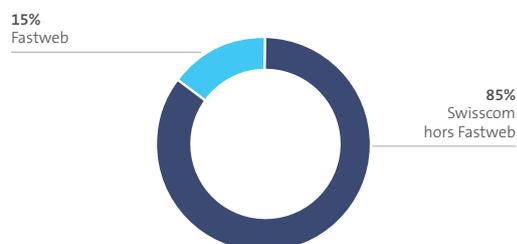
En millions CHF ou selon indication	2015	2014	Variation
Swisscom Suisse	9 475	9 253	2,4%
Fastweb	1 862	2 043	-8,9%
Autres secteurs opérationnels	340	406	-16,3%
Group Headquarters	1	1	0,0%
Chiffre d'affaires avec clients externes	11 678	11 703	-0,2%
Swisscom Suisse	3 601	3 835	-6,1%
Fastweb	619	625	-1,0%
Autres secteurs opérationnels	69	103	-33,0%
Group Headquarters	(117)	(123)	-4,9%
Réconciliation charges de prévoyance ¹	(60)	-	-100,0%
Elimination inter-secteurs	(14)	(27)	-48,1%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	4 413	-7,1%
Chiffre d'affaires net	11 678	11 703	-0,2%
Achats de biens et services	(2 342)	(2 369)	-1,1%
Charges de personnel	(3 019)	(2 751)	9,7%
Autres charges d'exploitation	(2 697)	(2 540)	6,2%
Propres prestations activées et autres produits	478	370	29,2%
Charges d'exploitation	(7 580)	(7 290)	4,0%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	4 413	-7,1%
Amortissements et dépréciations	(2 086)	(2 091)	-0,2%
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 012	2 322	-13,4%
Charges d'intérêts nettes	(189)	(218)	-13,3%
Autre résultat financier	(83)	(42)	97,6%
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	23	26	-11,5%
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 763	2 088	-15,6%
Charge d'impôt sur le résultat	(401)	(382)	5,0%
Bénéfice net	1 362	1 706	-20,2%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 361	1 694	-19,7%
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires	1	12	-91,7%
Nombre moyen d'actions en circulation (en mio.)	51,802	51,801	0,0%
Bénéfice par action (en CHF)	26,27	32,70	-19,7%

¹ Dans le résultat d'exploitation des secteurs, les cotisations versées par l'employeur sont incluses comme charges de prévoyance. La différence aux charges de prévoyance selon IAS 19 est affichée comme position de réconciliation.

Parts du chiffres d'affaires en %



Parts dans l'EBITDA en %



Résultats opérationnels

Chiffre d'affaires net

En 2015, l'évolution du chiffre d'affaire a surtout été influencée par l'affaiblissement du cours de l'euro, ainsi que par les acquisitions et les cessions d'entreprises. Par rapport à l'exercice précédent, le cours de change moyen CHF/EUR a baissé de 11,4% à 1,075. Hors acquisitions et cessions d'entreprises et à taux de change constant, le chiffre d'affaires net de Swisscom s'est accru de 0,7% ou CHF 83 millions. Pour Swisscom Suisse, le chiffre d'affaires a progressé de 0,6% ou CHF 57 millions sur une base comparable. La croissance provenant de l'augmentation du nombre des clients a été partiellement neutralisée par la baisse des tarifs d'itinérance. Les unités générant un chiffre d'affaires (RGU) ont augmenté chez Swisscom Suisse de 170 000 ou 1,4% à 12,5 millions. Le chiffre d'affaires net de la filiale italienne Fastweb a progressé d'EUR 48 millions ou 2,8%, pour s'établir à EUR 1 736 millions. Tous les segments de clientèle ont contribué à cette hausse. Par rapport à fin 2014, le nombre de clients haut débit de Fastweb s'est accru de 129 000 ou 6,2% à 2,2 millions. Sur une base corrigée, le chiffre d'affaires net des Autres secteurs opérationnels s'est replié de CHF 38 millions en raison d'une baisse des activités de construction de cablex.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de Swisscom ont grimpé de CHF 290 millions ou 4,0% à CHF 7 580 millions par rapport à l'exercice précédent. Elles intègrent les effets exceptionnels résultant des provisions constituées au titre de la procédure de la Comco sur les services à haut débit (CHF 186 millions) et au titre de réductions de postes (CHF 70 millions), les produits de la vente d'immeubles (CHF 26 millions; année précédente: CHF 66 millions), des charges de prévoyance professionnelle sans incidence sur les liquidités selon IAS 19 (CHF 60 millions) et une indemnisation suite à une procédure juridique (CHF 17 millions). Début octobre 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la Commission de la concurrence relative à la pratique de prix abusifs dans le cadre des services à haut débit pour la période allant jusqu'à fin 2007, tout en réduisant la sanction à CHF 186 millions. Swisscom a par conséquent provisionné ce montant, bien qu'elle conteste la sanction et qu'elle ait déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Hors effets exceptionnels et à taux de change constant, les charges d'exploitation ont baissé de 0,2% ou CHF 20 millions, notamment en raison de la baisse des coûts d'acquisition et de fidélisation de clients chez Swisscom Suisse, qui se sont réduits de CHF 31 millions par rapport à l'année précédente. Les charges de personnel comparativement élevées ont été compensées par l'augmentation des propres prestations activées. La hausse des charges de personnel s'explique par un nombre de collaborateurs supérieur et par l'augmentation générale des salaires.

Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)

Le résultat d'exploitation comptabilisé avant amortissements (EBITDA) a baissé de CHF 315 millions (-7,1%) à CHF 4 098 millions en raison d'effets exceptionnels. Sur une base comparable, l'EBITDA a progressé de CHF 103 millions ou 2,3%, dont CHF 54 millions pour Swisscom Suisse et CHF 56 millions pour Fastweb. L'augmentation de l'EBITDA de Swisscom Suisse et Fastweb provient principalement de la hausse du chiffre d'affaires induite par la croissance de la clientèle. Sur une base corrigée, la marge de résultat de Swisscom a augmenté de 0,8 point à 37,9%.

Hausse du chiffre d'affaires hors effets exceptionnels de 0,7% par rapport à l'exercice précédent

En 2015, le chiffre d'affaires atteint

11,7 milliards CHF

Augmentation de l'EBITDA hors effets exceptionnels de 2,7% par rapport à l'exercice précédent

En 2015, l'EBITDA atteint

4,1 milliards CHF

Amortissements et résultats non opérationnels

Amortissements et dépréciations

Les amortissements et les dépréciations ont reculé de CHF 5 millions, soit de 0,2% à CHF 2 086 millions par rapport à l'exercice précédent. La hausse des amortissements due aux investissements élevés a été plus que compensée par le faible cours de change de l'euro. Des immobilisations incorporelles ont été inscrites à l'actif dans le cadre de la répartition du prix d'achat lié à des acquisitions de sociétés. Les amortissements comprennent les amortissements planifiés d'immobilisations incorporelles (p. ex. marques, relations clients) résultant d'acquisitions de sociétés à hauteur de CHF 125 millions (exercice précédent: CHF 123 millions).

Charges d'intérêts nettes et autre résultat financier

Suite au recul des charges d'intérêt moyennes, les charges d'intérêt nettes ont baissé de CHF 29 millions pour s'établir à CHF 189 millions. Les autres charges financières ont grimpé de CHF 41 millions à CHF 83 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique surtout par l'effet de change qui s'est détérioré de CHF 41 millions par rapport à l'année précédente.

Sociétés associées

La quote-part du bénéfice des sociétés associées a baissé de CHF 3 millions par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 23 millions. Les dividendes de CHF 22 millions (exercice précédent: CHF 30 millions) concernent principalement les dividendes versés par LTV Pages Jaunes et Belgacom International Carrier Services.

Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à CHF 401 millions (exercice précédent: CHF 382 millions), ce qui correspond à un taux effectif de 22,7% (exercice précédent: 18,3%). Cette augmentation s'explique principalement par le fait que la constitution courant 2015 de la provision au titre de la procédure de la Comco sur les services à haut débit n'a pas eu d'effets sur l'impôt sur le résultat. Corrigé de cet effet, le taux effectif d'imposition sur le résultat aurait atteint 20,5%. A long terme, Swisscom table toujours sur un taux d'imposition sur le résultat sans effets exceptionnels d'environ 21%.

Bénéfice net

Le bénéfice net a baissé de CHF 344 millions ou 20,2% à CHF 1 362 millions par rapport à l'exercice précédent. En conséquence, le bénéfice par action s'est replié de CHF 32,70 à CHF 26,27. Le recul du bénéfice provient essentiellement du résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA), qui a diminué de CHF 315 millions en raison d'effets spéciaux et de cours de conversion inférieurs. De plus, la baisse des charges d'intérêts nettes a été plus que neutralisée par la hausse des autres charges financières et une charge d'impôt sur le résultat plus élevée.

Baisse de l'EBIT de 13,4%
par rapport à l'exercice précédent
En 2015, l'EBIT atteint

2,01 milliards CHF

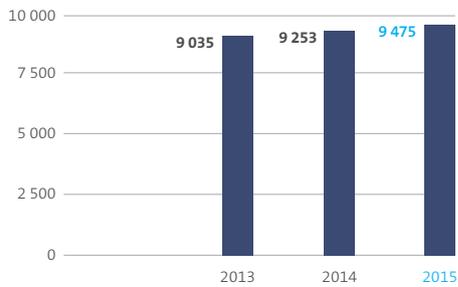
Recul du bénéfice net de 20,2%
par rapport à l'exercice précédent
En 2015, le bénéfice net atteint

1,36 milliard CHF

Evolution du chiffre d'affaires et de la performance sectorielle

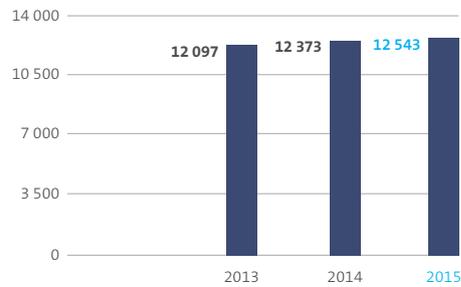
Le rapport s'articule autour des trois divisions opérationnelles Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels, auxquelles s'ajoute la division Group Headquarters. Swisscom Suisse est leader dans le secteur des télécommunications en Suisse. Fastweb est l'une des principales entreprises de télécommunication spécialisées dans le haut débit en Italie. Les Autres secteurs opérationnels comprennent principalement les secteurs Participations, Health et Connected Living. Group Headquarters regroupe essentiellement les divisions du groupe. Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et Wholesale ainsi que le secteur IT, Network & Innovation.

Evolution du chiffre d'affaires avec des clients externes de Swisscom Suisse en millions CHF



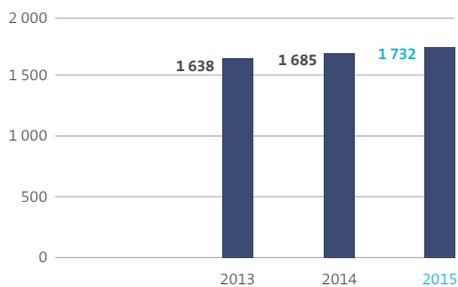
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	2 782	2 776	2 729
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	2 215	1 967	1 731
Chiffre d'affaires contrats combinés	1 553	1 921	2 234
Autres	2 485	2 589	2 781
Total	9 035	9 253	9 475

Evolution des unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) de Swisscom Suisse en milliers



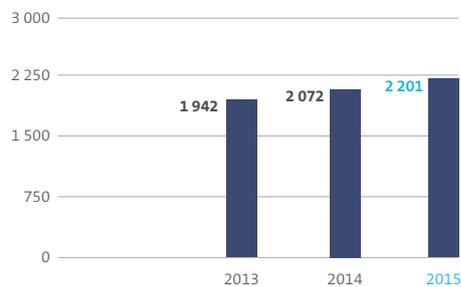
Raccordements réseau fixe	2 879	2 778	2 629
Raccordements à haut débit Retail	1 811	1 890	1 958
Raccordements Swisscom TV	1 000	1 165	1 331
Raccordements mobiles	6 407	6 540	6 625
Total unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	12 097	12 373	12 543

Evolution du chiffre d'affaires avec des clients externes de Fastweb en millions EUR



Clients privés	744	753	789
Grandes entreprises	771	789	800
Wholesale hubbing	45	28	26
Wholesale autres	78	115	117
Chiffre d'affaires avec des clients externes	1 638	1 685	1 732

Evolution des raccordements à haut débit de Fastweb en milliers



Swisscom Suisse

En millions CHF ou selon indication	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires net et résultats			
Clients privés	5 224	5 162	1,2%
Petites et moyennes entreprises	1 370	1 331	2,9%
Clientèle entreprise	2 654	2 569	3,3%
Wholesale	956	929	2,9%
IT, Network & Innovation	130	126	3,2%
Elimination	(789)	(788)	0,1%
Chiffre d'affaires net	9 545	9 329	2,3%
Clients privés	2 933	2 845	3,1%
Petites et moyennes entreprises	907	915	-0,9%
Clientèle entreprise	910	942	-3,4%
Wholesale	198	381	-48,0%
IT, Network & Innovation	(1 347)	(1 247)	8,0%
Elimination	-	(1)	100,0%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 601	3 835	-6,1%
Marge en % du chiffre d'affaires net	37,7	41,1	
Amortissements et dépréciations	(1 383)	(1 286)	7,5%
Résultat sectoriel	2 218	2 549	-13,0%
Investissements et l'effectif du personnel			
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 799	1 744	3,2%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	17 199	16 445	4,6%

Le chiffre d'affaires net de Swisscom Suisse a progressé de CHF 216 millions ou 2,3% et s'établit à CHF 9 545 millions. Corrigé des acquisitions d'entreprises, le chiffre d'affaires net a augmenté de 0,6% ou CHF 57 million, essentiellement en raison de la croissance de la clientèle. Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a fléchi de CHF 234 millions, soit de 6,1% à CHF 3 601 millions. Corrigé des effets exceptionnels, l'EBITDA a progressé de CHF 54 millions ou 1,4%. Les investissements ont crû de CHF 55 millions ou 3,2% à CHF 1 799 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par le déploiement des toutes dernières technologies dans les réseaux haut débit. Fin 2015, Swisscom avait raccordé environ 2,9 millions de ménages et de commerces au très haut débit (plus de 50 Mbit/s), dont quelque 2,0 millions de lignes équipées des toutes dernières technologies à fibre optique. Par rapport à l'exercice précédent, les effectifs ont augmenté de 754 équivalents plein temps ou 4,6% pour atteindre 17 199 équivalents plein temps. Corrigés des acquisitions d'entreprises, les effectifs ont progressé de 241 équivalents plein temps ou 1,5%. Cette hausse s'explique principalement par le développement de nouveaux services comme les services cloud ou les solutions dans le secteur de la santé. De plus, de nouveaux collaborateurs ont été embauchés pour maintenir des connaissances centrales.

Abonnements Natel infinity

Fin 2015, le nombre de clients s'élevait à

2,3 millions

Le chiffre d'affaires issu de contrats liés à des offres combinées

a progressé par rapport à l'exercice précédent de

16,3 %

Swisscom Suisse/chiffre d'affaires net

En millions CHF ou en milliers	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires par service			
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	2 729	2 776	-1,7%
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	1 731	1 967	-12,0%
Chiffre d'affaires contrats combinés	2 234	1 921	16,3%
Chiffre d'affaires autres	2 781	2 589	7,4%
Chiffre d'affaires avec clients externes	9 475	9 253	2,4%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	70	76	-7,9%
Chiffre d'affaires net	9 545	9 329	2,3%
Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice en milliers			
Raccordements réseau fixe	2 629	2 778	-5,4%
Raccordements à haut débit Retail	1 958	1 890	3,6%
Raccordements Swisscom TV	1 331	1 165	14,2%
Raccordements mobiles	6 625	6 540	1,3%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	12 543	12 373	1,4%
Contrats combinés	1 416	1 209	17,1%
Raccordements d'abonnés dégroupés	128	180	-28,9%
Raccordements à haut débit Wholesale	315	262	20,2%

Le chiffre d'affaires de Swisscom Suisse réalisé avec les clients externes a progressé de CHF 222 millions ou 2,4% à CHF 9 475 millions, principalement en raison de la croissance de la clientèle et des acquisitions d'entreprises. Le nombre d'unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) a augmenté de 170 000 ou 1,4% à 12,5 millions. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes a progressé de 0,7% ou CHF 63 millions. Dans le domaine de la Clientèle entreprise, le chiffre d'affaires avec les clients externes s'est accru de CHF 105 millions ou 4,5% à CHF 2 449 millions par rapport à l'année précédente. Corrigé des acquisitions d'entreprises, le chiffre d'affaires a fléchi de 0,7% en raison d'un volume réduit dans l'activité de projets et de la forte pression sur les prix. Swisscom a acquis des clients commerciaux de renom, pour lesquels elle va mettre en œuvre des stratégies axées sur le cloud et la numérisation. Les entrées de commande dans le domaine de la Clientèle entreprise ont augmenté de 11,5% sur une base comparable.

Le nombre de raccordements mobiles a progressé de 85 000, soit 1,3%, à 6,6 millions en comparaison annuelle. Natel infinity plus offre une utilisation sans entrave, étendue aux pays de l'Union européenne: téléphonie et SMS illimités, mais aussi 1 Go pour le transfert de données 30 jours par an, sont inclus dans toutes les offres infinity plus. Fin 2015, Natel infinity plus comptait déjà 909 000 clients et le nombre total des clients Natel infinity atteignait 2,3 millions, soit 69% du nombre des clients (hors grands clients). Le nombre des raccordements Postpaid, offres combinées incluses, a progressé de 124 000 par rapport à l'année précédente, tandis que celui des raccordements Prepaid a diminué de 39 000. La proportion d'utilisateurs détenant un smartphone a encore augmenté et la part des abonnés (Postpaid) est passée de 73% à 76% en un an.

Malgré la concurrence accrue des câblo-opérateurs, le nombre de raccordements Swisscom TV a bondi de 166 000 ou 14,2% pour s'établir à 1,33 million de raccordements, dont 1,13 million d'abonnements à redevance de base. Plus de 60% des clients Swisscom TV utilisent le service basé sur le cloud Swisscom TV 2.0. Le nombre de raccordements à haut débit des clients finaux s'est accru de 68 000 ou 3,6% pour atteindre 1,96 million. La croissance des raccordements TV et à haut débit a largement compensé le recul des raccordements téléphoniques au réseau fixe. Ces derniers ont baissé de 149 000 ou 5,4% à 2,6 millions, essentiellement en raison de défections de clients au profit des câblo-opérateurs et de la substitution par d'autres types de raccordement tels que la communication mobile. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre de raccordements d'abonnés dégroupés a fléchi de 52 000 ou 28,9% à 128 000 unités. Quant aux raccordements à haut débit wholesale, leur nombre a progressé de 53 000 ou 20,2%, pour s'établir à 315 000.

La forte demande d'offres combinées assorties de tarifs forfaitaires s'est poursuivie: fin 2015, 1,42 million de clients bénéficiaient d'une offre combinée, ce qui représente une augmentation de 207 000, soit 17,1% par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires résultant de contrats liés à des offres combinées a progressé de CHF 313 millions ou 16,3% à CHF 2 234 millions par rapport à l'exercice précédent.

Swisscom Suisse/charges d'exploitation et résultat sectoriel

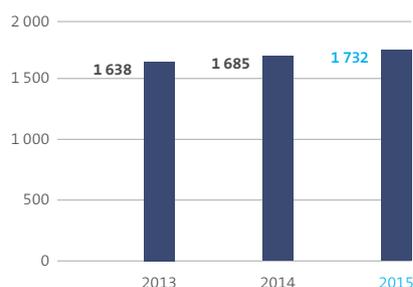
En millions CHF ou selon indication	2015	2014	Variation
Charges sectorielles par nature			
Frais de communications	(440)	(424)	3,8%
Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle	(459)	(520)	-11,7%
Autres charges directes	(1 114)	(1 069)	4,2%
Charges directes	(2 013)	(2 013)	0,0%
Charges de personnel	(2 502)	(2 267)	10,4%
Autres charges indirectes	(1 744)	(1 497)	16,5%
Propres prestations activées et autres produits	315	283	11,3%
Charges indirectes	(3 931)	(3 481)	12,9%
Charges sectorielles	(5 944)	(5 494)	8,2%
Résultat sectoriel			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 601	3 835	-6,1%
Marge en % du chiffre d'affaires net	37,7	41,1	
Amortissements et dépréciations	(1 383)	(1 286)	7,5%
Résultat sectoriel	2 218	2 549	-13,0%
Investissements et l'effectif du personnel			
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 799	1 744	3,2%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	17 199	16 445	4,6%

Les charges sectorielles ont augmenté de CHF 450 millions ou 8,2% à CHF 5 944 millions. Les charges directes sont restées stables par rapport à l'exercice précédent à CHF 2 013 millions. La hausse des coûts pour l'itinérance sortante ainsi que les coûts supplémentaires provenant des acquisitions d'entreprises ont été compensés par une baisse des coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle. Les charges indirectes ont augmenté de CHF 450 millions (12,9%) à CHF 3 931 millions. Corrigées des provisions constituées au titre de la procédure de la Comco sur les services à haut débit et des réductions de postes ainsi que les produits de la vente d'immeubles et des acquisitions d'entreprises, les charges indirectes ont grimpé de 0,8%. La hausse des charges de personnel liée à l'augmentation des effectifs a été compensée en partie par les économies réalisées sur les autres charges d'exploitation. Les charges de personnel se sont accrues de CHF 235 millions ou 10,4% à CHF 2 502 millions. Les effectifs ont augmenté de 754 équivalents plein temps ou 4,6% à 17 199, suite aux acquisitions d'entreprises, au renforcement des ressources pour le développement de nouveaux services comme les services cloud et pour les projets dans le domaine tout IP ainsi qu'à l'embauche de collaborateurs externes. Après correction, la hausse des effectifs s'est élevée à 1,5%. Le résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA) a diminué de CHF 234 millions ou 6,1% à CHF 3 601 millions, l'EBITDA ayant augmenté de 1,4% sur une base comparable. La marge de résultat a reculé de 3,4 points pour s'établir à 37,7%. Les amortissements ont crû de CHF 97 millions ou 7,5% à CHF 1 383 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique avant tout par les investissements élevés. Le résultat sectoriel a baissé de CHF 331 millions ou 13,0% à CHF 2 218 millions. Les investissements ont augmenté de CHF 55 millions ou 3,2% à CHF 1 799 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison d'investissements plus élevés dans le déploiement des toutes dernières technologies dans l'infrastructure de réseau haut débit.

Fastweb

En millions EUR ou selon indication	2015	2014	Variation
Clients privés	789	753	4,8%
Grandes entreprises	800	789	1,4%
Wholesale	143	143	0,0%
Chiffre d'affaires avec clients externes	1 732	1 685	2,8%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	4	3	33,3%
Chiffre d'affaires net	1 736	1 688	2,8%
Charges sectorielles	(1 160)	(1 173)	-1,1%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	576	515	11,8%
Marge en % du chiffre d'affaires net	33,2	30,5	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	541	562	-3,7%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	2 401	2 391	0,4%
Raccordements à haut débit à la clôture de l'exercice en milliers	2 201	2 072	6,2%

Chiffre d'affaires avec clients externes en millions EUR



Evolution d'EBITDA en millions EUR



Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé d'EUR 48 millions ou 2,8% à EUR 1 736 millions. Le nombre de clients dans le domaine du haut débit a bondi de 129 000 en un an, soit 6,2%, à 2,2 millions, malgré un environnement économique difficile. Sous l'effet de la concurrence acharnée, le chiffre d'affaires moyen par client haut débit a reculé d'environ 3% par rapport à l'exercice précédent dans le secteur Clients privés. La croissance de la clientèle a toutefois compensé ce fléchissement. Au final, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients privés s'est ainsi accru d'EUR 36 millions (4,8%), à EUR 789 millions par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients commerciaux s'est amélioré d'EUR 11 millions (1,4%), à EUR 800 millions. Le chiffre d'affaires des activités wholesale, qui s'est établi à EUR 143 millions, est resté au niveau de l'exercice précédent.

Le résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA) a atteint EUR 576 millions, ce qui correspond à une hausse d'EUR 61 millions ou 11,8% par rapport à l'exercice précédent. Au quatrième trimestre 2015, Fastweb a obtenu une indemnisation d'EUR 15 millions à l'issue d'une procédure juridique. Corrigé de cet effet exceptionnel, l'EBITDA progressé d'EUR 46 millions ou 8,9%, essentiellement en raison de la hausse du chiffre d'affaires. La marge de résultat a augmenté de 2,7 points à 33,2%, soit 1,8 points à 32,3% après correction. En 2015, Fastweb a dégagé un free cash flow positif d'EUR 77 millions.

Les effectifs, établis à 2 401 équivalents plein temps, sont restés à un niveau proche de l'année précédente. Les investissements ont fléchi d'EUR 21 millions ou 3,7% à EUR 541 millions en raison d'investissements plus faibles dans l'infrastructure de réseau. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires net a atteint 31,2% (exercice précédent: 33,3%).

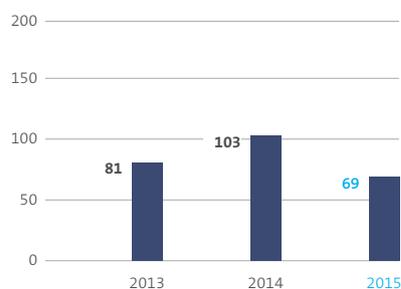
Autres secteurs opérationnels

En millions CHF ou selon indication	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires avec clients externes	340	406	-16,3%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	263	259	1,5%
Chiffre d'affaires net	603	665	-9,3%
Charges sectorielles	(534)	(562)	-5,0%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	69	103	-33,0%
Marge en % du chiffre d'affaires net	11,4	15,5	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	48	38	26,3%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	1 723	1 962	-12,2%

Chiffre d'affaires avec clients externes en millions CHF



Evolution d'EBITDA en millions CHF



Le chiffre d'affaires net des Autres secteurs opérationnels a baissé de CHF 62 millions ou 9,3% à CHF 603 millions. Cette baisse s'explique principalement par la vente de sociétés et par la baisse du chiffre d'affaires de cablex dans l'activité de construction. Le chiffre d'affaires supplémentaire provenant des acquisitions d'entreprises n'est pas parvenu à compenser ce recul.

Les charges sectorielles se sont réduites de CHF 28 millions ou 5,0% à CHF 534 millions en raison des ventes d'entreprises. Le résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA) a reculé de CHF 34 millions ou 33,0% à CHF 69 millions, principalement en raison de la baisse du chiffre d'affaires. La marge de résultat s'est repliée en conséquence de 15,5% à 11,4%. Avec 1 723 équivalents plein temps, l'effectif de fin d'année était inférieur de 239 équivalents plein temps ou 12,2% par rapport à l'exercice précédent, notamment du fait des ventes d'entreprises.

Group Headquarters et réconciliation des charges de prévoyance

Le résultat d'exploitation avant amortissements s'est amélioré de CHF 6 millions ou 4,9% à CHF -117 millions par rapport à l'exercice précédent. Les effectifs ont baissé de 4,0% à 314 équivalents plein temps par rapport à 2014.

Dans la réconciliation des charges de prévoyance selon IAS 19, une charge de CHF 60 millions a été comptabilisée en 2015. Aucune charge n'avait été enregistrée l'année précédente.

Aperçu trimestriel 2014 et 2015

En millions CHF ou selon indication

	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2014	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2015
Compte de profits et pertes										
Chiffre d'affaires net	2 821	2 879	2 929	3 074	11 703	2 893	2 865	2 893	3 027	11 678
Achats de biens et services	(552)	(558)	(583)	(676)	(2 369)	(568)	(553)	(533)	(688)	(2 342)
Charges de personnel	(692)	(684)	(655)	(720)	(2 751)	(756)	(757)	(703)	(803)	(3 019)
Autres charges d'exploitation	(597)	(599)	(620)	(724)	(2 540)	(609)	(577)	(785)	(726)	(2 697)
Propres prestations activées et autres produits	81	83	119	87	370	91	104	94	189	478
Résultat d'exploitation (EBITDA)	1 061	1 121	1 190	1 041	4 413	1 051	1 082	966	999	4 098
Amortissements	(510)	(512)	(511)	(558)	(2 091)	(507)	(521)	(517)	(541)	(2 086)
Résultat d'exploitation (EBIT)	551	609	679	483	2 322	544	561	449	458	2 012
Charges d'intérêts nettes	(61)	(53)	(51)	(53)	(218)	(47)	(49)	(51)	(42)	(189)
Autre résultat financier	(23)	(11)	25	(33)	(42)	(57)	16	(6)	(36)	(83)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	3	10	8	5	26	5	8	5	5	23
Résultat avant impôts sur le résultat	470	555	661	402	2 088	445	536	397	385	1 763
Charge d'impôt sur le résultat	(97)	(122)	(118)	(45)	(382)	(94)	(103)	(123)	(81)	(401)
Bénéfice net	373	433	543	357	1 706	351	433	274	304	1 362
Part des actionnaires de Swisscom SA	369	430	540	355	1 694	351	433	274	303	1 361
Part des actionnaires minoritaires	4	3	3	2	12	-	-	-	1	1
Bénéfice par action (en CHF)	7,12	8,30	10,43	6,85	32,70	6,78	8,35	5,29	5,85	26,27
Chiffre d'affaires net										
Swisscom Suisse	2 264	2 297	2 332	2 436	9 329	2 355	2 342	2 375	2 473	9 545
Fastweb	483	499	513	552	2 047	468	453	457	489	1 867
Autres secteurs opérationnels	144	168	172	181	665	144	156	149	154	603
Group Headquarters	-	1	-	1	2	-	1	-	1	2
Elimination inter-secteurs	(70)	(86)	(88)	(96)	(340)	(74)	(87)	(88)	(90)	(339)
Chiffre d'affaires net total	2 821	2 879	2 929	3 074	11 703	2 893	2 865	2 893	3 027	11 678
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)										
Swisscom Suisse	940	968	1 036	891	3 835	955	969	833	844	3 601
Fastweb	132	155	163	175	625	130	148	156	185	619
Autres secteurs opérationnels	22	33	31	17	103	16	19	24	10	69
Group Headquarters	(25)	(31)	(28)	(39)	(123)	(29)	(29)	(22)	(37)	(117)
Réconciliation charges de prévoyance	(2)	2	(4)	4	-	(17)	(19)	(18)	(6)	(60)
Elimination inter-secteurs	(6)	(6)	(8)	(7)	(27)	(4)	(6)	(7)	3	(14)
Total résultat sectoriel (EBITDA)	1 061	1 121	1 190	1 041	4 413	1 051	1 082	966	999	4 098
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles										
Swisscom Suisse	346	423	470	505	1 744	388	453	459	499	1 799
Fastweb	173	173	148	188	682	160	138	133	150	581
Autres secteurs opérationnels	5	9	1	23	38	6	6	8	28	48
Elimination inter-secteurs	(5)	(7)	(9)	(7)	(28)	(5)	(4)	(5)	(5)	(19)
Total des investissements	519	598	610	709	2 436	549	593	595	672	2 409
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps										
Swisscom Suisse	15 662	15 761	16 375	16 445	16 445	16 964	17 062	17 176	17 199	17 199
Fastweb	2 362	2 373	2 378	2 391	2 391	2 373	2 377	2 381	2 401	2 401
Autres secteurs opérationnels	1 731	1 768	1 994	1 962	1 962	1 940	1 722	1 725	1 723	1 723
Group Headquarters	326	326	328	327	327	322	325	321	314	314
Total effectif	20 081	20 228	21 075	21 125	21 125	21 599	21 486	21 603	21 637	21 637
Operating free cash flow	334	496	640	390	1 860	344	401	684	415	1 844
Dette nette	7 676	8 502	8 398	8 120	8 120	7 895	8 760	8 320	8 042	8 042

En millions CHF ou selon indication

	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2014	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2015
Swisscom Suisse										
Chiffre d'affaires et résultats										
Clients privés	435	448	465	447	1 795	438	449	460	433	1 780
Petites et moyennes entreprises	103	107	104	105	419	101	102	102	98	403
Clientèle entreprise	135	141	142	144	562	132	140	140	134	546
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	673	696	711	696	2 776	671	691	702	665	2 729
Clients privés	257	245	233	226	961	207	191	185	178	761
Petites et moyennes entreprises	115	111	109	107	442	106	103	103	101	413
Clientèle entreprise	143	141	139	141	564	139	141	140	137	557
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	515	497	481	474	1 967	452	435	428	416	1 731
Clients privés	381	408	430	449	1 668	461	476	496	513	1 946
Petites et moyennes entreprises	58	62	66	67	253	69	71	73	75	288
Chiffre d'affaires contrats combinés	439	470	496	516	1 921	530	547	569	588	2 234
Chiffre d'affaires contracts simples et combinés	1 627	1 663	1 688	1 686	6 664	1 653	1 673	1 699	1 669	6 694
Solution de télécommunications	249	261	245	263	1 018	261	260	253	294	1 068
Vente de hardware	138	121	132	198	589	148	128	124	202	602
Wholesale	145	139	144	142	570	148	140	145	146	579
Autres chiffres d'affaires	87	93	105	127	412	126	124	137	145	532
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 246	2 277	2 314	2 416	9 253	2 336	2 325	2 358	2 456	9 475
Clients privés	1 202	1 225	1 256	1 323	5 006	1 252	1 247	1 267	1 309	5 075
Petites et moyennes entreprises	314	319	327	341	1 301	320	332	344	343	1 339
Clientèle entreprise	578	586	580	600	2 344	607	598	594	650	2 449
Wholesale	145	139	144	142	570	148	140	145	146	579
IT, Network & Innovation	7	8	7	10	32	9	8	8	8	33
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 246	2 277	2 314	2 416	9 253	2 336	2 325	2 358	2 456	9 475
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)										
Clients privés	710	716	731	688	2 845	730	742	756	705	2 933
Petites et moyennes entreprises	226	233	233	223	915	217	232	239	219	907
Clientèle entreprise	223	233	243	243	942	219	226	237	228	910
Wholesale	95	92	98	96	381	101	92	(86)	91	198
IT, Network & Innovation	(314)	(306)	(270)	(357)	(1 247)	(312)	(323)	(312)	(400)	(1 347)
Elimination inter-secteurs	-	-	1	(2)	(1)	-	-	(1)	1	-
Résultat sectoriel (EBITDA)	940	968	1 036	891	3 835	955	969	833	844	3 601
Marge en % du chiffre d'affaires net	41,5	42,1	44,4	36,6	41,1	40,6	41,4	35,1	34,1	37,7
Fastweb, en millions EUR										
Clients privés	188	188	187	190	753	193	196	196	204	789
Grandes entreprises	177	188	202	222	789	191	200	193	216	800
Wholesale hubbing	7	7	7	7	28	7	7	6	6	26
Wholesale autres	23	26	28	38	115	37	29	28	23	117
Chiffre d'affaires avec clients externes	395	409	424	457	1 685	428	432	423	449	1 732
Résultat sectoriel (EBITDA)	108	128	134	145	515	120	140	145	171	576
Marge en % du chiffre d'affaires net	27,3	31,3	31,6	31,7	30,5	28,0	32,4	34,2	38,0	33,2
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	142	142	122	156	562	147	132	124	138	541
Raccordements à haut débit en milliers	1 984	1 994	2 016	2 072	2 072	2 124	2 157	2 172	2 201	2 201

En milliers ou selon indication

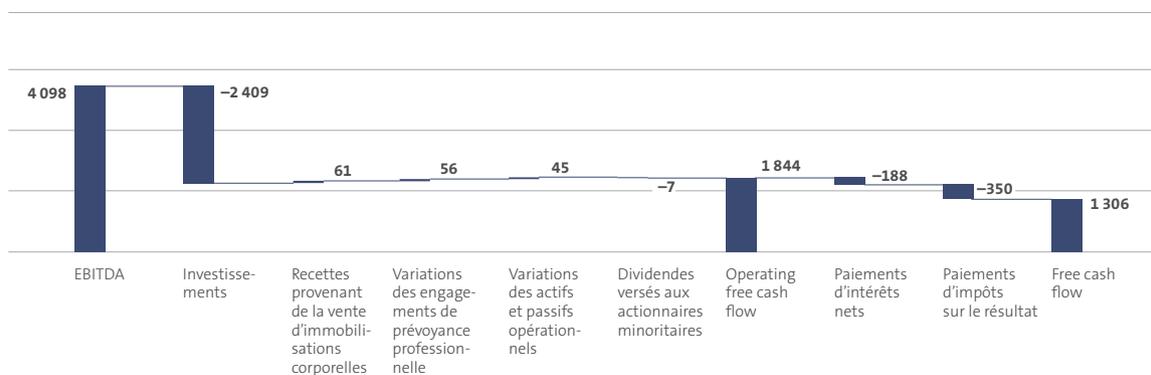
	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2014	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2015
Swisscom Suisse										
informations opérationnelles										
Raccordements										
Contrats simples	2 007	1 948	1 902	1 840	1 840	1 763	1 695	1 632	1 573	1 573
Contrats combinés	849	882	909	938	938	972	1 002	1 027	1 056	1 056
Raccordements réseau fixe	2 856	2 830	2 811	2 778	2 778	2 735	2 697	2 659	2 629	2 629
Contrats simples	773	745	718	681	681	650	615	581	542	542
Contrats combinés	1 060	1 110	1 154	1 209	1 209	1 258	1 307	1 356	1 416	1 416
Raccordements à haut débit Retail	1 833	1 855	1 872	1 890	1 890	1 908	1 922	1 937	1 958	1 958
Contrats simples	271	259	246	218	218	200	182	165	148	148
Contrats combinés	781	832	879	947	947	1 001	1 056	1 110	1 183	1 183
Raccordements Swisscom TV	1 052	1 091	1 125	1 165	1 165	1 201	1 238	1 275	1 331	1 331
Contrats simples Prepaid	2 173	2 165	2 165	2 163	2 163	2 149	2 131	2 125	2 124	2 124
Contrats simples Postpaid	3 812	3 828	3 850	3 872	3 872	3 888	3 910	3 920	3 905	3 905
Raccordements mobiles contrats simples	5 985	5 993	6 015	6 035	6 035	6 037	6 041	6 045	6 029	6 029
Contrats combinés	444	467	484	505	505	531	551	573	596	596
Raccordements mobiles	6 429	6 460	6 499	6 540	6 540	6 568	6 592	6 618	6 625	6 625
Unités génératrices										
de chiffres d'affaires (RGU)										
Raccordements à haut débit Wholesale	221	224	241	262	262	278	291	301	315	315
Raccordements d'abonnés dégroupés	241	228	204	180	180	162	150	139	128	128
Contrats combinés										
Contrats combinés avec deux services	287	294	302	304	304	302	301	301	287	287
Contrats combinés avec trois services	555	584	609	646	646	680	712	741	790	790
Contrats combinés avec quatre services	218	231	242	255	255	266	278	291	304	304
Contrats combinés avec n services	–	1	1	4	4	10	16	23	35	35
Contrats combinés	1 060	1 110	1 154	1 209	1 209	1 258	1 307	1 356	1 416	1 416
Groupe Swisscom										
informations selon régions géographiques										
Chiffre d'affaires net en Suisse	2 323	2 361	2 401	2 501	9 586	2 407	2 395	2 431	2 531	9 764
Chiffre d'affaires autres pays	498	518	528	573	2 117	486	470	462	496	1 914
Chiffre d'affaires net total	2 821	2 879	2 929	3 074	11 703	2 893	2 865	2 893	3 027	11 678
EBITDA en Suisse	924	966	1 028	870	3 788	914	932	804	811	3 461
EBITDA en autres pays	137	155	162	171	625	137	150	162	188	637
EBITDA total	1 061	1 121	1 190	1 041	4 413	1 051	1 082	966	999	4 098
Investissements en Suisse	345	424	463	519	1 751	388	454	460	520	1 822
Investissements à l'étranger	174	174	147	190	685	161	139	135	152	587
Total des investissements	519	598	610	709	2 436	549	593	595	672	2 409
Effectif du personnel en Suisse	17 395	17 545	18 220	18 272	18 272	18 776	18 828	18 936	18 965	18 965
Effectif du personnel à l'étranger	2 686	2 683	2 855	2 853	2 853	2 823	2 658	2 667	2 672	2 672
Total effectif	20 081	20 228	21 075	21 125	21 125	21 599	21 486	21 603	21 637	21 637

Flux de trésorerie

En millions CHF	2015	2014	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	4 413	(315)
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(2 409)	(2 436)	27
Variation de l'actif circulant net et autres produits et charges d'exploitation	155	(117)	272
Operating free cash flow	1 844	1 860	(16)
Paiements d'intérêts nets	(188)	(235)	47
Paiements d'impôts sur le résultat	(350)	(386)	36
Free cash flow	1 306	1 239	67
Dépenses nettes de l'acquisition de PubliGroupe ¹	101	(385)	486
Dépenses nettes pour autres achats et ventes d'entreprises	(66)	(20)	(46)
Autres flux de trésorerie nets d'investissement financiers	(36)	167	(203)
Constitution et remboursement de passifs financiers, net	(132)	(265)	133
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	(1 140)	(1 140)	–
Autres flux de trésorerie	(5)	(19)	14
Entrées nettes (Diminutions nettes) de trésorerie	28	(423)	451

¹ 2015: Recettes provenant de la vente d'immeubles et participations de CHF 109 millions moins le paiement pour les actions minoritaires restants de CHF 8 millions. 2014: Prix d'achat de CHF 474 millions moins les actions minoritaires restants de CHF 8 millions, liquidités acquis de CHF 16 millions et recettes de CHF 65 millions provenant de la vente de titres et participations de médias.

Free cash flow en millions CHF



78

Le free cash flow a augmenté de CHF 67 millions ou 5,4% par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1 306 millions. La baisse des paiements d'intérêts nets et des paiements d'impôts sur le résultat a surcompensé le fléchissement de l'operating free cash flow. L'operating free cash flow a diminué de CHF 16 millions ou 0,9% à CHF 1 844 millions, notamment en raison du recul des produits de la vente d'immeubles. Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) et la variation de l'actif circulant net intègrent une provision de CHF 186 millions au titre de la procédure de la Comco relative aux services à haut débit, ainsi qu'une provision pour réductions de postes à hauteur de CHF 70 millions. D'un montant de CHF 2 409 millions, les investissements se situent légèrement au-dessous du niveau de l'année précédente. La baisse des investissements chez Fastweb entraînée par la faiblesse du cours de l'euro a été compensée par des investissements plus importants en Suisse, provenant du développement de l'infrastructure de réseau haut débit.

En septembre 2014, Swisscom a repris la société PubliGroupe SA pour un prix d'achat de CHF 474 millions. Déduction faite des liquidités acquises, le prix d'achat payé s'est élevé à CHF 458 millions. Fin 2015, des immeubles et des participations reprises de PubliGroupe avaient été vendus pour un prix de CHF 174 millions. En 2015, Swisscom a contracté deux emprunts obligataires d'un montant nominal total de CHF 400 millions, CHF 250 millions avec un coupon de 0,25% et une échéance en 2023 et CHF 150 millions avec un coupon de 1,00% jusqu'en 2035. En 2015, Swisscom a par ailleurs souscrit un crédit bancaire à taux fixe d'EUR 200 millions avec une durée de cinq ans, ainsi qu'un emprunt obligataire d'EUR 500 millions sur le marché obligataire européen avec un coupon de 1,75% et une durée allant jusqu'en 2025. Swisscom a distribué en 2015 un dividende ordinaire de CHF 22 par action, ce qui correspond à un montant total de CHF 1 140 millions.

Investissements

Swisscom s'attache à garantir, à l'avenir également, la qualité élevée et la disponibilité de son infrastructure de réseau par le biais d'investissements ciblés. A cet égard, l'extension du réseau à très haut débit, la transition vers une infrastructure tout IP ainsi que la modernisation du réseau de communication mobile sur la base des normes les plus récentes jouent un rôle de premier ordre en Suisse.

En Italie, Fastweb exploite un réseau composé d'un réseau de base à fibre optique propre à l'entreprise et d'infrastructures à haut débit basées sur le cuivre. Fastweb déploie cette infrastructure de réseau également de manière ciblée.

Voir rapport
pages 49—51

En millions CHF ou selon indication	2015	2014	Variation
Réseau fixe & Infrastructure	509	464	9,7%
Extension du réseau de fibre optique	435	440	-1,1%
Réseau de téléphonie mobile	210	235	-10,6%
A la demande des clients	251	218	15,1%
Projets, autre ¹	394	387	1,8%
Swisscom Suisse	1 799	1 744	3,2%
Fastweb	581	682	-14,8%
Autres secteurs opérationnels	48	38	26,3%
Group Headquarters et élimination	(19)	(28)	-32,1%
Total des investissements	2 409²	2 436²	-1,1%
Dont Suisse	1 822	1 751	4,1%
Dont à l'étranger	587	685	-14,3%
Investissements en % du chiffre d'affaires net	20,6	20,8	

¹ Migration All-IP inclus.

² Hors investissements de CHF 18 millions (2014: CHF 24 millions) consentis dans le cadre de projets immobiliers ayant fait l'objet de contrats de vente et pour lesquels les acheteurs ont versé un acompte du même montant.

Les investissements de Swisscom ont baissé de CHF 27 millions ou 1,1% à CHF 2 409 millions par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 20,6% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 20,8%). En 2015, 75% des investissements sont revenus à Swisscom Suisse, 24% à Fastweb et 1% aux Autres secteurs opérationnels.

Les investissements de Swisscom Suisse se sont accrus de CHF 55 millions ou 3,2% à CHF 1 799 millions par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 18,8% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 18,7%). Cette hausse s'explique par le déploiement des toutes dernières technologies dans l'infrastructure de réseau haut débit. Fin 2015, environ 2,9 millions de ménages et de commerces étaient raccordés au très haut débit (plus de 50 Mbit/s), dont environ 2,0 millions avec les dernières technologies, que ce soit la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) ou ses variantes ultramodernes telles que les technologies FTTS (Fibre to the Street) et FTTB (Fibre to the Building) ou encore la vectorisation. Swisscom occupe ainsi une position de tête au niveau international. A cette même date, Swisscom proposait la nouvelle technologie de téléphonie mobile 4G/LTE à 98% de la population suisse.

Les investissements consentis par Fastweb se sont réduits de CHF 101 millions ou 14,8% à CHF 581 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement imputable à la baisse du cours de l'euro. En devise locale, la baisse atteint EUR 21 millions ou 3,7% à EUR 541 millions. Le recul des investissements dans l'infrastructure de réseau explique pour l'essentiel cette baisse. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires atteignait 31,2% (exercice précédent: 33,3%). Environ 34% des investissements sont en relation avec l'accroissement de clientèle.

Patrimoine

Etat de la situation financière

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Actifs			
Liquidités et placements à court terme	409	342	19,6%
Clients et autres débiteurs	2 535	2 586	-2,0%
Immobilisations corporelles	9 855	9 720	1,4%
Goodwill	5 161	4 983	3,6%
Autres immobilisations incorporelles	1 861	1 921	-3,1%
Sociétés associées et placements à long terme	461	408	13,0%
Actifs d'impôt	375	434	-13,6%
Autres actifs courants et non courants	492	567	-13,2%
Total des actifs	21 149	20 961	0,9%
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	8 593	8 604	-0,1%
Fournisseurs et autres créditeurs	1 768	1 876	-5,8%
Engagements de prévoyance professionnelle	2 919	2 432	20,0%
Provisions	1 139	927	22,9%
Passifs d'impôts	436	543	-19,7%
Autres passifs courants et non courants	1 052	1 093	-3,8%
Total des passifs	15 907	15 475	2,8%
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	5 237	5 483	-4,5%
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	5	3	66,7%
Total des capitaux propres	5 242	5 486	-4,4%
Total des passifs et des capitaux propres	21 149	20 961	0,9%
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	24,8%	26,2%	

L'état de la situation financière présente une hausse de CHF 0,2 milliard ou 0,9% à CHF 21,1 milliards. L'accroissement des actifs est principalement dû aux investissements plus élevés et aux acquisitions d'entreprises.

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Immobilisations corporelles	9 855	9 720	135
Goodwill	5 161	4 983	178
Autres immobilisations incorporelles	1 861	1 921	(60)
Autres actifs opérationnels	3 027	3 153	(126)
Provisions	(1 139)	(927)	(212)
Autres passifs opérationnels	(2 820)	(2 969)	149
Actifs opérationnels, net	15 945	15 881	64
Liquidités et placements	409	342	67
Passifs financiers	(8 593)	(8 604)	11
Engagements de prévoyance professionnelle	(2 919)	(2 432)	(487)
Actifs et passifs d'impôt exigible nets	(61)	(109)	48
Parts dans des sociétés associées	223	182	41
Autres actifs, net	238	226	12
Capitaux propres	5 242	5 486	(244)

Fastweb

Au 31 décembre 2015, la valeur comptable de Fastweb dans les comptes consolidés de Swisscom s'élevait à EUR 2,8 milliards (CHF 3,0 milliards; cours de clôture CHF/EUR 1,084). Ce montant inclut le goodwill, d'une valeur nette comptable d'EUR 0,5 milliard. En 2013 et 2014, Swisscom a levé des financements pour un montant total d'EUR 1,3 milliard, qui ont été désignés comme instrument pour la couverture des actifs nets de Fastweb. Fin 2015, un montant de CHF 1,7 milliard (après impôt) a été saisi dans les capitaux propres des comptes consolidés de Swisscom, au titre des pertes cumulées résultant de la conversion des monnaies étrangères pour Fastweb.

Goodwill

La valeur comptable nette du goodwill s'élève à CHF 5 161 millions. L'essentiel revient à Swisscom Suisse (CHF 4 582 millions). Ce goodwill résulte principalement du rachat, en 2007, de la participation de 25% dans Swisscom Mobile SA qui avait été cédée à Vodafone en 2001. Après le rachat, les activités liées au réseau mobile, au réseau fixe et aux solutions ont été regroupées sur le plan organisationnel pour donner naissance à la nouvelle société Swisscom (Suisse) SA. Le risque d'évaluation de ce goodwill est très faible. La valeur comptable nette du goodwill de Fastweb se monte à EUR 492 millions (CHF 533 millions). Les Autres secteurs opérationnels présentent un goodwill de CHF 46 millions.

Prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance, qui figurent dans les états financiers consolidés, sont évalués conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS). Les engagements nets inscrits au bilan s'élèvent à CHF 2 919 millions, ce qui représente une hausse de CHF 487 millions par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'un taux d'actualisation plus faible. Selon les normes comptables suisses applicables (Swiss GAAP RPC), la caisse de pensions présente un excédent de CHF 0,7 milliard, qui correspond à un degré de couverture de 108%. L'écart à l'évaluation de CHF 3,6 milliards selon les normes IFRS s'explique par le recours à des hypothèses actuarielles différentes pour le calcul du taux d'actualisation (CHF 2,9 milliards) et de l'espérance de vie (CHF 0,3 milliard) ainsi que par l'application d'une autre méthode d'évaluation actuarielle (CHF 0,4 milliard). Les normes IFRS tiennent également compte des futures augmentations de salaires, de cotisations et de rentes ainsi que des départs à la retraite anticipée. La répartition paritaire des risques prévue dans la loi suisse (LPP) et dans le règlement en cas de déficit de couverture n'est toutefois pas prise en considération.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont tassés de CHF 244 millions ou 4,4% à CHF 5 242 millions. Le rapport entre les capitaux propres et le total des actifs a diminué, passant de 26,2% à 24,8%. Le bénéfice net de CHF 1 362 millions n'a pas compensé les pertes nettes de CHF 457 millions directement comptabilisés dans les capitaux propres et les versements de dividendes à hauteur de CHF 1 140 millions aux actionnaires de Swisscom SA. Les pertes nettes directement comptabilisées dans les capitaux propres englobent des pertes actuarielles sans incidence sur les liquidités liées à des plans de prévoyance, à hauteur de CHF 393 millions, et des pertes latentes de CHF 194 millions découlant des conversions de devises des filiales étrangères. Par rapport à fin 2014, le cours de change CHF/EUR a baissé de 1,202 à 1,084. Au 31 décembre 2015, les pertes cumulées induites par la conversion des monnaies étrangères comptabilisées dans les capitaux propres atteignaient CHF 1 733 millions (après impôts).

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres figurant dans les états financiers individuels de Swisscom SA conformément aux principes comptables découlant du droit des sociétés anonymes, et non sur la base des capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (IFRS). Au 31 décembre 2015, les capitaux propres de Swisscom SA s'élevaient à CHF 4 714 millions. L'écart par rapport aux capitaux propres figurant dans l'état consolidé de la situation financière est principalement dû aux bénéfices retenus par les filiales et à des méthodes de comptabilisation et d'évaluation différentes. En vertu des prin-

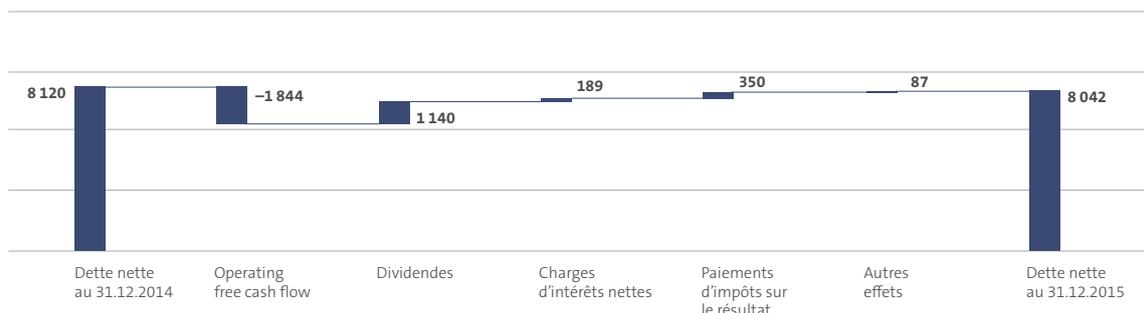
cipes comptables découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Au 31 décembre 2015, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 4 652 millions.

Dettes nettes

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme. Pour le ratio dette nette/EBITDA, Swisscom vise une valeur maximale de 2,1. Le dépassement de cette valeur cible est possible à court terme, alors qu'une valeur inférieure représente un ballon d'oxygène financier.

En millions CHF ou selon indication	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015
Dettes nettes	7 812	8 120	8 042
Ratio fonds étrangers/total bilan	70,7%	73,8%	75,2%
Ratio dette nette/capitaux propres	1,3	1,5	1,5
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	1,8	2,0

Evolution de la dette nette en millions CHF



Les autres effets de CHF 87 millions comportent les achats et les ventes de participations (notamment l'option de vente de search.ch) ainsi que les effets de change positifs sur les passifs financiers en EUR. Fin 2015, le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA s'établit à 2,0 (exercice précédent: 1,8). Les années précédentes, tirant profit des conditions avantageuses du marché des capitaux, Swisscom a poursuivi l'optimisation de la structure des taux d'intérêt et des échéances relative aux passifs financiers. La part des passifs financiers à taux variable se monte à 24%.

Profil des échéances des passifs financiers

Swisscom vise une large diversification de son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances et à une répartition sur différents instruments et marchés financiers. Le profil des échéances des passifs financiers portant intérêt à leur valeur nominale au 31 décembre 2015 se présente comme suit:

En millions CHF	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance 6 à 10 ans	Echéance plus de 10 ans	Total
Prêts bancaires	737	65	412	—	98	1 312
Emprunts obligataires	—	600	1 967	2 334	510	5 411
Placements privés	350	250	350	—	—	950
Passifs résultant de contrats de location-financement	16	11	23	36	440	526
Autres passifs financiers	2	7	—	6	—	15
Total des passifs financiers portant intérêt	1 105	933	2 752	2 376	1 048	8 214

Compte de création de valeur

La création de valeur opérationnelle réalisée correspond au chiffre d'affaires diminué des prestations préalables telles que les achats de biens et de services, les autres charges d'exploitation et les amortissements. Les charges de personnel ne sont pas présentées comme des prestations préalables mais comme une utilisation de la création de valeur. Swisscom réalise l'essentiel de sa création de valeur en Suisse. Au cours de l'exercice sous revue, les activités à l'étranger ont contribué à hauteur de 6% à la création de valeur opérationnelle du groupe (exercice précédent: 4%).

En millions CHF	2015			2014		
	Suisse	A l'étranger	Total	Suisse	A l'étranger	Total
Origine de la création de valeur						
Chiffre d'affaires net	9 764	1 914	11 678	9 586	2 117	11 703
Propres prestations activées et autres produits	339	139	478	290	80	370
Achats de biens et services	(1 829)	(513)	(2 342)	(1 789)	(580)	(2 369)
Autres charges d'exploitation ¹	(1 800)	(697)	(2 497)	(1 783)	(738)	(2 521)
Amortissements ²	(1 404)	(540)	(1 944)	(1 322)	(646)	(1 968)
Prestations de services fournies par des tiers	(4 694)	(1 611)	(6 305)	(4 604)	(1 884)	(6 488)
Création de valeur opérationnelle	5 070	303	5 373	4 982	233	5 215
Autre résultat pas opérationnel ³			(388)			(139)
Total création de valeur			4 985			5 076
Répartition de la création de valeur						
Collaborateurs ⁴	2 748	216	2 964	2 520	253	2 773
Secteur public ⁵	513	5	518	390	8	398
Actionnaires (dividendes)			1 147			1 156
Bailleur de fonds (charges d'intérêts nettes)			189			218
Entreprise (bénéfice non distribué) ⁶			167			531
Total création de valeur			4 985			5 076

¹ Autres charges d'exploitation: sans l'impôt sur le capital ni les autres impôts ne dépendant pas du résultat.

² Amortissements: sans les amortissements sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comme les marques ou les relations avec la clientèle.

³ Autres résultats pas opérationnels: résultat financier sans charges d'intérêt nettes, part du résultat des sociétés associées et amortissements sur les immobilisations corporelles liées aux acquisitions.

⁴ Collaborateurs: le paiement des cotisations de l'employeur est comptabilisé dans les charges de prévoyance et non comme charges conformément aux IFRS.

⁵ Secteur public: impôts courants sur le résultat, impôts sur le capital et autres impôts ne dépendant pas du résultat ainsi que les sanctions de la Comco.

⁶ Entreprise: y compris les variations des impôts différés et les engagements de prévoyance.

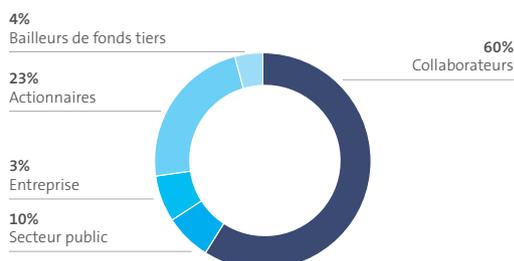
En 2015, la création de valeur opérationnelle s'est élevée à CHF 5 373 millions. Elle a progressé de 3,0% par rapport à l'exercice précédent. Comme l'année précédente, près de 95% de la création de valeur opérationnelle a été réalisée en Suisse. Dans les activités à l'étranger, elle a augmenté de CHF 70 millions à CHF 303 millions.

Bien que la création de valeur opérationnelle ait atteint en Suisse un niveau comparable à celui de l'exercice précédent, soit CHF 5 070 millions, la création de valeur opérationnelle par équivalent plein temps a reculé de 3,9% pour s'établir à CHF 272 000 (CHF 283 000 lors de l'exercice précédent).

Swisscom création de valeur par collaborateur en Suisse en milliers CHF



Répartition de la création de valeur en %



Efficacité énergétique et émission de CO₂

En % ou selon indication	2015	2014	Variation
Consommation d'énergie (en GWh)	521	497	4,8%
Accroissement de l'efficacité énergétique depuis le 1 ^{er} janvier 2010	29,6	26,4	
Emissions de CO ₂ directes (en tonnes)	20 115	21 380	-5,9%
Diminution des émissions de CO ₂ directes depuis le 1 ^{er} janvier 2010	23,5	17,0	

L'entreprise s'efforce de les limiter en améliorant son efficacité énergétique et en utilisant des énergies renouvelables pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. En Suisse, Swisscom s'est fixé pour objectif d'accroître son efficacité énergétique d'ici fin 2015, de 25% par rapport au 1^{er} janvier 2010, puis, d'ici 2020, de 35% supplémentaires par rapport au 1^{er} janvier 2016. Ce pas devrait être franchi notamment grâce à la prise de mesures dans le domaine de l'infrastructure de réseau. Fin 2015, Swisscom s'est de plus engagée à réduire de 12% les émissions de CO₂ en Suisse. Cette réduction se fera avant tout par la prise de mesures dans le domaine de la mobilité des collaborateurs ainsi que dans l'infrastructure.

En 2015, la consommation d'énergie totale en Suisse a progressé de 22 GWh ou 4,8%, à 521 GWh. L'augmentation de la consommation d'énergie provenant de la hausse du nombre des centres de calcul n'a pu être compensée par les économies dans les autres domaines. Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'efficacité énergétique a progressé de 29,6% (26,4% l'année précédente). Ce résultat a été atteint principalement par les gains d'efficacité dans les centres de calculs ou grâce au projet d'économies d'énergie Mistral (refroidissement des centraux téléphonique par l'air extérieur). L'émission directe de CO₂ en Suisse a diminué de 1 265 tonnes ou 5,9% à 20 115 en 2015. Cette évolution s'explique en grande partie par une baisse de la consommation de mazout. Par rapport au 1^{er} janvier 2010, l'émission directe de CO₂ a ainsi reculé de 23,5%.

Perspectives de chiffre d'affaires net
Prévision pour 2016 de plus de

11,6 milliards CHF

Perspectives d'EBITDA
Prévision pour 2016 d'environ

4,2 milliards CHF

Perspectives financières

	2015 rapporté CHF/EUR 1,075 en CHF mio.	Ajustement ¹	2015 pro-forma CHF/EUR 1,075 en CHF mio.	2016 Variation Swisscom sans Fastweb en CHF mrd.	2016 Variation Fastweb en CHF mrd.	2016 Prévision (CHF/EUR 1,10) en CHF mrd.
Chiffre d'affaires net	11 678	–	11 678	< 0	> 0	> 11,6
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	256	4 354	(0,2)	> 0	~ 4,2
Investissements	2 409	–	2 409	< 0	0	> 2,3

¹ Provisions pour la procédure de Comco concernant les services à haut débit (CHF 186 millions) et suppressions de postes (CHF 70 millions).

Les perspectives financières suivantes ont été établies sur la base d'un taux de change CHF/EUR de 1,10. Swisscom prévoit pour 2016 un chiffre d'affaires de plus de CHF 11,6 milliards, un EBITDA d'environ CHF 4,2 milliards et des investissements supérieurs à CHF 2,3 milliards.

Pour Swisscom hors Fastweb, un léger recul du chiffre d'affaires est attendu. Cette prévision s'explique par l'accroissement de la concurrence et de la pression sur les prix sur les marchés de la clientèle commerciale et privée, dans les services de communication traditionnels. L'augmentation du nombre des utilisateurs dans le domaine du haut débit, de la TV et de la communication mobile ne parvient pas à compenser ce recul en raison d'une saturation croissante du marché. Pour Fastweb, on s'attend à une légère augmentation du chiffre d'affaires, induite par la croissance de la clientèle.

L'EBITDA d'environ CHF 4,1 milliards réalisé en 2015 a été grevé par différents effets exceptionnels, notamment des provisions de CHF 186 millions pour une procédure relative aux services à haut débit et de CHF 70 millions pour des réductions de postes. Sur la base d'un EBITDA 2015 corrigé de ces deux effets, Swisscom hors Fastweb devrait dégager un EBITDA en repli de CHF 200 millions en 2016. Parallèlement au recul du chiffre d'affaires lié à la pression sur les prix, Swisscom s'attend à des coûts plus élevés principalement dans le domaine du roaming. Grâce à l'adaptation de l'organisation, aux réductions de postes et aux gains d'efficacité, des économies de coûts d'environ CHF 50 millions pourront être réalisées en 2016. En revanche, une progression de l'EBITDA est attendue pour Fastweb.

Pour 2016, Swisscom estime le montant de ses investissements à plus de CHF 2,3 milliards. Les investissements baisseront légèrement à un peu plus de CHF 1,7 milliard en Suisse et resteront stables chez Fastweb.

Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2016.

85

Rapport financier
Marché des affaires

Perspectives d'investissement
Prévision pour 2016 de plus de

2,3 milliards CHF

Dividende par action
en cas de réalisation des objectifs en 2016

22 CHF

Marché des capitaux

Les actions de Swisscom sont cotées à la SIX Swiss Exchange. Les agences de notation internationales vérifient régulièrement la solvabilité de Swisscom.

Action Swisscom

Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière de Swisscom s'élevait à CHF 26,1 milliards (exercice précédent: CHF 27,1 milliards). Le nombre d'actions en circulation est resté inchangé à 51,8 millions. Toutes les actions nominatives ont une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut toutefois refuser l'inscription d'un actionnaire lorsque les droits de vote de ce dernier dépassent 5% du capital-actions.

Structure de l'actionariat

	31.12.2015			31.12.2014		
	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
Confédération	1	26 394 000	51,0%	1	26 394 000	51,0%
Personnes physiques	69 929	4 929 030	9,5%	62 359	4 260 624	8,2%
Institutions	3 094	20 478 913	39,5%	2 699	21 147 319	40,8%
Total	73 024	51 801 943	100,0%	65 059	51 801 943	100,0%

L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA au 31 décembre 2015 est la Confédération suisse, qui détient une part des droits de vote et du capital équivalant à 51,0% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Au 31 décembre 2015, 21% des actions étaient non enregistrées («actions dispo»).

Lieux de négoce

Les actions Swisscom sont négociées en Suisse à la SIX Swiss Exchange sous le symbole SCMN (numéro de valeur 874251) et aux Etats-Unis (marché de gré à gré, programme de niveau 1) sous forme d'American Depositary Receipts (ADR) dans un rapport 1:10 sous le symbole SCMWY (numéro Pink-Sheet 69769).

Evolution du cours de l'action

Evolution du cours de l'action 2015 en CHF



L'indice suisse des actions SMI a reculé de 1,8% par rapport à l'exercice précédent. Durant la même période, la valeur de l'action Swisscom a cédé 3,7% pour s'établir à CHF 503. Elle a ainsi réalisé une performance inférieure à celle de l'indice européen des valeurs de la branche Stoxx Europe 600 Telecommunications (-2,2% en CHF; 9,0% en EUR). Par rapport à l'exercice précédent, le volume de négoce quotidien moyen a augmenté de 40% à 137 589 unités. La valeur totale des actions Swisscom échangées en 2015 a atteint CHF 18,2 milliards.

Voir sous
www.swisscom.ch/cours

Rendement de l'action

Le 15 avril 2015, Swisscom a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action, ce qui correspond à un rendement de 4,2% sur la base du cours de l'action fin 2014. Compte tenu de la baisse du cours, le rendement global de l'action Swisscom (total shareholder return, TSR) a atteint 0,12% en 2015. Le TSR du SMI s'est inscrit à 1,1% et l'indice Stoxx Europe 600 Telecommunications s'est établi à 2,1% en CHF, soit 13,6% en EUR.

Indicateurs de l'action Swisscom

		2011	2012	2013	2014	2015
Valeur nominale par action à la clôture de l'exercice	CHF	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	en milliers	51 802	51 802	51 802	51 802	51 802
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	millions CHF	18 436	20 400	24 394	27 067	26 056
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	355,90	393,80	470,90	522,50	503,00
Cours de l'action haut	CHF	433,50	400,00	474,00	587,50	580,50
Cours de l'action bas	CHF	323,10	334,40	390,20	467,50	471,10
Bénéfice par action	CHF	13,19	34,90	32,53	32,70	26,27
Dividende ordinaire par action	CHF	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ¹
Ratio distribution/bénéfice par action	%	166,79	63,04	67,63	67,27	83,75
Capitaux propres par action à la clôture de l'exercice	CHF	82,47	79,77	115,30	105,29	101,10

¹ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Recommandations des analystes

Les spécialistes en placement analysent en permanence la situation de Swisscom en termes de marche des affaires, de résultats et de position sur le marché. Leurs conclusions et leurs recommandations représentent autant d'informations précieuses pour les investisseurs. Par ailleurs, 25 analystes publient régulièrement des études sur Swisscom. Fin 2015, 20% d'entre eux recommandaient d'acheter l'action Swisscom, 56% conseillaient de conserver le titre et 24% suggéraient de le vendre. Au 31 décembre 2015, les analystes estimaient le cours cible moyen de l'action Swisscom à CHF 537.

Politique de distribution

Swisscom vise la distribution d'un dividende stable par action. Si l'entreprise atteint ses objectifs financiers, elle prévoit de verser un dividende équivalant au moins à celui de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 6 avril 2016 d'approuver le versement d'un dividende ordinaire de CHF 22 par action (exercice précédent: CHF 22), ce qui correspond à une somme globale de CHF 1 140 millions.

Depuis son introduction en Bourse en 1998, Swisscom a versé à ses actionnaires un montant total de CHF 28,4 milliards. Ce montant inclut le paiement de dividendes de CHF 16,4 milliards, les réductions de valeur nominale de CHF 1,6 milliard et les programmes de rachat d'actions de CHF 10,4 milliards. Depuis 1998, Swisscom a distribué au total CHF 323 par action. Si l'on ajoute un gain de cours de CHF 163 par action, on obtient un rendement global annuel moyen de 5,3%.

Emprunts

Montant de l'endettement

Swisscom applique une politique financière visant à plafonner la dette nette à 2,1 fois le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA). La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme. Le 31 décembre 2015, la dette nette de Swisscom atteignait CHF 8,0 milliards (exercice précédent: CHF 8,1 milliards), ce qui correspond à un ratio dette nette / EBITDA de 2,0 (exercice précédent: 1,8).

Dividende par action
pour l'exercice 2015

22 CHF

Taux de rendement de l'action Swisscom
par rapport au cours de l'action fin 2014

4,2 %

Notation de crédit et financement

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent respectivement un A (stable) et un A2 (stable). Afin d'éviter toute postériorité de rang d'ordre structurel, Swisscom s'attache à lever des financements à l'échelon de Swisscom SA. L'entreprise cherche à diversifier largement son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances ainsi qu'à une répartition des différents instruments financiers, marchés financiers et monnaies. En 2015 également, sa solide assise financière lui a valu un accès illimité au marché monétaire et au marché des capitaux.

Au 31 décembre 2015, les passifs financiers de Swisscom s'élevaient à CHF 8,6 milliards. Environ 86% des passifs financiers ont une durée résiduelle supérieure à un an. Au 31 décembre 2015, les passifs financiers arrivant à échéance dans un délai d'un an se chiffraient à CHF 1,2 milliard. Au cours de l'exercice, les charges d'intérêt moyennes de toutes les dettes financières se montaient à 2,3% (exercice précédent 2,6%) et la durée résiduelle moyenne s'établissait à quatre ans. Une large part des passifs financiers seraient exigibles si un autre actionnaire que la Confédération venait à détenir la majorité du capital.

Emprunts obligataires cotés

Swisscom a émis des emprunts obligataires, qui sont cotés à la Bourse suisse (SIX) ou à la Bourse irlandaise (ISE).

Emprunts cotés à la Bourse suisse (SIX)

En millions CHF	Coupon	Libération	Echéance	Valeur
Valeur nominale				
		19.07.2007		
600	3,75%	22.10.2007 ¹	19.07.2017	3 225 473
1 425	3,25%	14.09.2009	14.09.2018	10 469 162
500	2,63%	31.08.2010	31.08.2022	11 469 537
250	0,25%	17.04.2015	17.04.2023	26 898 817
500	1,75%	10.07.2012	10.07.2024	188 335 365
200	1,50%	14.07.2014	17.07.2026	24 777 613
160	1,50%	30.09.2014	28.09.2029	2 514 750
150	1,00%	17.04.2015	17.04.2035	26 898 818

¹ Augmentation.

Emprunts cotés à la Bourse irlandaise (ISE)

En millions EUR	Coupon	Libération	Echéance	No. ISIN
Valeur nominale				
500	2,00%	30.09.2013 ¹	30.09.2020	XS0972165848
500	1,88%	08.04.2014 ¹	08.09.2013	XS1051076922
500	1,75%	15.09.2015 ¹	15.09.2025	XS1288894691

¹ Les obligations ont été émises par Lunar Funding V, une société à but spécial autonome domiciliée en Irlande. Les emprunts sont garantis par des titres de créance en faveur de Lunar V à charge de Swisscom.

Risques

La gestion des risques de Swisscom vise à préserver la valeur de l'entreprise.

Systeme de gestion des risques

Appliquée à l'échelle de l'entreprise, la gestion des risques de Swisscom englobe le groupe dans son ensemble, prend en considération les événements tant internes qu'externes et se fonde sur les normes établies COSO II et ISO 31000. Ainsi, la gestion des risques de Swisscom respecte non seulement les exigences relatives au gouvernement d'entreprise mais aussi les dispositions du droit suisse.

Objectifs

La gestion des risques de Swisscom vise à préserver la valeur de l'entreprise. Pour y parvenir, Swisscom met en œuvre une gestion des risques reconnue et appropriée à l'échelle du groupe et veille à l'établissement de comptes rendus complets, pertinents et adaptés aux échelons hiérarchiques, à l'élaboration d'une documentation adéquate et à la promotion d'une culture d'entreprise qui encourage un comportement responsable en matière de risques. Les risques sont définis comme la probabilité de survenance d'événements ou de situations qui influent sur la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Organisation

Le Conseil d'administration délègue l'application du système de gestion des risques au CEO de Swisscom SA. Subordonnée au CFO, l'unité d'organisation centrale responsable de la gestion des risques coordonne toutes les unités d'organisation chargées de tâches relevant de la gestion des risques et les dirige avec méthode dans la mesure où l'établissement des rapports l'exige. Swisscom garantit ainsi une gestion des risques globale à l'échelle du groupe et l'établissement de rapports correspondants. Dans le cadre de leur fonction, les collaborateurs chargés de tâches relevant de la gestion des risques jouissent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Swisscom utilise des instruments spécifiques dans certains domaines à risque. Pour assurer la gestion du risque financier, on évalue et on gère les risques de taux d'intérêt et les risques de change au moyen d'outils quantitatifs (analyses de sensibilité). Des unités d'organisation spécialisées surveillent, à l'échelon du groupe, les risques relevant de la gestion de la conformité légale et ceux relevant de l'établissement des rapports financiers (système de contrôle interne).

Processus

Les risques principaux auxquels est exposée Swisscom sont identifiés lors d'une évaluation complète. La gestion de chacun des risques ainsi identifiés est confiée à un responsable. Swisscom entend non seulement détecter, évaluer et traiter les risques en amont, mais aussi les intégrer dans la planification stratégique. Pour ce faire, l'unité d'organisation centrale responsable de la gestion des risques collabore avec les services chargés du controlling et de la stratégie, ainsi qu'avec d'autres services concernés. Elle répertorie ainsi les risques liés à la stratégie (y compris au marché), à l'exploitation (y compris aux finances), à la conformité et à l'établissement des rapports financiers. Ces risques sont évalués en fonction de leur probabilité de survenance et de leur incidence qualitative ou quantitative, et sont gérés selon une stratégie de risque. Les répercussions possibles de chaque risque sont estimées à l'aide des indicateurs clés qui entrent en ligne de compte dans l'établissement du rapport. Le profil de risque ainsi établi fait l'objet d'un contrôle et d'une mise à jour trimestriels. Le comité Révision du Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom sont infor-

més chaque trimestre des risques importants, de leurs incidences possibles et de l'état des mesures; le Conseil d'administration reçoit ces informations une fois par semestre. L'efficacité des stratégies de gestion des risques et des mesures prises en la matière est évaluée tous les trimestres. Des informations relatives au système de contrôle interne, à la gestion de la conformité et à la révision interne figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise, au chapitre 4.8 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe.

Généralités sur la situation en matière de risques

Les changements relatifs aux marchés, à la concurrence, au comportement de la clientèle, à la technologie, à la réglementation et à la politique représentent autant de facteurs de risques potentiels. Alors que les services de télécommunication classiques continuent de perdre du terrain, l'accroissement du nombre de clients, l'augmentation du volume et la commercialisation de nouveaux services doivent permettre de compenser la baisse du chiffre d'affaires liée à l'activité principale traditionnelle. A long terme, le développement des TIC va entraîner des changements fondamentaux qui s'accompagnent de risques dans les domaines du modèle commercial, de la technologie et du capital humain. Les décisions qui vont être prises prochainement en matière de réglementation constituent un risque latent susceptible d'avoir des répercussions sur la santé financière de Swisscom. La liste des principaux facteurs de risques présentée ci-après vient expliciter les points mentionnés plus haut. Les facteurs de risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement sont traités séparément dans le rapport sur le développement durable.

Facteurs de risque

Marché des télécommunications

Sous l'effet de la concurrence croissante exercée par les fournisseurs nationaux d'infrastructure et les prestataires de services ne disposant pas de leur propre infrastructure de télécommunication (p. ex. les OTT), la nécessité d'un changement se fait sentir. Au cours de cette phase de changement, il s'agit de réduire la complexité liée à l'exploitation parallèle de technologies anciennes et nouvelles, afin de garantir la mise à disposition de nouveaux services attrayants. Mais il se peut que, durant la phase changement, certains chiffres d'affaires qui provenaient des activités classiques de télécommunication ne puissent pas être assurés durablement et que, simultanément, la complexité technique demeure élevée. Il s'esquisse par ailleurs une tendance aux coopérations nationales ou transnationales entre opérateurs de télécommunications. De telles coopérations visent à proposer des services avantageux à l'échelle internationale et à dégager des synergies importantes. Il existe toutefois un risque que Swisscom ne soit pas à même d'ajuster sa structure de coûts sur celle de ses concurrents actuels et à venir, ce qui limiterait sa marge financière pour les investissements, les innovations et les baisses de prix.

La réalisation de ces risques pourrait entraîner un retard dans la mise en œuvre de la stratégie et entamer la satisfaction de la clientèle. Dans différents domaines, Swisscom a d'ores et déjà pris des mesures pour tenter de maîtriser ces risques.

Politique et réglementation

L'organisation de la réglementation (p. ex. droit des télécommunications et droit des cartels) recèle un certain nombre de risques susceptibles d'avoir une influence négative sur la situation financière et patrimoniale de Swisscom. Au premier plan figure la possible extension de la régulation des prix à la communication mobile (frais de terminaison) et au haut débit (fibre optique), qui aurait pour conséquence de réduire encore les recettes et la marge de manœuvre de Swisscom. Par ailleurs, des sanctions prononcées par la Commission de la concurrence pourraient peser sur les résultats de l'entreprise et ternir sa bonne réputation. La prochaine révision de la loi sur les télécommunications

accroît également le risque lié à la réglementation. Enfin, des revendications politiques excessives à l'encontre du service universel, exprimées notamment au travers de l'initiative intitulée «Pro Service Public», pourraient remettre en question le système de concurrence actuel.

Extension du réseau d'accès

Les besoins en matière d'accès à large bande augmentent à un rythme soutenu, tandis que l'attractivité des appareils et services basés sur IP (smartphones, IP TV, OTT, etc.) ne cesse elle aussi de croître. Dans ses efforts pour satisfaire les attentes des clients et maintenir ses parts de marché, Swisscom se heurte à la vive concurrence des câblo-opérateurs et d'autres exploitants de réseau. L'extension du réseau, devenue indispensable, nécessite des investissements élevés. Swisscom procède à l'extension de son réseau en tenant compte de la densité des agglomérations et des besoins des clients, afin d'optimiser la couverture tout en limitant les risques. Car les risques pourraient être considérables si les coûts se révélaient plus élevés que prévu ou si les recettes escomptées à long terme venaient à manquer. Afin de réduire les risques, Swisscom met donc régulièrement à niveau le réseau d'accès en se référant aux nouvelles conditions-cadres.

Capital humain

L'évolution constante des conditions-cadres et des marchés rend indispensable un changement culturel au sein de l'entreprise. En dépit de la pression sur les coûts, il s'agit pour l'essentiel de maintenir la motivation des collaborateurs et de les fidéliser à l'entreprise, de gérer en parallèle les potentiels de croissance et d'efficacité, d'accroître la faculté d'adaptation du personnel et de préserver l'attractivité de Swisscom sur le marché du travail.

Consolidation du marché en Italie, situation économique, réglementation et maintien de la valeur des actifs de Fastweb

La fusion entre H3G et Wind en Italie pourrait avoir des répercussions importantes sur la filiale italienne Fastweb. De plus, le développement économique et la dynamique concurrentielle présentent des risques qui pourraient faire obstacle à la stratégie de Fastweb et mettre en péril les prévisions de croissance de son chiffre d'affaires. Le test de dépréciation réalisé en 2015 a abouti au maintien de la valeur des actifs de Fastweb. Mais le maintien de la valeur des actifs nets de Fastweb comptabilisés dans les comptes consolidés dépend principalement de la réalisation des objectifs financiers figurant dans le plan d'affaires (croissance du chiffre d'affaires, amélioration de la marge EBITDA et réduction du taux d'investissement). Si, à l'avenir, la croissance devait être plus modeste que prévu, Swisscom pourrait courir le risque de devoir procéder à une nouvelle dépréciation. Une grande incertitude plane en outre sur l'évolution des taux d'intérêt et la prime de risque-pays. Or, une hausse des taux ou de la prime peut aboutir à une correction de valeur. De plus, le droit européen et le droit italien régissant les télécommunications influencent également la marche des affaires de Fastweb. Les risques liés à la réglementation pourraient entraver la réalisation des objectifs et diminuer la valeur de l'entreprise.

Interruption des activités

L'utilisation des services de Swisscom dépend dans une large mesure des infrastructures techniques telles que les réseaux de communication ou les plateformes informatiques. Une interruption majeure des activités représente à la fois un risque financier et un risque de réputation considérables. Cas de force majeure, défaillances humaines, pannes matérielles et logicielles, actes criminels imputables à des tiers (par exemple virus informatiques ou piratage), mais aussi complexité et interdépendance accrues des technologies modernes sont autant de facteurs qui pourraient causer des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation. Redondances, plans d'urgence, réglementation en matière de suppléance, sites de repli, sélection minutieuse des fournisseurs, notamment, doivent permettre à Swisscom de fournir en tout temps les prestations souhaitées.

Technologies de l'information et de la sécurité

Swisscom est en train de passer de la technologie TDM, basée sur la commutation de circuits, à la technologie IP. Cette évolution doit lui permettre de gagner en rapidité et en efficacité. Les expériences réalisées jusqu'ici avec la technologie IP sont positives. Compte tenu de la complexité de l'architecture informatique en place chez Swisscom, des risques accompagnent toutefois les phases de mise en œuvre et d'exploitation. Si de tels risques devaient se réaliser, ils pourraient retarder le lancement de nouveaux services, entraîner des coûts supplémentaires et nuire à la compétitivité de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle cette transformation est suivie de près par la Direction du groupe.

L'environnement de la sécurité Internet est marqué par une évolution fulgurante, par la mutation de la technologie, de l'économie et de la société et par leurs interdépendances. Les innovations et les perspectives qui se dessinent représentent certes des opportunités à saisir, mais s'accompagnent aussi de nouvelles menaces.

Alors que la diversité croissante des possibilités d'attaque rend la prévention toujours plus difficile, il s'agit d'identifier en amont les menaces potentielles, de les répertorier de manière systématique et de les écarter en temps utile.

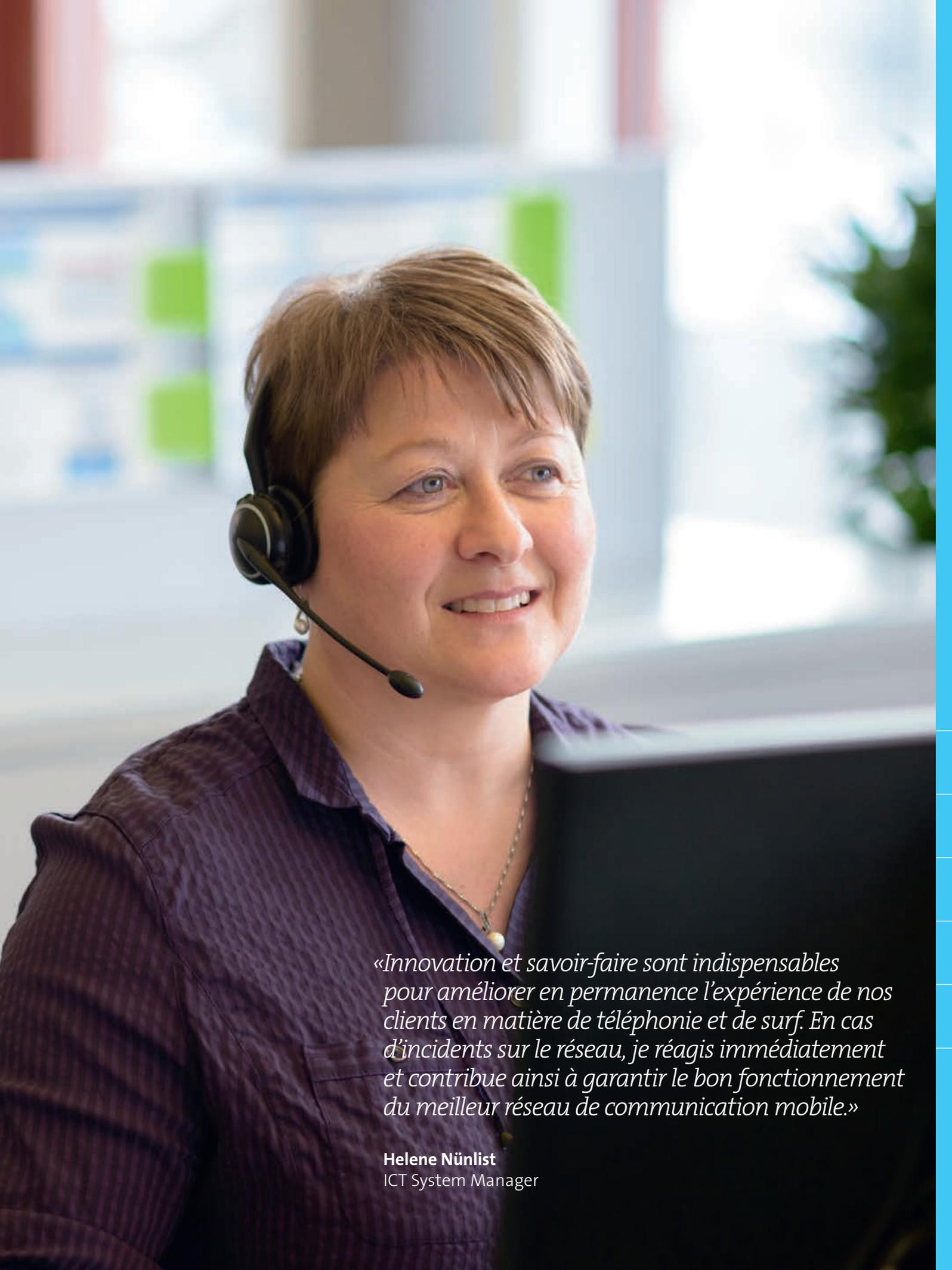
Environnement et santé

Par le passé, un lien a souvent été établi entre le rayonnement électromagnétique (par exemple celui des antennes ou des appareils de communication mobile) et les éventuelles nuisances causées à l'environnement et à la santé. En vertu de l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI), la Suisse applique un principe de précaution. Elle a même fixé, pour les installations des stations de base, des valeurs limites offrant une protection dix fois supérieure à celle en vigueur dans l'Union européenne. Il n'en demeure pas moins que Swisscom se heurte aux réticences de la population et à des conditions difficiles pour construire son réseau, notamment lors du choix de sites d'implantation pour ses antennes de communication mobile. Même en l'absence d'un renforcement des prescriptions légales existantes, les inquiétudes de l'opinion publique concernant les nuisances causées à l'environnement et à la santé par le rayonnement électromagnétique pourraient entraver la construction de réseaux non filaires et entraîner une hausse des coûts.

Le changement climatique recèle, lui aussi, des risques pour Swisscom, car il peut se traduire par des précipitations plus intenses et par des températures moyennes plus élevées, voire extrêmes. Ces phénomènes pourraient mettre en péril notamment les stations de base et les centraux de raccordement et entraver le fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication de Swisscom. L'analyse des risques qui découlent des changements climatiques s'appuie principalement sur le rapport officiel de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur les changements climatiques (octobre 2011).

Le volume de données sur le réseau mobile

double chaque année
ce qui place les opérateurs face
à des exigences élevées.
Swisscom offre depuis des années
le meilleur réseau mobile
de Suisse à ses clients.



«Innovation et savoir-faire sont indispensables pour améliorer en permanence l'expérience de nos clients en matière de téléphonie et de surf. En cas d'incidents sur le réseau, je réagis immédiatement et contribue ainsi à garantir le bon fonctionnement du meilleur réseau de communication mobile.»

Helene Nünlist
ICT System Manager

**Gouvernement d'entreprise
et rapport de rémunération**

Générer
une croissance
durable grâce
à des possibilités
nouvelles.

Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise fait partie intégrante de la politique d'entreprise de Swisscom. Une gestion d'entreprise efficace et transparente aide Swisscom à créer une valeur durable. Swisscom respecte notamment les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse et se conforme aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse.

1 Principes

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom privilégient une gestion d'entreprise durable et orientée sur le long terme pour mener à bien leurs activités. Leurs décisions tiennent compte des intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des collaborateurs de Swisscom ainsi que d'autres groupes d'intérêts. Dans cet esprit, le Conseil d'administration met en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, qui se caractérise par une répartition claire des responsabilités et repose sur des normes reconnues. Swisscom respecte notamment

- > les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse;
- > la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange du 1^{er} septembre 2014, qui constitue aussi la base du présent rapport;
- > les dispositions de l'ordonnance du 20 novembre 2013 contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb);
- > les dispositions légales conformément au Code suisse des obligations.

Grâce aux échanges des secteurs spécialisés avec les investisseurs, les conseillers en droit de vote et d'autres parties prenantes, le Conseil d'administration est en mesure d'identifier rapidement les nouvelles normes et, le cas échéant, d'adapter le gouvernement d'entreprise aux nouvelles exigences. Les principes et les règles de Swisscom en matière de gouvernement d'entreprise sont inscrits avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans les règlements des comités du Conseil d'administration. Une attention particulière est vouée au code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom s'y engage expressément à faire preuve d'une totale intégrité et à respecter la loi ainsi que toutes les prescriptions internes et externes auxquelles elle est soumise. L'entreprise attend de ses collaborateurs qu'ils assument la responsabilité de leurs actes, qu'ils aient de la considération pour les personnes, pour la société et pour l'environnement, qu'ils suivent les règles en vigueur, qu'ils soient intègres et qu'ils signalent tout manquement au code de conduite. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

2 Structure du groupe et actionnariat

2.1 Structure du groupe

2.1.1 Structure opérationnelle du groupe

Maison mère du groupe, Swisscom SA est responsable de la haute direction du groupe Swisscom. Elle est formée des cinq divisions Group Business Steering, Group Human Resources, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Security. Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. La Direction du groupe se compose du CEO de Swisscom SA, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que des responsables des divisions opérationnelles Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et IT, Network & Innovation. Une réglementation des compétences édictée par le Conseil d'administration de Swisscom SA détermine la conduite financière et stratégique des sociétés du groupe. Ces dernières sont réparties en trois catégories, à savoir stratégiques, importantes et autres. Swisscom (Suisse) SA et la filiale italienne Fastweb S.p.A. sont des sociétés stratégiques du groupe. La gestion opérationnelle de Swisscom (Suisse) SA est assurée par le CEO. Le Conseil d'administration de Swisscom (Suisse) SA est formé du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et du responsable IT, Network & Innovation. En ce qui concerne la société Fastweb S.p.A., son Conseil d'administration est constitué du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et d'autres représentants de Swisscom. Il est complété par un membre extérieur. Au sein des sociétés «importantes» du groupe, la fonction de président du Conseil d'administration est exercée par le CEO de Swisscom SA, le CEO d'une société «stratégique» du groupe, le responsable d'une division du groupe ou d'une division opérationnelle ou d'autres personnes désignées par le CEO. Enfin, d'autres représentants de Swisscom et en partie aussi des personnes externes sont membres du Conseil d'administration.

Voir rapport
page 24

Voir rapport
pages 212–213

Des informations complémentaires sur la structure du groupe sont présentées dans le rapport financier au chapitre Structure du groupe et organisation. Une liste des sociétés du groupe mentionnant la raison sociale, le siège, le taux de participation et le capital-actions figure dans la note 40 jointe aux comptes consolidés.

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles de Swisscom sont affectées aux différents secteurs organisés selon la structure de direction. Le rapport financier 2015 s'organise autour des secteurs suivants: Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels. Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation. Les Autres secteurs opérationnels comprennent principalement les secteurs Participations et Health. Comme jusqu'à présent, la division Group Headquarters, qui regroupe essentiellement les divisions du groupe et la société d'occupation Worklink, est présentée séparément. Des informations complémentaires sur le compte rendu des secteurs figurent dans le rapport financier.

Voir rapport
page 26

Changements à compter de 2016

A compter du 1^{er} janvier 2016, Swisscom renforce les secteurs proches de la clientèle et axe encore davantage son organisation sur la numérisation. La distribution et le service pour la clientèle privée et pour les PME seront regroupés au sein de la nouvelle division opérationnelle Sales & Marketing, tandis que les activités numériques seront rattachées à la nouvelle division opérationnelle Digital Business. Pour exploiter les synergies et prendre en compte la convergence croissante, le développement et la mise à disposition des produits destinés aux clients privés et aux PME seront désormais réunis au sein de la division opérationnelle Products & Marketing. L'organisation des activités concernant les grands clients sera encore simplifiée. A compter de 2016, la Direction du groupe se compose du CEO, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que des responsables des divisions opérationnelles Sales & Services, Products & Marketing, Enterprise Customers et IT, Network & Infrastructure. Des informations complémentaires sur la nouvelle structure du groupe figurent dans le rapport financier.

Voir rapport
page 27

2.1.2 Société cotée

Swisscom SA est la seule société cotée en Bourse du groupe Swisscom. Société de droit suisse ayant son siège à Ittigen (canton de Berne, Suisse), Swisscom SA est cotée au standard pour les droits de participation, sous-standard International Reporting, de la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 874251; code ISIN CH0008742519; symbole SCMN).

Aux Etats-Unis, le négoce s'effectue de gré à gré (over the counter, OTC) comme programme de niveau 1 (symbole: SCMWY; code ISIN: CH008742519; numéro CUSIP des ADR: 871013108). La Bank of New York Mellon Corporation émet les American Depositary Shares (ADS) dans le cadre du programme. Les ADS sont des titres américains qui représentent les actions Swisscom dans un rapport de 10 ADS pour une action. Ils sont certifiés par des American Depositary Receipts (ADR).

Le 31 décembre 2015, la capitalisation boursière de Swisscom SA s'élevait à CHF 26 056 millions.

2.2. Actionnaires importants

Conformément à l'art. 20 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, les participations doivent être publiées si une personne ou un groupe soumis à l'obligation de déclarer atteint ou franchit, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25, 33^{1/3}, 50 ou 66^{2/3}% des droits de vote de Swisscom SA.

En septembre 2015, BlackRock, Inc., New York, a annoncé une participation de 3% dans Swisscom SA. Quelques jours plus tard, BlackRock, Inc., a notifié un franchissement vers le bas de la valeur seuil de 3%. Les annonces de participation peuvent être consultées sur le site Internet de la SIX Exchange Regulation, à l'adresse

<https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

Au 31 décembre 2015, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée par rapport à l'année précédente de 50,95% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA.

2.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée entre Swisscom SA et d'autres sociétés anonymes.

3 Structure du capital

3.1 Capital

Le 31 décembre 2015, le capital-actions de Swisscom SA s'élevait à CHF 51 801 943. Le capital-actions est divisé en actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1, entièrement libérées.

3.2 Capital autorisé et capital conditionnel en particulier

Il n'existe ni capital-actions conditionnel ni capital-actions autorisé.

3.3 Modifications de capital

Le capital-actions est resté inchangé de 2013 à 2015. Durant cette période, les capitaux propres de Swisscom SA figurant dans les états financiers individuels de droit commercial ont évolué de la manière suivante:

En millions CHF	Capital-actions	Réserves légales	Bénéfices reportés	Capitaux propres Total
Solde au 1^{er} janvier 2013	52	21	5 071	5 144
Bénéfice net	–	–	239	239
Dividendes versés	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2013	52	21	4 170	4 243
Bénéfice net	–	–	2 472	2 472
Dividendes versés	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2014	52	21	5 502	5 575
Bénéfice net	–	–	279	279
Dividendes versés	–	–	(1 140)	(1 140)
Solde au 31 décembre 2015	52	21	4 641	4 714

Les Assemblées générales du 4 avril 2013, du 7 avril 2014 et du 8 avril 2015 ont décidé le versement d'un dividende de CHF 22 par action.

3.4 Actions, bons de participation

Toutes les actions nominatives de Swisscom SA ont une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Toutefois, les actionnaires ne peuvent exercer leur droit de vote que s'ils sont inscrits au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaires avec droit de vote.

Toutes les actions nominatives donnent droit au versement d'un dividende, à l'exception des actions propres détenues par Swisscom. Il n'existe pas de droit préférentiel.

Les actions nominatives de Swisscom SA ne sont pas imprimées mais sont enregistrées comme droits-valeurs à la SIX SIS SA, à l'exception du pourcentage prescrit pour la Confédération suisse. Les actionnaires peuvent demander en tout temps l'établissement d'une attestation relative aux actions nominatives qui leur appartiennent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre à l'impression et à l'émission de titres (actions nominatives sans impression des titres).

Les titulaires d'ADR détiennent les droits spécifiés dans le Deposit Agreement (notamment le droit d'émettre des instructions concernant l'exercice du droit de vote et le droit au dividende). Agissant comme dépositaire des ADR, la Bank of New York Mellon Corporation est inscrite au registre des actions en qualité d'actionnaire. Par conséquent, les détenteurs d'ADS ne sont pas en mesure de faire valoir ou d'exercer directement des droits d'actionnaires. La Bank of New York Mellon Corporation exerce les droits de vote conformément aux instructions reçues de la part des détenteurs d'ADR.

Des informations complémentaires sur les actions figurent au chiffre 7 «Droits de participation des actionnaires» ainsi que dans le rapport financier.

Swisscom SA n'a émis aucun bon de participation.

3.5 Bons de jouissance

Swisscom SA n'a émis aucun bon de jouissance.

3.6 Restrictions de transmissibilité et inscriptions des «nominees»

Les actions de Swisscom peuvent être transmises librement et le droit de vote des titres inscrits au registre des actions conformément aux statuts ne fait l'objet d'aucune restriction. Selon le chiffre 3.5.1 des statuts, le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtiendrait au total plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce.

En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. Les dispositions statutaires relatives aux actions nominatives liées sont détaillées au chiffre 7.1 «Restrictions et représentations du droit de vote».

Swisscom a édicté des règles spécifiques pour l'inscription de fiduciaires et de «nominees» au registre des actions. Afin de faciliter le négoce des actions en Bourse, le Conseil d'administration peut, en vertu des statuts, autoriser les fiduciaires et les «nominees», aux termes d'un règlement ou d'un accord, à inscrire des actions nominatives avec droit de vote dans une proportion dépassant la limite de 5%. Pour ce faire, les fiduciaires et les «nominees» doivent se déclarer comme tels et se soumettre à une autorité de surveillance du marché financier ou bancaire ou, à défaut, offrir la garantie d'agir pour le compte d'une seule personne ou de plusieurs personnes non liées entre elles. En outre, il doit être possible d'identifier, avec nom, adresse et nombre d'actions, les ayants droit économiques qu'ils représentent. Cette disposition des statuts peut être modifiée à la majorité absolue des voix valables exprimées attribuées aux actions. En vertu de cette disposition, le Conseil d'administration a édicté un règlement relatif à l'inscription des fiduciaires et des «nominees» au registre des actions de Swisscom SA. L'inscription de fiduciaires et de «nominees» en tant qu'actionnaires avec droit de vote suppose une demande en ce sens et la conclusion d'un accord spécifiant les restrictions d'inscription et les obligations d'annoncer des fiduciaires et des «nominees». Chaque fiduciaire ou «nominee» s'engage en particulier à demander, dans une proportion respectant la limite de 5%, l'inscription en tant qu'actionnaire avec droit de vote pour un ayant droit économique unique jusqu'à un taux maximal de 0,5% du capital-actions nominatif de Swisscom SA inscrit au registre du commerce.

3.7 Emprunts convertibles, emprunts obligataires et options

Swisscom n'a aucun emprunt convertible en circulation. Des explications concernant les emprunts obligataires figurent dans la note 26 jointe aux comptes consolidés.

Swisscom n'attribue pas d'options sur les actions nominatives de Swisscom SA à ses collaborateurs. La rémunération en actions de Swisscom SA est décrite dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)


Voir rapport
page 188

Voir rapport
page 172

4 Conseil d'administration

4.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Swisscom SA compte neuf membres. Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonctions exécutives au sein du groupe Swisscom ou n'en a assumé au cours des trois derniers exercices. Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires essentielles avec Swisscom SA ou le groupe Swisscom. La Confédération suisse, représentée au sein du Conseil d'administration par Hans Werder, détient la majorité du capital et des voix de l'entreprise. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

Voir rapport
page 210



Le 31 décembre 2015, le Conseil d'administration se compose comme suit:

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à l'AG	Fin de mandat AG
Hansueli Loosli ¹	Suisse	1955	Président	2009	2016
Frank Esser	Allemagne	1958	Membre	2014	2016
Barbara Frei	Suisse	1970	Membre	2012	2016
Hugo Gerber ²	Suisse	1955	Membre, représentant du personnel	2006	2016
Michel Gobet ²	Suisse	1954	Membre, représentant du personnel	2003	2016
Torsten Kreindl ²	Autriche	1963	Membre	2003	2016
Catherine Mühlemann	Suisse	1966	Membre	2006	2016
Theophil Schlatter	Suisse	1951	Vice-président	2011	2016
Hans Werder ³	Suisse	1946	Membre, représentant de la Confédération	2011	2016

¹ Membre du Conseil d'administration depuis le 21 avril 2009 et à partir du 1^{er} septembre 2011 président.

² Démission du Conseil d'administration à l'Assemblée générale 2016.

³ Désigné par la Confédération suisse.

4.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres du Conseil d'administration renseignent, ci-après, sur leur formation et leur parcours professionnel. Ils informent également sur les mandats assumés par les membres du Conseil d'administration en dehors du groupe ainsi que sur d'autres activités importantes telles que des fonctions permanentes dans des groupes d'intérêts majeurs.

Conformément aux statuts, aucun membre du Conseil d'administration ne peut détenir plus de trois mandats supplémentaires dans des entreprises cotées en Bourse et dix mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse ou, au total, plus de dix mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Leur nombre est toutefois limité à respectivement dix et sept mandats. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés dans les statuts (chiffre 8.3). Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Aucun membre du Conseil d'administration ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



Hansueli Loosli

Formation: apprentissage de commerce, diplôme fédéral d'expert en finance et en controlling

Parcours professionnel: 1982–1985 Mövenpick Produktions AG, Adliswil, controller et directeur adjoint; 1985–1992 Waro AG, Volketswil, dernière fonction: directeur général; 1992–1996 Coop Suisse, Wangen, directeur des achats non alimentaires; 1992–1997 Coop Zurich, Zurich, directeur général; 1997–2000 Coop Suisse, Bâle, président de la direction générale de Coop et de la direction du groupe Coop; janvier 2001–août 2011 Coop Société Coopérative, Bâle, président de la direction

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: président du conseil d'administration de Bell SA, Bâle

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: président du conseil d'administration de Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; président du conseil d'administration de Transgourmet Holding SA, Bâle; président du conseil d'administration de Coop Mineraloel SA, Allschwil; membre du conseil consultatif de Deichmann SE, Essen; membre du conseil d'administration de Heinrich Benz AG, Weiach

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité et du comité directeur d'économiesuisse

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Frank Esser

Formation: diplôme d'employé de commerce, doctorat en sciences politiques

Parcours professionnel: 1988–2000 Mannesmann Deutschland, à partir de 1996 membre de la direction de Mannesmann Eurokom; 2000–2012 Société Française du Radiotéléphone (SFR), 2000–2002 Chief Operating Officer (COO), 2002–2012 CEO, à ce poste de 2005 à 2012 également Vivendi Group, membre du directoire

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: membre du conseil d'administration d'AVG Technologies N.V., Amsterdam; membre du conseil d'administration de Dalenys Group S.A. (anciennement dénommé Rentabiliweb Group S.A.S.), Bruxelles; membre du conseil d'administration d'InterXion Holding N.V., Amsterdam

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Barbara Frei

Formation: diplôme d'ingénieure machines, EPF; Dr sc. techn., EPF; Master of Business Administration, IMD Lausanne

Parcours professionnel: à partir de 1998 diverses fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB, dont notamment: 2008–2010 ABB s.r.o., Prague, Country Manager; 2010–2013 ABB S.p.A., Sesto San Giovanni (Italie), Country Manager et Region Manager Mediterranean; novembre 2013–décembre 2015 Drives and Control Unit, Managing Director; depuis 2016 direction des revues du portefeuille stratégique de la division Power Grids

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration d'ABB Beijing Drive Systems Co. Ltd., Pékin, jusqu'à décembre 2015

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Hugo Gerber

Formation: diplôme d'agent commercial de La Poste; diplôme de management IMAKA, Personnel et développement de l'organisation, HES Soleure Suisse du Nord-Ouest

Parcours professionnel: 1986–1990 ChPTT, secrétaire central; 1991–1999 Fédération des syndicats chrétiens du personnel de la Confédération, des administrations publiques et des entreprises suisses de transport (VGCV), secrétaire général; 2000–2003 syndicat Transfair, secrétaire général; 2003–2008 syndicat Transfair, président; juillet–décembre 2014 Tribunal administratif fédéral, Saint-Gall, directeur suppléant par intérim Human Resources; depuis 2009 consultant indépendant

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de POSCOM Ferien Holding SA, Berne; membre du conseil d'administration de Hôtel Vallesia & Sports Montana-Vermala SA, Montana-Vermala, depuis janvier 2015

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: membre du conseil de fondation de la Prévoyance RUAG, Berne

Autres activités importantes: membre du conseil d'administration de Worklink AG, Berne



Michel Gobet

Formation: licence en histoire

Parcours professionnel: Union PTT, secrétaire central et secrétaire général suppléant; depuis 1999 syndicat de la communication syndicom, secrétaire général

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de La Poste Suisse SA, Berne; membre du conseil d'administration de GDZ AG, Zurich; membre de l'administration de la Caisse suisse de voyage (Reka) société coopérative, Berne; gérant de Le Toccan Sàrl, Chamoson

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du World Executive Committee, du European Executive Committee et du European ICTS Steering Committee d'UNI Global Union, Nyon



Torsten Kreindl

Formation: diplôme d'ingénieur en économie; Dr techn.

Parcours professionnel: Chemie Holding AG; W. L. Gore & Associates Inc.; Booz Allen & Hamilton, membre de la direction Allemagne; 1996–1999 Deutsche Telekom AG, CEO des réseaux câblés à haut débit et CEO de MSG Media Services; 1999–2005 Copan Inc., associé; depuis 2005 Grazia Equity GmbH, Stuttgart, associé

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: Independent Director de Hays plc, Londres

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du Supervisory Board de Pictet Digital Communications / Pictet Fund Management, Genève; membre du conseil d'administration de Starboard Storage Systems Inc., Boulder, Colorado, jusqu'à mai 2015

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Catherine Mühlemann

Formation: lic. phil. I; diplôme fédéral de conseillère en relations publiques

Parcours professionnel: 1994–1997 télévision suisse alémanique SF DRS, responsable Media Research; 1997–1999 SF1 et SF2, animatrice de programmes; 1999–2001 TV3, directrice des programmes; 2001–2003 MTV Central, directrice; 2003–2005 MTV Central & Emerging Markets, directrice; 2005–2008 MTV Central & Emerging Markets et Viva Media AG (Viacom), directrice; depuis 2008 Andmann Media Holding GmbH, Baar, associée, jusqu'en décembre 2012 propriétaire

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: membre du conseil de surveillance de Tele Columbus AG, Berlin

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du comité de Suisse Tourisme

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Theophil Schlatter

Formation: licence en économie, HSG; diplôme d'expert-comptable

Parcours professionnel: 1979–1985 STG Coopers&Lybrand, expert-comptable; 1985–1991 Holcim Management und Beratung AG, controller; 1991–1995 Sihl Papier AG, directeur financier et membre de la direction; 1995–1997 Holcim (Suisse) SA, directeur des finances/de l'administration et membre de la direction; 1997–mars 2011 Holcim Ltd., CFO et membre de la direction

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: président du conseil d'administration de PEKAM AG, Mägenwil; membre du conseil d'administration de Schweizerische Cement-Industrie-Aktiengesellschaft, Rapperswil-Jona

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Hans Werder

Formation: doctorat en sciences sociales; licence en droit

Parcours professionnel: 1987–1996 Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE) du canton de Berne, secrétaire général; 1996–2010 Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), secrétaire général

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de BLS SA, Berne

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –

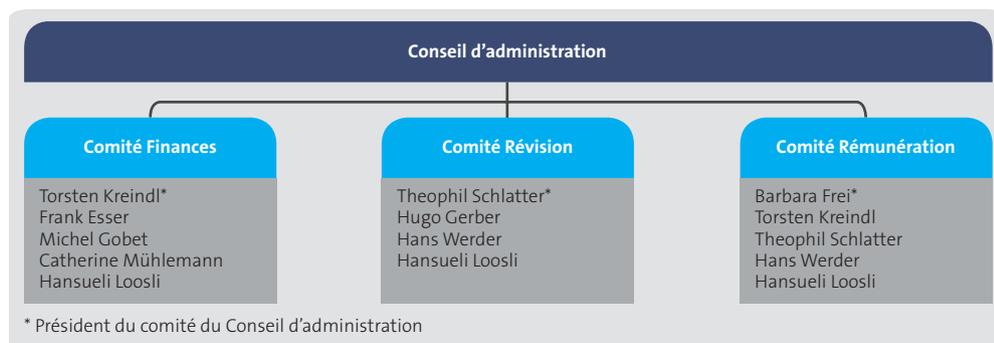
4.3 Election et durée du mandat

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration inclut entre sept et neuf membres, ce nombre pouvant être augmenté provisoirement. Actuellement, il compte neuf membres. En vertu des statuts de Swisscom SA, la Confédération suisse a le droit de déléguer deux représentants au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA. Hans Werder en est le seul représentant pour la période sous revue. La loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) prévoit que le personnel doit aussi être représenté de manière équitable au sein du Conseil d'administration. Les statuts précisent en outre que le Conseil d'administration doit inclure deux représentants du personnel, fonctions assumées actuellement par Hugo Gerber et Michel Gobet. Le Conseil d'administration de Swisscom SA, à l'exception du représentant de la Confédération, est élu par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale élit les membres et le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité Rémunération pour une durée d'un an. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Une réélection est possible. Si la fonction de président est vacante ou si le nombre de membres du comité Rémunération devient inférieur au nombre minimal de trois membres, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale suivante, un président ainsi que le ou les membres qui manquent au comité Rémunération. Pour le reste, le Conseil d'administration se constitue lui-même.

En ce qui concerne les membres élus par l'Assemblée générale, la durée de mandat maximale s'élève en général à douze ans au total. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 70 ans révolus, les membres quittent le Conseil d'administration à la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante. La durée de mandat maximale et la limite d'âge du représentant de la Confédération sont définies par le Conseil fédéral.

4.4 Organisation interne

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'administration et les comités permanents du Conseil d'administration de Swisscom SA sont organisés de la manière suivante:



 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le Conseil d'administration siège aussi souvent que la marche des affaires l'exige. Il se réunit sur convocation du président ou, en cas d'empêchement de celui-ci, sur convocation du vice-président. Le CEO, le CFO et le Head of Group Strategy & Board Services participent régulièrement aux séances du Conseil d'administration, dont l'ordre du jour est établi par le président. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour. Les membres reçoivent, avant la tenue des séances, les documents leur permettant de préparer les points à l'ordre du jour. Pour veiller à la présentation de rapports appropriés à ses membres, le Conseil d'administration peut inviter à ses séances, en fonction des thèmes traités, des membres de la Direction du groupe, des cadres de Swisscom, des membres de l'organe de révision ainsi que d'autres experts internes et externes à l'entreprise. Lors de chaque séance, le président et le CEO rendent compte au Conseil d'administration de la survenance d'événements particuliers, de la marche générale des affaires, des principales transactions du groupe et des mesures prises.

Les tâches, les attributions et les méthodes de travail du Conseil d'administration ainsi que l'attitude à adopter en cas de conflits d'intérêts sont définies dans le Règlement d'organisation, tandis que celles des comités permanents sont spécifiées dans les règlements de ces comités. Les documents mentionnés peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Le Conseil d'administration encourage les activités de développement et de perfectionnement de ses membres. Le Conseil d'administration et les comités se soumettent à une auto-évaluation en général une fois par an, la dernière auto-évaluation remontant à janvier 2015. Début 2015, une formation obligatoire d'une journée a été organisée. Chaque trimestre, les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs la possibilité, lors des «Company Experience Days», de se familiariser avec les défis futurs des divisions du groupe et des divisions opérationnelles. La plupart d'entre eux saisissent régulièrement ces opportunités. Au cours de l'année, plusieurs membres ont en outre participé à divers exposés et séminaires triés sur le volet. Les nouveaux membres sont initiés à leurs tâches de manière ciblée. Enfin, le Conseil d'administration prend part, dans la mesure du possible, à la réunion annuelle des cadres du groupe Swisscom.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du Conseil d'administration en 2015.

	Réunions ¹	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	10	1	2
Durée médiane (en h.)	9:00	0:50	–
Participation:			
Hansueli Loosli, Président	10	1	2
Frank Esser	10	1	2
Barbara Frei	10	1	2
Hugo Gerber	10	1	2
Michel Gobet	9	1	2
Torsten Kreindl	9	1	2
Catherine Mühlemann	10	1	2
Theophil Schlatter	10	1	2
Hans Werder	10	1	2

¹ Quatre séances se sont tenues sur deux jours.

4.5 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration procède à l'examen approfondi de thèmes importants au travers des trois comités permanents Finances, Révision et Rémunération et du comité ad hoc Nomination. Les comités se composent généralement de trois à six membres. Chaque membre du Conseil d'administration est membre d'au moins un comité permanent. Sous réserve de l'élection au comité Rémunération (sans droit de vote), le président du Conseil d'administration est membre de tous les comités permanents, dont la présidence est toutefois assurée par d'autres membres. Les membres rendent compte oralement au Conseil d'administration des réunions tenues par les comités. Tous les administrateurs reçoivent en outre les procès-verbaux des comités Finances et Révision.

Comité Finances

Le comité Finances prépare toutes les questions relatives aux transactions à l'intention du Conseil d'administration. En font partie la fondation et la dissolution de sociétés importantes du groupe, l'acquisition et la cession de participations clés ou encore la conclusion et la révocation d'alliances stratégiques. Il se penche aussi à titre préliminaire sur les investissements et désinvestissements importants à réaliser. Le comité Finances détient la compétence décisionnelle finale en matière d'établissement des règlements et des directives dans le domaine des fusions et acquisitions et du corporate venturing. Ses activités sont décrites en détail dans le Règlement du comité Finances, qui peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Le comité Finances se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent. Le CEO, le CFO et le Head of Group Strategy & Board Services participent généralement aussi à ses séances. Selon l'ordre du jour, d'autres membres de la Direction du groupe, des membres de la Direction des sociétés stratégiques du groupe ou des responsables de projets sont également présents.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Finances en 2015.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	2	–	–
Durée médiane (en h.)	3:20	–	–
Participation:			
Torsten Kreindl, président	2	–	–
Frank Esser	2	–	–
Michel Gobet	2	–	–
Hansueli Loosli	2	–	–
Catherine Mühlemann	2	–	–

Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Comité Révision

Le comité, également appelé «Audit Committee», traite tous les thèmes relevant de la gestion financière (comme la comptabilité, le contrôle financier, la planification financière et le financement), de l'assurance (la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et l'audit interne) et de la révision externe. Au sein du Conseil d'administration, il s'occupe en outre des questions qui requièrent une expertise financière spécifique (p. ex. la politique de distribution). Le comité Révision, qui est ainsi le principal instrument de contrôle du Conseil d'administration, est chargé de la surveillance des fonctions d'assurance à l'échelle du groupe. Il prend position sur des affaires qui relèvent de la compétence décisionnelle du Conseil d'administration et tranche, en dernier ressort, dans celles pour lesquelles il dispose de la compétence nécessaire. Ses activités sont décrites en détail dans le Règlement du comité Révision, qui peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Theophil Schlatter, président du comité Révision, est expert dans le domaine des finances. La plupart des membres possèdent de solides connaissances dans les domaines de la finance et de la comptabilité. Les membres du comité n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'en ont jamais exercé par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

Le comité Révision se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. Sont présents aux séances du comité Révision le CEO, le CFO, le Head of Strategy & Board Services, le Head of Accounting, le Head of Internal Audit ainsi que l'organe de révision externe. Selon l'ordre du jour, d'autres représentants du management de Swisscom sont invités. Le comité Révision est en outre habilité à convier des tiers indépendants tels que des avocats, des experts-comptables et des experts fiscaux.

Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Voir rapport
page 210

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Révision en 2015.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	5	1	–
Durée médiane (en h.)	4:40	0:35	–
Participation:			
Theophil Schlatter, président	5	1	–
Hugo Gerber	5	1	–
Hansueli Loosli	5	1	–
Hans Werder	5	–	–

 Voir rapport page 122

Comité Rémunération

Des informations détaillées sur le comité Rémunération figurent dans le rapport de rémunération.

Comité Nomination

Cet organe ad hoc est constitué pour préparer, le cas échéant, l'élection de nouveaux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. La présidence en est confiée au président du Conseil d'administration alors que sa composition varie de cas en cas. Pour accomplir son travail, le comité se réfère à un profil d'exigences spécifique défini par le Conseil d'administration, auquel il soumet des candidats appropriés. Le Conseil d'administration élit les membres de la Direction du groupe et décide des propositions qui seront soumises à l'Assemblée générale en vue de l'élection des membres du Conseil d'administration. Le comité Nomination n'a pas été réuni au cours de l'exercice 2015.

4.6 Réglementation des compétences

Concernant les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration de Swisscom SA, la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) renvoie au Code des obligations. Conformément à l'art. 716a CO, il incombe au Conseil d'administration d'exercer en premier lieu la haute direction de la société et la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion.

Le Conseil d'administration nomme et révoque les membres de la Direction du groupe Swisscom SA. Il définit en outre les lignes directrices en matière de stratégie, d'organisation, de planification financière et de comptabilité. Pour ce faire, il tient compte des objectifs que la Confédération se propose d'atteindre en sa qualité d'actionnaire majoritaire de l'entreprise et que le Conseil fédéral lui assigne tous les quatre ans, conformément à la LET.

Se fondant sur la LET, sur les statuts et sur le Règlement d'organisation, le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO. Parallèlement à ses attributions inaliénables définies par la loi, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les affaires d'importance cruciale pour le groupe. En font notamment partie les achats et les ventes d'entreprises d'un montant supérieur à CHF 20 millions ou les investissements et désinvestissements d'un montant supérieur à CHF 50 millions. L'annexe 2 du Règlement d'organisation détaille les compétences du Conseil d'administration et celles du CEO (voir organigramme des fonctions dans le Règlement sur l'organisation et les attributions). Elle peut être consultée sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

 Voir sous www.swisscom.ch/objectifs_2014-2017

 Voir sous www.swisscom.ch/principes

4.7 Instruments d'information du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Le président du Conseil d'administration et le CEO se rencontrent une ou deux fois par mois afin de discuter de questions essentielles pour Swisscom SA et les sociétés du groupe. Lors de chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le CEO informe ce dernier en détail de la marche des affaires, des projets et événements importants ainsi que des mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois un rapport comportant l'ensemble des chiffres clés du groupe et des secteurs. Il dispose en outre chaque trimestre d'un rapport sur la marche des affaires et sur la situation du groupe et des secteurs en termes de patrimoine, de finances, de performance et de risques. En parallèle, le Conseil d'administration se voit remettre une projection de l'évolution opérationnelle et financière pour l'exercice en cours. Le management reporting est établi selon les mêmes principes comptables que les rapports financiers externes. Il englobe également des chiffres clés non financiers, déterminants pour la gestion et le contrôle. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à tout moment des informations sur les affaires qui concernent le groupe, à condition qu'aucun devoir de récusation ou qu'aucune obligation de garder le secret ne s'y oppose. Le Conseil d'administration est informé sans délai de tout événement extraordinaire.

Le Conseil d'administration examine chaque année les rapports oraux et écrits relatifs aux fonctions d'assurance que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne du rapport financier (SCI) et la gestion de la conformité. Le comité Révision étudie quatre fois par an les rapports établis par la gestion des risques, SCI et Internal Audit. En cas d'urgence, le président du comité Révision est averti immédiatement de nouveaux risques importants. De même, il est informé sans délai si l'appréciation des risques relevant du SCI ou de la gestion de la conformité est modifiée sensiblement ou si des violations graves de la conformité (y compris les prescriptions visant à garantir l'établissement d'un rapport financier fiable) sont constatées ou examinées.

4.8 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Il incombe au Conseil d'administration de mettre en place et de surveiller les fonctions d'assurance à l'échelle du groupe que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et la révision interne (Internal Audit).

4.8.1 Gestion des risques

Le Conseil d'administration s'est fixé comme objectif de protéger la valeur de l'entreprise par une gestion des risques applicable à l'ensemble du groupe. Une culture d'entreprise favorisant une gestion responsable des risques doit contribuer à la réalisation de cet objectif. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion des risques à l'échelle du groupe. Fondé sur les normes établies COSO II et ISO 31000, ce système prend en considération les événements tant internes qu'externes. Swisscom veille à l'établissement de rapports complets et adaptés aux échelons hiérarchiques ainsi qu'à l'élaboration d'une documentation adéquate. Pour garantir l'identification, l'évaluation et le traitement précoces des principaux risques, l'unité d'organisation chargée de la gestion des risques, subordonnée au secteur Controlling, travaille en étroite collaboration avec le service du controlling, le service stratégique, différentes fonctions d'assurance et la hiérarchie. Swisscom évalue les risques en fonction de leur probabilité de survenance et de leur incidence quantitative. Elle en assure la gestion selon une stratégie de risque et étudie les répercussions possibles de chaque risque à l'aide des indicateurs clés. Swisscom procède à un contrôle et à une mise à jour trimestriels de son profil de risques. Le comité Révision et la Direction du groupe sont informés chaque trimestre des risques importants, de leurs incidences possibles et de l'état des mesures; le Conseil d'administration reçoit ces informations une fois par année. Les facteurs essentiels de risques sont décrits au chapitre Risques du rapport financier.

4.8.2 Système de contrôle interne du rapport financier

Le système de contrôle interne (SCI) garantit, avec une assurance raisonnable, la fiabilité du rapport financier. Il doit permettre de prévenir, de déceler et de corriger des erreurs significatives dans les comptes consolidés, dans les comptes annuels des sociétés du groupe et dans le rapport de rémunération. Le SCI englobe les éléments constitutifs de l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques liés à la présentation des comptes, les activités de contrôle, la surveillance des contrôles ainsi que l'information et la communication. Internal Audit et une équipe centrale chargée du SCI, rattachée à Group Business Steering, vérifient périodiquement l'existence et l'efficacité du SCI. Si des lacunes importantes sont décelées dans le SCI lors d'une surveillance, elles sont signalées et complétées par des mesures correctives dans le rapport d'état adressé chaque trimestre au comité

Voir rapport
pages 90–93

Révision et une fois par an au Conseil d'administration. La correction des lacunes à l'aide des mesures citées fait l'objet d'une surveillance centralisée. Le comité Révision évalue le bon fonctionnement du SCI sur la base des rapports périodiques qui lui sont remis.

4.8.3 Compliance Management

Le Conseil d'administration a défini comme objectif de protéger le groupe Swisscom, ses organes et ses collaborateurs contre les sanctions juridiques, les pertes financières et les atteintes à la réputation en garantissant le principe de conformité à l'échelle du groupe. Une culture d'entreprise qui incite au respect des prescriptions doit contribuer à atteindre l'objectif fixé. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion de la conformité à l'échelle du groupe. Dans ce contexte, Group Compliance, une unité spécialisée du service juridique du groupe, identifie chaque année, en fonction des risques, les domaines juridiques qu'il convient de surveiller au moyen du système central. Les activités des sociétés du groupe relatives à ces domaines juridiques sont vérifiées périodiquement de manière proactive afin de déceler suffisamment tôt les risques et de définir les mesures nécessaires. Les mesures élaborées sont communiquées aux collaborateurs concernés et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance. Une fois par an, Group Compliance vérifie l'adéquation et l'efficacité du système. Dans la branche d'activité de Swisscom Health SA et dans le domaine du décompte des services à valeur ajoutée de Swisscom (Suisse) SA, des auditeurs externes effectuent un contrôle annuel portant sur les mesures prises (intermédiation financière, selon la loi sur le blanchiment d'argent). Group Compliance renseigne trimestriellement la gestion des risques sur les principaux risques constatés et établit un rapport annuel sur l'activité et l'évaluation des risques à l'intention du comité Révision et du Conseil d'administration. Si des changements importants se produisent concernant l'évaluation des risques ou si des manquements graves sont constatés, le président du comité Révision en est immédiatement informé.

4.8.4 Révision interne

La révision interne est assurée par l'unité Internal Audit, qui assiste le Conseil d'administration de Swisscom SA et le comité Révision dans l'accomplissement des obligations de surveillance et de contrôle légales et réglementaires. Internal Audit soutient en outre la direction en lui signalant les possibilités d'amélioration des processus d'entreprise, documente les résultats des révisions et surveille la mise en œuvre des mesures.

L'unité est chargée, à l'échelle du groupe, de la planification et de la réalisation d'audits conformément aux directives de la profession. Ce faisant, elle vérifie et évalue avec objectivité le caractère approprié, l'efficacité et l'efficacité des systèmes de gestion et de gouvernement des processus opérationnels en premier lieu, ainsi que des fonctions d'assurance que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne et la gestion de la conformité dans toutes les unités d'organisation du groupe Swisscom.

L'unité Internal Audit jouit d'une très grande indépendance car elle est directement subordonnée au président du Conseil d'administration et rapporte au comité Révision. Lors de ses séances qui se tiennent au moins une fois par trimestre, le comité Révision est informé des résultats des audits et de l'état d'avancement des mesures prévues. Parallèlement aux rapports ordinaires, Internal Audit fait part de toutes les irrégularités portées à sa connaissance. Sur le plan administratif, Internal Audit rapporte au Head of Group Strategy & Board Services.

Internal Audit privilégie une collaboration étroite et l'échange d'informations avec l'organe de révision externe, qui bénéficie d'un accès illimité à ses rapports et documents d'audit. Les audits sont planifiés en étroite concertation avec l'organe de révision externe. S'appuyant sur une analyse des risques, Internal Audit établit chaque année le plan de révision stratégique intégré, qui inclut sous une forme coordonnée le plan annuel des organes de révision interne et externe, puis le présente au comité Révision pour approbation. Indépendamment de ces activités, le comité Révision peut demander la réalisation de contrôles spéciaux, déclenchés suite à des informations communiquées sur la plateforme de «whistleblowing» exploitée par Internal Audit. Cette procédure de notification approuvée par le comité Révision garantit la réception et le traitement confidentiels des irrégularités, signalées sous le couvert de l'anonymat, concernant l'information financière externe, le rapport financier et les fonctions d'assurance. Le président du Conseil d'administration et le président du comité Révision sont informés de toutes les irrégularités signalées; un rapport trimestriel est établi à l'intention du comité Révision.

5 Direction du groupe

5.1 Membres de la Direction du groupe

Conformément aux statuts, la Direction du groupe se compose d'un ou de plusieurs membres, qui ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. Il n'est permis de déroger à cette règle que dans des cas exceptionnels et pour une durée limitée. Par conséquent, le Conseil d'administration a délégué au CEO l'intégralité de la gestion des affaires de Swisscom SA. Le CEO est habilité à déléguer ses pouvoirs à des postes subordonnés, en premier lieu aux autres membres de la Direction du groupe. Le Conseil d'administration nomme les membres de la Direction du groupe qui, au 31 décembre 2015, est formée du CEO de Swisscom SA, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering et Group Human Resources ainsi que des responsables des divisions opérationnelles Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et IT, Network & Innovation. A compter de 2016, outre le CEO de Swisscom SA et les responsables des divisions du groupe Group Business Steering et Group Human Resources, la Direction du groupe réunit les responsables des nouvelles divisions opérationnelles Sales & Services et Products & Marketing ainsi que les responsables des divisions opérationnelles existantes, rebaptisées IT, Network & Infrastructure et Enterprise Customers.

Voir rapport
pages 24–27



113

Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération
Gouvernement d'entreprise

Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 31 décembre 2015. Dirk Wierzbitzki, qui siège à la Direction du groupe depuis le 1^{er} janvier 2016, y figure également. Roger Wüthrich-Hasenböhler a quitté la Direction du groupe à cette même date.

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction
Urs Schaeppi ¹	Suisse	1960	CEO Swisscom SA	Novembre 2013
Mario Rossi	Suisse	1960	CFO Swisscom SA	Janvier 2013
Hans C. Werner	Suisse	1960	CPO Swisscom SA	Septembre 2011
Marc Werner	Suisse et France	1967	Responsable de la Division opérationnelle Client privés À partir de 2016 responsable de la Division Sales & Services	Janvier 2014
Roger Wüthrich-Hasenböhler ²	Suisse	1961	Responsable de la Division opérationnelle Petites et moyennes entreprises	Janvier 2014
Christian Petit	France	1963	Responsable de la Division opérationnelle Clientèle Entreprise À partir de 2016 responsable de la Division Enterprise Customers	Avril 2014
Heinz Herren	Suisse	1962	Responsable de la Division opérationnelle IT, Network & Innovation À partir de 2016 responsable de la Division opérationnelle IT, Network & Infrastructure	Janvier 2014
Dirk Wierzbitzki	Allemagne	1965	À partir de 2016 responsable de la Division opérationnelle Products & Marketing	Janvier 2016

¹ Membre de la Direction du groupe dès 2006, de juillet à novembre 2103 CEO ad interim.

² Sorte de la Direction du groupe au 31 décembre 2015.

5.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres de la Direction du groupe renseignent, ci-après, sur leur formation et leur parcours professionnel. Ils informent également sur les mandats exercés par chaque membre de la Direction en dehors du groupe ainsi que sur les activités importantes et les fonctions permanentes dans des groupes d'intérêts majeurs. Conformément aux statuts, aucun membre de la Direction du groupe ne peut détenir plus d'un mandat supplémentaire dans une entreprise cotée en Bourse et deux mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse ou, au total, plus de deux mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre de la Direction du groupe exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Leur nombre est toutefois limité à respectivement dix et sept mandats. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés dans les statuts (chiffre 8.3). Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Aucun membre de la Direction du groupe ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



Urs Schaeppi

Formation: diplôme d'ingénieur EPF, licence en économie, HSG

Parcours professionnel: 1994–1998 Fabrique de papier de Biberist, responsable d'exploitation; 1998–2006 Swisscom Mobile, responsable Commercial Business; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, CEO; 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes Entreprises; depuis janvier 2013 responsable de Swisscom (Suisse) SA; 23 juillet au 6 novembre 2013 Swisscom SA, CEO par intérim, depuis le 7 novembre 2013 CEO

Depuis mars 2006 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité directeur de l'Association Suisse des Télécommunications (asut), Berne; membre de l'Advisory Board de la Venture Foundation, Windisch; membre du Foundation Board, IMD International Institute for Management Development, Lausanne; membre du conseil de fondation de la fondation Swiss Innovation Park, Berne, depuis octobre 2015; membre du Steering Committee de Digital Zurich 2025, Zurich, depuis septembre 2015

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du conseil d'administration de la Swiss-American Chamber of Commerce, Zurich; membre du directoire de Fibre optique Suisse, Berne



Mario Rossi

Formation: apprentissage de commerce; diplôme d'expert-comptable

Parcours professionnel: 1998–2002 Swisscom SA, responsable du controlling; 2002–2006 Swisscom Fixnet SA, Chief Financial Officer (CFO); 2006–2007 Swisscom SA, CFO et membre de la Direction du groupe; 2007–2009 Fastweb S.p.A., CFO; 2009–2012 Swisscom (Suisse) SA, CFO; depuis janvier 2013 Swisscom SA, CFO Depuis janvier 2013 à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: président du conseil de fondation de comPlan, Baden

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre de la commission des sanctions de SIX Swiss Exchange SA, Zurich



Hans C. Werner

Formation: diplôme en économie d'entreprise, doctorat en économie

Parcours professionnel: 1997–1999 Ecole cantonale Büelrain, Winterthour, recteur; 1999–2000 Swiss Re, responsable Technical Training and Business Training; 2001 Swiss Re, responsable de la division opérationnelle Reinsurance & Risk; 2002–2003 Swiss Re, responsable HR Corporate Centre and HR Shared Services; 2003–2007 Swiss Re, responsable Global Human Resources; 2007–2009 Schindler Aufzüge AG, responsable des ressources humaines et de la formation; 2010–2011 Europe North and East Schindler, vice-président HR; depuis septembre 2011 Swisscom SA, Chief Personnel Officer (CPO)

Depuis septembre 2011 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité de l'Union patronale suisse, Zurich; membre du conseil de fondation de comPlan, Baden

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre de l'Advisory Board de l'international institute of management in technology (iimt) de l'université de Fribourg jusqu'en décembre 2015; président du Conseil d'institut et de l'Advisory Board de l'iimt depuis janvier 2016



Marc Werner

Formation: apprentissage technique avec maturité professionnelle, diplôme fédéral de chef de marketing; Senior Management Programm (Haute école de Saint-Gall); Senior Executive Programme London Business School

Parcours professionnel: 1997–2000 Minolta (Schweiz) AG, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2000–2004 Bluewin SA, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2005–2007 Swisscom Fixnet SA, responsable marketing et ventes Clients privés; 2008–2011 Swisscom (Suisse) SA, responsable marketing et ventes Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; 2012–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable Customer Service Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; septembre 2013–décembre 2015 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom, responsable Sales & Services

Depuis janvier 2014 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de Net-Matrix SA, Zurich; membre du comité directeur de simsa – Swiss Internet Industry Association, Zurich

Mandats sur ordre de Swisscom: président du Conseil d'administration de siroop SA, Zurich, depuis octobre 2015

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du comité directeur de la fédération PS Publicité Suisse, Zurich



Roger Wüthrich-Hasenböhler

Formation: diplôme d'ingénieur électricien ETS, Executive MBA, HSG

Parcours professionnel: 1997–1999 Swisscom SA, Network Services, responsable de la succursale de Zurich; 1999–2000 Swisscom SA, Marketing & Sales, Sales Director Zurich SME; 2000–2005 Swisscom Mobile SA, responsable de la vente aux clients commerciaux; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, responsable marketing et ventes; 2008–2010 Swisscom (Suisse) SA, responsable marketing et ventes Grands clients de Swisscom, directeur Webcall GmbH; 2011–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2011–2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; janvier 2014–décembre 2015 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises, depuis 2016 Swisscom, responsable Digital Business Janvier 2014–décembre 2015 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen am Ricken, Eschenbach

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil d'administration de la coopérative basecamp4hightech (bc4ht), Berne; membre du conseil d'administration d'InnovAARE AG, Villigen, depuis mai 2015; membre du comité de Digital Zurich 2025, Zurich, depuis septembre 2015; membre du conseil d'administration de siroop SA, Zurich, depuis octobre 2015

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Christian Petit

Formation: MBA ESSEC, Cergy-Pontoise

Parcours professionnel: 1993–1999 debitel France; 2000–2003 Swisscom Mobile SA, responsable Operations; 2003–2006 Swisscom Mobile SA, responsable Product Marketing; 2006–juin 2007 Hospitality Services Plus SA, CEO; août 2007–décembre 2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; août 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Clients privés; septembre 2013–décembre 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes entreprises; janvier–mars 2014 Swisscom (Suisse) SA, responsable Enterprise Solution Center; depuis avril 2014 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Clientèle entreprise (dénommée Enterprise Customers depuis 2016) Depuis avril 2014 à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil de fondation de la fondation IT-Formation professionnelle Suisse, Berne

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Heinz Herren

Formation: diplôme d'ingénieur électricien ETS

Parcours professionnel: 1994–2000 3Com Corporation; 2000 Inalp Networks Inc.; 2001–2005 Swisscom Fixnet SA, responsable marketing Wholesale; 2005–2007 Swisscom Fixnet SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2007–2010 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2011–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable Réseau & Informatique; août 2007–décembre 2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; depuis janvier 2014 Swisscom, responsable de la division opérationnelle IT, Network & Innovation (dénommée IT, Network & Infrastructure depuis 2016) Depuis janvier 2014 à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil d'administration de Belgacom International Carrier Services S.A., Bruxelles

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Dirk Wierzbitzki

Formation: diplômé d'ingénieur en électrotechnique

Parcours professionnel: 1994–2001 Mannesmann (aujourd'hui Vodafone Allemagne), divers postes de direction au sein du Product Management; 2001–2010 Vodafone Group, 2001–2003 Director Innovation Management, Vodafone Global Products and Services, 2003–2006 Director Terminals Commercial, 2006–2008 Director Consumer Internet Services and Platforms, 2008–2010 Director Communications Services; 2010–2012 Swisscom (Suisse) SA, responsable Customer Experience Design Clients privés; 2013–2015 Swisscom (Suisse) SA, responsable Activité réseau fixe & TV Clients privés; 2010–2015 Swisscom (Suisse) SA, membre de la direction Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom, responsable Products & Marketing
Depuis janvier 2016 membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil d'administration de SoftAtHome, Paris

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –

5.3 Contrats de management

Ni Swisscom SA ni les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation n'ont conclu de contrats de management avec des tiers.

6 Rémunération, participations et prêts


Voir rapport
page 122

Toutes les informations pertinentes sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe Swisscom SA figurent dans le rapport de rémunération séparé.

7 Droits de participation des actionnaires

7.1 Restrictions et représentations du droit de vote

Chaque action nominative donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut toutefois être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtient au final plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. La restriction du droit de vote vaut également en cas d'acquisition d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription préférentiels, de droits d'option ou de droits de conversion. Une clause de groupe s'applique au calcul de la limite de pourcentage.

La restriction des droits de vote de 5% ne vaut pas pour la Confédération qui, conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Par ailleurs, le Conseil d'administration peut, à titre exceptionnel, reconnaître un acquéreur possédant plus de 5% de toutes les actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, notamment lorsque:

- > l'acquisition d'actions résulte d'une fusion ou d'un regroupement d'entreprises;
- > l'acquisition d'actions résulte d'un apport en nature ou de l'échange d'actions;
- > il s'agit d'établir une collaboration durable ou une alliance stratégique par une participation.

Outre la limite de pourcentage du droit de vote, le Conseil d'administration peut refuser la reconnaissance et l'inscription comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote si, malgré la demande de la société, l'acquéreur ne déclare pas expressément avoir acquis les actions ou le droit d'usufruit les grevant en son propre nom et pour son propre compte. S'il omet de faire cette déclaration, l'acquéreur des actions est inscrit comme actionnaire sans droit de vote.

Le Conseil d'administration peut, après audition de la personne concernée, radier du registre des actions l'inscription comme actionnaire avec droit de vote s'il s'avère que celle-ci repose sur de fausses indications données par l'acquéreur, et inscrire ce dernier comme actionnaire sans droit de vote. L'acquéreur doit en être informé immédiatement.

Les restrictions du droit de vote prévues dans les statuts peuvent être levées par une décision de l'Assemblée générale prise à la majorité absolue des voix valables exprimées.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a reconnu aucun acquéreur détenant plus de 5% d'actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, n'a refusé aucune demande de reconnaissance ou d'inscription et n'a radié aucun actionnaire avec droit de vote du registre des actions en raison de fausses indications.

7.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale de Swisscom SA prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix valables exprimées. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées. En complément des quorums particuliers prévus par le Code des obligations, les statuts spécifient que la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour:

- > introduire des restrictions du droit de vote;
- > convertir des actions nominatives en actions au porteur et inversement;
- > apporter des modifications à la disposition des statuts relative aux quorums particuliers.

7.3 Convocation de l'Assemblée générale

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date de la réunion par annonce dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut aussi s'effectuer au moyen de lettres, recommandées ou non, envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives.

Un ou plusieurs actionnaires qui représentent ensemble au moins 10% du capital-actions peuvent demander par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire en indiquant l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés.

7.4 Inscription d'un objet à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration est responsable d'établir l'ordre du jour. Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'au moins CHF 40 000 peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La requête doit être adressée par écrit au Conseil d'administration au moins 45 jours avant la tenue de l'Assemblée générale et doit indiquer l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition.

7.5 Représentations à l'Assemblée générale

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire avec droit de vote ou par le représentant indépendant élu par l'Assemblée générale. Les sociétés de personnes et les personnes morales peuvent se faire représenter par des personnes ayant droit de signature, et les mineurs ainsi que les personnes sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, même si ces représentants ne sont pas actionnaires. La procuration peut être donnée par écrit ou par le biais de la plateforme Internet Sherpany après l'ouverture d'un compte d'actionnaire sur ce portail. Les actionnaires qui se font représenter peuvent donner des instructions relatives à chaque point porté à l'ordre du jour ainsi qu'aux objets et propositions ne figurant pas à l'ordre du jour, et indiquer s'ils votent pour ou contre une proposition ou s'ils s'abstiennent de voter. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires. A défaut d'instructions données par les actionnaires, il s'abstient de voter. Les absentions ne comptent pas comme voix exprimées (chiffre 5.7.4 des statuts).

Les statuts ne contiennent aucun règlement divergeant de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) en ce qui concerne l'élection du représentant indépendant, aucun règlement statutaire relatif à la remise d'instructions au représentant indépendant et aucune règle statutaire portant sur la participation à l'Assemblée générale par voie électronique.

7.6 Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'Assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le Conseil d'administration fixe une date de référence pour le droit de vote, qui précède de quelques jours la tenue de l'Assemblée générale. La date de référence est publiée avec l'invitation à l'Assemblée générale, dans la Feuille officielle suisse du commerce et sur le site Internet de Swisscom. Le registre des actions n'est pas fermé avant l'Assemblée générale, si bien qu'il reste possible d'y porter des inscriptions. Ont eu le droit de vote à l'Assemblée générale du 8 avril 2015 toutes les personnes inscrites au registre des actions avec droit de vote le 2 avril 2015 à 16 heures.

8 Prise de contrôle et mesures de défense

8.1 Obligation de présenter une offre

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Cette obligation figure également dans les statuts. L'obligation d'établir une offre d'achat au sens de la loi sur les Bourses n'existe pas puisqu'elle entrerait en contradiction avec la LET.

8.2 Clauses de prise de contrôle

Des informations détaillées sur les clauses de prise de contrôle figurent dans le rapport de rémunération.

 Voir rapport
page 122

9 Organe de révision

9.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision est élu chaque année par l'Assemblée générale. Depuis le 1^{er} janvier 2004, KPMG SA, Muri bei Bern, est chargée d'exercer le mandat de révision de Swisscom SA et des sociétés du groupe, à l'exception de la filiale italienne Fastweb S.p.A. qui est auditée par PricewaterhouseCoopers S.p.A. Le réviseur de KPMG SA responsable du mandat de révision est, depuis 2015, Hanspeter Stocker.

9.2 Honoraires de révision

Les honoraires versés à KPMG SA pour les activités de révision (audit) réalisées en 2015 ont atteint CHF 3 413 mille (exercice précédent: CHF 3 149 mille). En sa qualité d'organe de révision de Fastweb, PricewaterhouseCoopers S.p.A. a perçu des honoraires à hauteur de CHF 678 mille (exercice précédent: CHF 785 mille) pour les activités de révision (audit) réalisées en 2015.

9.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires de KPMG SA se sont montés à CHF 201 mille (exercice précédent: CHF 548 mille) pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit (Audit-related Services) et à CHF 1 533 mille (exercice précédent : CHF 635 mille) pour d'autres services (other Services). Les honoraires supplémentaires concernent principalement des prestations de conseil liées à des reprises d'entreprise, à la vente d'un bien immobilier et à des questions d'ordre fiscal. PricewaterhouseCoopers S.p.A. a perçu des honoraires à hauteur de CHF 155 mille (exercice précédent: CHF 133 mille) pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit destinés à Fastweb.

9.4 Instruments de surveillance et de contrôle dans le domaine de la révision

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité Révision contrôle l'indépendance de l'organe de révision et son agrément en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat, et vérifie la prestation des réviseurs. Il soumet au Conseil d'administration une proposition concernant l'élection ou l'éventuelle révocation de l'organe de révision par l'Assemblée générale. De plus, il garantit le respect du principe légal de rotation s'appliquant au réviseur responsable. Le comité Révision entérine le plan de révision stratégique intégré, qui englobe le plan de révision annuel des organes de révision interne et externe. Il approuve en outre chaque année les honoraires versés

pour les prestations de révision du groupe et des sociétés du groupe. Le comité Révision a défini dans un règlement les principes (liste des prestations non autorisées incluse) applicables aux mandats de prestations supplémentaires.

Afin de garantir l'indépendance de l'organe de révision, il incombe au comité Révision (pour les honoraires supérieurs à CHF 300 000) ou au CFO de la société du groupe locale d'autoriser les mandats de prestations supplémentaires. Le comité Révision requiert du CFO et de l'organe de révision des informations respectivement trimestrielles et annuelles sur les mandats en cours de l'organe de révision, répartis par services d'audit, services connexes en matière d'audit et services ne relevant pas de l'audit. L'organe de révision, représenté par le réviseur responsable et son suppléant, participe généralement à toutes les séances du comité Révision. Il informe en détail le comité de l'avancement de ses travaux et des résultats obtenus, en particulier pour ce qui est de l'audit des états financiers. Il remet en outre un rapport écrit au Conseil d'administration et au comité Révision portant sur la réalisation et le résultat de l'audit des états financiers, ainsi que sur les constatations ayant trait à l'information financière et au système de contrôle interne. Enfin, le président du comité veille à un échange étroit d'informations avec le réviseur responsable de l'organe de révision en dehors des séances du comité Révision, et remet régulièrement un rapport d'activité au Conseil d'administration.

10 Politique d'information

Swisscom privilégie une politique d'information ouverte et active vis-à-vis du public et du marché des capitaux. Chaque trimestre, elle publie des informations financières globales, cohérentes et transparentes. En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent périodiquement des rencontres avec les investisseurs, présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs, et informent régulièrement les actionnaires sur la marche des affaires par le biais de communiqués de presse.

Les rapports financiers intermédiaires et le rapport annuel avec les états financiers peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom, à la rubrique Investor Relations, ou peuvent être commandés directement auprès de Swisscom. Dans cette même rubrique figurent en outre l'ensemble des communiqués de presse et des présentations ainsi que le calendrier financier actuel de Swisscom.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
financialreports](http://www.swisscom.ch/financialreports)

Des liens «push» et «pull» permettant de diffuser des informations ad hoc sont également disponibles sur le site Internet de Swisscom.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
adhoc](http://www.swisscom.ch/adhoc)

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 avril 2015 peut être consulté sur ce même site.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
assembleegenerale](http://www.swisscom.ch/assembleegenerale)

Les responsables d'Investor Relations peuvent être contactés via Internet, par e-mail, par téléphone ou par courrier. Les données de contact figurent dans l'impressum.


Voir rapport
page 239

10.1 Publication des résultats pour l'exercice 2016

- > Rapport intermédiaire: 3 mai 2016
- > Rapport intermédiaire: 18 août 2016
- > Rapport intermédiaire: 3 novembre 2016
- > Rapport annuel: février 2017

10.2 Assemblée générale portant sur l'exercice 2015

- > 6 avril 2016 à Forum Fribourg, Granges-Paccot

Rapport de rémunération

La rémunération versée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe dépend de la réalisation de bénéfices durables. Elle représente ainsi une incitation à contribuer au succès de l'entreprise sur le long terme et à créer une valeur ajoutée pour les actionnaires.

1 Principes

Le rapport de rémunération détaille les compétences décisionnelles et présente les principes et éléments sur lesquels se fonde la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (Direction, selon le chiffre 4 des statuts) de Swisscom SA. Il contient des informations sur les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe ainsi que sur les participations de ces derniers dans Swisscom SA. Le rapport de rémunération se réfère aux chiffres 3.5 et 5 de l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange et aux art. 13 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Swisscom respecte les dispositions de l'ORAb. L'entreprise suit également les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse.

Les principes internes appliqués par le groupe sont définis avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans le Règlement du comité Rémunération. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

Le rapport de rémunération sera soumis à l'Assemblée générale du 6 avril 2016 pour un vote consultatif. Toutes les rémunérations versées en 2015 ont été délimitées dans la période ad hoc, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS, accrual basis).

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

2 Compétences décisionnelles

2.1 Répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice suivant. Les détails de la réglementation ainsi que la procédure suivie en cas de rejet de la proposition par l'Assemblée générale sont précisés dans les statuts (chiffres 5.7.7 et 5.7.8 des statuts). Les statuts définissent également les conditions et le montant complémentaire maximal qui peut être versé à un membre de la Direction du groupe nouvellement nommé au cours d'une période pour laquelle l'Assemblée générale a déjà approuvé l'enveloppe de rémunération (chiffre 7.2.2 des statuts).

Le Conseil d'administration approuve notamment la politique du personnel et la politique de rémunération appliquées au sein du groupe ainsi que les conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe. Il fixe la rémunération du Conseil d'administration et décide de la rémunération du CEO (Chief Executive Officer) ainsi que de la rémunération globale de la Direction du groupe. A compter de 2016, le Conseil d'administration doit tenir compte du montant global maximal approuvé par l'Assemblée générale pour la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice correspondant.

Le comité Rémunération traite toutes les affaires du Conseil d'administration liées à la rémunération, lui soumet des propositions et a la compétence de fixer la rémunération des membres de la Direction du groupe (à l'exception du CEO) dans les limites du montant global approuvé. Le CEO et les autres membres de la Direction du groupe n'ont pas le droit de participer aux séances durant lesquelles leur rémunération est discutée ou décidée. Le comportement des membres du Conseil d'administration à l'égard des conflits d'intérêts est défini au chiffre 2.6 du Règlement d'organisation.

Les compétences décisionnelles sont fixées dans les statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération. Les statuts et les règlements concernés peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes». Le tableau ci-après présente un aperçu de la répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Objet	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Montants globaux maximaux de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	V ¹	A ²	G ³
Montant complémentaire destiné à la rémunération des membres de la Direction nouvellement nommés	V	A	G
Principes des plans du résultat et de participation	V	A	G
Politique du personnel et politique de rémunération	V	G ⁴	–
Principes des prestations de prévoyance et cotisations sociales	V	G	–
Concept de rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁴	–
Plans du résultat et de participation du groupe	V	G ⁴	–
Conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe	V	G ⁴	–
Détermination des objectifs pour la part variable liée au résultat	V	G ⁴	–
Rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁵	–
Rémunération du CEO Swisscom SA	V	G ⁵	–
Rémunération globale de la Direction du groupe	V	G ⁵	–
Rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe (sans le CEO)	G ^{5,6}	–	–

¹ V signifie préparation et proposition au Conseil d'administration.

² A signifie proposition à l'Assemblée générale.

³ G signifie autorisation.

⁴ Dans le cadre des statuts.

⁵ Dans le cadre du montant maximal fixé par l'Assemblée générale.

⁶ Dans le cadre de la rémunération totale fixée par le Conseil d'administration.

2.2 Election, composition et méthode de travail du comité Rémunération

Le comité Rémunération est composé de trois à six membres, qui sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Si le nombre de ses membres devient inférieur à trois, le Conseil d'administration nomme, en son sein, le ou les membres qui manquent pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le Conseil d'administration désigne le président du comité qui, pour le reste, se constitue lui-même. Si l'Assemblée générale élit le président du Conseil d'administration au comité Rémunération, il n'a alors pas de droit de vote. De plus, il ne participe pas aux réunions lors desquelles sa rémunération est discutée ou décidée. Le CEO, le CPO (Chief Personel Officer), le Head of Strategy & Board Services et le Head of Compensation & Benefits assistent aux séances à titre consultatif, mais le CEO et le CPO n'y sont pas admis lorsque les points à l'ordre du jour regardent exclusivement le Conseil d'administration ou les touchent directement. D'autres membres du Conseil d'administration, des membres de l'organe de révision ou des spécialistes peuvent être amenés à prendre part aux séances en disposant d'une voix consultative. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé. Les séances du comité Rémunération ont généralement lieu en février, juin et décembre. Au besoin, des séances supplémentaires peuvent être convoquées. Le président rend compte oralement des activités menées par le comité lors de la séance suivante du Conseil d'administration.

Des informations détaillées figurent dans les statuts (chiffre 6.5 des statuts), dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération. Les statuts et les règlements concernés peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Les membres du comité Rémunération n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'ont jamais exercé de telle fonction par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

Le tableau ci-après présente la composition du comité, un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire en 2015.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

 Voir rapport
page 210

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	1:15	–	–
Participation:			
Barbara Frei, présidente	3	–	–
Torsten Kreindl	3	–	–
Theophil Schlatter	3	–	–
Hans Werder ¹	3	–	–
Hansueli Loosli ²	3	–	–

¹ Représentant de la Confédération.

² Participation sans droit de vote.

3 Rémunération versée au Conseil d'administration

3.1 Principes

Le concept de rémunération appliqué aux membres du Conseil d'administration doit permettre d'attirer et de retenir des personnalités expérimentées et motivées, disposées à assumer une fonction au sein de cet organe. Il vise en outre à faire concorder les intérêts des membres du Conseil d'administration avec ceux des actionnaires. La rémunération, qui tient compte de la responsabilité et des activités exercées par les membres du Conseil d'administration, est conforme à la rémunération attribuée sur le marché pour des fonctions comparables. Les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et à l'octroi de titres de participation figurent dans les statuts (chiffres 6.4 et 8.1 des statuts). Les statuts peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

La rémunération se compose d'honoraires liés à la fonction, de jetons de présence ainsi que de prestations de prévoyance et d'éventuelles prestations supplémentaires. Aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de percevoir une part de leurs honoraires sous forme d'actions et de respecter les exigences relatives à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Ils sont ainsi directement intéressés à l'évolution de la valeur financière de l'action Swisscom. La pertinence de la rémunération est vérifiée chaque année en décembre pour l'année suivante. En décembre 2014, le Conseil d'administration a décidé de ne pas modifier la rémunération versée pour l'exercice 2015. Le Conseil d'administration a évalué l'adéquation de la rémunération dans le cadre d'une décision d'appréciation, en s'appuyant sur une étude librement accessible au public publiée en 2014 par ethos – Fondation suisse pour un développement durable. Cette étude présente la rémunération pour 2013 des instances dirigeantes des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse.

3.2 Éléments de la rémunération

Honoraires liés à la fonction

Les honoraires des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires de base et de suppléments de fonction visant à rétribuer les fonctions exercées. Les honoraires de base s'élèvent à CHF 120 000 nets, sans les cotisations versées aux assurances sociales, pour tous les administrateurs. Les suppléments de fonction se montent à CHF 265 000 nets pour le président, à CHF 20 000 nets chacun pour le vice-président et les présidents des comités Finances et Rémunération, à CHF 50 000 nets pour le président du comité Révision et à CHF 40 000 nets pour le représentant de la Confédération. Les membres des comités permanents perçoivent en outre chacun CHF 10 000 nets. Aucun supplément de fonction n'est versé aux membres des comités ad hoc.

Dans le cadre du «Management Incentive Plan», les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions de 25% de leurs honoraires, Swisscom relevant de 50% le montant à investir en actions. La rémunération (hors jetons de présence, prestations de prévoyance et prestations supplémentaires) est donc perçue pour deux tiers en espèces et pour un tiers en actions. Le montant de l'obligation de souscrire des actions peut varier pour les membres qui font leur entrée, partent, reprennent ou remettent leur fonction au cours de l'exercice. Les actions sont remises à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et sont assorties d'une période de blocage de trois ans. Les actions, remises en avril de l'exercice pour l'exercice sous revue, sont calculées à leur valeur de marché le jour de l'attribution. La rémunération en actions attribuée est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. Des informations complémentaires sur le Management Incentive Plan figurent dans la note 11 jointe aux comptes consolidés. En avril 2015, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 302 actions (exercice précédent: 1 374 actions) présentant une valeur fiscale de CHF 473 (exercice précédent: CHF 449) et une valeur de marché de CHF 563 (exercice précédent: CHF 534,50) chacune.

 Voir rapport
page 172

Jetons de présence

Des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 250 nets par journée complète et de CHF 750 nets par demi-journée.

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Swisscom prend à sa charge les cotisations aux assurances sociales (AS) – à l'assurance vieillesse et survivants ainsi qu'à l'assurance chômage notamment – pour les membres du Conseil d'administration. Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration comprennent les cotisations de l'employé aux assurances sociales. Les cotisations de l'employeur sont indiquées séparément, mais incluses dans le total des indemnités.

Pour la publication des prestations de service et des prestations en nature ainsi que des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Aucune prestation de service ni prestation en nature notable n'est accordée. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Par conséquent, ni les prestations de service et les prestations en nature, ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée.

3.3 Rémunération globale

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des indemnités versées à chaque membre du Conseil d'administration pour les exercices 2014 et 2015, réparties par composantes. La hausse de la rémunération totale en 2015 est due à un nombre plus élevé de séances tenues sur deux jours.

2015, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2015
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	330	196	34	31	591
Frank Esser	104	62	23	11	200
Barbara Frei	120	71	23	12	226
Hugo Gerber ¹	111	62	28	12	213
Michel Gobet	104	62	22	11	199
Torsten Kreindl	127	75	24	13	239
Catherine Mühlemann	104	62	23	11	200
Theophil Schlatter	167	99	28	17	311
Hans Werder	142	84	28	12	266
Rémunération du Conseil d'administration	1 309	773	233	130	2 445

¹ Les honoraires (jetons de présence inclus) de CHF 8 500 versés en tant que rémunération en espèces pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG est inclus.

2014, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2014
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	330	195	35	31	591
Frank Esser ¹	69	57	15	8	149
Barbara Frei	114	71	22	12	219
Hugo Gerber ²	111	61	26	11	209
Michel Gobet	104	61	22	11	198
Torsten Kreindl	127	75	26	13	241
Catherine Mühlemann	104	61	21	11	197
Richard Roy ³	48	7	8	4	67
Theophil Schlatter	162	99	26	16	303
Hans Werder	142	84	25	11	262
Rémunération du Conseil d'administration	1 311	771	226	128	2 436

¹ Elu le 7 avril 2014.

² Les honoraires (jetons de présence inclus) de CHF 8 500 versés en tant que rémunération en espèces pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG est inclus.

³ Fin de mandat le 7 avril 2014.

3.4 Honoraires des membres du Conseil d'administration et jetons de présence à partir de 2016

Le Conseil d'administration envoie un signal dans le cadre des mesures visant à accroître l'efficacité et réduit sa rémunération à compter du 1^{er} janvier 2016. Les honoraires de base s'élèvent désormais à CHF 110 000 nets (au lieu de CHF 120 000) pour tous les membres du Conseil d'administration (sans les cotisations versées aux assurances sociales). Le supplément de fonction se monte désormais à CHF 255 000 nets (au lieu de CHF 265 000) pour le président. Des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 100 nets (au lieu de CHF 1 250) par journée complète et de CHF 650 nets (au lieu de CHF 750) par demi-journée.

3.5 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Depuis 2013, les membres du Conseil d'administration ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalant au montant des honoraires annuels (honoraires de base plus suppléments de fonction). Les administrateurs disposent d'un délai de quatre ans pour le constituer. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leurs honoraires et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, en raison d'une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa convenance, admettre des exceptions.

3.6 Participations (détention d'actions) des membres du Conseil d'administration

Aux 31 décembre 2014 et 2015, les membres du Conseil d'administration et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées figurant dans le tableau ci-après:

Nombre	31.12.2015	31.12.2014
Hansueli Loosli	2 012	1 682
Frank Esser ¹	205	101
Barbara Frei	528	409
Hugo Gerber	1 233	1 129
Michel Gobet	1 600	1 496
Torsten Kreindl	1 322	1 195
Catherine Mühlemann	1 223	1 119
Theophil Schlatter	1 054	887
Hans Werder	982	839
Total des actions des membres du Conseil d'administration	10 159	8 857

¹ Elu le 7 avril 2014.

Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

4 Rémunération versée à la Direction du groupe

4.1 Principes

La politique de rémunération que Swisscom applique à l'égard de la Direction du groupe vise à attirer et à retenir à long terme des cadres et spécialistes motivés et hautement qualifiés et à les inciter à prendre une part active à l'augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Définie de manière systématique, transparente et durable, elle repose sur les principes suivants:

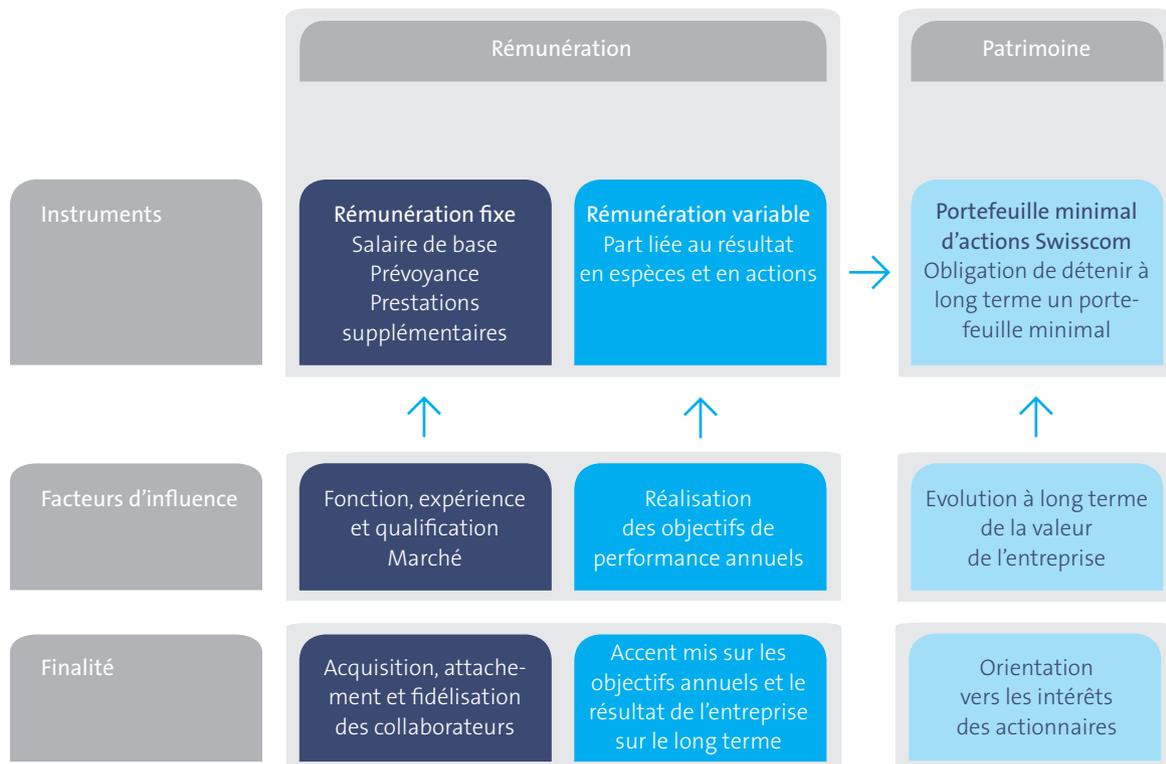
- > La rémunération globale est compétitive et en adéquation tant avec le marché qu'avec la structure salariale interne.
- > La rémunération dépend de la prestation et du résultat de Swisscom ainsi que de la contribution au résultat de chaque membre de la Direction dans son propre domaine de responsabilité.
- > La participation directe à l'évolution de la valeur de Swisscom a pour effet de lier les intérêts de la Direction à ceux des actionnaires.

La rémunération des membres de la Direction du groupe comprend un dosage équilibré d'éléments fixes et variables. La rémunération fixe inclut le salaire de base, les prestations supplémentaires (en premier lieu, un véhicule de fonction) et les prestations de prévoyance. La rémunération variable se compose d'une part liée au résultat en espèces et en actions.

Les membres de la Direction du groupe sont tenus de détenir un portefeuille minimal d'actions. Cette exigence vise à les intéresser directement à l'évolution à moyen terme de la valeur de l'action Swisscom et rapproche leurs intérêts de ceux des actionnaires. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de percevoir sous forme d'actions jusqu'à 50% de la part variable liée au résultat.

Les principes relatifs à la rémunération liée au résultat et aux plans de résultat et participation de la Direction du groupe sont fixés dans les statuts (chiffre 8.1 des statuts). Ce document peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



En règle générale, le comité Rémunération vérifie la rémunération individuelle de chaque membre de la Direction du groupe tous les trois ans à compter de l'engagement. La détermination de la rémunération fait l'objet d'une décision d'appréciation tenant compte de la valeur de marché externe de la fonction, du rapport à l'échelle interne des salaires et de la prestation individuelle. Pour évaluer la valeur de marché des différentes fonctions, Swisscom participe régulièrement à des études comparatives réalisées par des sociétés de conseil renommées. Au cours de l'exercice sous revue, le groupe s'est soumis à deux études de ce type: l'étude «Swiss Headquarters Executive Total Compensation Measurement Study» d'Aon Hewitt analyse 78 entreprises suisses et groupes internationaux tous secteurs confondus, ayant leur siège régional ou mondial en Suisse, présentant un chiffre d'affaires médian de CHF 2,4 milliards et employant 6 500 collaborateurs en moyenne; l'étude internationale «European Executive Survey», également publiée par Aon Hewitt, englobe 37 groupes européens, avant tout des entreprises de télécommunication, générant un chiffre d'affaires médian de quelque CHF 30 milliards et employant en moyenne 73 000 équivalents plein temps. Eu égard aux nombreuses références, ces deux études constituent le fondement d'une comparaison représentative. Lors de l'analyse de ces études, Swisscom considère non seulement la branche mais aussi la comparabilité de la responsabilité en termes de chiffre d'affaires, d'effectif du personnel et de dimension internationale. Au cours de l'exercice sous revue, la rémunération de deux membres de la Direction du groupe a été adaptée conformément à ce benchmark, afin de tenir compte des performances de ces membres dans des fonctions en partie élargies et de garantir un salaire conforme au marché. Par ailleurs, l'un des membres de la Direction du groupe a perçu la seconde partie d'une augmentation décidée au cours de l'exercice précédent et versée en deux étapes, à savoir au 1^{er} avril 2014 et au 1^{er} avril 2015.

4.2 Éléments de la rémunération

Salaire de base

Le salaire de base rémunère chaque membre de la Direction du groupe au regard de sa fonction, de ses prestations et de ses qualifications. Il est fixé par une décision d'appréciation compte tenu de la valeur de marché externe de la fonction et du rapport avec l'échelle des salaires attribués aux fonctions dirigeantes les plus élevées du groupe. Le salaire de base est versé en espèces.

Part variable liée au résultat

Les membres de la Direction du groupe ont droit à une part variable liée au résultat qui atteint, en cas de réalisation des objectifs, 70% du salaire de base (part cible liée au résultat). Le montant de la part liée au résultat versée dépend du degré de réalisation des objectifs; il est défini par le comité Rémunération sur la base de l'évaluation des objectifs effectuée par le CEO. Si les objectifs sont dépassés, la part liée au résultat versée atteint au maximum 130% de la part cible liée au résultat et la part maximale liée au résultat est limitée à 91% du salaire de base. Ainsi, la part liée au résultat ne dépasse jamais un salaire annuel de base, même si l'on considère la valeur de marché de la part versée en actions.

Objectifs pour la part variable liée au résultat

En décembre de chaque année, le Conseil d'administration approuve, sur proposition du comité Rémunération, les objectifs déterminants pour le calcul de la part variable liée au résultat pour l'exercice suivant. Les objectifs pertinents pour l'exercice sous revue sont restés globalement inchangés et les valeurs cibles reposent sur les valeurs de planification 2015 du groupe.

Tous les membres de la Direction du groupe sont évalués à l'aune des objectifs relatifs aux niveaux «groupe», «clients» et «secteurs». Les objectifs du groupe se composent d'objectifs financiers. Les objectifs clientèle sont mesurés au moyen du Net Promoter Score – un indicateur reconnu qui s'applique à la fidélité de la clientèle – compte tenu du groupe de clientèle dont le membre de la Direction a la charge. Des informations complémentaires sur la satisfaction de la clientèle figurent dans le rapport financier.

Les objectifs sectoriels sont fixés selon la fonction de chaque membre de la Direction du groupe et se répartissent en objectifs financiers et non financiers. Ils comprennent également les objectifs financiers pour la filiale italienne Fastweb S.p.A., qui servent à évaluer, depuis l'exercice sous revue, les membres de la Direction du groupe délégués par Swisscom au Conseil d'administration de Fastweb. De par la structure des objectifs définis, Swisscom table sur l'équilibre entre la performance financière et la prestation sur le marché, tout en tenant compte des attributions spécifiques de chaque membre de la Direction du groupe.

Le tableau ci-après présente la structure des objectifs en vigueur durant l'exercice pour le CEO et pour les autres membres de la Direction du groupe, avec les trois niveaux d'objectifs, les objectifs à proprement parler et leur pondération.

Niveaux d'objectifs	Objectifs	Pondération objectifs CEO	Pondération objectifs autres membres de la Direction du groupe
Groupe	Chiffre d'affaires net	18%	12-18%
	Marge EBITDA	18%	12-18%
	Operating free cash flow	24%	16-24%
Clientèle	Net Promoter Score	30%	25%
Secteurs	Objectifs spécifiques par division	10%	15-35%
Total		100%	100%

Réalisation des objectifs

Le comité Rémunération vérifie la réalisation des objectifs l'année suivante, une fois que les comptes consolidés sont disponibles. Pour ce faire, il se fonde sur le degré de réalisation des objectifs, qu'il mesure à l'aide d'une échelle mettant en évidence le dépassement des valeurs cibles ou leur non-atteinte. Le comité peut également se fier à sa propre appréciation pour évaluer la prestation effective du management et prendre en considération des facteurs particuliers comme, par exemple, la fluctuation des cours de change. Sur la base de la réalisation de l'objectif, le comité Rémunération soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le montant de la part variable liée au résultat à verser à la Direction du groupe et au CEO.

Au cours de l'exercice sous revue, les objectifs financiers du groupe ont été atteints. Selon le secteur, les objectifs clientèle n'ont parfois pas été entièrement atteints et ont parfois été dépassés. Les autres objectifs sectoriels ont été atteints dans une large mesure et ont parfois été dépassés. En conséquence, la part liée au résultat versée au CEO s'élève à 99% de la part cible liée au résultat, et celle versée aux autres membres de la Direction du groupe se situe entre 95% et 104% de la part cible liée au résultat.

Versement de la part variable liée au résultat

La part variable liée au résultat est versée en avril de l'année suivante, à hauteur de 25% en actions, dans le cadre du «Management Incentive Plan». Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%, le reste étant réglé en espèces. En cas de départ en cours d'année, la part liée au résultat pour l'exercice en cours est généralement versée intégralement en espèces. La part versée en actions doit être communiquée avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication des résultats du troisième trimestre. Durant l'exercice sous revue, deux membres de la Direction du groupe ont choisi de percevoir une part plus élevée en actions. Les actions sont attribuées à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et sont assorties d'une période de blocage de trois ans. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. La valeur de marché est calculée le jour de l'attribution, qui aura lieu en avril 2016 pour l'exercice sous revue. Des informations complémentaires sur le Management Incentive Plan figurent dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.

En avril 2015, les membres de la Direction du groupe en place l'année précédente ont reçu, pour l'exercice 2014, au total 1 268 actions (2013: 1 599) présentant une valeur fiscale de CHF 473 (exercice précédent: CHF 449) et une valeur de marché de CHF 563 (exercice précédent: CHF 534.50) chacune.

Restricted Share Plan

Le Restricted Share Plan vise à faciliter l'embauche et la fidélisation des collaborateurs occupant des postes clés. Il est également possible de l'utiliser comme instrument de rémunération pour les membres de la Direction du groupe. Conformément à ce plan, le Conseil d'administration peut, si nécessaire, accorder une partie de la rémunération sous forme de droits conditionnels à des actions (Restricted Share Units). Ces actions doivent être acquises durant une période de trois ans (vesting period). A ce jour, Swisscom n'a pas attribué de Restricted Share Units à des membres de la Direction du groupe.

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Les membres de la Direction du groupe sont assurés auprès de l'institution de prévoyance comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès, à l'instar de tous les collaborateurs y ayant droit en Suisse (voir le règlement sur www.pk-complan.ch). Les prestations de prévoyance citées (charges qui justifient ou étendent les droits aux prestations de prévoyance) englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Elles comprennent en outre les coûts pro rata temporis de la rente AVS transitoire versée par comPlan en cas de retraite anticipée et la prime d'assurance supplémentaire pour risque de décès conclue pour les cadres de Swisscom en Suisse.

Concernant la publication des prestations de service, des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Les membres de la Direction du groupe ont droit à un véhicule de fonction; les prestations de service et les prestations en nature indiquées incluent une participation pour l'utilisation privée de ce véhicule. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération.

4.3 Rémunération globale

Le tableau ci-après présente la rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe pour les exercices 2014 et 2015, répartie selon les différentes composantes, et précise le montant le plus élevé revenant à un membre. Au cours de l'exercice, la part variable liée au résultat (total CHF 2 810 mille) atteint 74,4% du salaire de base (total CHF 3 775 mille). Le total des indemnités versées au membre de la Direction du groupe percevant la rémunération la plus élevée (CEO, Urs Schaeppi) a augmenté de 3,3% par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique essentiellement par une augmentation liée à l'âge des cotisations pour la prévoyance professionnelle ainsi que par le choix d'une proportion plus élevée en actions pour le calcul de la part variable liée au résultat. L'augmentation des rémunérations totales versées à la Direction du groupe résulte principalement des hausses de salaire accordées à trois membres de la Direction du groupe au cours de l'exercice, ainsi que du niveau plus élevé, lié à l'âge, des cotisations dues au titre de la prévoyance vieillesse également pour trois membres de la Direction du groupe.

En milliers CHF	Total Direction du groupe 2015	Total de la Direction du groupe 2014	Dont Urs Schaeppi 2015	Dont Urs Schaeppi 2014
Salaire de base fixe en espèces	3 775	3 622	882	882
Part variable liée au résultat en espèces	1 792	1 969	336	463
Part variable liée au résultat en actions ¹	1 018	712	327	184
Prestations de service et prestations en nature	85	60	17	18
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales ²	538	481	126	116
Prestations de prévoyance	816	696	144	110
Rémunération globale	8 024	7 540	1 832	1 773
Prestations accordées après le départ de la Direction du groupe ³	–	252	–	–
Rémunération totale au membres de la Direction du groupe, y compris les prestations accordées après le départ de la Direction du groupe	8 024	7 792	1 832	1 773

¹ Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

² Les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs, ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont incluses dans la rémunération globale.

³ Sous «Prestations accordées après le départ de la Direction du groupe» figurent les rémunérations dues pendant l'exercice aux membres ayant quitté la Direction du groupe, qui ont été versées pendant le délai de résiliation jusqu'à la date du départ. Ce montant inclut les cotisations sociales de l'employeur ainsi que les prestations de prévoyance vieillesse.

4.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Depuis 2013, les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions Swisscom. Ce portefeuille doit être équivalent à deux salaires annuels de base pour le CEO et à un salaire annuel de base pour les autres membres de la Direction du groupe. Pour constituer le portefeuille prescrit, les membres de la Direction du groupe disposent d'un délai de quatre ans. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leur rémunération et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une adaptation de salaire ou à une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

4.5 Participations (détention d'actions) des membres de la Direction du groupe

Aux 31 décembre 2014 et 2015, les membres de la Direction du groupe et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées figurant dans le tableau ci-après:

Nombre	31.12.2015	31.12.2014
Urs Schaeppi (CEO)	2 602	2 275
Mario Rossi	821	634
Hans C. Werner	571	421
Marc Werner ¹	211	106
Christian Petit ²	1 525	1 332
Roger Wüthrich-Hasenböhler ³	1 032	879
Heinz Herren ³	1 098	1 122
Total des actions des membres de la Direction du groupe	7 860	6 769

¹ Entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} janvier 2014.

² Nouvelle entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} avril 2014.

³ Nouvelle entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} janvier 2014.

Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

4.6 Contrats de travail

Les contrats de travail des membres de la Direction du groupe peuvent être résiliés moyennant un délai de douze mois. Mis à part le salaire devant être versé pendant douze mois au maximum, aucune indemnité de départ n'est due. Les contrats de travail prévoient que Swisscom peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contrairement aux dispositions légales et réglementaires. Les contrats ne prévoient aucune clause de prise de contrôle.

5 Autres rémunérations

5.1 Indemnités pour activités supplémentaires

Swisscom peut attribuer des rémunérations aux membres du Conseil d'administration pour des activités menées dans des sociétés du groupe et pour des activités exercées sur ordre de Swisscom (chiffre 6.4 des statuts). En 2015, seul Hugo Gerber a perçu des rémunérations pour des activités supplémentaires réalisées dans le cadre de son mandat de membre du conseil d'administration de la société du groupe Worklink AG. Les honoraires correspondent à un montant brut de CHF 7 500 par an. Pour la participation aux réunions, des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 000 bruts par journée complète et de CHF 500 bruts par demi-journée. Les rémunérations sont versées intégralement en espèces. Les dépenses font l'objet d'un remboursement selon les frais effectifs. La rémunération tient compte de la responsabilité et des activités. Elle est fixée par le Conseil d'administration de Worklink AG dans le cadre d'une décision d'appréciation et vérifiée tous les deux ans quant à son adéquation.

Les membres de la Direction du groupe n'ont pas droit à des rémunérations supplémentaires pour l'exercice de mandats d'administrateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe Swisscom.

5.2 Rémunérations versées à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe et à des parties liées

Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération en rapport avec des activités passées au sein des organes de la société ou non conformes aux pratiques du marché n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe. Swisscom n'a accordé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

5.3 Octroi de prêts et de crédits

Swisscom SA ne dispose d'aucune base statutaire concernant l'octroi de prêts, de crédits et de prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe.

En 2015, Swisscom n'a accordé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit de quelque sorte que ce soit à des membres du Conseil d'administration – anciens et actuels – ou à des parties qui leur sont liées, ni à des membres de la Direction du groupe – anciens et actuels – ou à des parties qui leur sont liées. Il n'existe en outre aucune créance de ce genre en suspens.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération à l'Assemblée générale de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint du 31 décembre 2015 de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. L'audit s'est ainsi limité aux indications visées aux art. 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux chiffres 3.3, 4.3 et 5.1 à 5.3 des pages 122 à 134 du rapport de rémunération.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées aux éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Hanspeter Stocker
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 3 février 2016

Plus de **2 000** Swisscom Friends

aident leurs voisins à résoudre
des problèmes techniques.
Le taux de recommandation
s'élève à 98%.



«Je me réjouis d'avoir concrétisé, aux côtés de mes collègues, l'idée d'une plateforme de service à la clientèle d'un genre nouveau chez Swisscom. Swisscom Friends propose une aide de voisinage rapide pour une utilisation sans souci des médias numériques. Plus d'un millier d'interventions par mois prouvent que Swisscom Friends rencontre un franc succès.»

Lukas Peter
Initiateur Swisscom Friends

Comptes annuels

Mettre à la disposition de nos clients la meilleure infrastructure possible grâce à des investissements ciblés.

**Comptes annuels
consolidés**

- 140 Compte de profits et pertes consolidé**
- 141 Compte de résultat global consolidé**
- 142 Etat consolidé de la situation financière**
- 143 Tableau des flux de trésorerie consolidé**
- 144 Etat consolidé de la variation des capitaux propres**
- 145 Notes aux comptes consolidés du groupe**
 - 1 Informations générales
 - 2 Principes d'établissement des comptes
 - 3 Résumé des principales règles comptables
 - 4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
 - 5 Regroupements d'entreprises et vente de filiales
 - 6 Secteurs opérationnels
 - 7 Chiffre d'affaires net
 - 8 Achats de biens et services
 - 9 Charges de personnel
 - 10 Prévoyance professionnelle
 - 11 Rémunération en actions
 - 12 Autres charges d'exploitation
 - 13 Propres prestations activées et autres produits
 - 14 Produits financiers et charges financières
 - 15 Impôts sur le résultat
 - 16 Bénéfice par action
 - 17 Liquidités
 - 18 Clients et autres débiteurs
 - 19 Autres actifs financiers
 - 20 Stocks
 - 21 Autres actifs non financiers
 - 22 Actifs non courants détenus en vue de la vente
 - 23 Immobilisations corporelles
 - 24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
 - 25 Parts dans des sociétés associées
 - 26 Passifs financiers
 - 27 Fournisseurs et autres créditeurs
 - 28 Provisions
 - 29 Passifs et actifs éventuels
 - 30 Autres passifs non financiers
 - 31 Informations complémentaires sur les capitaux propres
 - 32 Distribution de dividendes
 - 33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers
 - 34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé
 - 35 Obligations futures
 - 36 Recherche et développement
 - 37 Parties liées
 - 38 Informations sur les concessions de service
 - 39 Evénements postérieurs à la date de clôture
 - 40 Liste des sociétés du groupe

214 Rapport de l'organe de révision

**Comptes annuels de
Swisscom SA**

- 216 Compte de résultat**
- 217 Bilan**
- 218 Annexe aux comptes annuels**
 - 1 Informations générales
 - 2 Résumé des principales règles comptables
 - 3 Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat
- 223 Proposition concernant l'emploi du bénéfice**
- 224 Rapport de l'organe de révision**

Compte de profits et pertes consolidé

En millions CHF, excepté indications par action

	Notes	2015	2014
Chiffre d'affaires net	6, 7	11 678	11 703
Achats de biens et services	8	(2 342)	(2 369)
Charges de personnel	9, 10, 11	(3 019)	(2 751)
Autres charges d'exploitation	12	(2 697)	(2 540)
Propres prestations activées et autres produits	13	478	370
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA)		4 098	4 413
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	23, 24	(2 086)	(2 091)
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 012	2 322
Produits financiers	14	43	112
Charges financières	14	(315)	(372)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	23	26
Résultat avant impôts sur le résultat		1 763	2 088
Charge d'impôt sur le résultat	15	(401)	(382)
Bénéfice net		1 362	1 706
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		1 361	1 694
Bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires		1	12
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	16	26,27	32,70

Compte de résultat global consolidé

En millions CHF	Notes	2015	2014 ¹
Bénéfice net		1 362	1 706
Autres éléments du résultat global			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	10, 31	(393)	(1 128)
Impôts sur le résultat	15, 31	80	238
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts		(313)	(890)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	31	(194)	(46)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	31	4	–
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	31	(6)	–
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	31	(12)	10
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	31	11	5
Impôts sur le résultat	15, 31	53	12
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts		(144)	(19)
Autres éléments du résultat global		(457)	(909)
Résultat global		905	797
Résultat global attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		904	786
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires		1	11

¹ Le résultat global 2014 a été ajusté rétroactivement après l'allocation définitive du prix d'acquisition de la PubliGroupe SA, acquise en septembre 2014. Voir note 5.

Etat consolidé de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2015	31.12.2014 ¹
Actifs			
Liquidités	17	324	302
Clients et autres débiteurs	18	2 535	2 586
Autres actifs financiers	19	85	40
Stocks	20	174	149
Actifs d'impôt exigible	15	21	17
Autres actifs non financiers	21	238	252
Actifs non courants détenus en vue de la vente	22	–	109
Total des actifs courants		3 377	3 455
Immobilisations corporelles	23	9 855	9 720
Goodwill	24	5 161	4 983
Autres immobilisations incorporelles	24	1 861	1 921
Parts dans des sociétés associées	25	223	182
Autres actifs financiers	19	238	226
Actifs d'impôt différé	15	354	417
Autres actifs non financiers	21	80	57
Total des actifs non courants		17 772	17 506
Total des actifs		21 149	20 961
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	26	1 195	1 580
Fournisseurs et autres créditeurs	27	1 768	1 876
Passifs d'impôt exigible	15	146	172
Provisions	28	351	107
Autres passifs non financiers	30	693	718
Total des passifs courants		4 153	4 453
Passifs financiers	26	7 398	7 024
Engagements de prévoyance professionnelle	10	2 919	2 432
Provisions	28	788	820
Passifs d'impôt différé	15	290	371
Autres passifs non financiers	30	359	375
Total des passifs non courants		11 754	11 022
Total des passifs		15 907	15 475
Capital-actions	31	52	52
Réserves légales		136	136
Bénéfices reportés		6 783	6 885
Autres réserves	31	(1 734)	(1 590)
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres		5 237	5 483
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres		5	3
Total des capitaux propres		5 242	5 486
Total des passifs et des capitaux propres		21 149	20 961

¹ L'état de la situation financière au 31 décembre 2014 a été ajusté rétroactivement après l'allocation définitive du prix d'acquisition de la PubliGroupe SA, acquise en septembre 2014. Voir note 5.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions CHF	Notes	2015	2014
Bénéfice net		1 362	1 706
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	(23)	(26)
Charge d'impôt sur le résultat	15	401	382
Amortissements et dépréciations	23, 24	2 086	2 091
Charges pour paiements fondés sur des actions	11	2	5
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	13	(27)	(60)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	12	10	11
Produits financiers	14	(43)	(112)
Charges financières	14	315	372
Variation des actifs et passifs courants	34	134	(213)
Paiements d'impôts sur le résultat	15	(350)	(386)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		3 867	3 770
Dépenses pour immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	23, 24, 34	(2 427)	(2 460)
Recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		61	35
Recettes provenant de la vente des actifs non courants détenus en vue de la vente	22	109	205
Acquisition de filiales moins liquidités acquises	5	(64)	(305)
Vente de filiales moins liquidités vendues	5	33	–
Dépenses pour des sociétés associées	25	(43)	(3)
Dépenses pour autres actifs financiers		(93)	(25)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		34	167
Paiements d'intérêts perçus		12	10
Paiements de dividendes perçus	25	23	30
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 355)	(2 346)
Constitution de passifs financiers	26	1 287	1 500
Remboursement de passifs financiers	26	(1 419)	(1 765)
Paiements d'intérêts		(200)	(245)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	32	(1 140)	(1 140)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(7)	(16)
Achat de parts minoritaires	31	(5)	(162)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	(2)	(5)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	34	2	(14)
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 484)	(1 847)
Entrées nettes (Diminutions nettes) de trésorerie		28	(423)
Liquidités au 1 ^{er} janvier		302	723
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		(6)	2
Liquidités au 31 décembre		324	302

Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En millions CHF	Notes	Capital- actions	Réserves légales	Bénéfices reportés	Actions propres	Autres réserves	Part des action- naires de Swisscom	Part des action- naires minori- taires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013		52	136	7 356	–	(1 571)	5 973	29	6 002
Bénéfice net		–	–	1 694	–	–	1 694	12	1 706
Autres éléments du résultat global		–	–	(889)	–	(19)	(908)	(1)	(909)
Résultat global¹		–	–	805	–	(19)	786	11	797
Dividendes versés	32	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(16)	(1 156)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	31	–	–	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	–	–	–	5	–	5	–	5
Transactions avec des actionnaires minoritaires	31	–	–	(136)	–	–	(136)	(21)	(157)
Solde au 31 décembre 2014¹		52	136	6 885	–	(1 590)	5 483	3	5 486
Bénéfice net		–	–	1 361	–	–	1 361	1	1 362
Autres éléments du résultat global		–	–	(313)	–	(144)	(457)	–	(457)
Résultat global		–	–	1 048	–	(144)	904	1	905
Dividendes versés	32	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(7)	(1 147)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	31	–	–	–	(2)	–	(2)	–	(2)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	–	–	–	2	–	2	–	2
Transactions avec des actionnaires minoritaires		–	–	(10)	–	–	(10)	8	(2)
Solde au 31 décembre 2015		52	136	6 783	–	(1 734)	5 237	5	5 242

¹ Le résultat global 2014 a été ajusté rétroactivement après l'allocation définitive du prix d'acquisition de la PubliGroupe SA, acquise en septembre 2014. Voir note 5.

Notes aux comptes consolidés du groupe

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

1 Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui offre des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Ses activités sont décrites de manière plus détaillée dans les notes 3.16 et 6. Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que maison mère et ceux de ses filiales. La vue d'ensemble des sociétés du groupe figure à la note 40. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenastrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Au 31 décembre 2015, l'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est la Confédération suisse (ci-après «Confédération»), qui détient une part des droits de vote et du capital de 51,0% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 3 février 2016. Ils devront être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 6 avril 2016.

2 Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) ainsi que dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont libellés en francs suisses (CHF) et, sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en millions de francs suisses. L'état de la situation financière est structuré par ordre de liquidité. Les actifs et les passifs sont considérés comme courants lorsqu'ils arrivent à échéance dans un délai d'un an maximum. Le compte de profits et pertes est présenté selon la méthode des charges par nature. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers.

Certains éléments des états financiers doivent être évalués à la juste valeur. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être vendu, ou un passif éteint, entre des participants du marché dans le cadre d'une transaction normale le jour de référence pour l'évaluation d'un actif. La juste valeur est déterminée sur la base du cours boursier ou en application de méthodes d'évaluation reconnues telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs escomptés. Sauf précision contraire dans les textes explicatifs des notes relatives aux comptes consolidés, les justes valeurs correspondent à peu près aux valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation.

3 Résumé des principales règles comptables

3.1 Consolidation

Filiales

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les profits et pertes latents intragroupe sont intégralement éliminés. Des pertes latentes peuvent être un indicateur d'une dépréciation des actifs transférés en interne et induire une vérification du maintien de la valeur. La part des intérêts minoritaires dans des filiales figure dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais elle est séparée des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de profits et pertes consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de parts minoritaires sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Sociétés associées

Les participations dans des sociétés associées sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%. Dans le cas de la méthode de la mise en équivalence, les participations sont comptabilisées au coût au moment de l'acquisition. Les coûts d'acquisition se composent de la part correspondante des actifs nets et, le cas échéant, du goodwill. Dans le cadre de l'évaluation consécutive, la valeur comptable de la participation est ajustée de la part correspondante du résultat et de la part correspondante des autres variations des capitaux propres, diminuées de la part correspondante des distributions de bénéfices. Les profits et pertes latents résultant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés au prorata.

3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont quant à elles converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF). Les actifs et les passifs des filiales et des sociétés associées exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de profits et pertes sont comptabilisées sans influence sur le résultat dans les capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une société étrangère du groupe, les différences de change comptabilisées jusque-là dans les capitaux propres sont décomptabilisées puis reclassées dans le compte de résultat comme part du profit ou de la perte de cession.

Dans les comptes annuels consolidés, les principales monnaies des exercices sous revue ont été converties aux cours suivants:

Monnaie	Clôture de l'exercice				Moyenne
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	2015	2014
1 EUR	1,084	1,202	1,228	1,075	1,213
1 USD	0,995	0,990	0,890	0,966	0,920

3.3 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces, les dépôts à vue et les avoirs à terme auprès d'établissements financiers, dont l'échéance résiduelle ne dépassait pas trois mois au moment de l'acquisition. Cette définition s'applique également au tableau des flux de trésorerie. Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti.

3.4 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont comptabilisés au coût amorti diminué des dépréciations. Le montant d'une dépréciation est comptabilisé au moyen de comptes de correction de valeur. Les défauts de paiement effectifs se traduisent par une sortie de la créance correspondante.

Les créances et dettes sont compensées uniquement lorsque Swisscom dispose à la date de clôture d'un droit juridiquement exécutoire de compensation et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit à compensation doit exister à la date de clôture et doit être juridiquement exécutoire aussi bien dans le cadre de l'activité normale qu'en cas d'insolvabilité de la partie contractante.

3.5 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes: «évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat», «prêts et créances», «détenus jusqu'à l'échéance» et «disponibles à la vente». La classification des actifs financiers dépend du but visé lors de leur acquisition. La Direction détermine la classification des actifs financiers lors de leur acquisition et la vérifie à chaque date de clôture. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transaction. Les actifs financiers, y compris les coûts directement attribuables, sont comptabilisés à la juste valeur (fair value) lors de l'acquisition. Les coûts de transaction d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ne sont pas inscrits à l'actif lors de l'acquisition, mais comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers sont décomptabilisés intégralement ou en partie dès lors que les droits de Swisscom sur les flux de trésorerie issus de ces actifs sont arrivés à échéance ou ont été transférés, et dès lors que Swisscom n'est ni exposée aux risques inhérents à ces actifs ni titulaire d'un droit à une rémunération quelconque résultant de ces derniers.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soit détenus à des fins de transaction, soit classés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. L'évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur. Tout bénéfice et toute perte résultant de l'évaluation ultérieure sont comptabilisés en résultat.

Prêts et créances

Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Le poste «Prêts et créances» regroupe, outre les créances clients et autres débiteurs, des placements à terme fixe d'une durée initiale supérieure à trois mois que Swisscom place directement ou par le biais d'un agent auprès d'un débiteur.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers assortis d'une échéance fixe que Swisscom peut et souhaite détenir jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif diminué des dépréciations. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Swisscom n'a classé aucun actif financier dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont classés comme «disponibles à la vente». Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les ajustements latents de la juste valeur sont enregistrés dans les capitaux propres. Les variations de la valeur d'instruments d'emprunt imputables aux monnaies sont comptabilisées en résultat. En cas de vente, de dépréciation

ou d'autre sortie des actifs financiers disponibles à la vente, les gains et les pertes cumulés enregistrés dans les capitaux propres depuis l'acquisition sont décomptabilisés des capitaux propres et reclassés comme charge ou produit financier. Si la juste valeur d'instruments de capitaux propres non cotés en Bourse ne peut pas être déterminée de façon fiable, les parts sont comptabilisées aux coûts d'acquisition diminués des éventuelles dépréciations.

3.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts des stocks englobent tous les coûts d'acquisition et de transformation ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état souhaité par la Direction. Les coûts sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des corrections de valeur sont apportées aux stocks difficiles à écouler. Les stocks invendables sont intégralement amortis.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'achat et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts de transformation d'installations créées par Swisscom englobent les coûts directement attribuables ainsi que les coûts indirects de matériel, de fabrication et d'administration liés à la transformation. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Toutes les dépenses non incorporables dans le coût d'un actif liées à l'entretien et aux réparations sont enregistrées comme charges. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Câbles ¹	30
Canaux ¹	40
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Autres installations	3 à 15

¹ Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et les pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle sont définis comme la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et sont comptabilisés en résultat comme autres produits ou autres charges d'exploitation.

3.8 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires. Après avoir été soumis à un nouveau contrôle, un goodwill négatif sera directement enregistré dans le compte de profits et pertes. Un goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises sera comptabilisé dans les immobilisations incorporelles. Le goodwill n'est pas systématiquement amorti mais il est soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. Lors de la cession d'une société, la valeur comptable du goodwill est décomptabilisée et présentée comme composante du profit ou de la perte de cession.

3.9 Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas inscrits à l'actif mais comptabilisés comme charge à la date à laquelle ils sont occasionnés. Les frais de développement sont uniquement inscrits à l'actif comme immobilisation incorporelle lorsqu'il est possible d'identifier une immobilisation incorporelle qui apportera un avantage économique futur et lorsque les coûts de cette immobilisation peuvent être déterminés de façon fiable.

Autres immobilisations incorporelles

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité.

Durées d'utilité des autres immobilisations incorporelles

L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Relations avec la clientèle	7 à 11
Marques	5 à 10
Autres immobilisations incorporelles	3 à 16

Les durées d'utilité sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées.

3.10 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif non courant ou un groupe d'actifs destiné à être cédé est à classer comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque l'actif non courant ou le groupe d'actifs destiné à être cédé est immédiatement disponible à la vente en l'état actuel et que la vente est très probable. Il faut alors partir du principe que la procédure de vente à laquelle s'est engagée la Direction sera terminée au cours de l'année qui suit une telle classification. Les actifs ou les groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les actifs et passifs courants. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dépréciations résultant de la classification initiale sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les actifs et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente ne sont plus amortis.

3.11 Dépréciations

Dépréciations d'actifs financiers

A chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soumises à un test visant à vérifier la présence de signes objectifs d'une dépréciation. En présence de tels signes, notamment en cas de faillite, de défaillance ou d'autres difficultés financières importantes du débiteur, une dépréciation est comptabilisée. Le montant d'une dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti équivaut à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus en tenant compte du taux d'intérêt effectif initial. Les actifs financiers disponibles à la vente dont la juste valeur est durablement ou sensiblement inférieure à la valeur d'acquisition sont classés comme ayant subi un préjudice de perte de valeur. En cas de dépréciation, les pertes sont sorties des capitaux propres et inscrites comme charge financière dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers importants sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les dépréciations des créances clients et autres débiteurs sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen pour vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances. Les dépréciations de clients et autres débiteurs sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation. Les dépréciations des autres actifs financiers sont présentées dans les charges financières.

Dépréciation du goodwill

Aux fins de vérification du maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur est effectuée au quatrième trimestre après la clôture du plan d'affaires. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use). La méthode appliquée pour la vérification est décrite dans la note 24. Une perte de valeur enregistrée pour le goodwill ne peut pas être reprise dans les périodes suivantes.

Dépréciations d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.12 Leasing

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété d'actifs sont transférés au preneur. L'actif est comptabilisé la première fois à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des futurs paiements minimaux au titre de la location et amorti sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. La part d'intérêts des paiements au titre de la location est comptabilisée, pendant la durée de location, comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les contrats de location de terrains et constructions sont enregistrés séparément si les paiements au titre de la location peuvent être affectés de façon fiable. Les bénéfices résultant de transactions de cession-bail (sale and leaseback) sont différés et comptabilisés pendant la durée du contrat de location comme autre produit. Les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisées immédiatement comme charge.

Location simple

Les contrats de location dans le cadre desquels tous les risques et avantages significatifs ne sont pas transférés au preneur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés de façon linéaire comme autres charges d'exploitation pendant la durée du contrat de location. Les bénéfices ou les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes.

3.13 Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.15 Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui l'obligent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et de remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions à long terme. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de profits et pertes.

3.16 Segmentation et réalisation du chiffre d'affaires

Généralités

Le chiffre d'affaires est présenté à la juste valeur des contreparties reçues diminuée de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais commerciaux, des remises de quantités et d'autres déductions sur le chiffre d'affaires. Les chiffres d'affaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'utilité future liée à la transaction bénéficie à Swisscom et que le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque Swisscom contracte en son propre nom, les chiffres d'affaires présentés sont les chiffres d'affaires bruts. Lorsque, d'un point de vue économique, Swisscom agit uniquement en qualité de mandataire ou d'agent, les chiffres d'affaires sont présentés nets et diminués des coûts correspondants. Dans le cas de contrats à composantes multiples, le chiffre d'affaires de chaque composante identifiable doit être enregistré séparément. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des justes valeurs.

Services par secteur

Clients privés

Le secteur «Clients privés» englobe pour l'essentiel les taxes de raccordement pour les services à haut débit et les services de télévision, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux de la clientèle privée. Le secteur comprend en outre des services à valeur ajoutée et la vente de terminaux.

Petites et moyennes entreprises

Le secteur «Petites et moyennes entreprises» comprend principalement les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux des petites et moyennes entreprises. Le secteur comprend en outre les activités liées aux annuaires en ligne et aux annuaires téléphoniques.

Clientèle entreprise

Le secteur «Clientèle entreprise» se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. L'offre couvre l'intégralité de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.

Wholesale

Les activités de «Wholesale» concernent pour l'essentiel l'utilisation des réseaux de téléphonie fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. «Wholesale» englobe également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de téléphonie mobile de Swisscom ainsi que les services à haut débit et les produits réglementés dans le cadre de l'ouverture du «dernier kilomètre» aux autres opérateurs de télécommunication.

IT, Network & Innovation

La division opérationnelle «IT, Network & Innovation» est principalement responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que de tous les systèmes informatiques. Elle se charge du développement et de la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble du groupe. «IT, Network & Innovation» englobe également les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles en Suisse.

Fastweb

Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, haut débit et télévision ainsi que la Vidéo on Demand pour les clients privés et commerciaux. De plus, Fastweb propose des services de téléphonie mobile sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.

Autres secteurs opérationnels

Les «Autres secteurs opérationnels» comprennent principalement le secteur Participations. Ils contiennent en outre les secteurs Health et Connected Living. Le secteur Participations se compose pour l'essentiel des filiales Billag SA, cablex SA et Swisscom Broadcast SA. Billag SA assure l'encaissement des redevances de réception radio et télévision sur mandat de la Confédération. La société cablex SA opère dans le domaine de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse. La plus grande partie de son activité est dévolue aux télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

Chiffre d'affaires provenant de la fourniture de services

Offres combinées

Swisscom propose des offres combinées incluant les services à haut débit et les services de télévision, ainsi qu'en option, un raccordement au réseau fixe pour la téléphonie. Ces offres sont proposées sur la base d'un prix d'abonnement mensuel fixe (tarif forfaitaire). Le chiffre d'affaires est enregistré de façon linéaire sur la durée du contrat.

Réseau mobile

Les services liés au réseau mobile englobent les redevances de base. Ils incluent en outre les communications téléphoniques mobiles nationales et internationales des clients Swisscom en Suisse, les conversations de clients Swisscom à l'étranger ainsi que l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau Swisscom. Les services de télécommunication mobile comprennent également les services à valeur ajoutée, le trafic de données et la vente de terminaux de téléphonie mobile. Les produits issus des communications téléphoniques mobiles sont réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. Swisscom propose des abonnements sur la base d'un prix d'abonnement mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le produit est comptabilisé sur toute la durée du contrat selon une méthode linéaire. Les frais de mise en service sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le produit est réalisé à la date de la mise en service. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts. Les services à valeur ajoutée ainsi que les messages texte et multimédia et la vente de terminaux de téléphonie mobile sont comptabilisés comme produit à la date à laquelle la prestation a été fournie. Lorsqu'un téléphone portable est vendu dans le cadre d'une offre combinée avec abonnement, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des prix de vente individuels. Le chiffre d'affaires à enregistrer pour les différentes composantes est limité par la part de la contrepartie que le client doit verser pour la totalité du contrat à composantes multiples et dont le paiement ne dépend pas de la fourniture d'autres prestations.

Réseau fixe

Les services liés au réseau fixe englobent principalement les taxes de raccordement et les communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux, les lignes louées, l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs téléphoniques, la fourniture de Payphone Services et d'Operator Services ainsi que les activités portant sur les cartes téléphoniques et la vente de terminaux. Les frais d'installation et de mise en service sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service. Les chiffres d'affaires issus de communications téléphoniques sont comptabilisés à la date à laquelle les communications ont lieu. Les chiffres d'affaires provenant de la vente de cartes téléphoniques sont différés et réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées ou à l'échéance des cartes. Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit sur toute la durée du contrat de location selon une méthode linéaire. Le chiffre d'affaires découlant de la vente de terminaux est réalisé à la date de la livraison.

Haut débit

Les services à haut débit englobent l'offre de raccordements à haut débit pour les clients privés et commerciaux ainsi que l'offre de raccordements à haut débit pour les grossistes (Wholesale). Les chiffres d'affaires résultant de la fourniture de services sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Télévision

Dans le domaine de la télévision, les chiffres d'affaires sont réalisés par l'offre de services de télévision et de Video on Demand. Les chiffres d'affaires issus des services TV comprennent les frais uniques d'installation et de mise en service ainsi que les frais d'abonnement périodiques. Les frais d'installation et de mise en service relatifs à l'installation sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée minimale contractuelle. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Solutions de communication et solutions informatiques

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, et en outre l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de contrats de construction spécifiques aux clients sont enregistrés conformément au degré d'avancement des travaux de construction, qui dépend du rapport entre les coûts occasionnés et le coût global prévu. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. Les coûts initiaux de reprise et d'intégration liés aux transactions d'externalisation sont inscrits à l'actif comme autre actif financier et comptabilisés de façon linéaire en résultat pendant la durée du contrat. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés régulièrement pendant la durée des contrats de maintenance.

3.17 Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition de clients et leur fidélisation à Swisscom. Les commissions dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés immédiatement comme charge, du fait que les critères d'activation ne sont pas satisfaits.

3.18 Prévoyance professionnelle

Les charges et les engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont déterminés selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées (projected unit credit). Cette détermination tient notamment compte des années de service du collaborateur à la date d'évaluation et d'hypothèses relatives à l'évolution future du salaire. La dernière évaluation actuarielle a été faite au 31 décembre 2015. Les droits aux prestations de retraite en cours sont comptabilisés pendant la période durant laquelle ces droits sont nés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global pendant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

3.19 Rémunération en actions

Les coûts inhérents à l'émission d'actions destinées aux collaborateurs ainsi qu'aux membres de la Direction du groupe et du Conseil d'administration équivalent à la juste valeur des actions au moment de la distribution. Les coûts correspondants sont comptabilisés comme frais de personnel pour la période au cours de laquelle les droits sont nés.

3.20 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont en principe comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compensent à nouveau au cours des périodes à venir. Le taux d'impôt appliqué pour la détermination des impôts différés correspond à celui qui est attendu lors de la réalisation de la différence temporelle, sur la base du taux d'impôt valable ou annoncé à la date de clôture. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

3.21 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés en résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si les transactions futures anticipées ont pour conséquence la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les écarts d'évaluation cumulés des capitaux propres sont transférés dans les coûts d'acquisition de l'actif ou du passif. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de profits et pertes dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financiers influent sur le résultat. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de profits et pertes de façon analogue aux flux de liquidités liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

3.22 Nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Swisscom applique les amendements suivants apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe:

Norme	Nom
Amendements apportés à IAS 19	Régimes à prestations définies: cotisations versées par les employés
Divers	Amendements des IFRS 2010–2012
Divers	Amendements des IFRS 2011–2013

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2015, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2016:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
Amendements apportés à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28	Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IFRS 11	Comptabilisation d'acquisitions d'intérêts d'une activité commune	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 15	Chiffre d'affaires provenant de contrats avec des clients	1 ^{er} janvier 2018
Amendements apportés à IAS 1	Initiative concernant les informations à fournir	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 16 et IAS 38	Mise au point d'une méthode d'amortissement acceptable	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 16 et IAS 41	Agriculture: plants fruitiers	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 27	Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers séparés	1 ^{er} janvier 2016
Divers	Amendements des IFRS 2012–2014	1 ^{er} janvier 2016

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés, excepté en ce qui concerne la modification décrite ci-après.

IFRS 15 «Chiffres d'affaires provenant de contrats avec des clients»: dans son principe, la nouvelle norme prévoit pour les dispositions actuelles un modèle unique en cinq étapes applicable à tous les contrats conclus avec des clients. Selon IFRS 15, le montant à comptabiliser au titre des produits des activités ordinaires est celui qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie du transfert de biens ou de services à un client. La date ou la période déterminante ne dépend plus du moment du transfert des risques et avantages, mais du transfert du contrôle des biens ou services au client. Pour les contrats à composantes multiples, IFRS 15 prévoit explicitement une répartition du prix de transaction sur les différentes obligations identifiées au titre des prestations, proportionnellement aux prix de vente individuels. La nouvelle norme inclut également de nouvelles règles relatives aux coûts engagés pour obtenir et pour remplir un contrat ainsi que des lignes directrices afin de définir quand de tels coûts sont à considérer comme un actif. La norme exige en outre de nouvelles informations élargies à fournir en annexe. Swisscom s'attend à ce que les modifications importantes, en particulier dans le domaine de la comptabilisation des contrats à composantes multiples et de l'exigence d'inscription à l'actif des coûts de prospection, auront une influence sur les comptes de groupe. Une estimation fiable des conséquences de l'application de la norme IFRS 15 ne sera réalisable qu'après une analyse détaillée de la situation.

4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il est indispensable, dans le cadre de l'application des méthodes de comptabilisation et d'évaluation, d'établir des estimations et hypothèses définies portant sur l'avenir, qui peuvent avoir une incidence significative sur le montant et la présentation des actifs et passifs, des produits et des charges et des précisions données dans les notes. Les estimations sur lesquelles reposent la comptabilisation et l'évaluation se fondent sur des valeurs basées sur l'expérience et d'autres facteurs considérés comme appropriés selon les conditions rencontrées. Les hypothèses et estimations présentées ci-dessous relatives aux règles comptables ont une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Description	Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations	Informations complémentaires
Maintien de la valeur du goodwill	Les hypothèses clés pour l'évaluation du montant recouvrable sont les flux de trésorerie estimés, le coût moyen pondéré du capital (CMPC) et le taux de croissance à long terme	Note 24
Engagements de prévoyance professionnelle	Les hypothèses clés pour l'évaluation des engagements de prévoyance sont le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires et de rentes, la rémunération de l'épargne ainsi que l'espérance de vie.	Note 10
Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état	Futurs frais de démantèlement et de remise en état ainsi que la date de démantèlement	Note 28
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Probabilité de survie et montant de la sortie de capitaux attendue	Note 28
Corrections de valeur sur créances douteuses	Évaluation du du croire compte tenu des expériences faites par le passé avec les pertes sur créances	Note 18
Comptabilisation des actifs d'impôt différé	Possibilité de compenser à l'avenir les bénéfices imposables avec les reports de pertes fiscales disponibles	Note 15
Durée d'utilité des immobilisations corporelles	Estimation de la durée d'utilité compte tenu de l'usage attendu, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables.	Notes 3.7 et 23

5 Regroupements d'entreprises et vente de filiales

Regroupements d'entreprises en 2015

En 2015, Swisscom a effectué des paiements au titre de l'acquisition de filiales pour un montant total de CHF 64 millions après déduction des liquidités acquises. Sur cette somme, CHF 8 millions concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 56 millions des filiales acquises en 2015.

Regroupement d'entreprises: search.ch SA

En mai 2014, Swisscom et Tamedia ont convenu de fusionner leurs entreprises respectives Swisscom Directories SA (local.ch) et search.ch SA en une seule filiale. Swisscom détient 69% de la filiale commune, et la participation de Tamedia est de 31%. Forte de sa plateforme d'annuaires en ligne local.ch et de ses annuaires téléphoniques Local Guide, Swisscom Directories SA est l'un des leaders du secteur publicitaire et des annuaires en Suisse. search.ch SA (search.ch) est un leader suisse dans la recherche et l'information. La fusion de Swisscom Directories SA (local.ch) et de search.ch SA donne naissance en Suisse à une plateforme d'annuaires et d'informations complète destinée aux particuliers, aux entreprises et aux pouvoirs publics, ainsi qu'à un partenaire publicitaire important pour les PME suisses.

Après son approbation par la Commission de la concurrence (Comco), la transaction a été effectuée début juillet 2015. Swisscom a octroyé à Tamedia une option de vente (option put) et Tamedia a concédé à Swisscom une option d'achat (option call) pour la part de Tamedia s'élevant à 31%. Ces options peuvent être exercées respectivement à compter de la troisième année après la réalisation de la transaction. La juste valeur de l'option put s'élève à CHF 222 millions. Ce montant a été comptabilisé au troisième trimestre 2015 comme passif financier. La juste valeur de l'option put correspond en outre au coût de l'acquisition de search.ch SA. La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets de search.ch se décompose comme suit:

En millions CHF	2015
Allocation du prix d'acquisition search.ch SA	
Liquidités	12
Autres immobilisations incorporelles	42
Autres actifs courants et non courants	10
Engagements de prévoyance professionnelle	(5)
Passifs d'impôt différé	(4)
Autres passifs courants et non courants	(20)
Actifs et passifs identifiés	35
Goodwill	187
Coûts d'acquisition	222
Liquidités acquises	(12)
Emission d'instruments de capitaux propres	(222)
Total entrées	(12)

Le montant brut des créances clients acquises s'élève à CHF 7 millions. A la date de la reprise, il était prévu que CHF 1 million de ce montant ne serait pas recouvrable. Aucun coût de transaction n'a été occasionné en relation avec l'acquisition de search.ch. Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies attendues liées à la vente ainsi que dans des parts de marché supplémentaires attendues. En 2015, ce regroupement d'entreprises a généré un chiffre d'affaires net de CHF 18 millions et un bénéfice de CHF 4 millions. Si la filiale acquise en 2015 avait été incluse dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2015, il en aurait résulté en 2015 un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 693 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 363 millions.

Autres regroupements d'entreprises en 2015

En 2015, Swisscom a racheté intégralement deux entreprises en Suisse: le groupe de sociétés Veltigroup et la société H-Net AG. En outre, Swisscom a acquis en 2015 une part de 51% dans Mila AG. Par l'acquisition de Veltigroup, Swisscom a élargi son portefeuille TIC pour clients commerciaux tout en renforçant sa présence en Suisse romande. Veltigroup est l'un des premiers fournisseurs de services TIC et propose aux entreprises une offre TIC complète, allant des infrastructures aux services et solutions destinés au client final. Par le rachat de H-Net AG, Swisscom consolide son portefeuille dans le domaine de la santé. H-Net AG est une entreprise leader dans le domaine de l'échange de données administratives et médicales dans le secteur de la santé. Après sa reprise, H-Net AG a fusionné avec Swisscom Health SA. L'acquisition de Mila AG doit apporter une contribution aux trois orientations stratégiques de Swisscom (orientation clientèle, innovation, excellence opérationnelle).

Swisscom a également acheté les affaires Avanti de HP Suisse. Avanti est un système de commande logistique et un back office pour service d'intervention d'urgence. Enfin, Swisscom a repris les activités suisses de World Television (Switzerland) Limited. Par cette acquisition, Swisscom Event & Media Solutions élargit son offre existante dans le domaine des services de vidéo et streaming et devient leader suisse du marché de la communication vidéo et du live streaming.

Les autres filiales et divisions opérationnelles acquises en 2015 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée. La ventilation agrégée des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2015
Allocation du prix d'acquisition autres regroupements d'entreprises	
Liquidités	21
Autres immobilisations incorporelles	60
Autres actifs courants et non courants	52
Engagements de prévoyance professionnelle	(25)
Passifs d'impôt différé	(7)
Autres passifs courants et non courants	(58)
Actifs et passifs identifiés	43
Actif net identifié attribuable aux actionnaires minoritaires	(8)
Goodwill	68
Coûts d'acquisition	103
Liquidités acquises	(21)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(14)
Total dépenses	68

Le montant brut des créances clients acquises s'élève à CHF 34 millions. A la date de la reprise, il était prévu que toutes les créances seraient recouvrables. Aucun coût de transaction n'a été occasionné en relation avec les autres filiales acquises en 2015. Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies et les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans les collaborateurs qualifiés. En 2015, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 139 millions et un bénéfice de CHF 3 millions. Si les filiales acquises en 2015 avaient été incluses dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2015, il en aurait résulté en 2015 un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 679 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 361 millions.

Regroupements d'entreprises en 2014

En 2014, Swisscom a effectué des paiements au titre de l'acquisition de sociétés du groupe pour un montant total de CHF 305 millions, dont CHF 288 millions pour la reprise de PubliGroupe SA en septembre 2014.

Offre publique d'achat de PubliGroupe SA

En juin 2014, Swisscom a lancé une offre publique relative à l'acquisition de PubliGroupe SA (PubliGroupe). Swisscom a proposé aux actionnaires de PubliGroupe un prix de CHF 214 par action, ce qui correspond à un prix total de CHF 474 millions. A l'expiration de l'offre le 25 août 2014, la participation de Swisscom dans PubliGroupe était de 98,37%. L'opération d'acquisition a été effectuée le 5 septembre 2014. Le prix d'achat pour les 98,37% s'est élevé à CHF 466 millions. Etant donné que le seuil des 98% a été dépassé dans le cadre de l'offre publique d'achat, Swisscom peut demander l'annulation des actions minoritaires restantes contre une indemnisation correspondant au montant de l'offre de CHF 214 par action. Le prix d'achat de CHF 8 millions pour la participation restante de 1,63% a été comptabilisé au troisième trimestre 2014 comme passif financier. Le paiement différé du prix d'achat a eu lieu au deuxième trimestre 2015.

La reprise de PubliGroupe avait pour objectif principal le contrôle complet et la poursuite du développement du groupe Local. PubliGroupe est présente notamment sur le marché suisse des annuaires. Elle détient une participation de 51% dans LTV Pages Jaunes SA et de 49% respectivement dans Swisscom Directories SA et dans local.ch SA (groupe Local). Avant la reprise, Swisscom détenait des participations dans ces sociétés à hauteur de 49% dans LTV Pages Jaunes SA et de 51% dans Swisscom Directories SA et local.ch SA. Par le passé, Swisscom Directories SA et local.ch SA étaient intégrées dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que filiales intégralement consolidées et LTV Pages Jaunes SA en tant que société associée. Sur le prix d'achat, CHF 162 millions étaient affectés à l'acquisition des participations minoritaires en circulation de Swisscom Directories SA et de local.ch SA. Etant donné que Swisscom avait déjà le contrôle de Swisscom Directories SA et de local.ch SA avant la reprise, la transaction est enregistrée dans les capitaux propres. Dans les comptes consolidés, la valeur comptable de la participation de 49% que Swisscom détenait dans LTV Pages Jaunes SA s'élevait à CHF 26 millions à la date de la reprise. La différence de CHF 82 millions entre la valeur comptable et la juste valeur a été saisie au troisième trimestre 2014 comme autres produits financiers, conformément au référentiel IFRS. A l'issue de la transaction, LTV Pages Jaunes SA et local.ch SA ont été fusionnées avec Swisscom Directories SA. PubliGroupe détient en outre des participations dans des entreprises et prestataires de médias et possède des immeubles. Swisscom prévoit de céder ses participations dans les entreprises de médias ainsi que ses immeubles (pour de plus amples informations, voir note 22). Swisscom étudiera toutes les options possibles pour ce qui est des autres participations. Jusqu'à fin 2014, diverses participations dans des entreprises de médias ont été vendues pour un prix d'acquisition de CHF 57 millions.

Le coût d'acquisition de PubliGroupe est de CHF 420 millions selon les IFRS. Ce montant se compose du prix d'achat des actions de PubliGroupe à hauteur de CHF 474 millions et de la juste valeur de la participation de 49% détenue précédemment dans LTV Pages Jaunes SA à hauteur de CHF 108 millions, moins la juste valeur des parts minoritaires acquises dans Swisscom Directories SA et local.ch SA pour une valeur de CHF 162 millions. Dans les comptes consolidés, le regroupement d'entreprises a été pris en compte à titre provisoire au 31 décembre 2014, car toutes les informations nécessaires sur les sociétés étrangères acquises n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement des états financiers consolidés.

Dans les comptes consolidés de Swisscom au 31 décembre 2014, un chiffre d'affaires net de CHF 41 millions et un bénéfice de CHF 6 millions ont en outre été générés depuis la reprise de PubliGroupe le 5 septembre 2014. Si PubliGroupe avait été incluse dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2014, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 753 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 712 millions.

L'allocation du prix d'acquisition de PubliGroupe a été définitivement établie au troisième trimestre 2015 et l'exercice précédent a été adapté en conséquence. Le rapprochement entre l'allocation provisoire et l'allocation définitive du prix d'acquisition est présentée ci-après:

En millions CHF	Présenté à titre provisoire	Ajustement	Définitif
Allocation du prix d'acquisition PubliGroupe SA			
Liquidités	16	–	16
Autres actifs financiers	42	(7)	35
Actifs non courants détenus en vue de la vente	137	29	166
Parts dans des sociétés associées	48	11	59
Immobilisations corporelles	4	–	4
Autres immobilisations incorporelles	63	–	63
Avoir sur la prévoyance professionnelle (Engagements de prévoyance professionnelle)	15	(24)	(9)
Autres actifs courants et non courants	48	–	48
Passifs d'impôt différé	(11)	(10)	(21)
Passifs financiers	(20)	–	(20)
Autres passifs courants et non courants	(114)	5	(109)
Actifs et passifs identifiés	228	4	232
Goodwill	192	(4)	188
Coûts d'acquisition	420	–	420
Liquidités acquises	(16)	–	(16)
Parts dans des sociétés associées	(108)	–	(108)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(8)	–	(8)
Total dépenses	288	–	288

Le montant brut des créances clients acquises s'élève à CHF 47 millions. A la date de la reprise, il avait été estimé que CHF 7 millions de ce montant ne seraient pas recouvrables. Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies attendues ainsi que dans les collaborateurs qualifiés. En relation avec la reprise de PubliGroupe, des coûts de transaction de CHF 1 million ont été comptabilisés comme autres charges d'exploitation.

Il résulte de l'allocation définitive du prix d'acquisition les retraitements rétrospectifs suivants de l'état consolidé de la situation financière de Swisscom au 31 décembre 2014:

En millions CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014			
Autres actifs financiers	273	(7)	266
Actifs non courants détenus en vue de la vente	80	29	109
Goodwill	4 987	(4)	4 983
Parts dans des sociétés associées	171	11	182
Engagements de prévoyance professionnelle	2 441	(9)	2 432
Provisions	932	(5)	927
Passifs d'impôt différé	357	14	371
Capitaux propres	5 457	29	5 486
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	5 454	29	5 483
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	3	–	3

Il résulte de l'allocation définitive du prix d'acquisition les retraitements rétrospectifs suivants du compte de résultat global consolidé 2014 de Swisscom:

En millions CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Compte de résultat global consolidé 2014			
Bénéfice net	1 706	–	1 706
Autres éléments du résultat global	(938)	29 ¹	(909)
Résultat global	768	29	797
Résultat global attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	757	29	786
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires	11	–	11

¹ Gains actuariels des régimes à prestations définies de CHF 32 millions moins impôts sur le résultat de CHF 3 millions.

Vente de filiales en 2015

En 2015, Swisscom a vendu Alphapay SA et toutes les participations du groupe Swisscom Hospitality Services. Alphapay SA est un prestataire de services d'encaissement spécialisé dans la gestion des créances pour le compte de tiers. Swisscom Hospitality Services propose des services basés sur le haut débit à ses hôtes et clients du secteur de l'hôtellerie et des conférences en Europe et en Amérique du Nord. De plus, en 2015, IWARE SA et Spree7 GmbH, toutes deux actives dans le domaine des médias, ont été vendues. La vente de filiales a généré un bénéfice de CHF 19 millions, qui a été comptabilisé comme autres produits financiers. Les valeurs comptables agrégées des actifs nets vendus ainsi que les entrées de liquidités agrégées résultant de la vente de filiales en 2015 se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	2015
Liquidités	11
Clients et autres débiteurs	21
Immobilisations corporelles	2
Goodwill	13
Actifs d'impôt différé	3
Autres actifs courants et non courants	11
Fournisseurs et autres créditeurs	(14)
Autres passifs courants et non courants	(21)
Total des actifs nets vendus	26
Prix de cession	45
Liquidités vendues	(11)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(1)
Total entrées des ventes d'entreprises	33

6 Secteurs opérationnels

Modifications dans le compte rendu des secteurs

Swisscom a regroupé ses activités destinées aux grands clients des divisions opérationnelles Grandes Entreprises, Réseau & Informatique et Swisscom IT Services, afin de s'adresser à ses clients commerciaux par l'intermédiaire d'un seul interlocuteur et de leur proposer plus rapidement des solutions basées sur le cloud. La nouvelle division opérationnelle Clientèle entreprise englobe tous les grands clients et devient de ce fait l'un des plus importants prestataires intégrés de TIC pour les grandes entreprises en Suisse. La division opérationnelle IT, Network & Innovation est désormais responsable de l'exploitation de tous les systèmes informatiques et assure donc aussi, à ce titre, le service des plateformes informatiques gérées auparavant par Swisscom IT Services. Elle se charge du développement et de la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble du groupe, et s'occupe aussi désormais de la gestion des immeubles en Suisse. En raison de ces adaptations, dans le cadre des rapports financiers, Swisscom IT Services et Swisscom Immeubles SA ont été intégrées dans les secteurs Clientèle entreprise et IT, Network & Innovation. Jusqu'à présent, ces unités opérationnelles étaient présentées dans les Autres secteurs opérationnels. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés comme suit:

En millions CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Chiffre d'affaires pour l'exercice 2014			
Clients privés	5 326	(164)	5 162
Petites et moyennes entreprises	1 159	172	1 331
Clientèle entreprise	1 788	781	2 569
Wholesale	929	–	929
IT, Network & Innovation	–	126	126
Elimination	(571)	(217)	(788)
Swisscom Suisse	8 631	698	9 329
Fastweb	2 047	–	2 047
Autres secteurs opérationnels	1 889	(1 224)	665
Group Headquarters	2	–	2
Elimination	(866)	526	(340)
Chiffre d'affaires net total	11 703	–	11 703
Résultat sectoriel pour l'exercice 2014			
Clients privés	2 823	(92)	2 731
Petites et moyennes entreprises	850	44	894
Clientèle entreprise	832	22	854
Wholesale	381	–	381
IT, Network & Innovation	(2 483)	173	(2 310)
Elimination	–	(1)	(1)
Swisscom Suisse	2 403	146	2 549
Fastweb	(119)	–	(119)
Autres secteurs opérationnels	186	(144)	42
Group Headquarters	(126)	(2)	(128)
Elimination	(22)	–	(22)
Total résultat sectoriel	2 322	–	2 322

Informations générales

La détermination des secteurs devant faire l'objet d'un rapport repose sur l'approche de gestion (management approach). Selon cette approche, les informations sectorielles externes suivent la structure organisationnelle et de gestion interne du groupe ainsi que l'établissement des rapports financiers internes à l'attention du principal décideur opérationnel (chief operating decision maker). Les informations sectorielles présentées correspondent au système de rapport interne. La présentation se décompose en secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Clientèle entreprise», «Wholesale» et «IT, Network & Innovation» – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels». «Group Headquarters», qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément. De plus amples informations sur les secteurs sont données dans la note 3.16.

«Group Headquarters» ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur «IT, Network & Innovation» ne facture pas de frais de réseau à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Clientèle entreprise» ainsi que «Wholesale» correspondent à une marge de couverture avant frais de réseau. Le résultat du secteur «IT, Network & Innovation» se compose des charges d'exploitation et des dépréciations diminuées du chiffre d'affaires résultant de la location et de la gestion d'immeubles et des propres prestations activées et autres produits. Le montant total du résultat de Swisscom Suisse correspond au résultat opérationnel (EBIT) de Swisscom Suisse. Les prestations proposées par les différents secteurs opérationnels sont décrites dans la note 3.16. Le résultat des secteurs «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels» correspond au résultat d'exploitation (EBIT) de ces entités. Il comprend le chiffre d'affaires net avec les clients externes et d'autres secteurs diminué des charges sectorielles et des amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. Les charges sectorielles englobent les achats de biens et services, les frais de personnel et les autres charges d'exploitation diminués des propres prestations activées et autres produits.

Les charges sectorielles incluent au titre de charges de prévoyance les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2015, la colonne «Elimination» contient des charges de CHF 60 millions au titre de rapprochement avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (aucune charge lors de l'exercice précédent).

La facturation de prestations ou de cessions d'actifs entre les différents secteurs peut se traduire par des profits et pertes latents. Ces derniers sont éliminés et figurent dans la colonne «Elimination» des informations sectorielles.

Informations sectorielles 2014 et 2015

Les informations sectorielles 2015 de Swisscom se présentent comme suit:

2015, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Headquarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	9 475	1 862	340	1	–	11 678
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	70	5	263	1	(339)	–
Chiffre d'affaires net	9 545	1 867	603	2	(339)	11 678
Résultat sectoriel	2 218	(16)	(5)	(117)	(68)	2 012
Produits financiers et charges financières, nets						(272)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						23
Résultat avant impôts sur le résultat						1 763
Charge d'impôt sur le résultat						(401)
Bénéfice net						1 362
Sociétés associées	105	42	76	–	–	223
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 817	581	48	–	(19)	2 427
Amortissements et dépréciations	1 383	635	74	–	(6)	2 086
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	20	–	(3)	–	–	17
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	16	–	7	–	–	23

Les informations sectorielles 2015 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2015, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Clientèle entreprise	Wholesale	IT, Network & Innovation	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 075	1 339	2 449	579	33	–	9 475
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	149	31	205	377	97	(789)	70
Chiffre d'affaires net	5 224	1 370	2 654	956	130	(789)	9 545
Résultat sectoriel	2 797	859	818	198	(2 454)	–	2 218
Sociétés associées	31	2	15	56	1	–	105
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	180	50	171	–	1 416	–	1 817
Amortissements et dépréciations	136	48	92	–	1 107	–	1 383
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	–	–	(5)	–	25	–	20
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	(3)	–	–	19	–	–	16

Les informations sectorielles 2014 de Swisscom se présentent comme suit:

2014, en millions CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	9 253	2 043	406	1	–	11 703
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	76	4	259	1	(340)	–
Chiffre d'affaires net	9 329	2 047	665	2	(340)	11 703
Résultat sectoriel	2 549	(119)	42	(128)	(22)	2 322
Produits financiers et charges financières, nets						(260)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						26
Résultat avant impôts sur le résultat						2 088
Charge d'impôt sur le résultat						(382)
Bénéfice net						1 706
Sociétés associées	68	47	67	–	–	182
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	109	–	–	109
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 768	682	38	–	(28)	2 460
Amortissements et dépréciations	1 286	744	61	5	(5)	2 091
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	52	–	(3)	–	–	49
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	26	–	–	–	–	26

Les informations sectorielles 2014 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2014, en millions CHF, ajusté	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Clientèle entreprise	Wholesale	IT, Network & Innovation	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 006	1 301	2 344	570	32	–	9 253
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	156	30	225	359	94	(788)	76
Chiffre d'affaires net	5 162	1 331	2 569	929	126	(788)	9 329
Résultat sectoriel	2 731	894	854	381	(2 310)	(1)	2 549
Sociétés associées	–	3	–	64	1	–	68
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	161	37	152	–	1 418	–	1 768
Amortissements et dépréciations	114	21	88	–	1 063	–	1 286
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(1)	–	(1)	–	54	–	52
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	–	2	–	24	–	–	26

Informations relatives aux secteurs géographiques

Swisscom est active principalement en Suisse, où elle propose une gamme complète de services de télécommunication. A l'étranger, les activités sont principalement exercées par Fastweb, qui commercialise avant tout des services dans le domaine du réseau fixe et des produits basés sur IP en Italie. Le chiffre d'affaires net ainsi que les actifs sont ventilés par région. Ils sont attribués au siège des sociétés du groupe concernées.

En millions CHF	2015		2014	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	9 764	14 151	9 586	13 423
Italie	1 864	2 904	2 048	3 281
Autres pays d'Europe	43	125	55	151
Autres pays hors Europe	7	–	14	–
Non attribué	–	592	–	651
Total	11 678	17 772	11 703	17 506

Informations sur les produits et services

En millions CHF	2015	2014
Réseau mobile contrats simples	2 804	2 852
Réseau fixe contrats simples	3 439	3 832
Contrats combinés	2 248	1 938
Autres	3 186	3 080
Non attribué	1	1
Chiffre d'affaires net total	11 678	11 703

Les produits et services proposés par les différents secteurs opérationnels sont décrits dans la note 3.16.

Clients importants

Swisscom compte de très nombreux clients. En 2014 comme en 2015, elle n'a généré avec aucun client plus de 10% du chiffre d'affaires sectoriel.

7 Chiffre d'affaires net

En millions CHF	2015	2014
Chiffre d'affaires net provenant de la fourniture de services	10 887	10 874
Chiffre d'affaires net résultant de la vente de marchandises	788	828
Chiffre d'affaires net provenant de la mise à disposition d'immobilisations incorporelles à des fins d'usage	3	1
Chiffre d'affaires net total	11 678	11 703

De plus amples informations relatives aux activités de Swisscom sont présentées dans les notes 3.16 et 6.

8 Achats de biens et services

En millions CHF	2015	2014
Marchandises et matières consommées	19	42
Services acquis	484	503
Terminaux de clients et marchandises	1 124	1 103
Frais de communications nationales	174	176
Frais de communications internationales	263	246
Frais de communications des filiales étrangères	278	299
Total des achats de biens et services	2 342	2 369

9 Charges de personnel

En millions CHF	2015	2014
Charges salariales	2 295	2 194
Charges sociales	257	232
Charges pour régimes à prestations définies. Voir note 10.	320	244
Charges pour régimes à cotisations définies. Voir note 10.	9	10
Charges pour paiements fondés sur des actions. Voir note 11.	2	5
Charges salariales concernant les participants à la société d'occupation Worklink	4	5
Charges de réduction de postes	67	(1)
Autres charges de personnel	65	62
Total des charges de personnel	3 019	2 751

Programmes de réduction de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. Selon le plan social décidé, l'âge et l'ancienneté, certains collaborateurs touchés par les réductions de postes peuvent être transférés à la société d'occupation Worklink AG. Celle-ci place les participants auprès de tiers pour des interventions temporaires (pour de plus amples informations, voir la note 28).

10 Prévoyance professionnelle

Régimes à prestations définies

Swisscom gère pour ses collaborateurs différents régimes de retraite en Suisse et en Italie. En 2015, les charges liées aux régimes à prestations définies se sont élevées à CHF 346 millions (CHF 268 millions pour l'exercice précédent). Sur ce montant, CHF 320 millions (exercice précédent: CHF 244 millions) ont été comptabilisés dans les charges de personnel et CHF 26 millions (exercice précédent: CHF 24 millions) dans les charges financières.

comPlan

La plupart des collaborateurs de Swisscom en Suisse sont assurés auprès de l'institution autonome de prévoyance de l'employeur comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Les prestations dépassent le minimum prescrit par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les cotisations ordinaires de l'employeur englobent les cotisations de risque de 3,35% et les cotisations dépendant de l'âge de 5% à 13% du salaire assuré versées sur les avoirs de vieillesse individuels. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la

rente. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital. Le montant de la rente versée résulte du taux de conversion qui est appliqué à l'avoir de vieillesse épargné de chaque assuré lors de son départ à la retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est de 6,11%. L'avoir de vieillesse épargné résulte des cotisations de l'employeur et des cotisations des membres du personnel, qui sont versées sur le compte d'épargne individuel de chaque assuré, ainsi que des intérêts crédités sur l'avoir de vieillesse. Le taux d'intérêt crédité sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation de comPlan. L'institution de prévoyance comPlan a la forme juridique d'une fondation. Le Conseil de fondation, formé à parité égale de représentants de l'employeur et du personnel, est responsable de la gestion de la fondation. Ses tâches sont définies par la LPP et par le règlement de la caisse de pensions. Un découvert temporaire est autorisé selon la LPP. Le Conseil de fondation doit prendre des mesures d'assainissement afin de résorber le découvert dans un délai approprié. Selon la LPP, des cotisations supplémentaires de l'employeur et des membres du personnel peuvent être perçues si le régime de retraite présente un découvert significatif au sens de la LPP. Dans ce cas, le risque est réparti entre l'employeur et les membres du personnel, et l'employeur n'est légalement pas tenu de supporter plus de 50% des cotisations supplémentaires. Le degré de couverture selon la LPP de comPlan s'élevait à environ 108% au 31 décembre 2015 (111% un an plus tôt). La Commission de placement de comPlan est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. comPlan mandate des prestataires de services financiers indépendants pour la gestion des fonds de prévoyance. La surveillance est soutenue par un contrôleur de placements externe. Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement peut répartir la fortune dans les limites des prescriptions du Conseil de fondation.

Autres régimes de retraite

Les autres régimes de retraite comprennent, outre diverses filiales en Suisse qui ne sont pas affiliées à comPlan, le régime de retraite pour les collaborateurs de Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures. Ces droits sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

Charges de prévoyance

Régimes à prestations définies

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2015	comPlan	Autres régimes	2014
Coût des services rendus au cours de l'exercice	305	13	318	234	6	240
Changements des régimes	–	(3)	(3)	–	–	–
Coût d'administration	4	1	5	3	1	4
Total enregistré dans les charges de personnel	309	11	320	237	7	244
Coût financier de l'engagement net	25	1	26	24	–	24
Total enregistré dans les charges financières	25	1	26	24	–	24
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de profits et pertes	334	12	346	261	7	268

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre une perte actuarielle de CHF 393 millions (CHF 1 128 millions lors de l'exercice précédent), qui se décompose comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2015	comPlan	Autres régimes	2014 ajusté
Gains/(pertes) actuariel(le)s résultant de:						
Changement des hypothèses démographiques	(3)	–	(3)	–	–	–
Changement des hypothèses financières	171	2	173	1 536	12	1 548
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	85	(8)	77	(102)	–	(102)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	146	–	146	(315)	(3)	(318)
Total charges (produits) pour régimes à prestations définies enregistré dans les autres éléments du résultat global	399	(6)	393	1 119	9	1 128

Régimes à cotisations définies

En 2015, les charges pour régimes à cotisations définies se sont élevées à CHF 9 millions (CHF 10 millions pour l'exercice précédent).

Statut de l'institution de prévoyance

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2015	comPlan	Autres régimes	2014 ajusté
Engagement de prévoyance professionnelle						
Solde au 1^{er} janvier	11 406	294	11 700	9 533	162	9 695
Coût des services rendus au cours de l'exercice	305	13	318	234	6	240
Coûts financiers des engagements de prévoyance	127	3	130	218	–	218
Cotisations versées par les employés	169	6	175	162	1	163
Prestations de prévoyance payées	(288)	(19)	(307)	(259)	(2)	(261)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	253	(6)	247	1 434	12	1 446
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	89	89	–	199	199
Cessions provenant de la vente de filiales	(37)	(1)	(38)	–	–	–
Changements des régimes	–	(12)	(12)	–	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	(2)	(2)	–	–	–
Transfert du régime de retraite chez comPlan	248	(248)	–	84	(84)	–
Solde au 31 décembre	12 183	117	12 300	11 406	294	11 700
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	9 026	242	9 268	8 286	116	8 402
Coûts financiers de la fortune de prévoyance	102	2	104	194	–	194
Cotisations versées par l'employeur	256	9	265	259	7	266
Cotisations versées par les employés	169	6	175	162	1	163
Prestations de prévoyance payées	(288)	(19)	(307)	(259)	(2)	(261)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(146)	–	(146)	315	3	318
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	59	59	–	190	190
Cessions provenant de la vente de filiales	(23)	–	(23)	–	–	–
Changements des régimes	–	(9)	(9)	–	–	–
Coût d'administration	(4)	(1)	(5)	(3)	(1)	(4)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	215	(215)	–	72	(72)	–
Solde au 31 décembre	9 307	74	9 381	9 026	242	9 268
Engagements nets						
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre	2 876	43	2 919	2 380	52	2 432

Les engagements de prévoyance ont évolué comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2015	comPlan	Autres régimes	2014 ajusté
Solde au 1^{er} janvier	2 380	52	2 432	1 247	46	1 293
Charges de prévoyance, nettes	334	12	346	261	7	268
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(256)	(9)	(265)	(259)	(7)	(266)
Cessions provenant de la vente de filiales	(14)	(1)	(15)	–	–	–
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	30	30	–	9	9
(Produits) Charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	399	(6)	393	1 119	9	1 128
Conversion de monnaies étrangères	–	(2)	(2)	–	–	–
Transfert du régime de retraite chez comPlan	33	(33)	–	12	(12)	–
Solde au 31 décembre	2 876	43	2 919	2 380	52	2 432

La durée moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance est de 18 ans (exercice précédent: 18 ans).

Attribution de la fortune de prévoyance

comPlan

L'attribution de la fortune de prévoyance aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement de comPlan est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2015			31.12.2014		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	8,0%	2,2%	7,4%	9,6%	5,3%	7,7%	13,0%
Obligations d'entreprises Suisse	6,0%	7,8%	0,0%	7,8%	8,7%	0,0%	8,7%
Obligations d'Etat monde developed markets	10,0%	10,1%	0,0%	10,1%	11,0%	0,0%	11,0%
Obligations d'entreprises monde developed markets	9,0%	9,0%	0,0%	9,0%	7,9%	0,0%	7,9%
Obligations d'Etat monde emerging markets	7,0%	6,5%	0,0%	6,5%	6,6%	0,0%	6,6%
Dettes privées	6,0%	0,0%	4,9%	4,9%	0,0%	1,0%	1,0%
Instruments d'emprunt	46,0%	35,6%	12,3%	47,9%	39,5%	8,7%	48,2%
Actions Suisse	5,0%	4,9%	0,0%	4,9%	6,2%	0,0%	6,2%
Actions monde developed markets	12,0%	11,0%	0,0%	11,0%	12,7%	0,0%	12,7%
Actions monde emerging markets	8,0%	7,4%	0,0%	7,4%	8,1%	0,0%	8,1%
Instruments de capitaux propres	25,0%	23,3%	0,0%	23,3%	27,0%	0,0%	27,0%
Immeubles Suisse	11,0%	8,2%	3,6%	11,8%	8,1%	2,3%	10,4%
Immeubles monde	6,0%	3,7%	0,0%	3,7%	4,1%	0,0%	4,1%
Immeubles	17,0%	11,9%	3,6%	15,5%	12,2%	2,3%	14,5%
Commodities	4,0%	1,7%	1,9%	3,6%	1,2%	2,6%	3,8%
Private markets	7,0%	0,0%	6,1%	6,1%	0,0%	5,1%	5,1%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	3,6%	3,6%	0,0%	1,4%	1,4%
Liquidités et placements alternatifs	12,0%	1,7%	11,6%	13,3%	1,2%	9,1%	10,3%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	72,5%	27,5%	100,0%	79,9%	20,1%	100,0%

La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 5,77 ans (exercice précédent: 5,71 ans) avec une notation moyenne de A-. Toutes les positions en devises sont couvertes

à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de telle sorte que la quote-part prescrite de 94% (CHF ou couverture contre le CHF) soit réalisée. Les placements non cotés et par conséquent plutôt illiquides représentent une part de 27,5% de la fortune globale. Sur la base de cette stratégie, comPlan compte sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 18,1% (base: exercice 2016).

Autres régimes de retraite

La stratégie de placement des autres régimes de retraite vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs.

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2015, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 5 millions (CHF 7 millions un an plus tôt). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2015 à CHF -42 millions (CHF 519 millions lors de l'exercice précédent). Swisscom prévoit d'effectuer en 2016 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations ordinaires de l'employeur d'un montant de CHF 250 millions (sans les paiements au titre des retraites anticipées et des modifications apportées au régime).

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2015		2014	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	0,94%	1,46%	1,13%	1,31%
Evolution des salaires	1,75%	1,64%	1,75%	1,81%
Augmentations de rentes	–	–	0,10%	0,10%
Intérêts comptes d'épargne	0,94%	1,34%	1,13%	1,13%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	21,49	21,49	21,39	21,39
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,96	23,96	23,86	23,86

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à une valeur moyenne historique à long terme, spécifique à Swisscom. L'augmentation de rentes reflète le potentiel manquant de la fondation comPlan. La rémunération des montants d'épargne est assimilée au taux d'actualisation. Depuis 2012, Swisscom applique les tables générationnelles LPP 2010 concernant l'hypothèse relative à l'espérance de vie.

Analyse de sensibilité comPlan

En millions CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (Variation +/- 0,5%)	(899)	1 040	(39)	47
Evolution des salaires (Variation +/- 0,5%)	79	(74)	8	(8)
Augmentations de rentes (Variation +0,5%/-0,0%)	792	–	29	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/- 0,5%)	118	(108)	8	(8)
Espérance de vie à 65 ans (Variation +/- 0,5 année)	166	(168)	5	(5)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification des engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des prestations de rentes.

11 Rémunération en actions

En millions CHF	2015	2014
Rémunération en actions Management Incentive Plan	2	3
Autres rémunérations en actions	–	2
Total des charges pour rémunération en actions	2	5

Management Incentive Plan

Le Management Incentive Plan d'actionnariat est destiné aux membres de la Direction du groupe et aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux autres membres du Management. Les membres du Conseil d'administration perçoivent une partie de leur honoraire sous forme d'actions Swisscom. La part variable liée au résultat des membres de la Direction du groupe est versée pour 25% sous forme d'actions Swisscom. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale. Le montant de la part liée au résultat et le nombre d'actions sont toujours déterminés l'année suivante, après finalisation des états financiers. Les actions attribuées aux membres de la Direction du groupe se fondent ainsi sur la part variable liée au résultat de l'exercice précédent. La valeur fiscale s'élève à CHF 473 par action (CHF 449 l'année précédente). Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Aussitôt remises, elles sont considérées comme un avantage acquis (vesting). En 2015, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se décomposaient de la manière suivante:

Année d'attribution 2015	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 302	563	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	1 268	563	0,7
Autres membres du Management	1 309	563	0,7
Total 2015	3 879	563	2,1

¹ Attribution pour l'exercice 2014.

En 2014, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se décomposaient de la manière suivante:

Année d'attribution 2014	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 374	535	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	1 599	535	0,9
Autres membres du Management	1 760	535	0,9
Total 2014	4 733	535	2,5

¹ Attribution pour l'exercice 2013.

Autres rémunérations en actions

Lors de l'exercice précédent, 4 520 actions d'une valeur de marché de CHF 535 ont été remises à titre gratuit en reconnaissance d'une prestation exceptionnelle. Une charge de CHF 2 millions a été comptabilisée à ce titre.

12 Autres charges d'exploitation

En millions CHF	2015	2014
Charges de loyer	345	346
Charges d'entretien	285	322
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	10	11
Charges d'énergie	104	83
Charges informatiques	261	239
Charges de publicité et de vente	227	221
Commissions versées aux revendeurs	300	349
Charges de conseil et collaborateurs externes	200	199
Corrections de valeur sur créances	81	87
Charges administratives	143	145
Autres charges d'exploitation	741	538
Total des autres charges d'exploitation	2 697	2 540

Les autres charges d'exploitation incluent la constitution et dissolution de provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence (voir note 28).

13 Propres prestations activées et autres produits

En millions CHF	2015	2014
Propres prestations activées	337	267
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles. Voir note 22.	27	60
Produit résultant de la société d'occupation Worklink (location de services)	5	6
Autres produits	109	37
Total des propres prestations activées et des autres produits	478	370

Les propres prestations activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

14 Produits financiers et charges financières

En millions CHF	2015	2014
Produits d'intérêts des actifs financiers	10	10
Coûts d'emprunt activés	8	12
Bénéfice résultant de la vente des filiales. Voir note 5.	19	–
Bénéfice résultant des acquisitions d'entreprises par étapes. Voir note 5.	–	82
Gains de change	–	1
Autres produits financiers	6	7
Total des produits financiers	43	112
Charges d'intérêts des passifs financiers	(199)	(228)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(13)	(46)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle. Voir note 10.	(26)	(24)
Pertes de change	(40)	–
Ajustements de la valeur actuelle de provisions	(13)	(16)
Charges résultant de remboursements anticipés des passifs financiers. Voir note 26.	–	(41)
Autres charges financières	(24)	(17)
Total des charges financières	(315)	(372)
Produits financiers et charges financières, nets	(272)	(260)

Les charges d'intérêts nettes des actifs financiers et des passifs financiers se décomposent comme suit:

En millions CHF	2015	2014
Produits d'intérêts sur liquidités	–	1
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	10	9
Produits d'intérêts des actifs financiers	10	10
Charges d'intérêts sur prêts bancaires, emprunts obligataires et placements privés	(162)	(189)
Charges d'intérêts sur passifs résultant de contrats de location-financement	(32)	(36)
Charges d'intérêts sur autres passifs financiers	(5)	(3)
Charges d'intérêts des passifs financiers	(199)	(228)
Total charges d'intérêts nettes des actifs et des passifs financiers	(189)	(218)

15 Impôts sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En millions CHF	2015	2014
Charge d'impôt exigible	296	373
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(1)	5
Charge d'impôt différé	106	4
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de profits et pertes	401	382
Dont Suisse	387	412
Dont à l'étranger	14	(30)

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des impôts sur le résultat d'un montant positif de CHF 133 millions (exercice précédent: CHF 250 millions), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	2015	2014 ajusté
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	51	15
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	80	238
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	(1)	(2)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	3	(1)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	133	250

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est identique par rapport à l'exercice précédent, à savoir 20,9%.

En millions CHF	2015	2014
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	1 692	2 206
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	71	(118)
Résultat avant impôts sur le résultat	1 763	2 088
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,9%	20,9%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	368	436

Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée

Effet de la part au résultat de sociétés associées	(5)	(5)
Effet de changements du taux d'imposition sur des impôts différés	19	(21)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	2	(2)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	(7)	(10)
Effet de la non activation de reports de pertes fiscales	7	9
Effet de l'activation et de la facturation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	–	(2)
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(23)	(16)
Effet de produits exonérés d'impôts et de dépenses fiscalement non déductibles	36	(12)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	4	5
Total de la charge d'impôt sur le résultat	401	382
Taux effectif d'imposition sur le résultat	22,7%	18,3%

Actifs et passifs d'impôt sur le résultat

Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible ont évolué comme suit:

En millions CHF	2015	2014
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	155	162
Enregistrés dans le compte de profits et pertes	295	378
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	23	1
Paiements des impôts sur le résultat en Suisse	(345)	(377)
Paiements des impôts sur le résultat à l'étranger	(5)	(9)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	2	–
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	125	155
Dont actifs d'impôt exigible	(21)	(17)
Dont passifs d'impôt exigible	146	172
Dont Suisse	129	159
Dont à l'étranger	(4)	(4)

Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat différés comptabilisés dans l'état de la situation financière se présentent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2015			31.12.2014 ajusté		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	41	(523)	(482)	47	(467)	(420)
Immobilisations incorporelles	–	(335)	(335)	–	(341)	(341)
Provisions	86	(59)	27	79	(4)	75
Engagements de prévoyance professionnelle	582	–	582	508	–	508
Reports de pertes fiscales	171	–	171	218	–	218
Autres	192	(91)	101	98	(92)	6
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	1 072	(1 008)	64	950	(904)	46
Dont actifs d'impôt différé			354			417
Dont passifs d'impôt différé			(290)			(371)
Dont Suisse			(121)			(91)
Dont à l'étranger			185			137

En 2015, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2014 ajusté	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consolidation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2015
Immobilisations corporelles	(420)	(59)	–	–	(3)	(482)
Immobilisations incorporelles	(341)	17	–	(20)	9	(335)
Provisions	75	(45)	–	(2)	(1)	27
Engagements de prévoyance professionnelle	508	(9)	80	4	(1)	582
Reports de pertes fiscales	218	(31)	–	3	(19)	171
Autres	6	21	76	1	(3)	101
Total	46	(106)	156	(14)	(18)	64

En 2014, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2013	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consoli- dation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2014 ajusté
Immobilisations corporelles	(301)	(119)	–	–	–	(420)
Immobilisations incorporelles	(364)	35	–	(12)	–	(341)
Provisions	10	65	–	–	–	75
Engagements de prévoyance professionnelle	268	–	239	1	–	508
Reports de pertes fiscales	203	16	–	2	(3)	218
Autres	7	(1)	12	(12)	–	6
Total	(177)	(4)	251	(21)	(3)	46

Des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales non utilisés et pour des différences temporelles déductibles sont inscrits à l'actif lorsqu'il s'avère probable qu'ils seront compensés avec des bénéfices imposables à venir ou des différences temporelles existantes. En raison de la possibilité de compenser, dans un proche avenir, des reports de pertes fiscales avec des bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales et pour d'autres différences temporelles d'un montant total de CHF 1 072 millions (CHF 950 millions l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif de diverses filiales au 31 décembre 2015. Sur ce montant, des reports de pertes fiscales et d'autres différences temporelles équivalant à CHF 202 millions (CHF 237 millions un an plus tôt) ont été inscrits à l'actif de filiales qui ont affiché des pertes en 2014 ou 2015. Sur la base des plans d'affaires approuvés de ces filiales, Swisscom considère comme probable de pouvoir compenser dans un proche avenir les reports en avant de pertes fiscales et les différences temporelles avec des bénéfices imposables.

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Echéance dans un délai d'1 an	–	1
Echéance dans un délai de 1 à 2 ans	1	2
Echéance dans un délai de 2 à 3 ans	8	2
Echéance dans un délai de 3 à 4 ans	12	8
Echéance dans un délai de 4 à 5 ans	15	14
Echéance dans un délai de 5 à 6 ans	22	29
Echéance dans un délai de 6 à 7 ans	26	23
Echéance illimitée	32	115
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	116	194
Dont Suisse	84	62
Dont à l'étranger	32	132

Sur les bénéfices non distribués des filiales, un passif d'impôt sur le résultat différé de CHF 6 millions a été comptabilisé au 31 décembre 2015 (exercice précédent: aucun). Les différences temporelles de filiales et sociétés associées pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2015 s'élèvent à CHF 931 millions (CHF 779 millions pour l'exercice précédent).

16 Bénéfice par action

Pour déterminer le bénéfice non dilué par action, on divise la part du bénéfice net revenant aux actionnaires de Swisscom SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, hors actions propres.

En millions CHF ou selon indication	2015	2014
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 361	1 694
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 558	51 801 267
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	26,27	32,70

Swisscom ne détient ni option sur action ni droit de souscription entraînant une dilution du bénéfice par action.

17 Liquidités

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Espèces et dépôts à vue	324	302
Total des liquidités	324	302

En 2015, comme déjà lors de l'exercice précédent, Swisscom n'a placé aucun avoir à terme à court terme.

18 Clients et autres débiteurs

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires facturé	2 334	2 413
Chiffre d'affaires non facturé	246	236
Corrections de valeur	(184)	(195)
Total des créances clients, net	2 396	2 454
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	89	60
Créances résultant d'activités d'encaissement	9	26
Créances résultant de contrats de construction	25	33
Autres créances	21	28
Corrections de valeur	(5)	(15)
Total des autres débiteurs, net	139	132
Total clients et autres débiteurs	2 535	2 586

Les créances clients font l'objet d'une gestion des risques active axée sur l'évaluation des risques de pays, sur le contrôle permanent des risques de crédit et sur la surveillance des créances. En raison du nombre élevé de clients, le cumul des risques est limité pour Swisscom. Le risque est surveillé pour chaque pays. La suffisance des corrections de valeur est évaluée sur la base de plusieurs facteurs, notamment la chronologie des créances, la solvabilité actuelle des clients et l'expérience passée.

La ventilation géographique des créances clients est la suivante:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Suisse	1 836	1 759
Italie	715	854
Autres pays	29	36
Chiffre d'affaires total facturé et non facturé	2 580	2 649
Suisse	(58)	(51)
Italie	(125)	(140)
Autres pays	(1)	(4)
Total des corrections de valeur	(184)	(195)
Total des créances clients, net	2 396	2 454

Analyse des échéances et corrections de valeur

Les échéances des créances clients et autres débiteurs et des corrections de valeur correspondantes sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur brute	Correction de valeur
Non échues	1 855	(7)	1 858	(8)
Echues jusqu'à 3 mois	364	(5)	421	(6)
Echues 4 à 6 mois	73	(5)	78	(6)
Echues 7 à 12 mois	94	(28)	93	(31)
Echues plus de 1 an	194	(139)	199	(144)
Total	2 580	(184)	2 649	(195)

Les corrections de valeur sur les créances clients et autres débiteurs ont évolué comme suit:

En millions CHF	Créances clients	Autres créances
Solde au 31 décembre 2013	164	16
Constitution de corrections de valeur	93	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(60)	–
Reprise de corrections de valeur	(6)	(2)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	7	–
Conversion de monnaies étrangères	(3)	–
Solde au 31 décembre 2014	195	15
Constitution de corrections de valeur	84	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(78)	–
Reprise de corrections de valeur	(1)	(1)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	1	–
Cessions provenant de la vente de filiales	(3)	(10)
Conversion de monnaies étrangères	(14)	–
Solde au 31 décembre 2015	184	5

Contrats de construction

Les données concernant les contrats de construction non terminés à la clôture de l'exercice sont présentées ci-après:

En millions CHF	2015	2014
Coûts des projets en cours	88	104
Profits comptabilisés nets de pertes	(10)	6
Coûts de contrats y compris quotes-parts des bénéfiques et pertes, nets	78	110
Moins demandes d'acomptes	(62)	(79)
Total des actifs nets résultant de contrats de construction	16	31
Dont créances résultant de contrats de construction	25	33
Dont passifs résultant de contrats de construction	(9)	(2)
Acomptes reçus	52	72

Un chiffre d'affaires net de CHF 262 millions pour 2015 (exercice précédent: CHF 293 millions) résultant de contrats de construction a été enregistré.

19 Autres actifs financiers

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Évalués à la juste valeur	Total
Solde au 31 décembre 2013	305	42	6	353
Acquisitions	24	8	–	32
Cessions	(159)	(15)	–	(174)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	20	15	–	35
Variation de la juste valeur	–	–	5	5
Conversion de monnaies étrangères	15	–	–	15
Solde au 31 décembre 2014, ajusté	205	50	11	266
Acquisitions	21	17	61	99
Cessions	(33)	(19)	–	(52)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	4	–	–	4
Variation de la juste valeur	–	4	3	7
Conversion de monnaies étrangères	(1)	–	–	(1)
Solde au 31 décembre 2015	196	52	75	323
Dont autres actifs financiers courants	20	2	63	85
Dont autres actifs financiers non courants	176	50	12	238

Prêts et créances

Au 31 décembre 2015, les avoirs à terme se montaient à CHF 8 millions (CHF 11 millions un an plus tôt). Au 31 décembre 2015, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 149 millions. Ces actifs servent à couvrir des prêts bancaires.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente englobent principalement des placements dans des instruments de capitaux propres. Les actions non cotées en Bourse sont comptabilisées au coût, car leur juste valeur ne peut pas être définie de façon fiable. Au 31 décembre 2015, la valeur comptable des placements en actions enregistrés au coût s'élevait à CHF 37 millions (CHF 27 millions un an auparavant).

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat incluent des titres de créances cotés d'une valeur comptable de CHF 61 millions (exercice précédent: aucuns) et une valeur résiduelle inférieure à une année. Il n'a pas été possible de disposer librement de ces actifs financiers, car les actifs servent à couvrir des passifs non comptabilisés résultant de contrats de crossborder-lease (voir note 33). Au 31 décembre 2015, des instruments financiers dérivés étaient en outre comptabilisés avec une valeur de marché positive de CHF 14 millions (CHF 11 millions l'exercice précédent). Les instruments financiers dérivés comprennent des opérations à terme sur devises, des swaps de change, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt (voir note 33).

20 Stocks

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Matières premières et accessoires	5	6
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	170	141
Acomptes versés	3	5
Travaux en cours et produits finis	–	5
Total des stocks, brut	178	157
Corrections de valeur	(4)	(8)
Total des stocks, net	174	149

En 2015, les achats de biens et services comprennent des coûts liés à des stocks d'un montant de CHF 1 143 millions (exercice précédent: CHF 1 145 millions).

21 Autres actifs non financiers

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Charges payées d'avance	159	164
Crédits de TVA	6	7
Acomptes versés	47	55
Autres actifs	26	26
Total des autres actifs non financiers courants	238	252
Charges payées d'avance	10	10
Autres actifs	70	47
Total des autres actifs non financiers non courants	80	57

22 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Au 31 décembre 2015, aucun actif non courant n'était comptabilisé comme détenu en vue de la vente. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des actifs non courants détenus en vue de la vente s'élevait à CHF 109 millions. Ce montant comprend des immeubles et des participations dans des sociétés associées provenant de l'unité «Autres secteurs opérationnels» pour une valeur comptable de respectivement CHF 99 millions et CHF 10 millions. Dans le cadre de la reprise de PubliGroupe en 2014, un immeuble et des participations dans des sociétés associées ont été acquis, lesquels devraient être vendus dans les douze prochains mois. Les sociétés associées concernaient différentes participations dans le secteur des médias en Suisse (pour de plus amples informations, voir note 5).

En 2015, des immeubles et des participations dans des sociétés associées ont été vendus pour une valeur comptable de CHF 109 millions. Durant l'exercice précédent, des immeubles et des participations dans des sociétés associées ont été vendus pour un prix d'achat de CHF 205 millions. La vente des immeubles a généré en 2014 un bénéfice de CHF 33 millions, qui a été comptabilisé comme autre produit dans le compte de profits et pertes.

23 Immobilisations corporelles

En millions CHF	Terrains, constructions et installations	Installations techniques	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2013	2 832	25 235	3 403	771	32 241
Acquisitions	9	1 453	237	290	1 989
Cessions	(68)	(656)	(225)	–	(949)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	2	–	2	–	4
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	123	34	–	157
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(102)	–	–	–	(102)
Autres reclassements	114	175	170	(471)	(12)
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(82)	–	–	(84)
Solde au 31 décembre 2014	2 785	26 248	3 621	590	33 244
Acquisitions	4	1 495	252	146	1 897
Cessions	(110)	(1 266)	(144)	–	(1 520)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	–	1	–	1
Cessions provenant de la vente de filiales	–	(35)	(4)	–	(39)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(51)	(4)	–	(55)
Autres reclassements	92	124	116	(372)	(40)
Conversion de monnaies étrangères	(9)	(386)	–	(2)	(397)
Solde au 31 décembre 2015	2 762	26 129	3 838	362	33 091
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2013	2 028	18 778	2 279	–	23 085
Amortissements	31	1 072	287	–	1 390
Cessions	(41)	(656)	(212)	–	(909)
Autres reclassements	1	(1)	(2)	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	–	(40)	–	–	(40)
Solde au 31 décembre 2014	2 019	19 153	2 352	–	23 524
Amortissements	38	1 061	310	–	1 409
Cessions	(59)	(1 266)	(136)	–	(1 461)
Cessions provenant de la vente de filiales	–	(34)	(3)	–	(37)
Autres reclassements	–	(7)	–	–	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(191)	1	–	(192)
Solde au 31 décembre 2015	1 996	18 716	2 524	–	23 236
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette, 31 décembre 2015	766	7 413	1 314	362	9 855
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	766	7 095	1 269	590	9 720
Valeur comptable nette, 31 décembre 2013	804	6 457	1 124	771	9 156

En 2015, des coûts d'emprunt à hauteur de CHF 8 millions (CHF 12 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif. Le taux d'intérêt moyen utilisé pour la comptabilisation des coûts d'emprunt s'est élevé à 1,9% (exercice précédent: 2,2%). Au 31 décembre 2015, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles sous forme de location-financement s'élevait à CHF 406 millions (exercice précédent: CHF 438 millions). Pour de plus amples informations concernant les frais de démantèlement et de remise en état, voir note 28.

24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En millions CHF	Goodwill	Logiciels de fabrication propre	Logiciels achetés	Relation avec la clientèle	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition							
Solde au 31 décembre 2013	6 407	1 137	1 813	1 137	278	962	11 734
Acquisitions	–	156	195	–	–	156	507
Cessions	(9)	(80)	(68)	(3)	–	(30)	(190)
Reclassements	–	97	58	–	–	(143)	12
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	188	1	4	21	–	44	258
Conversion de monnaies étrangères	(46)	(4)	(22)	(22)	(6)	(3)	(103)
Solde au 31 décembre 2014, ajusté	6 540	1 307	1 980	1 133	272	986	12 218
Acquisitions	–	176	166	–	–	205	547
Cessions	–	(75)	(53)	–	–	(35)	(163)
Reclassements	–	95	21	–	–	(76)	40
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	255	–	32	50	4	16	357
Cessions provenant de la vente de filiales	(13)	(18)	(2)	(1)	–	(15)	(49)
Conversion de monnaies étrangères	(217)	(14)	(109)	(100)	(26)	(15)	(481)
Solde au 31 décembre 2015	6 565	1 471	2 035	1 082	250	1 066	12 469
Cumul des amortissements et des dépréciations							
Solde au 31 décembre 2013	1 598	696	1 343	817	179	239	4 872
Amortissements	–	223	239	109	27	102	700
Dépréciations	–	–	1	–	–	–	1
Cessions	(9)	(79)	(68)	(3)	–	(29)	(188)
Reclassements	–	–	–	–	–	2	2
Conversion de monnaies étrangères	(32)	(2)	(16)	(18)	(3)	(2)	(73)
Solde au 31 décembre 2014	1 557	838	1 499	905	203	312	5 314
Amortissements	–	217	228	93	25	111	674
Dépréciations	–	2	–	–	–	1	3
Cessions	–	(75)	(47)	–	–	(34)	(156)
Cessions provenant de la vente de filiales	–	(18)	(2)	(1)	–	(14)	(35)
Reclassements	–	16	(9)	–	–	–	7
Conversion de monnaies étrangères	(153)	(10)	(83)	(85)	(20)	(9)	(360)
Solde au 31 décembre 2015	1 404	970	1 586	912	208	367	5 447
Valeur comptable nette							
Valeur comptable nette, 31 décembre 2015	5 161	501	449	170	42	699	7 022
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	4 983	469	481	228	69	674	6 904
Valeur comptable nette, 31 décembre 2013	4 809	441	470	320	99	723	6 862

Au 31 décembre 2015, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 154 millions (exercice précédent: CHF 128 millions). A l'exception du poste du goodwill, il n'existe pas d'immobilisations incorporelles comptabilisées avec une durée d'utilité indéterminée. Au 31 décembre 2015, le cumul des dépréciations sur le goodwill se montait à CHF 1 404 millions. L'augmentation du goodwill de CHF 255 millions en 2015 résulte en premier lieu de la reprise de search.ch (pour de plus amples informations, voir note 5). Le goodwill provenant de l'acquisition de sociétés associées figure dans les parts détenues dans lesdites sociétés.

Maintien de la valeur du goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors du regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014 ajusté
Clients privés Swisscom Suisse	2 620	2 629
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	662	655
Clientèle entreprise Swisscom Suisse	907	734
Fastweb	533	592
Autres unités génératrices de trésorerie	439	373
Goodwill total	5 161	4 983

Des tests de dépréciation des différents goodwills ont été réalisés au quatrième trimestre 2015, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont en règle générale basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En règle générale, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux de croissance correspond aux taux habituels des pays ou des marchés concernés. Les calculs reposent sur les hypothèses suivantes:

Unités génératrices de trésorerie	2015			2014		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés Swisscom Suisse	6,57%	5,20%	0%	6,51%	5,13%	0%
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	6,61%	5,20%	0%	6,54%	5,13%	0%
Clientèle entreprise Swisscom Suisse	6,61%	5,20%	0%	6,56%	5,13%	0%
Fastweb	10,30%	7,50%	1,0%	10,60%	7,70%	1,0%
Autres unités génératrices de trésorerie	7,1–12,1%	6,3–9,5%	0–1,0%	6,6–8,2%	5,1–6,4%	0–1,0%

Dans le calcul de la valeur d'utilité, le recours à des taux d'actualisation avant et après impôts (CMPC avant et après impôts) conduit au même résultat. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte des risques spéciaux des unités génératrices de trésorerie concernées. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Les bases et les hypothèses des tests de dépréciation de Swisscom Suisse et Fastweb sont présentées ci-après:

Clients privés, Petites et moyennes entreprises et Clientèle entreprise Swisscom Suisse

Le test de dépréciation du goodwill porte sur ces unités. La valeur recouvrable est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions des flux de trésorerie futurs sont basées sur le plan d'affaires sur trois ans approuvé par la Direction. Comme pour l'exercice précédent, un taux de croissance à long terme de zéro a été extrapolé pour les flux de trésorerie disponibles (free cash flows) dépassant la période de planification détaillée. La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune

des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels ne pourra entraîner un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

Le test de dépréciation de Fastweb a été effectué au quatrième trimestre 2015. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie futurs se basent sur le plan d'affaires sur cinq ans (de 2016 à 2020) établi par la Direction. Celui-ci tient compte des valeurs basées sur l'expérience et des attentes de la Direction relatives à la future évolution du marché pertinent. Le test de dépréciation repose sur les hypothèses clés suivantes:

Hypothèse	Description
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour la période de planification détaillée	Un taux de croissance annuel moyen de 4,2% a été projeté dans le plan d'affaires pour la période de planification détaillée jusqu'à 2020. Lors de l'exercice précédent, un taux de croissance annuel moyen de 3,3% avait été projeté pour la période de planification détaillée de 2015 à 2019.
Marge EBITDA projetée (EBITDA en % du chiffre d'affaires net)	La marge EBITDA projetée pour 2020 s'élève à 40%. Lors de l'exercice précédent, une marge EBITDA de 41% avait été projetée pour 2019.
Taux d'investissement projeté (investissements en % du chiffre d'affaires net)	Selon les prévisions, le volume des investissements par rapport au chiffre d'affaires net normalisé devrait s'élever à 23%. Lors de l'exercice précédent, un taux d'investissement de 18% avait été projeté pour 2019.
Taux d'actualisation après impôts	Le taux d'actualisation après impôts s'élève à 7,50% (exercice précédent 7,70%), le taux d'actualisation avant impôt à 10,30% (exercice précédent 10,60%). Le taux d'actualisation est calculé selon la technique du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il se compose des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement des obligations d'Etat allemandes à dix ans avec un taux d'intérêt nul a été utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, mais au minimum un taux d'intérêt de 3%. Un supplément de risque a été ajouté pour le risque de pays relatif à l'Italie.
Taux de croissance à long terme	A l'instar de l'exercice précédent, la valeur finale des flux de trésorerie disponibles normalisés a été capitalisée sur la base d'un taux de croissance constant de 1,0%. Le taux de croissance utilisé correspond aux taux habituels des pays ou des marchés considérés sur la base de valeurs tirées de l'expérience et de prévisions et confirmés par des sources d'information externes. Le taux de croissance utilisé ne dépasse pas les taux de croissance à long terme moyens habituels des pays et des marchés pris en compte.

Aucune dépréciation du goodwill ne résulte, à la date d'évaluation, du test de dépréciation. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 750 millions (CHF 818 millions) la valeur comptable nette.

Les modifications suivantes des hypothèses clés ont pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	Hypothèse	Sensibilité
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires jusqu'à 2020 avec une marge EBITDA inchangée par rapport au business plan	4,2%	2,0%
Marge EBITDA projetée 2020	40%	36%
Taux d'investissement 2020	23%	27%
Taux d'actualisation après impôts	7,50%	9,20%
Taux de croissance à long terme	1,0%	-1,2%

25 Parts dans des sociétés associées

En millions CHF	2015	2014 ajusté
Solde au 1^{er} janvier	182	153
Acquisitions	50	3
Cessions	–	(108)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises. Voir note 5.	–	59
Bénéfice résultant des acquisitions d'entreprises par étapes	–	82
Dividendes	(22)	(30)
Quote-part au résultat net	23	26
Conversion de monnaies étrangères	(10)	(3)
Solde au 31 décembre	223	182

Les participations qui sont comptabilisées dans les comptes consolidés de Swisscom selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées à la note 40. Les dividendes de CHF 22 millions (exercice précédent: CHF 30 millions) concernent principalement les dividendes versés par LTV Pages Jaunes et Belgacom International Carrier Services.

Les acquisitions de l'exercice 2015 comprennent des investissements de Swisscom dans finnova sa bankware (logiciels bancaires), siroop SA (marché en ligne), Ringier Publishing SA (commercialisation de contenus publicitaires) et Managed Mobility SA (gestion de flotte et optimisation de parcs de véhicules).

En septembre 2014, dans le cadre d'une offre publique d'achat, Swisscom a acquis PubliGroupe SA, qui détenait à la date de la transaction une participation de 51% dans LTV Pages Jaunes SA. La participation restante de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était détenue par Swisscom. Par cette reprise, Swisscom obtient le contrôle complet sur LTV Pages Jaunes SA, qui était par le passé intégrée dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que société associée. Dans les comptes consolidés de Swisscom, la valeur comptable de la participation de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était de CHF 26 millions à la date de la reprise. La différence de CHF 82 millions établie pour cette participation de 49% entre la valeur comptable et la juste valeur a été saisie au troisième trimestre 2014 comme autres produits financiers. La juste valeur pour la participation de 49% s'élève à CHF 108 millions et est comptabilisée en tant qu'élément des coûts d'acquisition de la reprise de PubliGroupe (pour de plus amples informations, voir notes 5 et 14). En outre, dans le cadre de la reprise de PubliGroupe, Swisscom a acquis une participation de 47,5% dans Zanox AG (Zanox), qui a été comptabilisée dans les comptes consolidés de Swisscom selon la méthode de la mise en équivalence. Zanox est le leader du marché européen de la publicité basée sur la performance.

Le récapitulatif suivant présente certains chiffres clés des sociétés associées:

En millions CHF	2015	2014
Compte de profits et pertes		
Chiffre d'affaires net	2 575	2 347
Charges d'exploitation	(2 418)	(2 223)
Résultat d'exploitation	157	124
Bénéfice net	104	122
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	1 073	1 131
Actifs non courants	933	935
Passifs courants	(964)	(1 087)
Passifs non courants	(429)	(316)
Capitaux propres	613	663

26 Passifs financiers

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Prêts bancaires	746	960
Emprunts obligataires	45	547
Placements privés	350	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	16	14
Autres passifs financiers portant intérêt	2	2
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	6	49
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	30	8
Total des passifs financiers courants	1 195	1 580
Prêts bancaires	610	921
Emprunts obligataires	5 385	4 557
Placements privés	581	925
Passifs résultant de contrats de location-financement	510	547
Autres passifs financiers portant intérêt	13	3
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	55	49
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	244	22
Total des passifs financiers non courants	7 398	7 024
Total des passifs financiers	8 593	8 604

Prêts bancaires et limite de crédit

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2015	31.12.2014
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2015	530	–	530
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2015	421	–	421
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2016	300	–	300
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2016	130	130	–
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2016	542	542	–
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2017	130	–	130
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2020	325	326	361
Prêts bancaires en EUR portant intérêt fixe	2020	217	219	–
Prêts bancaires en USD portant intérêt fixe	2028	98	139	139
Total prêts bancaires			1 356	1 881

En 2015, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire et mensuelle en CHF et en EUR. Au 31 décembre 2015, des prêts bancaires à court terme étaient à rembourser à hauteur de CHF 130 millions et d'EUR 500 millions (CHF 530 millions lors de l'exercice précédent).

En 2015, Swisscom a contracté un prêt bancaire portant sur EUR 200 millions (CHF 217 millions) pour une durée de 5 ans. Ce prêt bancaire à taux fixe en EUR a été converti au moyen d'un swap de devises en un financement à taux variable en CHF et a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de la juste valeur (fair value hedge). En 2015, Swisscom a remboursé des prêts bancaires à hauteur de CHF 960 millions et EUR 350 millions. Aucun coût de transaction relatif aux prêts bancaires ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif des prêts bancaires s'élève à –0,2% pour les prêts en CHF, à –0,3% pour les prêts en EUR et à 4,62% pour les prêts en USD. Un prêt bancaire portant sur EUR 300 millions a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Le remboursement des prêts bancaires peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2020. Au 31 décembre 2015, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Emprunts obligataires

En millions CHF	Durée	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal	Valeur comptable	
				31.12.2015	31.12.2014
Emprunts obligataires en CHF	2008–2015	500	4,00%	–	506
Emprunts obligataires en CHF	2007–2017	600	3,75%	610	609
Emprunts obligataires en CHF	2009–2018	1 425	3,25%	1 432	1 430
Emprunts obligataires en EUR	2013–2020	542	2,00%	539	597
Emprunts obligataires en EUR	2014–2021	542	1,88%	540	597
Emprunts obligataires en CHF	2010–2022	500	2,63%	499	498
Emprunts obligataires en CHF	2015–2023	250	0,25%	251	–
Emprunts obligataires en CHF	2012–2024	500	1,75%	504	503
Emprunts obligataires en EUR	2015–2025	542	1,75%	540	–
Emprunts obligataires en CHF	2014–2026	200	1,50%	202	202
Emprunts obligataires en CHF	2014–2029	160	1,50%	161	162
Emprunts obligataires en CHF	2015–2035	150	1,00%	152	–
Total emprunts obligataires				5 430	5 104

En avril 2015, Swisscom a contracté deux emprunts obligataires portant sur un montant nominal total de CHF 400 millions, soit CHF 250 millions avec un coupon de 0,25% et une durée allant jusqu'à 2023 et CHF 150 millions avec un coupon de 1,00% et une durée allant jusqu'à 2035. Les fonds obtenus ont été utilisés pour le remboursement de passifs existants. En outre, des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 225 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges). En septembre 2015, Swisscom a contracté un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 542 millions), avec un coupon de 1,75% et une durée allant jusqu'à 2025. L'emprunt obligataire a été émis par la société à but spécial indépendante irlandaise Lunar Funding V et est garanti par une reconnaissance de dette d'un même montant accordée à Swisscom par Lunar Funding V. Les fonds obtenus ont été utilisés pour le refinancement d'engagements financiers existants. En outre le financement à taux fixe portant sur EUR 500 millions a été converti au moyen d'un swap de devises en un financement à taux variable en CHF et a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de la juste valeur (fair value hedge). Au cours de l'exercice précédent, Swisscom avait déjà émis avec Lunar Funding V un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 601 millions), qu'elle avait aussi désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. En 2015, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 500 millions à son échéance. Au cours de l'exercice précédent, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 1 250 millions à son échéance. En outre, l'emprunt obligataire d'une durée allant jusqu'à 2018 d'un montant de CHF 75 millions (valeur nominale) a été partiellement remboursé de manière anticipée au cours de l'exercice précédent. La différence de CHF 8 millions entre le montant du remboursement de CHF 83 millions et la valeur comptable de CHF 75 millions de l'emprunt obligataire remboursé a été comptabilisée comme autres charges financières.

Placements privés

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2015	31.12.2014
Placements privés en Suisse en CHF	2016	350	350	350
Placements privés à l'étranger en CHF	2017	250	247	245
Placements privés à l'étranger en CHF	2018	72	69	68
Placements privés à l'étranger en CHF	2019	278	265	262
Total placements privés			931	925

Le risque d'intérêt des placements privés arrivant à échéance en 2016 est couvert par un swap de taux d'intérêt et désigné en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La durée des couvertures est identique à celle des placements privés couverts. Aucun coût de transaction relatif aux placements privés ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces placements privés s'élève à 1,7%. Le remboursement des placements privés en CHF à hauteur de CHF 581 millions arrivant à échéance dans les années 2017 à 2019 peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société. Dans le cadre des autres placements privés, les investisseurs ont le droit de revendre leur placement à Swisscom si la Confédération cède de manière durable la majorité qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

Passifs résultant de contrats de location-financement

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2015, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 163 millions (CHF 167 millions l'année précédente). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat. Le taux d'intérêt effectif des passifs résultant de contrats de location-financement s'élevait à 5,84%.

Les paiements minimaux au titre de la location et les passifs financiers résultant des contrats de cession-bail sont indiqués dans le tableau ci-après:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Dans un délai d'1 an	46	48
Dans un délai de 1 à 2 ans	40	47
Dans un délai de 2 à 3 ans	39	42
Dans un délai de 3 à 4 ans	36	41
Dans un délai de 4 à 5 ans	35	38
Après 5 ans	1 060	1 240
Total des paiements minimaux au titre de la location	1 256	1 456
Moins futurs coûts de financement	(730)	(895)
Total des passifs résultant de contrats de location-financement	526	561
Dont passifs financiers courants résultant de location-financement	16	14
Dont passifs financiers non courants résultant de location-financement	510	547

Au 31 décembre 2014 et 2015, les futurs paiements au titre de la valeur actualisée des passifs découlant de location-financement se présentaient comme suit:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Dans un délai d'1 an	16	14
Dans un délai de 1 à 2 ans	11	14
Dans un délai de 2 à 3 ans	10	9
Dans un délai de 3 à 4 ans	7	9
Dans un délai de 4 à 5 ans	6	6
Après 5 ans	476	509
Valeur actualisée totale des passifs résultant de contrats de location-financement	526	561

Les autres immeubles sont repris en location sous forme de contrats de location simple avec des durées résiduelles de 1 à 25 ans (voir note 35). En 2015, des loyers conditionnels de CHF 3 millions (CHF 3 millions un an auparavant) ont été comptabilisés en tant que charges de loyer.

27 Fournisseurs et autres créditeurs

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Factures fournisseurs reçues	1 058	1 102
Factures fournisseurs à recevoir	428	449
Total des fournisseurs	1 486	1 551
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	23	48
Passifs résultant d'activités d'encaissement	23	28
Passifs résultant de contrats de construction	9	2
Autres passifs	227	247
Total des autres passifs	282	325
Total des fournisseurs et autres créditeurs	1 768	1 876

28 Provisions

En millions CHF	Réduction de postes	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2013	45	481	118	155	799
Constitution de provisions	8	162	3	44	217
Ajustements de la valeur actuelle	–	13	2	1	16
Reprise de provisions non utilisées	(9)	(6)	–	(30)	(45)
Utilisation	(16)	(4)	(17)	(24)	(61)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	1	–	–	1	2
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2014	29	646	106	146	927
Constitution de provisions	70	–	208	23	301
Ajustements de la valeur actuelle	–	11	–	2	13
Reprise de provisions non utilisées	(3)	(62)	–	(7)	(72)
Utilisation	(8)	(2)	(4)	(14)	(28)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	–	–	2	2
Cessions provenant de la vente de filiales	–	–	–	(2)	(2)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(2)	(2)
Solde au 31 décembre 2015	88	593	310	148	1 139
Dont provisions courantes	86	–	186	79	351
Dont provisions non courantes	2	593	124	69	788

Provisions pour réductions de postes

Au quatrième trimestre 2015, Swisscom a enregistré une provision pour réductions de postes de CHF 70 millions. Swisscom opère sur un marché qui se caractérise par une concurrence intensive et une dynamique accrue en matière de prix. Pour cette raison, Swisscom s'est donné pour objectif de diminuer sa base de coûts. Elle entend y parvenir par des adaptations organisationnelles, des suppressions de postes, des optimisations de processus et le passage à la technologie All IP. De plus, l'évolution des affaires a des répercussions sur l'offre de Swisscom en matière de postes de travail: tandis que des postes sont supprimés dans des secteurs traditionnels, des emplois sont créés dans des domaines novateurs. Swisscom estime que les réductions de postes, en premier lieu dans les domaines d'assistance, conduiront environ 700 collaborateurs en Suisse à solliciter les prestations de son plan social. Les coûts occasionnés sont estimés à CHF 70 millions.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 1,48% (exercice précédent: 1,69%). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 24 millions (CHF 151 millions un an plus tôt). En 2015, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF 55 millions (CHF 157 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits dans les immobilisations corporelles et des ajustements d'un montant de CHF 7 millions (exercice précédent: CHF 1 million) ont été comptabilisés en résultat. Le versement des provisions à long terme aura vraisemblablement lieu après 2020.

Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation de la provision de CHF 56 millions. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction de la provision de CHF 60 millions.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En outre, la Commission de la concurrence (Comco) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom. Les paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions.

Dans sa décision du 5 novembre 2009, la Comco a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 millions pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'à fin 2007. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral le 7 décembre 2009. Le 6 octobre 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la Comco, mais réduit l'amende infligée à Swisscom par la Comco de CHF 220 millions à CHF 186 millions. Suite à cette décision, Swisscom a enregistré une provision de CHF 186 millions au troisième trimestre 2015. Swisscom conteste la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Début 2016, Swisscom a payé la sanction de CHF 186 millions infligée par la Comco.

Sur la base d'appréciations juridiques, des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence ont été constituées et dissoutes aux troisième et quatrième trimestres 2015. Pour des raisons de procédure, ces provisions sont présentées en montants nets.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux. Le paiement de la part à long terme des provisions interviendra vraisemblablement durant les années 2016 à 2018.

29 Passifs et actifs éventuels

Procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En outre, la Commission de la concurrence (Comco) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom.

En avril 2013, la Comco ouvrait contre Swisscom une enquête conformément à la loi sur les cartels dans le domaine de la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante. Le 23 juillet 2015, le secrétariat de la Comco a adressé à la Comco une demande de décision prévoyant d'infliger à Swisscom une amende de CHF 143 millions pour comportement illicite dans la commercialisation de contenus sportifs au travers de la télévision payante. Selon le secrétariat de la Comco, Swisscom, au travers de Teleclub, occupe une position dominante sur le marché, en particulier dans la retransmission de matchs de football et de hockey nationaux. Il est d'avis qu'elle doit donc offrir à toutes les plateformes télévisuelles en Suisse, dans la mesure où la technique le permet, une offre sportive Teleclub de valeur équivalente à des conditions non discriminatoires. Swisscom rejette ces accusations et estime qu'elle a agi en toute légalité en matière de commercialisation de contenus

sportifs. De son point de vue actuel, Swisscom estime qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Le 19 novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste en 2008, la Comco est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché à haut débit dans le domaine de la clientèle commerciale. Lors de cette soumission, Swisscom aurait fixé le prix des prestations préalables à un niveau tel que les concurrents ne pouvaient rivaliser avec l'offre de Swisscom pour les clients finaux. En raison de ce comportement illicite, la Comco a prononcé une sanction directe de CHF 8 millions. Swisscom a attaqué cette décision devant le Tribunal administratif fédéral. De son point de vue actuel, Swisscom estime qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Actifs éventuels résultant de procédures judiciaires

L'autorité italienne de la concurrence (AGCOM) a prononcé une sanction d'EUR 104 millions contre Telecom Italia pour comportement illicite en tant qu'entreprise en position dominante. Dans la même affaire, Fastweb a engagé une action en dommages-intérêts contre Telecom Italia et porté plainte en conséquence. Au quatrième trimestre 2015, Fastweb et Telecom Italia sont parvenus à un accord extrajudiciaire. Celui-ci porte également sur d'autres créances contestées entre les deux parties. Au quatrième trimestre 2015, Telecom Italia a effectué un paiement d'EUR 15 millions. Il résulte également de l'accord pour Fastweb au 31 décembre 2015 une créance douteuse et conditionnelle. Pour des raisons contractuelles et de procédure, il est renoncé à présenter le montant de la créance.

30 Autres passifs non financiers

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Chiffre d'affaires différé	436	407
Dettes de TVA	97	120
Paiements reçus d'avance	32	54
Autres passifs non financiers courants	128	137
Total des autres passifs non financiers courants	693	718
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	163	167
Autres passifs non financiers non courants	196	208
Total des autres passifs non financiers non courants	359	375

Les chiffres d'affaires différés englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance. La dissolution des bénéfices résultant de profits liés à la cession-bail d'immeubles (sale and leaseback) est comptabilisée dans le compte de profits et pertes différés sur la durée du contrat de location comme autre produit (voir notes 13 et 26).

31 Informations complémentaires sur les capitaux propres

Capital-actions et actions propres

Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Des actions d'une valeur de marché totale de CHF 2 millions (CHF 5 millions un an plus tôt) ont été remises dans le cadre des plans de rémunération en actions (voir note 11).

Le portefeuille d'actions propres a évolué comme suit:

	Nombre	Prix moyen en CHF	En millions CHF
Solde au 31 décembre 2013	802	435	–
Achat sur le marché	8 600	525	5
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(9 253)	535	(5)
Solde au 31 décembre 2014	149	525	–
Achat sur le marché	3 730	567	2
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(3 879)	563	(2)
Solde au 31 décembre 2015	–	–	–

Au 31 décembre 2015, aucune action propre ne se trouvait dans le portefeuille de Swisscom (exercice précédent: 149 actions). Ainsi, le nombre d'actions en circulation s'élevait à 51 801 943 actions au 31 décembre 2015 (51 801 794 un an plus tôt).

Autres réserves

En millions CHF	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Écarts de change	Autres réserves Total
Solde au 31 décembre 2013	(19)	7	(1 559)	(1 571)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(46)	(46)
Variation de la juste valeur	10	–	–	10
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	5	–	–	5
Impôts sur le résultat	(3)	–	15	12
Solde au 31 décembre 2014	(7)	7	(1 590)	(1 590)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(194)	(194)
Variation de la juste valeur	(12)	4	–	(8)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	11	(6)	–	5
Impôts sur le résultat	2	–	51	53
Solde au 31 décembre 2015	(6)	5	(1 733)	(1 734)

Les réserves de couverture englobent les ajustements de la juste valeur d'instruments de couverture qui ont été désignés en tant que couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges). Les réserves d'appréciation du marché comprennent les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves pour écarts de change englobent les différences découlant de la conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées de la monnaie fonctionnelle en francs suisses. Au 31 décembre 2015, les pertes de conversion cumulées avant impôts de Fastweb s'élevaient à CHF 2 143 millions (CHF 1 960 millions pour l'exercice précédent).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global 2015 se décomposent comme suit:

2015, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(393)	–	–	–	(393)	–	(393)
Impôts sur le résultat	80	–	–	–	80	–	80
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	(313)	–	–	–	(313)	–	(313)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(194)	(194)	–	(194)
Variation de la juste valeur	–	(12)	4	–	(8)	–	(8)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	11	(6)	–	5	–	5
Impôts sur le résultat	–	2	–	51	53	–	53
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	1	(2)	(143)	(144)	–	(144)
Autres éléments du résultat global	(313)	1	(2)	(143)	(457)	–	(457)

Les autres éléments du résultat global 2014 se décomposent comme suit:

2014, en millions CHF, ajusté	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(1 127)	–	–	–	(1 127)	(1)	(1 128)
Impôts sur le résultat	238	–	–	–	238	–	238
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	(889)	–	–	–	(889)	(1)	(890)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(46)	(46)	–	(46)
Variation de la juste valeur	–	10	–	–	10	–	10
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	5	–	–	5	–	5
Impôts sur le résultat	–	(3)	–	15	12	–	12
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	12	–	(31)	(19)	–	(19)
Autres éléments du résultat global	(889)	12	–	(31)	(908)	(1)	(909)

Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres

En 2015, les transactions avec les actionnaires minoritaires ont représenté CHF 2 millions (exercice précédent: CHF 157 millions). Dans le cadre de la reprise de PubliGroupe SA en septembre 2014, Swisscom a acquis pour un montant de CHF 162 millions les participations minoritaires de 49% en circulation de Swisscom Directories SA et de local.ch SA. La différence entre le prix d'achat de CHF 162 millions et la valeur comptable des participations minoritaires de CHF 26 millions a été comptabilisée dans les capitaux propres en tant que transaction sans incidence sur le résultat (pour de plus amples informations, voir note 5).

32 Distribution de dividendes

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2015, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 4 652 millions. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Le dividende proposé pour l'exercice 2015 n'est pas comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

En 2014 et 2015, Swisscom a versé les dividendes suivants:

En millions CHF ou selon indication	2015	2014
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en millions d'unités)	51,802	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Les versements de dividendes pour les exercices 2013 et 2014 ont été payés entièrement à partir des bénéfices reportés. Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 6 avril 2016. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 millions au total. Le versement du dividende est prévu pour le 12 avril 2016.

33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. Les risques financiers les plus importants sont liés aux variations des taux de change, des taux d'intérêt, de la solvabilité des contreparties ainsi que des liquidités. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées avec pour but de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Ces directives contiennent en particulier des limites de risque pour les instruments financiers autorisés et déterminent les processus de contrôle du risque. A l'exception de la gestion des risques de crédit liés à l'exploitation, la gestion du risque financier est du ressort de l'unité centrale Treasury. Celle-ci identifie les risques financiers, les évalue et les couvre en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du groupe. Le processus de gestion du risque mis en œuvre prévoit aussi l'établissement régulier de rapports sur l'évolution des risques financiers.

Risques de prix du marché

Risques de change

Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe. Les risques de change qui influent sur le cash flow (risque de transaction) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). De même, les risques de change qui influent sur les capitaux propres (risque de conversion) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La gestion des risques de change par Swisscom vise à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. Afin de couvrir le risque de transaction, Swisscom peut recourir à des contrats à terme sur devises, à des options sur devises et à des swaps de change. Ces mesures de couverture concernent principalement les monnaies USD et EUR. Des financements en EUR sont utilisés afin de couvrir le risque de change de la monnaie EUR. Swisscom a contracté à la clôture de l'exercice des passifs financiers représentant un montant global d'EUR 1 300 millions (CHF 1 409 millions), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2015, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31 décembre 2015			
Liquidités	50	3	1
Clients et autres débiteurs	9	3	4
Autres actifs financiers	17	229	1
Passifs financiers	(2 706)	(143)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(48)	(59)	(26)
Exposition nette aux valeurs comptables	(2 678)	33	(20)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	50	(412)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(2 628)	(379)	(20)
Contrats à terme sur devises	–	(3)	–
Swaps de change	567	351	–
Swaps de devises	759	–	–
Opérations de couverture	1 326	348	–
Exposition nette	(1 302)	(31)	(20)

Au 31 décembre 2014, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31 décembre 2014			
Liquidités	35	4	2
Clients et autres débiteurs	4	–	7
Autres actifs financiers	21	173	–
Passifs financiers	(2 019)	(144)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(67)	(74)	(15)
Exposition nette aux valeurs comptables	(2 026)	(41)	(6)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(362)	(455)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(2 388)	(496)	(6)
Contrats à terme sur devises	336	–	–
Swaps de change	–	446	–
Swaps de devises	421	–	–
Opérations de couverture	757	446	–
Exposition nette	(1 631)	(50)	(6)

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de profits et pertes d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Incidence sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 7,67% (exercice précédent 4,29%)	205	87
Volatilité USD 10,41% (exercice précédent 9,72%)	(3)	4
Opérations de couverture pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 7,67% (exercice précédent 4,29%)	(101)	(18)
Volatilité USD 10,41% (exercice précédent 9,72%)	6	–
Flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 7,67% (exercice précédent 4,29%)	(4)	16
Volatilité USD 10,41% (exercice précédent 9,72%)	43	44
Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 7,67% (exercice précédent 4,29%)	–	(14)
Volatilité USD 10,41% (exercice précédent 9,72%)	(43)	(43)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur la situation financière de Swisscom. Les fluctuations de taux entraînent des modifications des produits d'intérêts et des charges d'intérêts et peuvent en outre influencer la valeur de marché de certains actifs financiers, engagements et instruments de couverture. Swisscom pratique une gestion active des risques de taux d'intérêt, dont le but principal consiste à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. A cet effet, Swisscom a recours à des swaps.

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 509	5 997
Passifs financiers portant intérêt variable	1 705	2 444
Total des passifs financiers portant intérêt	8 214	8 441
Actifs financiers portant intérêt fixe	(138)	(115)
Actifs financiers portant intérêt variable	(412)	(348)
Total des actifs financiers portant intérêt	(550)	(463)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 664	7 978
Portant intérêt variable	1 293	2 096
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	(350)	(350)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	984	–
Portant intérêt variable, net	1 927	1 746
Portant intérêt fixe	6 371	5 882
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	350	350
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(984)	–
Portant intérêt fixe, net	5 737	6 232
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 664	7 978

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité ci-après montre les effets sur le compte de résultat et sur les capitaux propres d'une variation des taux en CHF de 100 points de base. Les intérêts négatifs ont été exclus du calcul de la sensibilité dans les capitaux propres.

En millions CHF	Compte de profits et pertes		Capitaux propres	
	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base
31 décembre 2015				
Financements variables	(13)	13	–	–
Swaps de taux d'intérêt	(6)	6	2	(2)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(19)	19	2	(2)
31 décembre 2014				
Financements variables	(21)	21	–	–
Swaps de taux d'intérêt	4	(4)	5	(6)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(17)	17	5	(6)

Risque de crédit

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Swisscom est exposée à des risques de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Il n'existe toutefois pas de concentration significative de risques de crédit. Swisscom dispose de directives veillant à ce que ses produits et services ne soient vendus qu'à des clients solvables. Par ailleurs, dans le cadre de l'activité opérationnelle, les impayés sont surveillés en permanence. Swisscom supporte les risques de crédit par le biais de correctifs de valeur individuels et de correctifs de valeur forfaitaires. La concentration des risques est en outre réduite en raison du nombre élevé de clients. En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont ni dépréciés ni impayés à la date de clôture, il n'existe aucun signe pouvant laisser supposer que leurs débiteurs n'honoreraient pas leurs obligations. Des informations supplémentaires sur les actifs financiers figurent dans les notes 17, 18 et 19.

Risques de crédit liés aux transactions financières

Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie au travers des instruments financiers dérivés et des placements. Une directive concernant les instruments financiers dérivés et les placements fixe les exigences relatives aux contreparties. Des limites individuelles sont en outre fixées pour les contreparties. Ces limites et les évaluations de la solvabilité des contreparties font l'objet d'un examen régulier. Swisscom conclut des contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) avec les contreparties pour limiter le risque de ses opérations sur dérivés. Afin de réduire encore davantage le risque de crédit en relation avec les opérations sur dérivés, Swisscom a conclu des Collateral Agreements avec certaines contreparties. La valeur comptable des actifs financiers comportant un risque de crédit se décompose comme suit:

En millions CHF	Notes	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités	17	324	302
Clients et autres débiteurs	18	2 535	2 586
Prêts et créances	19	196	209
Instruments financiers dérivés	19	14	11
Autres actifs évalués à la juste valeur	19	61	–
Valeur comptable totale des actifs financiers		3 130	3 108

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit ainsi que la notation des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
AAA	12	13
AA+	163	129
AA	7	15
AA-	149	149
A+	11	1
A	148	123
A-	1	3
BBB+	43	7
BBB	2	-
BBB-	9	10
Sans notation	50	72
Total	595	522

Risque de liquidité

La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables et la possibilité d'un financement au moyen de montants correspondants. Swisscom met en œuvre des processus et applique des principes garantissant une liquidité suffisante pour assurer le règlement de ses engagements courants et à venir. Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2020. Au 31 décembre 2015, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2015 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31 décembre 2015						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 356	1 439	747	74	437	181
Emprunts obligataires	5 430	6 080	129	729	2 194	3 028
Placements privés	931	954	352	252	350	-
Passifs résultant de contrats de location-financement	526	1 256	46	40	110	1 060
Autres passifs financiers portant intérêt	15	15	2	7	-	6
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	274	319	30	24	248	17
Fournisseurs et autres créditeurs	1 768	1 768	1 742	10	16	-
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	61	240	22	16	47	155
Total	10 361	12 071	3 070	1 152	3 402	4 447

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2014 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31 décembre 2014						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 881	1 975	963	383	370	259
Emprunts obligataires	5 104	5 778	640	120	2 293	2 725
Placements privés	925	970	6	356	608	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	561	1 456	48	47	121	1 240
Autres passifs financiers portant intérêt	5	5	2	–	1	2
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	30	30	8	6	–	16
Fournisseurs et autres créditeurs	1 876	1 876	1 853	7	16	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	98	157	58	8	11	80
Total	10 480	12 247	3 578	927	3 420	4 322

Evaluation des justes valeurs

En raison de leur échéance proche, la valeur comptable des clients, fournisseurs et autres débiteurs correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable des liquidités et des prêts à court terme correspond à la juste valeur. La juste valeur des placements disponibles à la vente est basée sur les cours boursiers ou correspond aux prix d'acquisition. La juste valeur des autres actifs financiers non courants est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe qui ne sont pas négociés en Bourse est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe négociés en Bourse se base sur la cotation à la date de clôture. La juste valeur des passifs résultant de contrats de location-financement est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des placements négociés en Bourse détenus en vue de leur négoce ou de leur vente est fondée sur leur cotation à la date de clôture des comptes. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la date de clôture des comptes.

Niveau hiérarchique pour les justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs comporte les trois niveaux suivants:

- > **Niveau 1:** cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- > **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- > **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

Catégories d'évaluation et justes valeurs d'instruments financiers

Les valeurs comptables et justes valeurs d'actifs financiers et de passifs financiers avec les catégories d'évaluation correspondantes se décomposent conformément aux tableaux ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, clients et autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créditeurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
31 décembre 2015							
Instruments financiers dérivés	–	–	14	–	–	14	–
Autres actifs évalués à la juste valeur	–	–	61	–	61	–	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	15	–	–	–	–	15
Actifs financiers à la juste valeur	–	15	75	–	61	14	15
Autres prêts et créances	196	–	–	–	–	239	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	196	–	–	–	–	239	–
Instruments financiers dérivés	–	–	61	–	–	61	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	61	–	–	61	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 356	–	1 391	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 430	5 867	–	–
Placements privés	–	–	–	931	–	957	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	526	–	1 037	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	15	–	15	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	274	–	274	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 532	5 867	3 674	–

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
31 décembre 2014							
Instruments financiers dérivés	–	–	11	–	–	11	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	23	–	–	5	–	18
Actifs financiers à la juste valeur	–	23	11	–	5	11	18
Autres prêts et créances	205	–	–	–	–	240	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	205	–	–	–	–	240	–
Instruments financiers dérivés	–	–	98	–	–	98	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	98	–	–	98	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 881	–	1 922	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 104	5 610	–	–
Placements privés	–	–	–	925	–	957	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	561	–	1 173	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	5	–	5	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	30	–	30	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 506	5 610	4 087	–

Swisscom a en outre comptabilisé au 31 décembre 2015 des actifs financiers disponibles à la vente d'une valeur comptable de CHF 37 millions (CHF 27 millions pour l'exercice précédent), évalués à leur prix d'acquisition.

Les instruments financiers du niveau 3 ont évolué comme suit en 2014 et 2015:

En millions CHF	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde au 31 décembre 2013	20
Acquisitions	1
Cessions	(3)
Solde au 31 décembre 2014	18
Cessions	(3)
Solde au 31 décembre 2015	15

Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. En 2014 et 2015, il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux.

Catégories d'évaluation et résultats d'instruments financiers

Les résultats par catégorie d'évaluation se décomposent de la façon suivante:

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2015					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	10	–	(4)	(194)	(1)
Variation de la juste valeur	–	–	(13)	–	–
Conversion de monnaies étrangères	(20)	–	(39)	19	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(10)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	(10)	–	(56)	(175)	(11)
Variation de la juste valeur	–	4	–	–	(12)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	(6)	–	–	11
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	(2)	–	–	(1)
Résultat net total par catégorie d'évaluation	(10)	(2)	(56)	(175)	(12)

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2014					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	10	–	(2)	(223)	(3)
Variation de la juste valeur	–	–	(46)	–	–
Conversion de monnaies étrangères	1	–	3	–	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(2)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	11	–	(45)	(223)	(5)
Variation de la juste valeur	–	–	–	–	10
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	–	–	–	5
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	15
Résultat net total par catégorie d'évaluation	11	–	(45)	(223)	10

Les autres charges d'exploitation comprennent en plus, en 2015, des correctifs de valeur sur clients et autres débiteurs d'un montant de CHF 81 millions (CHF 87 millions lors de l'exercice précédent).

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés suivants ont été comptabilisés aux 31 décembre 2014 et 2015:

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Couvertures de juste valeur	984	–	12	–	(3)	–
Couvertures de flux de trésorerie	617	824	1	6	(5)	(10)
Autres instruments financiers dérivés	996	929	1	5	(53)	(88)
Total instruments financiers dérivés	2 597	1 753	14	11	(61)	(98)
Dont des instruments financiers dérivés courants			2	11	(6)	(49)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			12	–	(55)	(49)

Instruments de couverture de juste valeur

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Swaps de taux d'intérêt en CHF	225	–	1	–	–	–
Swaps de devises en EUR	759	–	11	–	(3)	–
Total couvertures de juste valeur	984	–	12	–	(3)	–

En 2015, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 225 millions pour la couverture du risque de taux d'intérêt lié à un financement à taux fixe en CHF. Ces swaps de taux d'intérêt ont représenté au 31 décembre 2015 des justes valeurs positives de CHF 1 million. En outre, Swisscom a conclu en 2015 des swaps de devises portant sur EUR 700 millions pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements à taux fixe en EUR. Ces swaps de devises ont représenté au 31 décembre 2015 des justes valeurs positives de CHF 11 millions et des justes valeurs négatives de CHF 3 millions. Lors de l'exercice précédent, Swisscom n'a présenté aucun instrument désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges).

Couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges)

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Swaps de change en USD	267	235	1	6	–	–
Swaps de taux d'intérêt en CHF	350	350	–	–	(5)	(9)
Contrats à terme sur devises en EUR	–	239	–	–	–	(1)
Total couvertures de flux de trésorerie	617	824	1	6	(5)	(10)

Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée allant jusqu'en 2016, afin de couvrir le risque de taux d'intérêt résultant d'un placement privé à taux variable d'un montant de CHF 350 millions. Les couvertures ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge). Au 31 décembre 2015, ces swaps de taux d'intérêt présentaient une juste valeur négative de CHF 5 millions (CHF 9 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture, CHF 6 millions (CHF 10 millions l'année précédente) ont été comptabilisés dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés. En 2009, Swisscom a résilié des swaps de taux d'intérêt désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting), afin de couvrir de manière anticipée le risque de taux d'intérêt lié à des prises d'emprunt souhaitées pour un montant de CHF 300 millions. La part effective de CHF 7 millions a été laissée dans les autres réserves des capitaux propres. Elle sera comptabilisée dans les charges d'intérêts durant la période couverte des emprunts obligataires émis en 2009. Dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés, un montant négatif de CHF 1 million (CHF 2 millions un an plus tôt) était comptabilisé au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers dérivés comprenaient des swaps de change à hauteur d'USD 268 millions, qui servent de couverture pour de futures acquisitions de marchandises et de services dans les monnaies correspondantes. A cet effet, l'année précédente des swaps de change à hauteur d'USD 237 millions et des contrats de change à terme à hauteur d'EUR 199 millions ont été enregistrés. Ces opérations de couverture ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les opérations de couverture présentent une juste valeur positive de CHF 1 million (valeur de marché positive de CHF 6 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture désignés, un montant nul (montant positif de CHF 5 millions l'année précédente) a été comptabilisé dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés.

Autres instruments financiers dérivés

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Swaps de devises en EUR	–	421	–	–	–	(47)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(53)	(40)
Swaps de change en USD	226	211	1	5	–	–
Swaps de change en EUR	567	–	–	–	–	–
Contrats à terme sur devises en USD	3	–	–	–	–	(1)
Contrats à terme sur devises en EUR	–	97	–	–	–	–
Total autres instruments financiers dérivés	996	929	1	5	(53)	(88)

En 2010, des swaps de devises en EUR d'une durée de cinq ans portant sur EUR 350 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces couvertures sont arrivées à échéance en 2015. Elles n'étaient pas désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Au 31 décembre 2015, les instruments financiers dérivés comprenaient en outre des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 200 millions d'une durée allant jusqu'en 2040 et avec une valeur de marché négative de CHF 53 millions (exercice précédent: valeur de marché négative de CHF 40 millions), qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent en outre des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Contrats de crossborder-lease

Entre 1996 et 2002, Swisscom a conclu des contrats de crossborder-lease portant sur des équipements de réseaux de communication fixe et mobile, contrats par le biais desquels elle a vendu ou cédé en leasing à long terme des éléments d'équipements, qu'elle a ensuite repris en leasing. Swisscom a payé d'avance (defeased) une part importante des dettes de leasing grâce à des placements auprès de débiteurs de premier ordre. Les actifs financiers ont été déposés de façon irrévocable auprès d'un trust. En conformité avec l'interprétation SIC-27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location», ces placements et les passifs se compensent et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2015, les passifs et actifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease et non présentés dans l'état de la situation financière, en conformité avec l'interprétation SIC-27, s'élevaient au total, intérêts courus compris, respectivement à USD 69 millions et CHF 69 millions (USD 66 millions et CHF 65 millions un an auparavant).

Compensation d'instruments financiers

En millions CHF	Valeur brute	Compensé dans le bilan	Valeur nette
31 décembre 2015			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	22	(16)	6
Comptabilisation différée	149	(60)	89
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	171	(76)	95
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	42	(16)	26
Comptabilisation différée	83	(60)	23
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	125	(76)	49
31 décembre 2014			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	26	(19)	7
Comptabilisation différée	164	(104)	60
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	190	(123)	67
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	34	(19)	15
Comptabilisation différée	152	(104)	48
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	186	(123)	63

Swisscom conclut des accords pour des opérations de couverture selon la convention modèle de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Ce type d'accord regroupe l'ensemble des créances dues le même jour à chaque contrepartie, sur l'ensemble des soldes en souffrance, dans la même monnaie et en un seul montant net, payable par l'une ou l'autre des contreparties. Ces accords ISDA ne remplissent pas les critères pour une compensation au bilan, car Swisscom ne dispose pas à l'heure actuelle d'un droit applicable lui permettant de compenser des montants au bilan et un tel droit ne peut s'appliquer qu'à des événements futurs, comme en cas de retard de paiement ou d'autres événements de crédit. En 2015, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 3 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 14 millions à CHF 11 millions et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 61 millions à CHF 58 millions. Lors de l'exercice précédent, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 2 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 11 millions à CHF 9 millions et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 98 millions à CHF 96 millions.

Dans le trafic d'itinérance international, les décomptes entre opérateurs de télécommunications sont établis via une centrale de décompte. Ce faisant, les actifs et passifs résultant du trafic d'itinérance international sont compensés entre les parties contractantes et payés en montant net. Dans son bilan, Swisscom compense les actifs et passifs de toutes les contreparties pour lesquelles elle dispose d'un droit de compensation contractuel.

Gestion de capitaux

Le capital géré désigne les capitaux propres, y compris les intérêts minoritaires. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres. Celle-ci lui permet d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés et correspondant aux risques. De plus, Swisscom tient à disposition des moyens financiers afin d'autoriser des investissements procurant des avantages à sa clientèle et générant des revenus supplémentaires en faveur des investisseurs. Le capital géré fait l'objet d'une surveillance au travers de la quote-part des capitaux propres; cette quote-part sert à calculer le rapport entre les capitaux propres du groupe et le total des actifs.

Le calcul de la quote-part des capitaux propres est indiqué ci-dessous:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	5 237	5 483
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	5	3
Total des capitaux	5 242	5 486
Total des actifs	21 149	20 961
Quote-part des capitaux propres en %	24,8	26,2

Dans ses objectifs stratégiques, le Conseil fédéral a fixé la dette nette maximale de Swisscom à environ 2,1 fois le résultat d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA). Un dépassement temporaire de cette valeur est admis. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA se présente comme suit:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Emprunts obligataires	5 430	5 104
Prêts bancaires	1 356	1 881
Placements privés	931	925
Passifs résultant de contrats de location-financement	526	561
Autres passifs financiers	350	133
Total des passifs financiers	8 593	8 604
Liquidités	(324)	(302)
Placements à court terme	(85)	(40)
Actifs financiers non courants portant intérêt fixe	(142)	(142)
Dette nette	8 042	8 120
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 098	4 413
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	2,0	1,8

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme.

34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des actifs et passifs opérationnels

En millions CHF	2015	2014
Clients et autres débiteurs	(3)	4
Stocks	(30)	(7)
Autres actifs non financiers	(9)	(41)
Fournisseurs et autres créditeurs	(77)	(85)
Provisions	248	(40)
Autres passifs non financiers	(51)	(22)
Engagements de prévoyance professionnelle	56	(22)
Total des variations des actifs et passifs courants	134	(213)

Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2015, les autres flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont montés à CHF 2 millions (sorties de liquidités de CHF 14 millions lors de l'exercice précédent). Cela s'explique essentiellement par le paiement d'opérations de couverture et par la commission de mise à disposition des limites de crédit garanties.

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent des acquisitions découlant de location-financement pour un montant de CHF 9 millions (CHF 13 millions pour l'exercice précédent). Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état, une diminution nette de CHF 55 millions a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles (augmentation de CHF 157 millions lors de l'exercice précédent) (voir note 23).

35 Obligations futures

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2015, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 886 millions (exercice précédent: CHF 1 004 millions).

Location simple

La location simple concerne principalement la location d'immeubles commerciaux (voir note 26). En 2015, les paiements consacrés à la location simple non résiliables se montaient à CHF 314 millions (CHF 316 millions pour l'exercice précédent). La composition des paiements minimaux futurs pour la location découlant de contrats de location simple non résiliables est la suivante:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Dans un délai d'1 an	150	153
Dans un délai de 1 à 2 ans	140	136
Dans un délai de 2 à 3 ans	117	120
Dans un délai de 3 à 4 ans	101	104
Dans un délai de 4 à 5 ans	89	91
Après 5 ans	372	455
Total des paiements minimaux au titre de la location	969	1 059

36 Recherche et développement

Des charges de CHF 18 millions pour 2015 (CHF 18 millions pour l'exercice précédent) ont été comptabilisées pour la recherche et le développement.

37 Parties liées

Actionnaire majoritaire, sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2015:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	359	145	150	377
Sociétés associées	23	109	5	7
Actionnaires minoritaires	–	2	–	–
Total 2015 / Solde au 31 décembre 2015	382	256	155	384

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2014:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	397	160	178	668
Sociétés associées	100	145	9	6
Actionnaires minoritaires	–	1	–	2
Total 2014 / Solde au 31 décembre 2014	497	306	187	676

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2015, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit en premier lieu des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète en outre des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales et autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue avec la Poste des transactions financières aux conditions du marché.

Sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les prestations fournies aux sociétés associées et actionnaires minoritaires ainsi que celles obtenues de la part des sociétés associées et actionnaires minoritaires sont basées sur les prix du marché. Les sociétés associées sont mentionnées dans la note 40.

Institutions de prévoyance du personnel

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 10.

Rémunérations des principaux dirigeants

En millions CHF	2015	2014
Rémunération en cours	1,5	1,5
Rémunération en actions	0,8	0,8
Cotisations de sécurité sociale	0,1	0,1
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2,4	2,4
Rémunération en cours	5,7	5,6
Rémunération en actions	1,0	0,7
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	–	0,3
Cotisations de prévoyance	0,8	0,7
Cotisations de sécurité sociale	0,5	0,5
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	8,0	7,8
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	10,4	10,2

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de service et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% (voir note 11). La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) a lieu dans le chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

38 Informations sur les concessions de service

Le 21 juin 2007, s'appuyant sur la loi sur les télécommunications (LTC), la Commission fédérale de la communication (ComCom) a octroyé à Swisscom la concession relative au service universel pour les années 2008 à 2017. En sa qualité de concessionnaire, Swisscom s'engage à offrir le service universel à l'ensemble de la population suisse, pendant la durée de la concession (dix ans). La concession s'étend à tout le pays. Le service universel garantit l'accès à une offre minimale de prestations et de services de télécommunication, en particulier le droit à un raccordement permettant l'établissement de communications téléphoniques nationales et internationales en temps réel, l'envoi et la réception de fax et l'accès au haut débit. Le service universel fixe également la mise à disposition d'un nombre prescrit de cabines téléphoniques publiques (Publiphone) par commune. Le Conseil fédéral détermine périodiquement les prix plafonds du service universel.

39 Evénements postérieurs à la date de clôture

Approbation des comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 3 février 2016.

40 Liste des sociétés du groupe

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en millions
Suisse				
Akenes SA ²	Lausanne	27,3	CHF	0,1
BFM Business Fleet Management SA ¹	Ittigen	100	CHF	1,0
Billag SA ¹	Fribourg	100	CHF	0,1
cablex SA ²	Berne	100	CHF	5,0
CT Cinetrade AG ¹	Zurich	75	CHF	0,5
Datasport SA ²	Gerlafingen	100	CHF	0,2
finnova sa bankware ^{2,3}	Lenzburg	9	CHF	0,5
Global IP Action SA ²	Pfäffikon	70	CHF	0,2
insentia SA ²	Lausanne	100	CHF	1,3
IST Information Technologie Services SA ²	Lausanne	100	CHF	0,3
Kitag Kino-Theater SA ²	Zurich	75	CHF	1,0
LANexpert SA ²	Lausanne	100	CHF	0,1
Managed Mobility SA ²	Urdorf	50	CHF	0,1
Medgate SA ²	Bâle	40	CHF	0,7
Medgate Holding SA ²	Zoug	40	CHF	2,8
Medgate Technologies SA ²	Zoug	40	CHF	0,1
Mila AG ²	Zurich	51	CHF	0,4
Mona Lisa Capital AG ²	Ittigen	99,5	CHF	5,0
myKompass SA ^{2,3}	Lucerne	13,8	CHF	0,1
MyStrom SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1
Plazavista Entertainment AG ²	Zurich	75	CHF	0,1
Ringier Publishing SA ¹	Zurich	33,3	CHF	0,3
SEC consult (Suisse) SA ²	Zurich	45,5	CHF	0,1
Siroop SA ²	Zurich	50	CHF	0,1
Skwich Holding SA ¹	Lausanne	100	CHF	0,1
Société Immobilière Dos-Vie S.A. ²	Delémont	100	CHF	0,7
Swisscom Banking Provider SA ²	Muri Berne	100	CHF	5,0
Swisscom Broadcast SA ¹	Berne	100	CHF	25,0
Swisscom Directories SA ¹	Zurich	69	CHF	2,2
Swisscom eHealth Invest GmbH ²	Ittigen	100	CHF	1,4
Swisscom Energy Solutions SA ²	Ittigen	54	CHF	13,3
Swisscom Event & Media Solutions SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1
Swisscom Health SA ²	Zurich	100	CHF	0,1
Swisscom Immeubles SA ¹	Ittigen	100	CHF	100,0
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA ²	Oltén	100	CHF	0,1
Swisscom (Suisse) SA ¹	Ittigen	100	CHF	1 000,0
Swisscom Ventures SA ²	Berne	100	CHF	2,0
Teleclub SA ²	Zurich	75	CHF	1,2
Teleclub Programme SA ²	Zurich	25	CHF	0,6
Veltigroup Consulting SA ²	Lausanne	100	CHF	0,1
Veltigroup SA ²	Lausanne	100	CHF	0,1
VirtualAds SA ²	Bâle	100	CHF	1,0
Wingo SA ²	Fribourg	100	CHF	3,0
Worklink AG ¹	Berne	100	CHF	0,5

¹ Participation détenue directement par Swisscom SA.

² Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

³ La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en millions
Belgique				
Belgacom International Carrier Services SA ²	Bruxelles	22,4	EUR	1,5
Swisscom Belgium N.V. ²	Bruxelles	100	EUR	4 330,2
Allemagne				
Abavent GmbH ²	Kempton	100	EUR	0,3
Mila Europa GmbH ²	Berlin	51	EUR	–
Swisscom Telco GmbH ²	Eschborn	100	EUR	–
Zanox AG ²	Berlin	47,5	EUR	0,2
Finlande				
Vilant Systems Oy ²	Espoo	20	EUR	–
France				
local.fr SA ²	Bourg-en-Bresse	67	EUR	0,5
Italie				
Fastweb S.p.A. ²	Milan	100	EUR	41,3
Metroweb S.p.A. ^{2,3}	Milan	10,6	EUR	29,2
Swisscom Italia S.r.l. ²	Milan	100	EUR	2 502,6
Liechtenstein				
Swisscom Re AG ¹	Vaduz	100	CHF	5,0
Pays-Bas				
Improve Digital B.V. ²	Amsterdam	100	EUR	–
NGT International B.V. ²	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–
RLVNT B.V. ²	Rotterdam	100	EUR	2,5
Autriche				
Swisscom IT Services Finance SE ²	Vienne	100	EUR	0,1
Suède				
Sellbranch AB ²	Stockholm	50,1	SEK	0,1
Singapour				
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd ²	Singapour	100	SGD	0,1
USA				
Swisscom Cloud Lab Ltd ²	Delaware	100	USD	–

¹ Participation détenue directement par Swisscom SA.

² Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

³ La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Swisscom SA, présentés aux pages 140 à 213, comprenant le compte de profits et pertes, le compte de résultat global, l'état de la situation financière, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hanspeter Stocker
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 3 février 2016

Comptes annuels de Swisscom SA

Compte de résultat

En millions CHF	2015	2014
Produits net des ventes de biens et des prestations de services	237	238
Autres produits d'exploitation	32	30
Total produits d'exploitation	269	268
Charges de personnel	(82)	(84)
Autres charges d'exploitation	(110)	(107)
Total charges d'exploitation	(192)	(191)
Résultat d'exploitation	77	77
Charges financières	(181)	(263)
Produits financiers	201	220
Rendement des participations	189	2 447
Résultat avant impôts sur le résultat	286	2 481
Charge d'impôts sur le résultat	(7)	(9)
Bénéfice net	279	2 472

Bilan

En millions CHF	Notes	31.12.2015	31.12.2014 ¹
Actifs			
Trésorerie		176	156
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	21	25
Autres créances à court terme	3.2	10	105
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales		73	2 400
Actifs de régularisation		89	10
Total des actifs courants		369	2 696
Immobilisations financières	3.3	5 911	5 257
Participations	3.4	7 872	7 767
Total des actifs non courants		13 783	13 024
Total des actifs		14 152	15 720
Passifs et capitaux propres			
Dettes à court terme portant intérêt	3.5	1 718	3 170
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.6	8	11
Autres dettes à court terme	3.7	52	85
Passifs de régularisation		81	81
Provisions à court terme		8	6
Total des passifs courants		1 867	3 353
Dettes à long terme portant intérêt	3.5	7 449	6 690
Autres dettes à long terme	3.7	66	47
Provisions		56	55
Total des passifs non courants		7 571	6 792
Total des passifs		9 438	10 145
Capital-actions		52	52
Réserve légale issue du capital/réserves issues d'apports de capital		21	21
Réserve légale issue du bénéfice		10	10
Réserves facultatives issues du bénéfice		4 631	5 492
Total des capitaux propres		4 714	5 575
Total des passifs et des capitaux propres		14 152	15 720

¹ Le bilan au 31 décembre 2014 a été adapté aux nouvelles prescriptions du nouveau droit comptable en matière de structure (voir la note 2).

Annexe aux comptes annuels

1 Informations générales

Nom, forme juridique et siège

- > Swisscom SA, Ittigen (canton de Berne)
- > Société mère du groupe Swisscom
- > Swisscom SA est une société anonyme de droit public conformément à la loi du 30 avril 1997 sur l'entreprise de télécommunications (LET).
- > Numéro d'identification des entreprises (IDE) CHF-102.753.938

Capital-actions

Le capital-actions est constitué au 31 décembre 2015 d'un nombre inchangé par rapport à l'exercice précédent de 51 801 943 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 par action.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2015, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

Nombre d'emplois à plein temps

La moyenne d'emplois à plein temps de Swisscom SA était supérieure à 250 lors de l'exercice sous revue ainsi que lors de l'exercice précédent.

Approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de Swisscom SA a autorisé la publication des présents comptes annuels le 3 février 2016. Ils devront être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 6 avril 2016.

2 Résumé des principales règles comptables

Première application du nouveau droit comptable

Les comptes annuels 2015 ont pour la première fois été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32^{ème} titre du Code des obligations). Pour garantir la comparabilité, les indications des comptes annuels de l'exercice précédent ont été adaptées aux nouvelles dispositions en matière de structure.

Il s'agit en particulier des postes suivants:

- Les créances ont été réparties en créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et en autres créances à court terme. Les créances envers des tiers et les créances envers des sociétés du groupe sont contenus dans ces postes.
- Les actifs de régularisation étaient jusqu'ici contenus dans le poste des autres actifs et sont désormais présentés séparément.
- Les prêts envers des tiers et envers des sociétés du groupe sont présentés ensemble dans le poste des immobilisations financières.
- Les dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services contiennent désormais également les dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers des sociétés du groupe.
- Les passifs financiers courants sont désormais présentés dans les dettes à court terme portant intérêt. Les instruments financiers dérivés ont été reclassés des passifs financiers aux autres dettes à court terme.
- Les autres créditeurs ont été reclassés dans les postes des autres dettes à court terme, des passifs de régularisation et des provisions à court terme.
- Les passifs de régularisation et les provisions à court terme n'étaient jusqu'ici pas présentés séparément. Ils étaient contenus dans les autres créditeurs.
- Les passifs financiers non courants sont désormais présentés dans les dettes à long terme portant intérêt. Les instruments financiers dérivés ont été reclassés des passifs financiers aux autres dettes à long terme.
- Les réserves légales issues du bénéfice étaient jusqu'ici contenues dans le poste des résultats accumulés non distribués et sont désormais présentées séparément.

Principes de présentation des comptes

Généralités

Les principes d'évaluation importants appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il convient de préciser que la possibilité de constitution et de dissolution de réserves latentes pour assurer la prospérité de l'entreprise à long terme a été prise en considération.

Participations et comptabilisations de distributions de bénéfices de filiales

Les participations sont comptabilisées à la valeur d'acquisition après déduction des corrections de valeur nécessaires. Dans la mesure où l'Assemblée générale des filiales approuve les distributions de dividendes avant que les comptes annuels de Swisscom SA soient adoptés par le Conseil d'administration, les distributions de bénéfices correspondantes sont enregistrées de manière anticipée auprès de Swisscom SA.

Actions propres

Les actions propres sont portées au bilan en diminution des capitaux propres à leur date d'acquisition et leurs coûts d'acquisition. En cas de revente ultérieure, les bénéfices ou les pertes sont comptabilisés dans le compte de résultat au titre de produits financiers ou de charges financières. Le solde et les transactions avec les actions propres sont présentés dans la note 31 jointe aux comptes consolidés.

Rémunération en actions

Lorsque des actions propres sont utilisées pour des rémunérations en actions en faveur de membres du Conseil d'administration et de collaborateurs, la différence entre la valeur d'acquisition et un paiement éventuel par des collaborateurs constitue des charges de personnel. Les rémunérations en actions de Swisscom SA sont présentées dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture (hedge accounting)

Les instruments financiers dérivés qui servent de couvertures des risques de change et de couvertures des variations de taux d'intérêt sont évalués au prix courant. La modification des prix courants est comptabilisée dans le compte de résultat. Les instruments dérivés qui remplissent les conditions d'une opération de couverture sont évalués selon les mêmes principes d'évaluation que l'élément couvert. Les bénéfices et les pertes résultant de l'élément couvert et de l'opération de couverture sont traités ensemble (prise en considération collective de l'unité d'évaluation).

3 Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services consistent uniquement en des avoirs envers des tiers.

3.2 Autres créances à court terme

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Créances envers des tiers	1	3
Créances envers des participations	6	102
Instruments financiers dérivés	3	–
Total autres créances à court terme	10	105

3.3 Immobilisations financières

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Prêts et créances envers des tiers	105	104
Prêts et créances envers des participations	5 793	5 153
Instruments financiers dérivés	10	–
Décote d'emprunts obligataires	3	–
Total immobilisations financières	5 911	5 257

3.4 Participations

Une liste des participations directes et indirectes détenues par Swisscom SA figure dans la note 40 jointe aux comptes consolidés.

3.5 Dettes portant intérêt

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Dettes envers des tiers	1 087	1 451
Dettes envers des participations	631	1 719
Total dettes à court terme portant intérêt	1 718	3 170

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Prêts bancaires	590	910
Emprunts obligataires	5 413	4 606
Placements privés	600	950
Prêts des participations	840	224
Autres dettes portant intérêt envers des tiers	6	–
Total dettes à long terme portant intérêt	7 449	6 690

Les montants, taux d'intérêt et échéances des emprunts obligataires émis par Swisscom SA se présentent comme suit:

En millions CHF ou en EUR	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal
Emprunts obligataires en CHF 2008–2015	–	–	500	4,00
Emprunts obligataires en CHF 2007–2017	600	3,75	600	3,75
Emprunts obligataires en CHF 2009–2018	1 425	3,25	1 425	3,25
Emprunts obligataires en EUR 2013–2020	542	2,00	542	2,00
Emprunts obligataires en EUR 2014–2021	542	1,88	542	1,88
Emprunts obligataires en CHF 2010–2022	500	2,63	500	2,63
Emprunts obligataires en CHF 2015–2023	250	0,25	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2012–2024	500	1,75	500	1,75
Emprunts obligataires en EUR 2015–2025	542	1,75	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2014–2026	200	1,50	200	1,50
Emprunts obligataires en CHF 2014–2029	160	1,50	160	1,50
Emprunts obligataires en CHF 2015–2035	150	1,00	–	–

3.6 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Dettes envers des tiers	6	6
Dettes envers des participations	2	5
Total dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	8	11

3.7 Autres dettes

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Dettes envers des tiers	38	23
Dettes envers des participations	6	7
Instruments financiers dérivés	8	55
Total autres dettes à court terme	52	85

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Dettes envers des tiers	7	–
Instruments financiers dérivés	59	47
Total autres dettes à long terme	66	47

3.8 Valeur résiduelle des dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail qui n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan présentent la structure d'échéances suivante:

En millions CHF	31.12.2015	31.12.2014
Jusqu'à 1 an	2	2
De 1 à 5 ans	1	–
Total valeur résiduelle des dettes résultant d'opérations de crédit-bail	3	2

Les montants comprennent les paiements de contrats de bail et de crédit-bail dus jusqu'à la fin du contrat ou jusqu'à l'échéance du délai de résiliation.

3.9 Droits de participation des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe

Le tableau ci-après indique le nombre d'actions bloquées et non bloquées détenues au 31 décembre 2014 et 2015 par les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe, ainsi que leurs parties liées:

Nombre	31.12.2015	31.12.2014
Hansueli Loosli	2 012	1 682
Frank Esser ¹	205	101
Barbara Frei	528	409
Hugo Gerber	1 233	1 129
Michel Gobet	1 600	1 496
Torsten Kreindl	1 322	1 195
Catherine Mühlemann	1 223	1 119
Theophil Schlatter	1 054	887
Hans Werder	982	839
Total des actions des membres du Conseil d'administration	10 159	8 857

¹ Elu le 7 avril 2014.

Nombre	31.12.2015	31.12.2014
Urs Schaeppi (CEO)	2 602	2 275
Mario Rossi	821	634
Hans C. Werner	571	421
Marc Werner ¹	211	106
Christian Petit ²	1 525	1 332
Roger Wüthrich-Hasenböhler ³	1 032	879
Heinz Herren ³	1 098	1 122
Total des actions des membres de la Direction du groupe	7 860	6 769

¹ Entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} janvier 2014.

² Nouvelle entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} avril 2014.

³ Nouvelle entrée en fonction à la Direction du groupe au 1^{er} janvier 2014.

En 2015, 1 302 actions (CHF 0,7 million) ont été distribuées à des Membres du Conseil d'administration, 1 268 actions à des Membres de la Direction du groupe (CHF 0,7 million) et 1 309 actions (CHF 0,7 million) à d'autres collaborateurs de Swisscom. Voir note 11 jointe aux comptes consolidés.

3.10 Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2015, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 111 millions (exercice précédent: CHF 260 millions).

3.11 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Au 31 décembre 2015, il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 105 millions (exercice précédent: CHF 103 millions). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

3.12 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement important n'est survenu entre la date du bilan et l'approbation des comptes annuels par le Conseil d'administration de Swisscom SA le 3 février 2016.

Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 6 avril 2016, d'affecter le bénéfice résultant du bilan de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015, soit CHF 4 641 millions, comme suit:

En millions CHF	31.12.2015
Affectation du bénéfice	
Report de solde	4 362
Bénéfice net de l'exercice	279
Total des résultats accumulés non distribués	4 641
Dividende ordinaire de CHF 22.00 par action sur un total de 51 801 943 actions ¹	(1 140)
Report à nouveau	3 501

¹ Sans actions propres.

Si l'Assemblée générale accepte cette proposition, un dividende par action sera versé aux actionnaires le 12 avril 2016 comme suit:

Par action nominative	CHF
Dividende ordinaire brut	22,00
Moins 35% d'impôt anticipé	(7,70)
Dividendes distribués, nets	14,30

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swisscom SA, présentés aux pages 216 à 222, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition concernant l'emploi du bénéfice est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hanspeter Stocker
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 3 février 2016



Parmi les

10 000

utilisateurs de myCloud

60% utilisent l'appli plusieurs fois par mois. myCloud est la solution cloud suisse pour la gestion de photos, de vidéos et d'autres données.



«Evoluant dans un climat de confiance, j'ai la chance de pouvoir mettre en œuvre mes connaissances en programmation et de simplifier des processus complexes au bénéfice de nos clients.»

Christian Blättler

Apprenant en informatique EFZ, 3^e année d'apprentissage

Informations complémentaires

Poser des repères
pour nos clients
avec passion et
détermination.

Glossaire

Termes techniques

4G/LTE (Long Term Evolution): 4G/LTE est la technologie qui succède au HSPA et représente la quatrième génération de télécommunication mobile. Le LTE permet d'assurer une transmission mobile à haut débit pouvant atteindre actuellement 150 Mbit/s.

4G+/LTE Advanced: 4G+/LTE Advanced offre une bande passante théorique de 300 Mbit/s via le réseau mobile. Les fréquences 4G/LTE sont groupées afin d'atteindre la capacité nécessaire. La poursuite du groupage des fréquences 4G/LTE permettra dans un futur proche d'obtenir une bande passante théorique pouvant atteindre 450 Mbit/s.

5G: la 5G est la prochaine génération de technologie sur le réseau mobile. Actuellement, il n'existe pas encore de définition internationale de la norme 5G. Mais des tests ont lieu régulièrement dans le monde entier. Swisscom compte introduire la 5G en Suisse d'ici 2020.

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line): technologie de transmission de données à haut débit qui utilise les lignes téléphoniques de cuivre existantes pour assurer l'accès au réseau de données. L'installation d'un filtre aux deux extrémités de la ligne (chez le client et dans le réseau) prévient toute interférence entre la téléphonie analogique traditionnelle et la transmission des données, qui peuvent dès lors être utilisées en parallèle. En fonction de la longueur de la ligne et d'autres facteurs d'influence, la vitesse de transmission varie entre 150/50 kbit/s et 6000/600 kbit/s.

Bande passante: la bande passante désigne la capacité de transmission d'un canal, appelée également débit. Plus la bande passante est large, plus elle peut transmettre d'unités d'information (bits) par unité de temps (seconde) (bit/s, kbit/s, Mbit/s).

Cloud: le Cloud Computing, ou «calcul dans les nuages», est une approche selon laquelle les infrastructures IT telles que la capacité de calcul, les supports de données, les logiciels prêts à l'emploi et les plateformes sont adaptés de manière dynamique aux besoins et utilisables via Internet. Les centres de calcul de même que les ressources et les données sont stockées dans le cloud. Le nuage s'apparente ainsi à des équipements matériels difficilement localisables.

Connectivité (connectivity): utilisé comme terme générique pour les services IP ou le raccordement à Internet, ce terme désigne la possibilité d'échanger des données avec le partenaire de son choix sur le réseau.

DSL (Digital Subscriber Line): l'abréviation générique DSL englobe toutes les technologies de transmission qui reposent sur les lignes de raccordement d'abonné, partiellement ou intégralement en cuivre. Exemples de technologies DSL: ADSL, VDSL.

EDGE (Enhanced Data Rates for GSM Evolution): EDGE appartient à la deuxième génération de communication mobile. Il s'agit d'une méthode de modulation destinée à accroître le débit des réseaux mobiles GSM. EDGE autorise actuellement des débits allant jusqu'à 256 kbit/s. Actuellement, le réseau EDGE couvre plus de 99% de la population suisse.

Fibre optique: les câbles à fibre optique permettent la transmission de données par la lumière, alors que les câbles de cuivre utilisent des signaux électriques pour acheminer les informations.

FTTH (Fibre to the Home): cette abréviation désigne le raccordement de bout en bout d'habitations et de locaux à usage professionnel au moyen de la fibre optique en lieu et place des lignes de cuivre traditionnelles.

FTTS (Fibre to the Street) / FTTB (Fibre to the Building) / FTTC (Fibre to the Curb): les sigles FTTS, FTTB et FTTC avec vectorisation désignent des technologies hybrides novatrices de raccordement à haut débit (fibre optique et cuivre). La fibre optique est posée aussi près que possible des bâtiments ou, dans le cas de la technologie FTTB, jusque dans les caves. Le câble de cuivre existant est utilisé pour couvrir le tronçon restant. S'agissant des technologies FTTS et FTTB, l'évolution technologique prévue de VDSL2 à G.fast se traduira par une augmentation sensible des débits.

G.fast (se prononce «dji dot fast»): ce terme désigne la dernière technologie sur lignes de cuivre, qui permet d'atteindre un débit beaucoup plus élevé que le VDSL2. Le recours à G.fast pour les technologies FTTS et FTTB fait partie intégrante de la stratégie de Swisscom en matière d'accès.

GPRS (General Packet Radio Service): GPRS appartient à la deuxième génération de téléphonie mobile et accroît le débit des réseaux mobiles GSM. Il permet d'atteindre des débits de l'ordre de 30 à 40 kbit/s.

HSPA (High Speed Packet Access): HSPA est une évolution de la troisième génération de téléphonie mobile de la norme de téléphonie mobile UMTS. Le HSPA garantit, en comparaison avec UMTS, des débits plus élevés pour la transmission de gros volumes de données. Un nombre nettement plus important d'utilisateurs peuvent ainsi solliciter simultanément la même cellule de radiocommunication sans que le débit de transmission ne diminue. Sur les lieux où les clients utilisent l'Internet mobile de manière intense et régulière, le HSPA a cédé la place au HSPA+, aussi appelé HSPA Evolution. Le HSPA autorise actuellement des débits de transmission maximaux jusqu'à 42 Mbit/s.

IP (Internet Protocol): l'IP offre la possibilité d'intégrer divers types de services sur un réseau unique. Parmi les applications usuelles, citons les réseaux privés virtuels d'entreprise (Virtual Private Networks, VPN), la téléphonie (Voice over IP) et la télécopie (Fax over IP).

IPTV (Internet Protocol Television): l'abréviation IPTV, ou TV IP en français, se réfère à la transmission numérique de contenus à haut débit (p. ex. programmes de télévision ou films) sur le réseau IP.

ISP (Internet Service Provider): un ISP fournit des services en rapport avec Internet. On utilise aussi fréquemment les termes de fournisseur de services Internet ou de fournisseur d'accès à Internet (FAI) / provider. Ses prestations comprennent notamment l'accès à Internet (p. ex. avec DSL), l'hébergement (enregistrement et exploitation d'adresses Internet, sites ou serveurs web) et la mise à disposition de contenus.

Itinérance: dans le langage courant, l'itinérance se réfère à la possibilité d'utiliser son téléphone portable en dehors des frontières d'un pays. Grâce à la fonction d'itinérance, un portable se trouvant à l'étranger sélectionne automatiquement le meilleur réseau partenaire disponible. L'information relative à la localisation du téléphone mobile (pays, région) est immédiatement transmise à la centrale suisse auprès de laquelle l'appareil est enregistré. Si un signal d'appel lui parvient, la centrale située en Suisse le transmet en l'espace de quelques millisecondes dans la région voulue du pays correspondant. Là, le signal d'appel est retransmis à la station de base la plus proche du lieu où se trouve le téléphone mobile. Enfin, la station de base envoie le signal au téléphone portable et l'utilisateur peut prendre l'appel. Pour que l'itinérance soit possible, il faut que les pays concernés utilisent les mêmes bandes de fréquence. En Europe, tous les réseaux GSM recourent aux mêmes bandes de fréquence, mais d'autres pays, comme les Etats-Unis ou l'Amérique du Sud, exploitent une autre plage de fréquences. Actuellement, la plupart des téléphones mobiles sont des appareils tribandes ou quadribandes, capables de communiquer tant sur les réseaux à 900 et 1800 MHz (usuels en Europe) que sur les réseaux à 850 et 1900 MHz.

LAN (Local Area Network): un LAN est une interconnexion locale d'ordinateurs reposant aujourd'hui le plus souvent sur Ethernet.

MVNO (Mobile Virtual Network Operator): cette abréviation désigne un modèle commercial utilisé dans la communication mobile. Avec le système MVNO, une entreprise ne dispose pas de sa propre infrastructure réseau, ou seulement d'une infrastructure limitée, et recourt par conséquent à celle d'autres entreprises de communication mobile.

Net Promoter Score (NPS): Le NPS est un indicateur qui quantifie directement la satisfaction de la clientèle et indirectement la propension à recommander. NPS est donc une analyse visant à déterminer la satisfaction de la clientèle.

OTT (Over the Top): ce terme se rapporte à des fournisseurs (et des services) qui utilisent une infrastructure de réseau existante sans l'exploiter eux-mêmes. Les entreprises OTT proposent leurs propres services sur la base d'infrastructures d'autres entreprises, afin d'atteindre un nombre élevé d'utilisateurs rapidement et à moindre coût.

PWLAN (Public Wireless Local Area Network): désigne un réseau public local sans fil reposant sur la famille de normes WiFi IEEE802.11. Les clients de Swisscom peuvent profiter des avantages du PWLAN grâce à plus de 2 200 hotspots en Suisse et sur plus de 65 000 sites dans le monde. Le débit typique de transmission de données sur le réseau PWLAN est de 5 à 10 Mbit/s.

Réseau GSM (Global System for Mobile Communications): GSM est une norme de téléphonie mobile mondiale de deuxième génération. Elle permet non seulement de transmettre voix et données, mais aussi d'utiliser des services tels que le SMS et d'établir des communications de et vers l'étranger (itinérance internationale).

Routeur: appareil qui couple ou sépare différents réseaux d'ordinateurs, le routeur analyse les paquets de données entrants selon leur adresse de destination, les bloque ou les transmet («routés»). Il en existe différents types, allant des petits appareils utilisés par les clients privés aux grandes machines exploitées sur le réseau.

TDM (Time Division Multiplex): le multiplexage consiste à faire passer de manière simultanée plusieurs types d'informations à travers un seul support de transmission (ligne, câble ou liaison radio), pour la téléphonie traditionnelle par exemple (avec raccordement ISDN ou analogique). Souvent, les modes de multiplexage sont combinés pour atteindre une utilisation plus élevée. Le groupement intervient une fois que les données à transmettre ont été modulées (codées) sur un signal. A l'arrivée, chez le destinataire, ces données sont décodées après dégroupage (démultiplexage).

TIC (technologies de l'information et de la communication): l'association des deux concepts technologiques de l'information et de la communication est apparue dans les années quatre-vingt. Elle se réfère à la convergence de la technologie de l'information (traitement de l'information et des données ainsi que matériel requis) et de la technologie de télécommunication (communication assistée techniquement).

Tout IP: le tout IP, qui repose sur le protocole Internet (Internet Protocol, IP), ouvre la voie à l'exploitation d'un réseau unique (cuivre et fibre optique). Le terme tout IP signifie que tous les services – télévision, Internet et maintenant également le téléphone fixe – passent par un seul et même réseau informatique basé sur le protocole IP. Les conversations téléphoniques sont donc transmises non pas au moyen de signaux analogiques, mais sous forme de paquets de données, comme pour les services Internet. L'utilisation d'une technologie unique favorise l'échange et la communication de données entre appareils et services. A terme, Swisscom entend faire basculer sur IP tous les réseaux de communication existants, afin de proposer l'ensemble des services de télécommunication (téléphonie, transmission de données, télévision, communication mobile, etc.) par le biais de ce protocole. Les services IP fonctionnent ainsi en Suisse sur le propre réseau de Swisscom, ce qui assure une sécurité et une disponibilité élevées, contrairement aux autres prestataires de services vocaux sur le World Wide Web.

Ultra haut débit: par très haut débit, on entend les débits supérieurs à 50 Mbit/s, à la fois sur le réseau fixe et le réseau mobile.

UMTS (Universal Mobile Telecommunication System): norme internationale de troisième génération de télécommunication mobile, l'UMTS réunit les services multimédias et les services voix. Résultant de l'évolution du GSM et complémentaire à celui-ci, elle assure la desserte de la Suisse, parallèlement au Public Wireless LAN. Actuellement, le réseau UMTS couvre environ 99% de la population suisse.

Unified Communications: ce vocable évoque la tentative de regroupement de la totalité des techniques de communication modernes. Unified Communications coordonne les différents services de communication comme l'e-mail, la messagerie uniformisée, la téléphonie fixe, la téléphonie mobile, les assistants numériques personnels (PDA), la messagerie instantanée et les fonctions de présence, afin d'améliorer la joignabilité des partenaires de communication dans le cadre du travail distribué et d'accélérer les processus métiers.

Vectorisation: la vectorisation est une technologie utilisée en association avec le VDSL2. Elle permet d'éliminer les interférences (perturbations) entre les paires de cuivre. Du point de vue technique, le débit peut au maximum être doublé.

VDSL (Very High-Speed Digital Subscriber Line): la technologie à large bande VDSL est la technologie DSL la plus rapide actuellement, et assure des débits pouvant atteindre 100 Mbit/s. A l'heure actuelle, le successeur du VDSL est le VDSL2.

Video-on-Demand: la VoD est un service qui permet à tout moment aux utilisateurs de choisir un film (vidéo) dans une sélection donnée et de le visionner. Le film est envoyé à l'utilisateur via le réseau câblé à haut débit, via le réseau téléphonique traditionnel (transmission DSL) ou via le nouveau réseau à fibre optique (transmission optique).

VoIP (Voice over Internet Protocol): la technologie VoIP assure l'établissement des communications téléphoniques via Internet.

VoLTE (Voice over LTE): la LTE est en principe un pur réseau de données. VoLTE permet de téléphoner via le réseau de données LTE.

VPN (Virtual Private Network): on parle communément de VPN pour désigner un réseau IP virtuel (le plus souvent crypté), qui constitue un sous-réseau fermé à l'intérieur d'un autre réseau IP (souvent le réseau Internet public).

WiFi Calling: le WiFi Calling permet de téléphoner via le téléphone mobile et le réseau WLAN ou WiFi. Cette technologie améliore de façon très nette la téléphonie mobile à l'intérieur des bâtiments.

WLAN (Wireless Local Area Network): type de réseau de communication local sans câble, qui relie entre eux plusieurs ordinateurs et les raccorde à un système d'information centralisé, à une imprimante ou à un scanner.

Réseaux

Lignes louées: Swisscom dispose de différents réseaux de données, au sein desquels elle loue des lignes compatibles avec différentes technologies, notamment le SDH (Synchronous Digital Hierarchy) et Ethernet bien sûr. Les clients commerciaux peuvent ainsi utiliser des liaisons point-à-point permanentes et performantes, exempts de surcharges, à des débits oscillant entre 2 Mbit/s et 10 Gbit/s. Les redondances sont adaptées aux exigences individuelles de chaque client en termes de disponibilité et de sécurité.

Next Generation Network: afin d'exploiter à l'avenir de nouveaux services comme le VoIP et des solutions convergentes à un coût avantageux, Swisscom investit dans une infrastructure de réseau reposant entièrement sur la norme IP. Cette infrastructure permet à Swisscom de proposer toutes sortes de services, indépendamment de la technologie d'accès choisie (cuivre, radio ou fibre). L'entreprise a déjà accumulé des expériences avec les offres tout IP à l'occasion de la migration sur IP du réseau de transport de données, de la mise en service d'une plateforme de téléphonie et de multimédia basée sur IP et de la fourniture des premiers services basés sur IP, comme Swisscom TV et VoIP. Les premiers produits reposant entièrement sur le protocole Internet ont été lancés en 2009 déjà, puis complétés par un grand nombre de nouveaux services et d'offres combinées.

Réseau de raccordement filaire: le réseau de raccordement cuivre de Swisscom consiste pour l'essentiel en une paire de fils de cuivre, qui relie pratiquement tous les ménages du pays. En 2008, Swisscom a commencé à déployer la fibre optique jusque dans les habitations et les locaux à usage commercial (FTTH) (fin 2015: plus d'un million de ménages et commerces raccordés jusqu'à l'immeuble). L'expansion du haut débit a débuté en 2000 avec l'ADSL (couverture fin 2015: 97%). Ont suivi à l'ADSL, en 2006, le VDSL2 (couverture fin 2015: 93%) puis dès 2013 les technologies FTTS/B (fibre optique jusqu'au point de distribution ou jusqu'à l'immeuble) et la vectorisation (fin 2015: plus de 2 millions de ménages et commerces raccordés par le biais des technologies à fibre optique les plus récentes). Pour assurer le service universel dans le domaine du haut débit, Swisscom recourt en outre à des technologies sans fil, comme UMTS et la communication par satellite. Aujourd'hui, l'ADSL assure principalement l'accès ordinaire à Internet. Les connexions Internet à très haut débit et les services gourmands en bande passante comme la TV IP et la visiophonie sont proposés exclusivement avec la technologie VDSL2 ou la fibre optique. Un million de clients ont déjà opté pour la TV IP de Swisscom, dont plus de 90% avec au moins un canal en qualité HD (TV haute définition). Sur le réseau à fibre optique, Swisscom a lancé fin 2013 un service permettant de surfer à une vitesse de 1 Gbit/s.

Réseau de raccordement sans fil: Swisscom exploite un réseau de communication mobile couvrant l'ensemble du territoire suisse. Les services de communication mobile reposent sur la 4G, la 3G et la 2G, les trois normes numériques les plus répandues en Europe et dans le monde. Swisscom a implémenté diverses technologies visant la transmission entre la station d'émission et le terminal mobile. En 2005, l'opérateur a ainsi équipé toutes les antennes GSM actives avec la technologie EDGE, successeur du GPRS. La norme EDGE, qui offre des débits habituellement compris entre 150 kbit/s et 200 kbit/s, dessert désormais 99% de la population suisse. Swisscom a lancé la norme UMTS dès 2004. La norme UMTS a fait l'objet d'adaptations régulières depuis 2006, notamment avec l'extension HSPA/HSPA+. Cette dernière garantit des débits de téléchargement allant jusqu'à 42 Mbit/s. A fin 2014, le réseau UMTS/HSPA couvrait environ 99% de la population suisse. En 2011, Swisscom a franchi une nouvelle étape importante en testant, en première suisse, la nouvelle technologie LTE sur des stations de communication mobile. Les utilisateurs ont accès au réseau 4G/LTE de Swisscom depuis décembre 2012 déjà. Dans l'intervalle, l'opérateur a étendu la couverture à 98% de la population suisse. LTE garantit actuellement des débits allant jusqu'à 150 Gbit/s. Mais le développement se poursuit et depuis fin 2015, les clients peuvent utiliser la 4G+/LTE advanced dans 28 villes de Suisse. Swisscom possède ainsi le réseau de communication mobile le plus performant de Suisse. Elle compte encore développer sa position de leader technologique et des vitesses de transmission allant jusqu'à 450 Mbits/s ont déjà été testées en laboratoire.

Réseau de transport: ce réseau interurbain relie entre elles les parties régionales du réseau fixe et du réseau mobile, et assure aussi le lien avec le Network Core central correspondant. Il garantit par ailleurs la connexion avec les centres de calcul et l'Internet global. Le réseau de transport assure la transmission de tous les services (voix, vidéo et données) pour l'ensemble des clients (particuliers et entreprises).

Réseau PSTN (RTPC): ce réseau relie pratiquement tous les clients privés et une grande partie des clients commerciaux. Une quadruple redondance sur le réseau fédérateur et une double redondance dans la couche de commutation garantissent non seulement la meilleure qualité de communication, mais aussi une sécurité et une disponibilité très élevées.

Autres termes

Accès haut débit (Bitstream Access, BSA): l'accès haut débit (Bitstream Access) réglementé consiste en une connexion ultrarapide assurée sur le dernier kilomètre par une paire torsadée métallique entre le central de raccordement et le raccordement domestique. La connexion est établie par Swisscom et cédée sous forme de prestation préalable à un autre fournisseur de services de télécommunication (FST). Le prix de cette prestation est fixé par l'autorité de régulation. Le FST peut ainsi proposer à sa clientèle des services à haut débit tels que l'accès rapide à Internet.

Colocalisation: la colocalisation est régie par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST). Le fournisseur occupant une position dominante sur le marché offre de manière non discriminatoire aux autres fournisseurs la possibilité d'accéder aux emplacements nécessaires afin de les utiliser, d'y mettre en place des installations et d'exploiter ces dernières.

Commission de la concurrence (Comco): la Comco veille à l'application de la loi sur les cartels (LCart). La LCart vise à prévenir les conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et, partant, à promouvoir la concurrence. La Comco lutte contre les cartels nuisibles et les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Chargée de contrôler les fusions, elle prend en outre position sur les dispositions édictées par les autorités qui influent sur la concurrence.

ComCom (Commission fédérale de la communication): autorité de décision dans le domaine des télécommunications, la ComCom est notamment chargée de l'attribution des concessions d'utilisation des fréquences de radiocommunication et de la concession de service universel. Elle fixe également les conditions d'accès (dégrouper, interconnexion, lignes louées, etc.), approuve les plans nationaux de numérotation, et spécifie les modalités d'application de la portabilité des numéros et du libre choix du fournisseur.

COSO/COSO ERM (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission): Organisation américaine à but non lucratif, le COSO propose un référentiel visant à améliorer la qualité des rapports financiers, en cherchant à promouvoir un comportement éthique, des contrôles internes efficaces et une bonne gestion d'entreprise. Le référentiel Enterprise Risk Management (ERM) complète le référentiel Internal Control de COSO.

Dégrouper (unbundling): le dégroupage du dernier kilomètre (Unbundling of the Local Loop, ULL) offre aux opérateurs de téléphonie fixe concurrents sans infrastructure de raccordement propre un accès direct à la clientèle à des conditions non discriminatoires et alignées sur les coûts. Cette situation implique l'existence d'un opérateur occupant une position dominante sur le marché. Il existe deux types de dégroupages: d'une part, le dégroupage au central (unbundling of the local loop, ULL ou LLU, appelé TAL en Suisse) avec actuellement quelque 600 sites dégroupés et, d'autre part, le dégroupage au répartiteur de quartier (sub-loop unbundling, appelé T-TAL en Suisse) – une solution qui n'a encore suscité l'intérêt d'aucun concurrent jusqu'à présent.

Dernier kilomètre: le dernier kilomètre, ou «local loop» (boucle locale), désigne la ligne de raccordement d'abonné reliant le central local à l'abonné. Comme dans la plupart des pays, le dernier kilomètre est soumis en Suisse à une réglementation de l'accès (dégrouper).

ERM (Enterprise Risk Management): système de gestion déployé à l'échelle du groupe et de sociétés qui prévoit l'analyse et le traitement des principaux risques ainsi que l'établissement d'un rapport les concernant.

Ex-ante: ce terme qualifie notamment une approche réglementaire, dans le cadre de laquelle une autorité gouvernementale doit approuver (obligation d'autorisation) les particularités de l'offre réglementée (conditions commerciales, techniques et d'exploitation). Lors de l'utilisation d'une prestation réglementée, les parties connaissent ainsi les conditions approuvées par l'autorité (p. ex. le prix). Les opérateurs concernés disposent de voies de droit pour faire vérifier la conformité du prix avalisé par l'autorité.

Ex-post: dans une approche réglementaire ex-post, les parties doivent se mettre d'accord sur le contenu du contrat (primat de la négociation) dans tous les domaines possibles. En cas de plainte, les autorités ne rendent de décision que sur les points qui font divergence entre les parties (principe de la plainte).

Frais de terminaison: on appelle frais de terminaison le prix payé par un opérateur pour la déviation et le transfert des appels sur un réseau tiers (p. ex. appel acheminé de Salt à Swisscom ou de Sunrise à Salt).

Full Access (accès complet): dans le cadre du dégroupage, il s'agit de la mise à disposition d'un accès au raccordement d'abonné à un autre fournisseur de services de télécommunication, afin d'utiliser la totalité de la gamme de fréquences disponible sur la paire torsadée métallique.

Hubbing: ce terme désigne le négoce du trafic de téléphonie avec d'autres opérateurs de télécommunication.

Interconnexion: l'interconnexion est la liaison physique et logique des installations et services de deux opérateurs de télécommunication, qui assure leur intégration fonctionnelle et donne accès aux services de tiers. Elle permet par exemple aux clients d'un fournisseur de communiquer avec les abonnés d'un autre fournisseur. La loi sur les télécommunications prévoit que les fournisseurs de services de télécommunication occupant une position dominante sur le marché sont tenus de garantir l'interconnexion à leurs concurrents à des prix alignés sur les coûts (voir aussi LRIC).

LRIC (Long-Run Incremental Costs): la méthode de calcul des coûts LRIC est la méthode prévue par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) pour calculer les prix réglementés. Tournée vers l'avenir, elle vise à garantir l'investissement par des incitations économiquement efficaces.

OFCOM (Office fédéral de la communication): l'OFCOM est chargé des questions liées aux télécommunications et à la radiodiffusion (radio et télévision). Dans ces domaines, il s'occupe de toutes les tâches de régulation et d'autorité nationale. Par ailleurs, l'OFCOM prépare les décisions du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

Postes à plein temps: ce terme est synonyme d'équivalents plein temps.

Index des mots clés

	Pages
Action	86–88
Capitaux propres	81–82, 144
Collaborateurs	55–60, 167–173
Conseil d'administration	103–112
Dettes nettes et financement	82, 208
Direction du groupe	113–117
Distribution aux actionnaires	88
Environnement légal et réglementaire	35–38
Environnement macroéconomique	33–34
Extension du réseau à très haut débit	49–51
Gestion des risques	90–91, 111, 197–208
Goodwill	184–186
Impôts sur le résultat	175–177
Institutions de prévoyance	81, 167–172
Investissements	79
Marché des affaires des secteurs opérationnels	69–77
Parts des marchés	40–45
Prévisions	85
Provisions	192–193
Rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	122–134
Réseau de téléphonie fixe et mobile	49–51, 234
Risques	90–93
Stratégie	28–31
Structure du groupe et organisation	24–27

Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom

En millions CHF ou selon indication

	2011	2012 ¹	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires et résultats					
Chiffre d'affaires net	11 467	11 384	11 434	11 703	11 678
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 584	4 477	4 302	4 413	4 098
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	% 40,0	39,3	37,6	37,7	35,1
Résultat d'exploitation (EBIT) avant dépréciation du goodwill	2 681	2 527	2 258	2 322	2 012
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 126	2 527	2 258	2 322	2 012
Bénéfice net	694	1 815	1 695	1 706	1 362
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	683	1 808	1 685	1 694	1 361
Bénéfice par action	CHF 13,19	34,90	32,53	32,70	26,27

Etat de la situation financière et flux de trésorerie

Capitaux propres à la clôture de l'exercice	4 296	4 717	6 002	5 486	5 242
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	% 22,1	23,8	29,3	26,2	24,8
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 951	4 245	4 131	3 770	3 867
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	2 095	2 529 ²	2 396	2 436	2 409
Dette nette à la clôture de l'exercice	8 309	8 071	7 812	8 120	8 042

Collaborateurs

Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	20 061	19 514	20 108	21 125	21 637
Effectif moyen en équivalents plein temps	Nombre	19 832	19 771	19 746	20 433	21 546

Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice

Raccordements réseau fixe en Suisse	En milliers	3 120	3 013	2 879	2 778	2 629
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	1 661	1 727	1 811	1 890	1 958
Raccordements mobiles en Suisse	En milliers	6 049	6 217	6 407	6 540	6 625
Raccordements Swisscom TV en Suisse	En milliers	608	791	1 000	1 165	1 331
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) Suisse	En milliers	11 438	11 748	12 097	12 373	12 543
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	En milliers	306	300	256	180	128
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	181	186	215	262	315
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	1 595	1 767	1 942	2 072	2 201

Action Swisscom

Valeur nominale par action à la clôture de l'exercice	CHF	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	Millions d'unités	51,802	51,802	51,802	51,802	51,802
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice		18 436	20 400	24 394	27 067	26 056
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	355,90	393,80	470,90	522,50	503,00
Cours de l'action haut	CHF	433,50	400,00	474,00	587,50	580,50
Cours de l'action bas	CHF	323,10	334,40	390,20	467,50	471,10
Dividende ordinaire par action	CHF	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ³
Ratio distribution/bénéfice par action	%	166,79	63,04	67,63	67,27	83,75

Informations Suisse

Chiffre d'affaires net	9 243	9 268	9 358	9 586	9 764	
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	3 945	3 864	3 685	3 788	3 461	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 537	1 994 ²	1 686	1 751	1 822	
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	16 628	16 269	17 362	18 272	18 965

¹ Amendements apportés à IAS 19 révisé dès 2012.

² Dépenses de CHF 360 millions pour l'achat de fréquences de téléphonie mobile inclus.

³ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Impressum

Agenda

- > **4 février 2016**
Publication du résultat annuel et du rapport annuel 2015
- > **6 avril 2016**
Assemblée générale à Fribourg
- > **8 avril 2016**
Ex-dividende
- > **12 avril 2016**
Versement du dividende
- > **3 mai 2016**
Résultat intermédiaire du 1^{er} trimestre 2016
- > **18 août 2016**
Résultat intermédiaire du 2^e trimestre 2016
- > **3 novembre 2016**
Résultat intermédiaire du 3^e trimestre 2016
- > **Février 2017**
Publication du résultat annuel et du rapport annuel 2016

Edition et réalisation

Swisscom SA, Berne

Traduction

CLS Communication AG, Bâle

Production

MDD Management Digital Data AG, Lenzbourg

Impression

Staempfli Publications SA, Berne

Photographe

Stefan Walter, Zurich

Imprimé sur papier blanchi sans chlore
© Swisscom SA, Berne

Le rapport annuel est publié en allemand, en anglais et en français.

Commande d'exemplaires supplémentaires

E-mail: annual.report@swisscom.com

Une brochure d'entreprise de Swisscom est également disponible, en allemand, en anglais, en français et en italien.

www.swisscom.ch/enbref2015

Le rapport sur le développement durable 2015 est publié sur

www.swisscom.ch/cr-report2015.

Informations générales

Swisscom SA

Siège principal

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

E-mail: swisscom@swisscom.com

Informations financières

Swisscom SA

Investor Relations

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

E-mail: investor.relations@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/investor

Informations sociales et environnementales

Swisscom SA

Group Communications & Responsibility

CH-3050 Berne

E-mail: corporate.responsibility@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/responsabilite

Des informations actualisées sont également disponibles sur notre site Internet

www.swisscom.ch

Le rapport annuel de Swisscom est publié en ligne

allemand: www.swisscom.ch/bericht2015

anglais: www.swisscom.ch/report2015

français: www.swisscom.ch/rapport2015



No. 01-16-552736 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership

